



LIBRARY OF

Dr. Z. P. Metcalf

1885-1956

HISTOIRE NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,
DES CRUSTACÉS
ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE
BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle
rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs
Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés
Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris,
et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME SIXIÈME.



A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

—
A N X I.

HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

SUITE DES CRABES.

CINQUIÈME GENRE.

PORTUNE ; *portunus*. (Pl. XLIII.)

EST-CE le nom d'un Dieu qui présidoit aux ports, et que les romains appeloient encore *palæmon*? Est-ce plutôt l'indication d'un naturel tranquille, que nous devons voir dans le nom donné à ce genre?... C'est ce que je ne discuterai pas, cela étant à peu près indifférent pour la science. Il est plus essentiel de connoître les caractères essentiels des portunes et leur manière de vivre.

La forme de ces malacostracés est presque la même que celle des crabes. Si elle en est un peu distinguée, c'est par une dépression plus prononcée, une courbure plus large à sa partie antérieure, et dont les extré-

mités qui répondent vers le milieu des côtés sont très-souvent prolongées en pointe ou en épine forte ; c'est sur-tout par la manière dont se terminent les tarsi de leur dernière paire de pattes ; l'article de l'extrémité est ovale, très-comprimé, ou, pour parler le langage des entomologistes, en nageoire ; celui qui le précède a même dans quelques-uns la même configuration.

On sent qu'un tel caractère, et dont les crustacés des genres précédens ne nous ont pas offert d'exemple, nous dénote des habitudes différentes. Les cancerides littoraux sont, dans leur famille, les moins propres à jouir de l'élément dans lequel ils se tiennent ; ce sont les lourds habitans des limites du vaste empire des mers ; ils appartiennent en quelque sorte autant, ou peut-être plus, à la terre qu'à l'eau ; ils ne savent que peu ou point nager ; les portunes, ainsi que les cancerides pélagiens, sont avec les poissons et d'autres animaux, les habitans naturels du sein de l'onde.

Nous n'apercevons point de disparités remarquables entre les organes des portunes et ceux des crabes : mêmes yeux, mêmes antennes, mêmes parties de la bouche, même forme dans les bras, dans les pattes, à

l'exception des deux dernières ; les mains cependant sont moins renflées , plus alongées proportionnellement , sillonnées longitudinalement , angulaires , et d'une égalité de grandeur plus constante ; les pattes de la seconde paire , celles qui viennent après les bras , sont très-sensiblement plus petites , du moins dans quelques espèces , que celles de la troisième et quatrième paires qui sont presque égales ; les dernières sont courtes , avec les nageoires velues sur leurs bords.

Le bord antérieur du têt est le plus souvent denté ; le front m'a paru proportionnellement plus large que dans les crabes ; il fait , ainsi que l'a déjà bien observé Bosc , le tiers de la courbure antérieure.

La queue des portunes paroît avoir plus d'amplitude que dans la plupart des cancérides ; celle des femelles est également plus large et plus arrondie que dans les mâles ; cette partie du corps peut contribuer à la natation (1).

(1) Le portune pubère , vulgairement *l'étrille* , est souvent exposé dans les boutiques de comestibles du Palais-Egalité , à Paris : en ayant voulu acheter au mois de février deux individus de différens sexes , je n'ai pu trouver sur plus de cinquante qu'une seule femelle.

Quelques espèces de ce genre sont comptées parmi les bons alimens, principalement lorsque les individus sont gros. Le portune *pubère*, vulgairement *l'étrille*, le portune *dépurateur*, le portune *en hache*, sont celles qui sont le plus ordinairement recherchées; les deux premières sont du domaine des européens; la dernière est réservée aux habitans des côtes maritimes de l'Amérique septentrionale. Bosc nous apprend qu'elle sert de nourriture journalière aux nègres qui font leur séjour près de la mer, ou sur les bords des rivières où l'eau salée remonte. Ils en prennent de grandes quantités, à la marée montante, avec des filets en cercle, attachés à un long bâton; un morceau de poisson ou de charogne, fixé après ce filet, est l'appât avec lequel ils les attirent. Leur chair est très-savoureuse, et généralement tendre. Ce portune *en hache* marche autant qu'il nage, et il nage très-bien. On voit ordinairement ces crustacés marcher sur les bords de la mer ou des rivières, à la marée montante, pour chercher leur nourriture; lorsqu'elle descend, ils s'en retournent en nageant, n'ayant plus rien à trouver, et craignant d'être laissés à sec sur le rivage. Leurs mouvemens ordinaires se font en

avant ; mais , lorsque ces animaux ont quelques craintes , ils se sauvent en nageant sur les côtés , ou même en arrière.

Ils disparaissent de la côte pendant l'hiver, et ils gagnent les profondeurs de la mer. L'astre du jour revenant échauffer les eaux, ils se remontent et sont alors plus estimés, ou du moins les femelles qui sont chargées d'œufs.

Bosc en a pris dans des eaux parfaitement douces, mais à peu de distance d'eaux saumâtres; ce qui fait présumer que ces animaux n'étoient là qu'accidentellement ; ils avoient pu s'y rendre ; car l'on dit qu'ils quittent quelquefois les eaux pendant la nuit, afin d'aller butiner sur la grève.

Le même naturaliste a vu une grande quantité de l'espèce nommée *pélagique*, sur les fucus qui flottent dans le grand Océan, entre l'Europe et l'Amérique.

Ce crustacé, suivant Bosc, n'a probablement d'autre repos que ces fucus ; il nage avec aisance ; on pourroit même dire avec une certaine grace : il se soutient sur l'eau , dans un état stationnaire et sans mouvemens apparens, un espace de tems assez considérable. Ses deux épines, plus longues et latérales, peuvent lui servir de défense contre

certain animaux, les poissons particulièrement ; elles pourroient blesser ceux qui voudroient en faire leur nourriture ; mais , au rapport des matelots, les tortues de mer avalent ces crustacés sans inconvénient , après avoir brisé leur têt avec leurs fortes mâchoires. Ils disent aussi que ce portune a une chair des plus délicates.

Fabricius a partagé ce genre en quatre coupures , d'après le nombre des dents de chaque côté du têt.

E S P E C E S.

* Européennes.

1. PORTUNE PUBÈRE ; *portunus puber* (1).

Les extrémités de ses doigts sont noires.

(1) Têt un peu duveté , ayant cinq dents de chaque côté ; front très-finement dentelé ; mains sillonnées , unidentées en dessus ; carpes bidentés.

Testa subtomentosa , lateribus 5 dentatis ; fronte subtiliter denticulata ; manibus sulcatis , suprà unidentatis ; carpis bidentatis.

Portunus puber. Fab. Suppl. entom. syst. p. 365 , n° 8. — *Cancer puber.* Linn. System. natur. edit. 12 , tom. I , p. 1046 , n° 40. — *Cancer velutinus.* Penn. Zool. brit. tab. 10 , fig. 8. — Herbst , Canc. tab. 7 ,

Cette espèce est connue sous le nom d'*étrille*, et sa chair est estimée. On la trouve dans l'Océan et dans la mer Méditerranée.

2. PORTUNE DÉPURATEUR ; *portunus depurator* (1).

On le pêche également dans les deux mers précédentes. Il est cependant , à ce que je

fig. 49. Cette figure qu'Herbst a copiée n'est pas trop bonne ; les caractères du front y sont outrés ; on remarque sur l'animal en cette partie un grand nombre de petites dentelures, dont les deux du milieu sont un peu plus grandes.

Olivier y rapporte le crabe ridé, *cancer corrugatus* de Pennant, Zool. brit. tab. 5, fig. 9, qu'Herbst a copié, tab. 7, fig. 50. Il a, en effet, beaucoup de rapport avec le crabe pubère ; mais, si son front est trilobé, c'est certainement une espèce distincte de celle-ci.

Il faut bien que Pennant ait observé quelques différences entre elles, ne fussent-elles que de peu d'importance. Voyez encore l'espèce suivante.

Bosc a représenté le *crabe pubère*, Hist. nat. des crust. tom. I, pl. v, fig. 2.

(1) Têt ayant cinq dents de chaque côté, et au front ; carpes épineux.

Testa lateribus frontequa quinque dentatis ; carpis bispinosis.

Portunus depurator. Fabr. Suppl. entom. system. pag. 365, n° 9. — *Cancer puber.* Lin. Syst. nat.

présume, rare sur nos côtes de l'Océan, n'en ayant jamais vu d'exposés aux marchés à Paris.

3. PORTUNE DE HOLSTEIN; *portunus holsatus* (1)

Il habite l'Océan, en tirant vers le nord; à ce qu'il paroît.

edit. 12, tom. I, pag. 1043, n° 25. — Seba, Mus. tom. III, tab. 18, fig. 9. — *Le crabe au pied large*. Rondelet, Hist. des poissons, liv. 18, p. 404.

La meilleure figure est celle de Seba; c'est celle qu'Herbst a, je crois, copiée, tab. 7, fig. 48. — Linnæus cite Plancus, tab. 3, fig. 7. Celui-ci croit cependant que son espèce n'est pas le cancre au pied large de Rondelet, ou le *dépurateur*. La figure de ses bras n'offre pas en effet les irrégularités qui se voient dans les bras de ce dernier; mais comme on peut douter de la rigueur de la figure de Plancus, qu'il ne décrit pas ce crustacé, qu'il dit que le peuple le nomme à Venise *macinette*; comme Scopoli qui a visité les bords de la mer Adriatique y a trouvé communément le crabe *dépurateur*, qu'il nous apprend qu'on l'y nomme aussi *masinetta*, on peut, avec quelque probabilité, rapporter le crabe de Plancus à cette espèce: je suspends néanmoins mon jugement. Herbst, après lui Bosc, ont fait une espèce du cancre au pied large de Rondelet; c'est je pense une erreur.

(1) Front et côtés du têt à cinq dents; carpes et mains sans épines.

** Espèces exotiques ou qui ne se trouvent pas sur les côtes d'Europe.

+ Côtés du têt ayant chacun cinq dents.

4. PORTUNE OISIF ; *portunus feriatus* (1).

Cette espèce se trouve dans la mer des Indes.

Testa antice lateribusque quinque dentatatis ; carpis manibusque inermibus.

Portunus holsatus. Fabr. Supplém. entom. syst. pag. 366, n° 12.

La description de Fabricius est incomplète, et ce n'est que par son silence que je présume qu'il n'a pas vu de pointes aux dernières articulations des bras ; car ce n'est que par des caractères négatifs qu'on peut bien distinguer cette espèce de la précédente.

(1) Têt lisse ; bras épineux ; mains ovées, anguleuses ; carpes unidentés.

Testa lævi, brachiis spinosis, manibus ovatis, angulatis, carpis unidentatis.

Portunus feriatus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 366 ; n° 10. — *Cancer feriatus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, pag. 1043, n° 25. — Rumph. Mus. tab. 6, fig. P, suivant Linnæus.

Cependant à en juger d'après la figure, les côtés du corselet ont chacun six dents, dont celle qui est près des yeux est échancrée. La phrase spécifique du portune porte-croix de Fabricius pourroit même

5. PORTUNE PORTE-LANCE; *portunus lancifer* (1).

Il se trouve dans la mer Pacifique.

6. PORTUNE OCELLÉ; *portunus ocellatus* (2).

Il se trouve dans la mer qui baigne la mer Septentrionale.

+ + Côtés du corselet ayant chacun six dents (le front en a ordinairement huit).

7. PORTUNE PORTE-CROIX; *portunus crucifer* (3).

Il se trouve dans l'Océan Indien.

s'y appliquer; mais la figure de Rumphius ne présente pas de croix sur le têt. Herbst a copié cette figure, tab. 7, fig. 52; il nomme cette espèce portune à six dents, *portunus sex dentatus*.

(1) Têt un peu tuberculé, avec une épine de chaque côté; front à quatre dents; pattes antérieures rayées.

Testa tuberculata, utrinque unispinosa; fronte quadridentata; pedibus anticis lineatis.

Portunus lancifer. Fab. Sup. ent. syst. p. 366, n° 11.

(2) Têt ponctué de roux; front tridenté.

Testa rufo punctata; fronte tridentata.

Cancer ocellatus. Herbst, Canc. pl. XLIX, fig. 4.

(3) Têt presque uni, roux, avec une croix au milieu, et des lignes pâles.

Testa sublaevi, rufa, cruce media lineisque lateralibus pallidis.

Portunus crucifer. Fab. Suppl. entom. syst. p. 564, n° 2. — Herbst, Canc. tab. 58, fig. 1, et tab. 8, fig. 55.

8. PORTUNE LUCIFER; *portunus lucifer* (1).
 9. PORTUNE ANNELÉ; *portunus annulatus* (2):
 10. PORTUNE BIGARRÉ; *portunus variegatus* (3).
 11. PORTUNE SOYEUX; *portunus holosericeus* (4).

Ces quatre espèces se trouvent dans l'océan Indien.

(1) Têt presque uni, roux, avec quatre grandes taches pâles.

Testa sublævi, rufa, maculis quatuor magnis pallidis.— *Portunus lucifer*. Fab. Sup. ent. syst. p. 364, n° 3.

(2) Têt presque uni; pattes avec des anneaux violets.

Testa sublævi; pedibus violaceo annulatis.

Portunus annulatus. Fabr. Supplem. entom. syst. pag. 364, n° 4. — Herbst, Canc. pl. XLIX, fig. 5.

(3) Têt pubescent, rugueux; une dent plus longue de chaque côté; doigts blancs.

Testa pubescente rugosa; dente utrinque longiori; digitis albis.

Portunus variegatus. Fabr. Supplem. entom. syst. pag. 364, n° 5.

(4) Têt pubescent; cuisses des pattes antérieures tridentées; doigts roux.

Testa pubescente; femoribus anticis tridentatis; digitis rufis.

Portunus holosericeus. Fab. Supplem. entom. syst. pag. 365, n° 6.

12. PORTUNE TRONQUÉ; *portunus truncatus* (1).

Même habitation.

+ + + Têt ayant de chaque côté neuf dents.

13. PORTUNE DE TRANQUEBAR; *portunus tranquebaricus* (2).

On le trouve dans les mers des grandes Indes. Il est bon à manger.

14. PORTUNE PÉLAGIQUE; *portunus pelagicus* (3).

Il se tient parmi les fucus de l'Océan.

Fabricius appelle *bras* les cuisses des pattes antérieures.

Cette espèce a des rapports avec le crabe nageur d'Herbst, pl. XL, fig. 1. *Thorace lævi, lateribus sex dentatis, rubro granulatis, fronte octo dentata, chelis aculeatis, rubro granulatis, pedibus rubro flavoque punctatis.*

(1) Têt pubescent; cuisses des pattes antérieures bidentées; doigts blancs.

Testa pubescente; femoribus anticis bidentatis; digitis albis. — *Portunus truncatus*. Fabr. Supplem. entom. syst. pag. 365, n° 7.

(2) Têt lisse; dents latérales de la même grandeur; front quadridenté.

Testa lævi; dentibus lateralibus æqualibus; fronte quadridentata.

Portunus tranquebaricus. Fabr. Suppl. entom. syst. pag. 366, n° 13.

(3) Têt lisse; dents postérieures latérales ou plus

PORTUNE

15. PORTUNE SANGUINOLENT; *portunus sanguinolentus* (1).

Il habite l'océan Indien.

16. PORTUNE DÉFENSEUR; *portunus defensor* (2).

Il se trouve dans la mer du Sud.

grandes; mains anguleuses et prismatiques; front à six dents.

Testa lævi; dentibus posticis lateralibus majoribus; manibus angulato-prismaticis; fronte quadridentata.

Portunus pelagicus. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 567, n° 14. — *Cancer pelagicus*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. 1, pag. 1042, n° 2. — Rumph. Mus. tab. 7, fig. R. — De Géer a mal rendu dans sa figure les pattes antérieures; les mains y paroissent unies. Herbst en donne la figure, pl. VII, fig. 55.

(1) Têt lisse, avec trois taches sanguines sur le dos; dents postérieures latérales, plus grandes.

Testa lævi; maculis tribus dorsalibus sanguineis; dentibus posticis lateralibusque majoribus.

Portunus sanguinolentus. Fabr. Supplem. entom. system. p. 367, n° 15. — Herbst, Canc. tab. 8, fig. 56 et 57.

(2) Têt lisse; front à quatre dents, dont les deux du milieu très-courtes; les deux postérieures des côtés du têt plus courtes.

Testa lævi; fronte dentibus quatuor, intermediis brevissimis; testæ posticis lateralibus brevioribus.

Portunus defensor. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 367, n° 16.

17. PORTUNE EN HACHE; *portunus hastatus* (1).

Il se trouve aux îles de l'Amérique.

18. PORTUNE ARMÉ; *portunus armiger* (1).

Il se trouve dans la mer du Sud.

(1) Têt ridé; dents postérieures latérales, plus grandes; front à quatre dents égales.

Testa rugosa, dentibus posticis lateralibus majoribus; fronte æqualiter quadridentata.

Portunus hastatus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 367, n° 17. — *Cancer hastatus.* Lin. Syst. nat. tom. I, p. 1046, n° 39.

L'espèce de Linnæus ayant été trouvée dans la mer Adriatique, et n'ayant pas été complètement décrite, il peut y avoir du doute sur l'identité du portune en hache de Fabricius et du crabe du même nom spécifique. Serait-ce le *cedo - nulli* d'Herbst, pl. xxxix? Il est verd, tacheté de jaunâtre; le front a quatre dents; les bras sont épineux.

(2) Têt presque lisse; dent postérieure de chaque côté plus grande; front à cinq lobes; bras dentés de part et d'autre.

Testa sublævi, dentibus posticis lateralibus majoribus; fronte quinque loba; brachiis utrinque spinosis.

Portunus armiger. Fabric. Supplem. entom. syst. p. 368, n° 18.

19. PORTUNE GLADIATEUR ; *portunus gladiator* (1).

Dans les mers de l'Asie.

20. PORTUNE HASTATOÏDE ; *portunus hastatoïdes* (2).

Il se trouve dans l'Océan indien.

21. PORTUNE TENAILLE ; *portunus forcaps* (3) :

Il se trouve dans l'Océan.

(1) Têt dentelé ; dents postérieures des côtés plus grandes ; mains tachetées de sang.

Testa tomentosa ; dentibus posticis lateralibus majoribus ; manibus sanguineo maculatis.

Portunus gladiator. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 568 , n° 19. Il a de l'affinité avec le crabe réticulé d'Herbst , pl. L.

(2) Têt duveté , inégal ; dents postérieures latérales plus grandes , avec une petite dent derrière chacune d'elles.

Testa tomentosa ; dentibus posticis lateralibus majoribus poneque utrinque dente minuto.

Portunus hastatoïdes. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 568 , n° 20. — Ses mains sont blanches et sans taches.

(3) Têt lisse ; dents postérieures latérales plus grandes ; doigts très-longs , filiformes.

22. PORTUNE PONTIQUE; *portunus ponticus* (1).

Il se trouve dans l'océan Indien.

Testa lævi; dentibus posticis lateralibus majoribus; digitis longissimis filiformibus.

Portunus forceps. Fabric. Supplem. entom. syst. p. 368, n° 21.

(1) Têt ridé; dents postérieures latérales plus grandes; mains filiformes; doigts courts.

Testa rugosa; dentibus posticis lateralibus majoribus: manibus filiformibus; digitis brevibus.

Portunus ponticus. Fabric. Supplem. entom. syst. p. 568, n° 22.

Rem. Le crustacé, figuré par Pison sous le nom de *ciri*, pag. 76, est un portune qui semble être voisin du portune sanguinolent ou du pélagique.

SIXIÈME GENRE

MATUTE, *matuta*. (Pl. XLIV.)

IL paroît bien difficile de trouver quelques rapports, même éloignés, des crustacés de ce genre avec l'aurore (1); le nom de *matute* est cependant celui que l'on donnoit soit à l'étoile du matin, soit à ces premiers rayons de lumière qui chassent la nuit et annoncent l'arrivée de l'astre du jour, soit encore à la déesse qui préside à l'aurore elle-même; les personnes qui veulent trouver dans les dénominations un sens qui nous rappelle quelque propriété des objets auxquels elles ont été affectées auront beau jeu de critiquer ici Fabricius; mais comme nous pensons avec lui que l'on peut employer des noms anciens abandonnés, nous serons pour les

(1) Un de mes amis, Savigni, qui enrichira bientôt la Zoologie des belles découvertes qu'il a faites en Egypte, en Syrie, sur les bords de la mer Rouge, me disoit à ce sujet que la couleur rouge des crabes cuits pouvoit avoir donné lieu à cette application du mot *matute* ou *aurore*.

matutes; nous ne sommes que fâchés de voir que l'entomologiste de Kiell ne s'est pas réservé un nom qui excite dans notre ame des idées agréables, pour un genre d'insectes élégant par ses formes et par ses couleurs; falloit-il qu'un crustacé obscur fût appelé *aurore* ?

Par la manière dont Fabricius décrit les caractères de ce genre, l'on est porté à croire qu'il n'a vu aux matutes que deux antennes, celles du milieu qui sont cachées dans une fossette. Les latérales sont en effet très-petites, et on ne les découvre que par un examen très-attentif.

Il y a une fort grande ressemblance entre les portunes et les matutes. La seule différence importante consiste en ce que ceux-là n'ont que les pattes de la dernière paire en nageoire, et que ceux-ci les ont toutes figurées ainsi, à l'exception des antérieures.

De Gêr a décrit le premier l'espèce qui a servi de type au genre; il l'appelle *crabe à pattes plattes*. Le contour de son têt est presque circulaire, avec les côtés antérieurs finement dentelés, et ayant de chaque côté, au point où se terminent les dentelures, une longue épine droite et horisontale. Les antennes sont à peine visibles; les yeux

sont placés dans des cavités qui se trouvent au bord antérieur du têt.

Les palpes extérieurs ne sont pas tout à fait semblables à ceux des portunes; le second article de leur tige interne va en pointe et n'est pas arrondi comme celui de ces derniers.

Les pattes antérieures ou bras sont à articles angulaires, relevés en dessus et aplatis en dessous; leurs serres sont ovales, courtes, grosses, avec les doigts courts.

Les quatre autres paires sont terminées par un article très-mince, plat, en forme de petite feuille; celui des pattes des seconde, troisième et quatrième paires est pointu au bout, avec une arête longitudinale au milieu; mais l'article de l'extrémité des dernières pattes est circulaire ou arrondi dans son contour; la lame des pattes des troisième et quatrième paires est plus petite et proportionnellement plus étroite que la lame terminale des autres.

L'individu observé par De Gêér étoit une femelle. Sa queue est triangulaire, mais arrondie et un peu découpée sur ses bords; ses œufs sont extrêmement petits, ronds, très-nombreux, attachés par des filets presque invisibles à cause de leur finesse, d'un blanc

sale et formant une masse considérable qui s'étend sur une partie du thorax.

Il est à présumer que les matutes nagent mieux que les portunes. Ils appartiennent aux pays chauds des deux continens. Ce genre est peu nombreux.

1. MATUTE VAINQUEUR ; *matuta victor* (1) :

Il se trouve sur les côtes du Malabar , et même en Amérique suivant quelques auteurs.

2. MATUTE PLANIPÈDE ; *matuta planipes* (2) :

Il se trouve dans l'océan Indien.

(1) Têt ponctué par-tout.

Testa undique punctata.

Matuta victor. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 369, n° 1. — Rumph. Mus. tab. 7, fig. S. — Seba le dit agréablement mélangé de rouge , de jaune et de blanc, tom. III, tab. 20, fig. 10 et 11. — Herbst, tab. 6, fig. 44, et tab. 48, fig. 6. Il l'appelle *cancer lunaris*. — De Géer, Ins. Mém. tom. VII, p. 427, pl. xxvi, fig. 4 et 5.

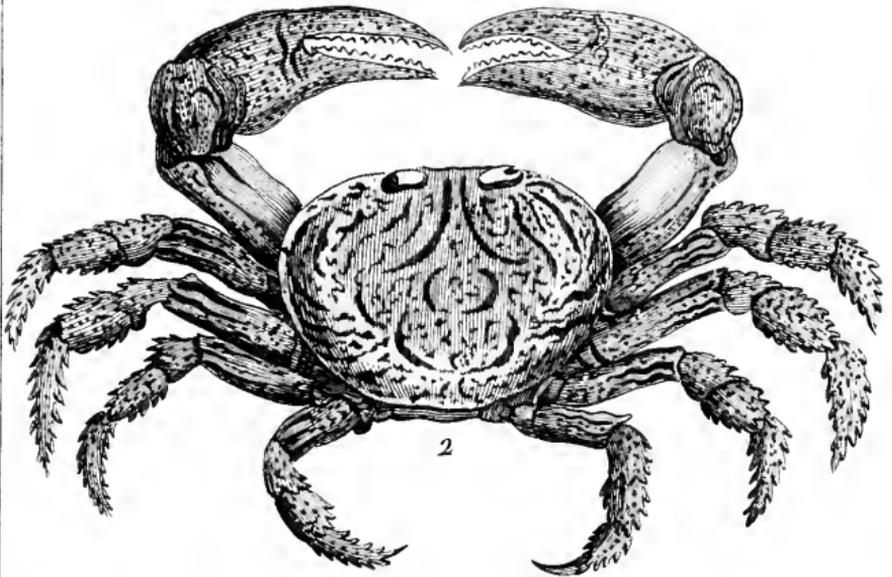
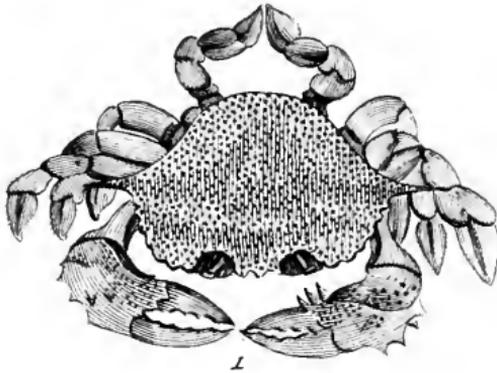
(2) Têt strié postérieurement.

Testa postice striata.

Matuta planipes. Fabric. Suppl. entom. syst. p. 369, n° 2.

Remarq. Bosc a fait une espèce , sous le nom d'*ap-pendiculée* , du matute d'Herbst, pl. XLVIII, fig. 6.



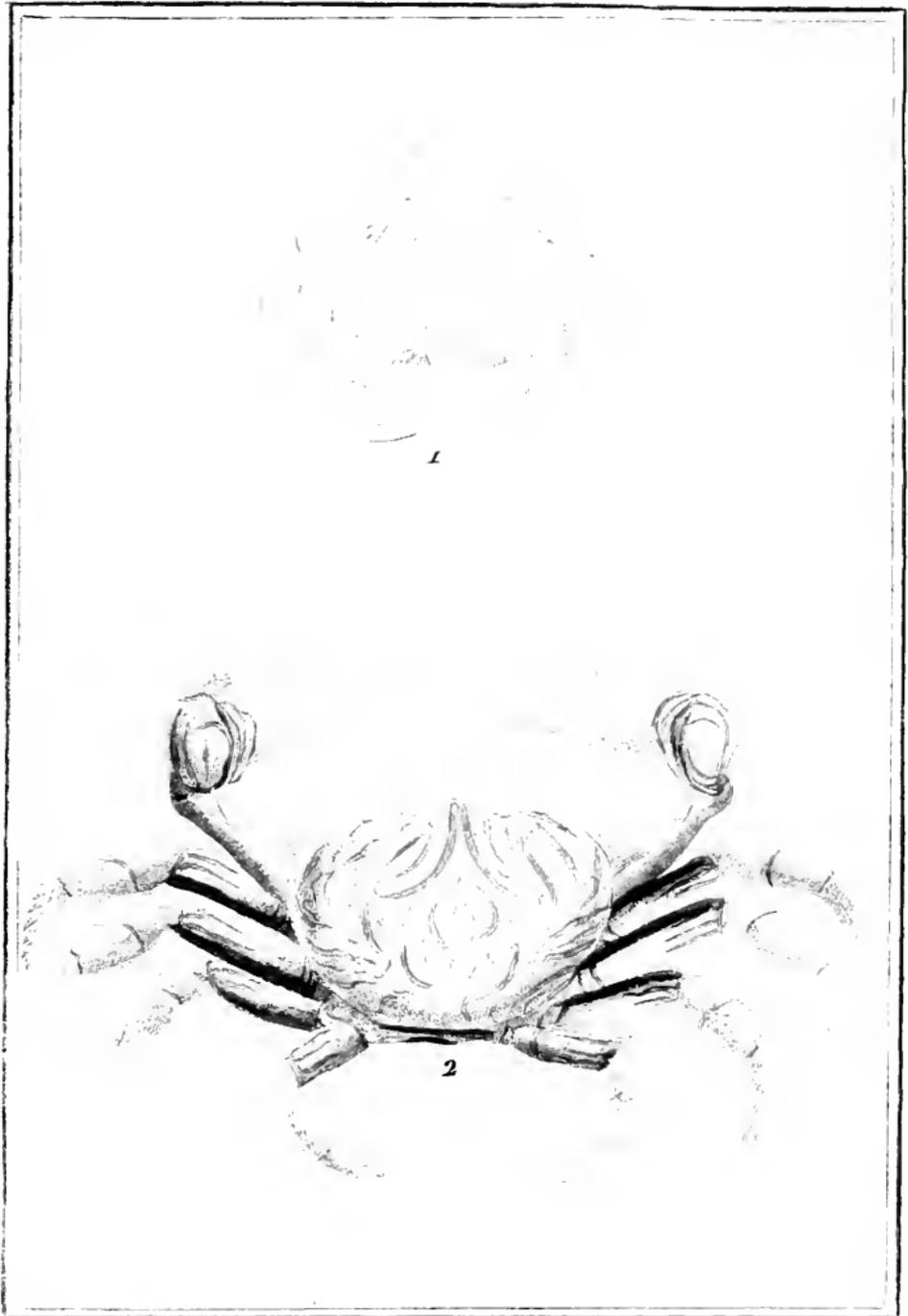


De Sève del.

J. B. Racle sc.

1. MATUTE VAINQUEUR.

2. OCYPODE RURICOLE.



De Jerné del.

J. B. Ravine sc.

1. MYIUL VAINQUEUR.

2. OCYPODE RUBICOLE.

B. VIGILANS; *vigiles*.

Le têt des malacostracés de cette division est d'une figure plus ou moins carrée; dans les uns l'extrémité postérieure est un peu plus étroite, les angles antérieurs sont arrondis : c'est alors une sorte de figure en cœur; dans d'autres, tous les angles sont mousses ou arrondis, et le têt paroît presque orbiculaire; mais la plupart ont cette enveloppe carrée ou rhomboïdale.

Les organes de la vue diffèrent de ceux des cancerides précédens, ou par leur insertion, ou par la longueur de leur pédoncule. Sont-ils d'une grandeur ordinaire, vous les voyez insérés près des angles antérieurs du têt; sont-ils insérés près du milieu du front, leur pédoncule, dans cette circonstance, est fort alongé, et l'œil véritablement correspond toujours aux angles antérieurs du têt. Le pédoncule fait quelquefois une saillie par de là l'œil, comme dans l'ocypode cératophtalme.

Il résulte que ces animaux ont une plus

Ne pouvant en juger d'après de seules figures, je diffère de prononcer, et je réunis provisoirement le matute appendiculé au matute vainqueur.

grande facilité que les autres à découvrir les objets. Ils en ont en effet besoin, car ils vivent pour la plupart sur le rivage de la mer, et souvent même à une grande distance d'elle; voyageurs par leur nature, et sur terre, ils ne pourroient échapper aux dangers qui les menacent, si la Nature, en leur donnant une organisation plus parfaite du côté de la vue, n'avoit aidé leur prévoyance. Tel a été le motif qui m'a déterminé à nommer ces animaux les *vigilans*.

On trouve ici quelques variétés dans les mœurs : les ocy-podes, les grapses vivent plus habituellement hors de l'eau ; les crustacés des autres genres se tiennent dans les eaux de la mer, ou même dans les rivières ; les podophthalmes ont leurs pattes postérieures en nageoire, et doivent comme les portunes nager avec facilité ; les porcellanes, les pinnothères sur-tout sont composés d'animaux fort petits ; ils se garantissent en se tenant parmi les plantes marines, ou en se renfermant dans des coquilles bivalves.

Les anciens ont connu ces derniers et les appeloient du même nom *pinnothère*.

S E P T I È M E G E N R E.

OCYPODE; *ocypoda*.

(Pl. XLIV, XLV et XLVI.)

LE nom d'ocypode, qui vient de deux mots grecs, dont le sens est *pieds célères*, répond presque à celui que ces mêmes grecs avoient donné à ces animaux. Il les appelloient *hippoe*, ou *cavaliers*, crabes coureurs. Ils courent réellement si vîte, qu'un homme bon marcheur a de la peine à les atteindre.

Le genre des ocypodes est peu distingué de celui des crabes, si on se borne à prendre les caractères des instrumens de la manducation. Aussi Fabricius a-t-il mis dans le second de ces genres plusieurs crustacés qui appartiennent au premier, comme quelques-uns de sa seconde division, et tous ceux de la troisième.

Il est bien facile de distinguer les ocypodes des crabes, à leur forme plutôt carrée qu'en segment de cercle; à la longueur du pédoncule de leurs yeux, ces deux organes occupant ensemble la majeure partie de la longueur du bord antérieur du têt; et en troisième lieu à l'inflexion du milieu de ce

bord ou le front, qui n'est pas droit, de même que dans les crabes, mais qui se rabat presque carrément.

Je remarque dans les ocypodes deux ports un peu différens; les uns ont le têt bombé, arrondi ou même renflé aux angles antérieurs; sa figure a des rapports avec celle d'un cœur; les yeux n'atteignent pas tout à fait les extrémités latérales du devant du têt; dans les autres le corps est plat ou peu bombé, presque carré ou rhomboïdal; il diminue un peu et insensiblement de largeur vers la queue; les yeux répondent aux angles du bord antérieur du têt. C'est d'après ces considérations que nous partagerons les ocypodes en deux.

L'inflexion du front ne permet pas souvent de découvrir les antennes intermédiaires, qui sont essentiellement de la même conformation que celles des crabes; les latérales sont insérées sous la base du pédoncule des yeux, et fort petites.

Les pattes sont semblables, pour le nombre et la forme de leurs parties, à celles des crabes; les premières où les bras offrent souvent une énorme différence dans la grandeur de leurs mains; une de ces pinces, soit la droite, soit la gauche, car cela varie

dans la même espèce, est quelquefois plus longue que le corps, et terminée par des serres très-grandes.

Les pattes de la seconde paire sont un peu plus longues que celles des troisième et quatrième paires, qui sont presque égales; les dernières sont les plus petites et placées un peu au dessus de celles qui les précèdent. L'extrémité postérieure du corps est proportionnellement plus épaisse que dans les crabes; la queue, pour s'appliquer sur le thorax, fait un angle plus ouvert que celle de ces crabes, d'où il résulte que les pattes, l'animal étant mis à plat, sont successivement couchées les unes sur les autres, à l'exception des dernières qui se rapprochent davantage du dos. Les tarsees sont comprimés, aigus, et leur extrémité me semble, à en juger d'après les exemplaires que j'ai sous les yeux, moins dure et moins en crochet.

Bosc, qui a observé des ocypodes en Caroline, rapporte que ces crustacés se voient en quantité immense, sur le bord de la mer ou des rivières dans lesquelles la marée remonte. « Dès qu'un homme, dit-il, ou un animal paroît au milieu d'eux,

ils redressent leur grosse pince, la présentent en avant, semblant le défier au combat, et se sauvant en courant de côté, mais en conservant toujours la même position. Leurs trous sont si nombreux dans certains endroits, qu'ils se touchent. Ils sont cylindriques, ordinairement obliques et très-profonds. Rarement plusieurs individus entrent dans le même, excepté quand ils sentent le danger trop pressant. Ils ont un grand nombre d'ennemis parmi les loutres, les ours, les oiseaux, les tortues, les alligators, etc.; mais leur multiplication est si considérable, que la dévastation que ces animaux font parmi eux n'est pas sensible. Ils ne craignent point l'eau qui les couvre quelquefois; mais ils ne cherchent pas à y entrer, et jamais ils n'y restent long-tems, de leur gré, si ce n'est peut-être pour faire leurs petits. « Bosc a vu les femelles garnies d'ocufs dès le mois de mars, mais il n'a jamais trouvé de petits du premier âge. Il faut qu'ils restent dans l'eau ou dans la mer pendant l'année de leur naissance. Les mâles se distinguent des femelles, parce qu'ils sont plus petits, plus colorés, et que leur queue est triangulaire. Il n'est pas vrai, comme le

dit Gronovius , que la grosse patte à gauche dénote le mâle ; Bosc s'est assuré qu'elle varioit de position dans les deux sexes.

Ces crustacés sont carnassiers. Le même naturaliste a vu des ocypodes appelans se porter en foule sur des charognes , les couvrir, et en disputer les lambeaux aux vautours. Il est difficile de concevoir comment ils peuvent trouver une nourriture suffisante , étant en aussi grand nombre. La marée montante , comme le conjecture Bosc , peut leur apporter des déjections de la mer , et qui sont mangées trop rapidement pour pouvoir être aperçues de l'observateur.

Les ocypodes passent l'hiver au fond de leurs trous , qui se bouchent presque toujours , de manière qu'ils sont obligés de les rouvrir au printemps , lorsqu'ils sont sollicités à revenir jouir de la lumière par la chaleur de l'astre du jour. Il est difficile de les surprendre à l'instant où ils se creusent leurs terriers , et Bosc n'est jamais parvenu à les voir dans ce travail.

L'espèce désignée sous le nom d'appelante , *vocans* , a besoin d'être épurée , des auteurs y ayant rapporté plusieurs ocypodes qui ne se ressembloient spécifiquement que par la grandeur d'une de leurs pinces.

Bosc a également étudié les mœurs des ocy-podes dont les pinces ne diffèrent pas entre elles. Ils vivent de même, presque toujours, hors de l'eau, sur les bords de la mer ou des rivières où remonte la marée; ils se creusent dans le sable des trous presque semblables à ceux des précédens. Ce naturaliste rapporte qu'une espèce de ces ocy-podes va à l'eau tous les jours, mais qu'elle n'y reste pas long-tems; elle se nourrit principalement des corps marins rejetés par les flots sur la plage. Si elle craint quelque danger, elle se sauve, en marchant de côté, dans son trou avec tant de rapidité qu'il a été long-tems à l'apercevoir, sans pouvoir se faire une idée de l'objet qui fuyoit devant lui, et qu'enfin il a fallu toute la vitesse de son cheval pour s'en procurer quelques exemplaires, encore après plusieurs courses inutiles. Pline dit aussi que l'on trouve sur les côtes de la Syrie des crabes qui courent avec une telle vitesse que les hommes ne peuvent les devancer. Olivier a rapporté de ce pays une espèce d'ocy-pode qui pourroit bien être celui de Pline; elle est remarquable par un faisceau de poils qui termine le pédicule de ses yeux.

Les habitans des Antilles appellent les
ocy-podes.

ocypodes *crabes de terre*, *crabes blanches* ; et, à ce que je crois, *tourlourous*. C'est aux ocypodes à têt bombé qu'il faut spécialement rapporter les crustacés connus sous ces deux dernières dénominations.

« Les crabes blanches (Hist. nat. des Antilles) sont toutes blanches, et se tiennent aux pieds des arbres, au bord de la mer, dans des trous qu'elles se creusent et où elles se retirent comme des lapins. Ces espèces sont les plus grosses de toutes celles qui sont connues ; il y en a dont les mains sont aussi grosses qu'un œuf, et dont la chair est aussi délicate que celle des écrevisses de rivière. Ces crustacés se montrent rarement le jour ; mais ils sortent en bandes, pendant la nuit, de leurs retraites, pour aller manger sous les arbres, et c'est aussi alors qu'on va les prendre à la lanterne ou au flambeau. Ils se plaisent davantage dans les endroits marécageux près des bords de la mer, sous les palétuviers ou sous d'autres arbres. Quand on fouille dans la terre ou dans le sable pour les surprendre, on les trouve toujours ayant la moitié du corps dans l'eau ».

On distingue trois sortes de tourlourous, qui diffèrent en grosseur et en couleur. Les plus petites sont celles auxquelles on donne

plus particulièrement ce nom. Leur têt est rouge, marqué d'une tache noire; leur chair est d'un goût assez agréable; mais, comme le corps en renferme peu, qu'il y a beaucoup à éplucher, que l'on croit que ces animaux provoquent la dissenterie, on ne les recherche que par nécessité.

Bosc dit que, parmi les crustacés fossiles de la France, on rencontre très-fréquemment l'ocypode craniolaire; c'est, je présume, une faute typographique, car il n'y a pas d'ocypode qui porte ce nom spécifique; il a voulu parler d'une leucosie; et effectivement l'on trouve, à l'article *leucosia craniolaris*, dans Fabricius, *Suppl. entomol.* pag. 550 : *habitat ad littora malabarica ubi et frequens petrificatus invenitur.*

Les crabes peints, dont les mœurs sont si curieuses, sont des grapses.

E S P E C E S.

* Têt bombé, en cœur; extrémités des yeux n'atteignant pas ses angles antérieurs.

(Toutes les espèces de cette division sont exotiques).

Les espèces qui forment cette division

s'éloignent un peu de celles de la seconde ; non seulement par la forme du corps et leurs yeux proportionnellement plus courts, mais encore par leur manière de vivre. Il paroît qu'elles habitent presque toujours l'intérieur des terres, à une certaine distance de la mer, où elles ne se rendent que comme les grapses, à la ponte des œufs. On m'a assuré qu'elles se plaisoient sur-tout dans les cimetières, et qu'elles s'y creusoient des terriers profonds. Le choix de ces localités nous indique suffisamment la nature carnassière de leurs habitudes. Ces animaux ne sortent que vers le soir pour aller butiner ; leurs excursions se font en troupes ; ils marchent très-vîte, souvent de côté, et élevant en l'air leur bras le plus long. Les européens et les naturels du pays vont à leur poursuite, leur chair étant assez bonne.

1. OCYPODE RURICOLE ; *ocypode ruricola* (1) :

On le trouve en Amérique, entre les deux tropiques et dans leur voisinage, sui-

(1) Têt régulièrement bombé, sans rebords ; impressions dorsales courtes, confuses ; carpes et mains peu muriqués ; tarses à arêtes épineuses.

Testa sensim elevata, inmarginata ; lineis dorsa-

vant les auteurs. Peut-être n'habite-t-il que les lieux voisins de la ligne.

2. OCYPODE TOURLOUROU; *ocypode tourlourou* (1).

Il se trouve à Saint-Domingue.

libus impressis, brevibus, confusis; manibus carpisque parum muricatis; tarsis angulato-spinosis.

Cancer ruricola. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1040, n° 11. — Fabr. Suppl. entom. syst. p. 359, n° 91. — *Guanhumi*. Pis. Bras. p. 77. — Herbst, Canc. pl. 1v, fig. 57, var.

Cette espèce est grande; son têt a trois pouces et au delà de longueur; elle est ordinairement d'un jaune très-pâle, presque blanchâtre, quelquefois lavé de rougeâtre; les bras n'ont que peu d'élévations en forme de dents; dans les individus que j'ai vus, le droit étoit le plus grand; le carpe est lisse, avec une petite dent interne; les doigts de la main droite ont intérieurement une dent plus forte; le dessous du corps offre des poils noirs; les cuisses sont unidentées en dessus; les pattes sont moins velues que dans l'ocypode en cœur. La figure de De Géer, citée par Fabricius, est celle d'un grapse.

La seule figure de Seba, qui convienne à cette espèce, est celle du n° 5, pl. xx, tom. III. — Le n° 4 appartient à l'ocypode en cœur.

(1) Têt régulièrement bombé, sans rebords, avec une ligne imprimée et longitudinale au milieu du

3. OCYPODE EN CŒUR, *ocypode cordata* (1).

Il se trouve à Cayenne, à Surinam.

front, et deux autres latérales, dorsales et réunies au bout; mains presque unies; tarse à crêtes épineuses.

Testa sensim elevata, immarginata, linea longitudinali frontis in medio impressa, aliisque duabus lateralibus dorsalibus apice connexis; manibus sublævibus; tarsis angulato-spinosis.

Herbst, Canc. tab. 49, fig. 1; et tab. 20, fig. 116.

Le têt de cette espèce n'a guère que dix-huit lignes de longueur; il est jaunâtre, lavé de rougeâtre en dessus, ainsi que sur les pattes, et plus aplati que celui du précédent. Le sillon qui se voit au milieu du devant du têt distingue assez cet ocypode. Le bras droit est un peu plus grand que l'autre: ils sont l'un et l'autre, à partir de la seconde articulation, assez lisses; les carpes ont trois ou quatre petites dents au côté interne. Les doigts sont coniques, dentelés inégalement. Les pattes sont peu velues.

Le têt est quelquefois en entier d'un rouge foncé. (Herbst, Canc. tab. 3, fig. 36.)

(1) Têt fortement bombé sur les côtés, avec un petit rebord et deux lignes longitudinales imprimées, longues, réunies au milieu; bras muriqués; pattes hispides; un des pouces ayant une dent plus forte.

Testa lateribus valde elevata, submarginata, lineis duabus longitudinalibus, impressis, elongatis, medio connexis; brachiis muricatis; pedibus hispidis; pollice uno dente validiori armato.

Cancer cordatus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I,

4. OCYPODE FOUISSEUR; *ocypode fossor* (1).

Il se trouve à Cayenne.

p. 1059, n° 4. — *Ejusdem*, *uca*, pag. 1041, n° 13.
— Seba, tom. III, pl. xx, fig. 5. — Herbst, Canc.
tab. 6, fig. 38. — *Uca una* 1. Pis. Bras. p. 76.

Le dos est marqué de deux lignes imprimées, qui s'étendent jusqu'au bord postérieur, et qui sont réunies au milieu par une autre ligne imprimée, ce qui forme la lettre H. Les bras, dont le gauche est plus grand, ont inférieurement deux rangs de fortes pointes; les pattes sont fort velues, avec les tarse à plusieurs arêtes, mais sans dentelures. Le corps est d'un quart plus petit que l'ocypode ruricole, d'un jaune blanchâtre, lavé de rouge. La poitrine est lisse.

(1) Têt fortement bombé sur les côtés, sans rebords, avec deux lignes longitudinales, imprimées, longues, réunies vers leur milieu; bras muriqués; pattes hispides; doigts également dentés.

Testa lateribus valde elevata, submarginata, lineis duabus longitudinalibus impressis, elongatis, medio connexis; brachiis muricatis; pedibus hispidis; digitis æqualiter dentatis.

Cette espèce est un peu plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup: elle est d'un jaune blanchâtre, un peu verdâtre, avec les pattes lavées de rouge. Les bras sont presque égaux; les mains sont dentelées à la tranche supérieure, avec deux arêtes de grains ou de petits tubercules bien formés sous le doigt inférieur; l'un des doigts, dans l'espèce précédente, n'en a pas; la poitrine est granuleuse.

* * Têt. plat, peu bombé, ordinairement rhomboïdal; extrémité des yeux atteignant ses angles antérieurs.

Européennes.

5. OCYPODE FLUVIATILE; *ocypode fluviatilis*.

La partie des crustacés a été si fort négligée que cette espèce, quoique très-commune en Italie et dans l'Europe méridionale, quoique intéressante pour nous, puisque c'est la seule qui vive dans l'eau douce, n'est pas encore bien connue des naturalistes modernes; tout ce qu'on en a dit est tiré de Belon et de Rondelet.

Bosc, dans son Histoire des crustacés; tom. I, pag. 177, a fait de cet animal un crabe. J'ai cru que sa forme et ses mœurs indiquoient plutôt un ocypode. Les figures qu'en ont données Rondelet et Belon ne sont pas assez semblables pour qu'il n'y ait pas encore des doutes à ce sujet. Celle du premier offre en avant du corps deux parties distinctes, alongées et assez grosses, qui ne peuvent être que les yeux avec leur long pédoncule. Dans la figure de Belon, le contour du corps est plus arrondi; les yeux ne sont pas détachés de même, quoique

représentés d'ailleurs avec une longueur qui n'est généralement propre qu'aux ocy-podes. Le crustacé de ce naturaliste tient un peu, par le dessin, des grapses.

Olivier, qui a apporté ce crustacé de la Grèce, nous en donnera avant peu une description, qui ne laissera plus d'incertitudes. Je me bornerai, en attendant, à rapporter ici ce qu'a dit Rondelet du cancre de rivière. (Trad. franç.)

« On trouve beaucoup moins aux rivières de poissons couverts de crouste ou coque dure qu'en la mer. Nous dirons premièrement du cancre lequel on ne trouve point ne en France, ne en Alemaigne; parquoi non sans grand'erreur aucuns au lieu de ces cancrs, ce sont des escrevices, aux remèdes auxquels les anciens ont tant loué les cancrs de rivière. On en trouve souvent en Grèce, en Candie, en Italie, en Sicile. On en trouve aussi au Nil, selon Ælian. Je l'ai fait diligemment retirer au vrai, é au naturel, en Italie, comme le voiés ici, parce que j'avois veu autrefois son pourtrait seulement bien éloigné de la vérité. Il s'appelle en grec *carcinus pozamios*; en latin, *cancer fluviatilis*. Il est de façon de corps semblable au cancre marin, mais il ha la

coque plus tendre et plus légère , le corps moins rond , les premiers bras fourchus , plus gros et plus longs pour la grandeur du corps , ainsi les autres quatre pieds de chaque costé. On connoît le masle des femelles par la queue serrée contre le corps. Car les femelles l'ont plus large en forme d'escusson pour mieux couvrir les œufs. Les masles l'ont plus étroite. Ilz ont la chair douce. Avec le temps ilz se dépouillent de leurs coques , lors ilz sont plus mols , é fort desirés à Rome pour les tables des papes é cardinaux. Aucuns les font mourir dans le lait , pour les rendre plus doux Ilz se cachent dans la bourbe , pour ce ceux qui les peschent font une fosse à l'entour pour les avoir. Ilz les vendent attachés à une chorde loin l'un de l'autre , car quand ilz se touchent , ilz se rongent les pieds les uns aux autres. Ce que j'ai expérimenté. Les cancre nourrissent assés et humectent le corps. Pour ce Avicenne les louë fort aux fièvres hétiques cuites avec eau d'orge. Dioscoride , Nicandre , Pline en ont écrit plusieurs choses. Aussi Galien qui dit que les cendres de ce cancre dessèchent , é par la propriété de toute leur substance aident soit à ceux qui sont blessés d'un clien

enragé, ou toutes seules, ou avec une partie d'encens, cinq de gentiane, dix de ces cancre. Ou bien faut user de ces cendres comme les préparoit Aeschrion, homme fort expérimenté, qui faisoit brusler les cancre vifs dans un plat d'érain, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendres.» (Hist. des poissons de rivière, p. 155.)

Belon nous donne quelques autres particularités de plus. Il nous dit qu'on le mange à Rome les jours d'abstinence, et qu'on les y vend aux gens riches un *baioco*; qu'ils s'éloignent à une assez grande distance de l'eau, et qu'ils peuvent vivre hors de cet élément une semaine et quelquefois un mois. Les romains les appellent, ainsi que les cancre marins, *grancio* et *granzo*, l'espèce marine à laquelle Belon compare le cancre fluviatile est le crabe *ménade*. Il est de la même grandeur; son têt est plus rond, plus épais et plus dur; sa chair est plus délicate. Le front est plus arrondi que celui du crabe *ménade*, et sans dentelures. Son têt est moins uni, et ses pattes sont plus courtes, mais plus épineuses. Sa couleur est d'un roux noirâtre.

On les mange en tout tems, mais ils sont bien meilleurs en été après leur mue. Leur chair est plus abondante dans la pleine lune;

elle se réduit presque à rien lorsqu'elle est près de sa conjonction avec le soleil.

A l'occasion des cancre fluviatiles du Nil, il rapporte, d'après Elien, que ces animaux, prévoyant, avec les tortues, les crocodiles, etc., le débordement de ce fleuve, gagnent, environ un mois auparavant, les lieux élevés du voisinage. Dioscoride dit que le castor se nourrit de cancre, de cette espèce probablement.

On trouve dans Gesner un article très-long sur le cancre fluvatile. Les arabes le nomment, suivant Avicenne, *sarthan* ou *sarathan*. Forskoel décrit un ocypode sous le même nom, et qui est aussi celui que lui donnent à Suez les arabes. Il est possible que cette espèce soit celle de Rondelet; mais je ne puis l'assurer, d'autant plus que le mot de *sarathan* peut être générique ou appliqué par les arabes à plusieurs crabes; de même que nous avons vu, d'après Belon, que les italiens confondent sous une seule dénomination le crabe ménade et le cancre fluvatile. Dans la figure de ce dernier crustacé, donnée par le même naturaliste, ainsi que dans celle de Gesner, le têt a sur les côtés antérieurs des dents sensibles; dans celle de Rondelet on ne voit

que des aspérités , et en effet , Forskoel dit ; en parlant du cancer *sarathan* : *thorax subquadratus , punctis convexis plenus , pollicaris , margine supra acutus , et carina laterali , pone oblique descendente.*

S'il y avoit eu des dents, cet auteur en auroit probablement fait mention.

La figure 61 , planche x d'Herbst, n'est qu'une copie.

6. OCYPODE LONGIMANE; *ocypode longimana* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée.

7. OCYPODE ANGULEUX; *ocypode angulata* (2).

Il se trouve sur les côtes d'Angleterre ; près de Weymouth.

(1) Têt lisse , entier ; les angles postérieurs prolongés en pointe ; les bras très-longs.

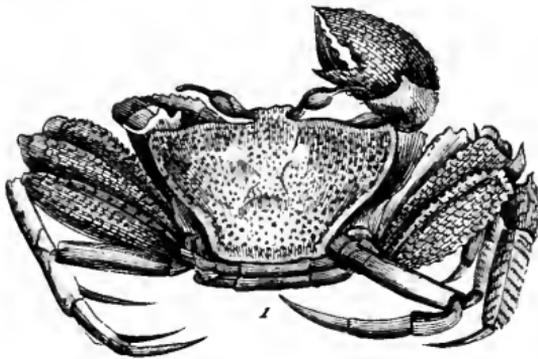
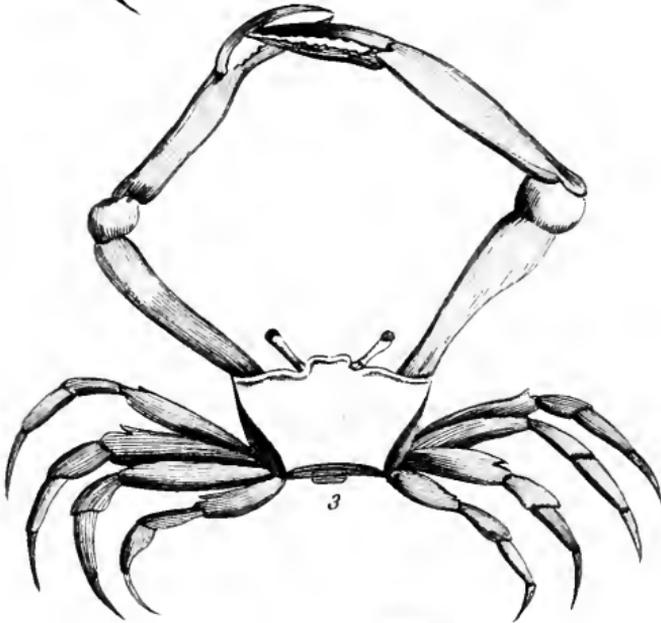
Testa lævi , integra , angulis anticis spinosis ; pedibus anticis longissimis.

Cancer rhomboides. Lin. Syst. nat. edit. 12 , tom. I , p. 1042 , n° 17. — Fab. Suppl. entom. syst. pag. 341 , n° 28. Herbst , Canc. tab. 1 , fig. 12.

(2) Têt lisse ; angles antérieurs bidentés ; bras très-longs.

Testa lævi , ad angulos anticis utrinque bidentata ; pedibus anticis longissimis.

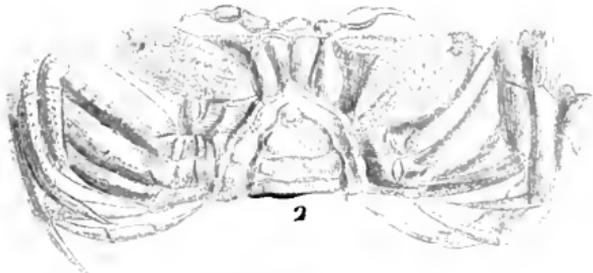
Cancer angulatus. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 341 , n° 25. — Herbst , Canc. tab. 1 , fig. 13.



De Seve del.

J. B. Racine sc.

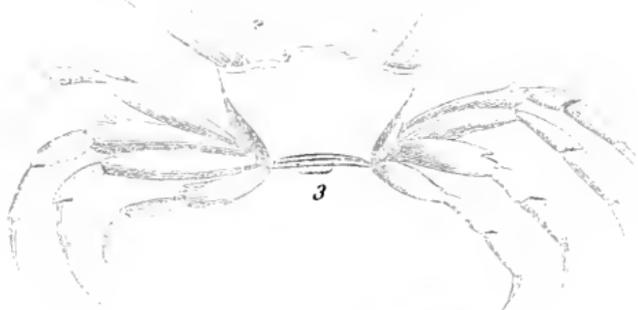
1. OCYPODE CERATOPHTHALME vu en dessous.
2. le même vu en dessous.
3. OCYPODE LONGIMANE.



2



3



1

De Sève del.

Ch. Lacme sc.

- 1 OCYPODE CERATOPHTHALME vu en dessous
- 2 le même vu en dessus
- 3 OCYPODE LONGIMANE

Exotiques.

8. OCYPODE APPELANT ; *ocypode vocans*. (1)

Il se trouve aux Indes.

(1) Têt entier, ayant plusieurs impressions dorsales ; l'un des bras très-grand ; mains unies.

Testa integra, lineis impressis dorsalibus ; brachio altero maximo ; manibus lævibus.

Cancer vocans. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, pag. 1041, n^o 14. — Fab. Sup. ent. syst. p. 540, n^o 24.

Il y a certainement ici de la confusion dans la synonymie. J'y vois d'abord deux espèces très-distinctes réunies par Fabricius en une seule, et même une troisième d'après laquelle Linnæus a fait sa description. La première est le *maracoani* de Marcgrave, de Pison ; la seconde est le crabe *appelant*, figuré par De Gêér, pl. xxvi, fig. 12. Dans la première espèce, les mains du bras le plus grand sont certainement très-tuberculées ; Linnæus dit cependant qu'elle est unie, *lævis*. Dans la seconde le têt est lisse et sans fortes impressions, ce qui ne convient pas au crabe *appelant* de Linnæus ; à moins donc que ce naturaliste n'ait pas été assez exact dans la description de cette espèce, je n'y trouve ni les caractères du *maracoani* de Marcgrave, ni ceux du crabe *appelant* de De Gêér. Peut-être est-il tombé sur une variété du premier ; car d'ailleurs plusieurs des synonymes qu'il cite s'y rapportent très-bien ; c'est pour cela que je me suis déterminé à faire du crabe *vocans* de Linnæus une espèce distincte de ces deux-là ; la phrase a été

9. OCYPODE MARACOANI ; *ocypode maracoani* (1).

Il se trouve dans le continent de l'Amérique méridionale.

J'en possède un individu , apporté de Cayenne par Leblond , qui a rendu des services importans à l'histoire naturelle.

composée d'après la description qu'il en donne. (*Ann. acad. tom. VI, p. 414.*)

(1) Têt entier , avec plusieurs impressions dorsales ; l'un des bras très-grands ; sa troisième articulation dentée ; doigts très-comprimés , l'inférieur graveleux à sa base.

Testa integra , lineis dorsalibus impressis ; brachio altero maximo ; articulo tertio dentaio ; digitis valde compressis ; inferno basi granulato.

Ocypode noir , *ocypode heterochelos*. Bosc , *Hist. des crust. tom. I, p. 197.* — Seba , *Mus. tom. III, tab. 18, n° 8.* — Pison , *Bras. p. 77.*

Le corps de l'individu que je possède n'est pas noir , mais d'un jaune pâle et un peu rougeâtre ; les tubercules des bras sont d'un rouge pâle ; le chaperon ou la partie du bord antérieur du têt , qui est interceptée entre les yeux , est ici très-petit : les bords inférieurs et saillans de la cavité où sont enfermés les yeux sont dentelés.

La figure de Rumphius , tab. X. E. sembleroit appartenir à cette espèce ; mais les doigts ne sont pas assez grands : peut-être vaut-il mieux le rapporter à l'espèce suivante.

10. OCYPODE COMBATTANT; *ocypode pugilator* (1).

Il se trouve dans l'océan Américain.

11. OCYPODE PLISSÉ; *ocypode plicata* (2).

Il se trouve aux Indes orientales.

12. OCYPODE CÉRATOPHTHALME; *ocypode ceratophthalma* (3).

Il se trouve dans l'océan Indien, suivant Pallas, et dans la Méditerranée.

(1) Têt entier, lisse; l'un des bras très-grand, presque uni.

Testa integra, lævi; brachio altero maximo, sub lævi.

Ocypode combattant, *ocypode pugilator*. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 197. — *Crabe appelant*. De Géer, Mém. ins. tom. VII, pl. xxvi, fig. 12. — Herbst, Canc. tab. 1, fig. 10.

La largeur du chaperon fait presque le tiers de celle du bord antérieur : les mains sont presque unies : les doigts n'ont qu'une petite dent intérieure.

(2) Têt uni, avec les angles antérieurs formant une dent, et des plis derrière; mains presque lisses.

Testa lævi, antice utrinque unidentata, postice plicata; manibus sublævibus.

Cancer quadratus. Fab. Suppl. entom. p. 341, n° 27.

Ce crustacé est peut-être un grapse.

(3) Têt crénelé sur ses bords; bras graveleux; une pointe simple au delà des yeux.

15. OCYPODE BLANC; *ocypode albicans* (1).

Corselet presque carré, chagriné, échancré sur les côtés du bord antérieur; les mains ovales, hérissées de tubercules, dentées en leurs bords; les pattes garnies de faisceaux de poils.

Yeux à long pédoncule. Palpes extérieurs de la bouche glabres, très-blancs. Têt blanchâtre, presque cubique, chagriné

Testa marginibus crenatis; brachiis granulatis; oculis spina simplici terminatis.

Ocypode ceratophthalma. Fab. Suppl. entom. Syst. p. 347, n° 1. — *Cancer ceratophthalmus*. Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, pl. v, fig. 7. — Herbst, Canc. pl. 1, fig. 8. — *Cancer sarathan*. Forsk. Descript. anim. pag. 85?

Je présume avec Fabricius que cette espèce est le *cancer cursor* de Linnæus, Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1038; mais il n'y a pas à cet égard de certitude, faute de description. Ce n'est certainement pas son *cancer uca*, ainsi que le pense l'entomologiste de Kiell. (Voyez plus haut.)

Peut-être l'espèce de Pallas est-elle distincte du *cancer sarathan* de Forskœl qui paroît être le crabe *cursor* de Linnæus.

(1) L'ocypode blanc de Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 196, pl. iv, fig. 1, a une grande affinité avec l'ocypode cératophthalme, ainsi qu'on le voit par sa description que nous donnons ici.

sur-tout

sur-tout en ses bords , et antérieurement en dessous ; les bords très-entiers , excepté celui de devant , quoique sinué sur les côtés , et terminé par une pointe avancée ; queue unie ; pattes onguiculées , aplaties , blanches , fasciculées de poils en leurs bords ; pinces hérissées de tubercules épineux , dirigés en avant ; le premier article triangulaire et épineux sur deux de ses arêtes ; le second arrondi et biépineux. La main ovale et dentelée latéralement ; les doigts courts et tuberculés en dedans.

Elle se trouve sur les côtes de la Caroline , où elle a été observée par Bosc qui nous a fourni cette description.

14. OCYPODE CARRÉ ; *ocypode quadrata*. (1)

Il se trouve à la Jamaïque.

(1) Têt crenelé sur les côtés ; mains ayant des aspérités.

Testa lateribus crenatis ; manibus scabris.

Ocypode quadrata. Fabric. Supplem. entom. syst. p. 347 , n^o 2.

Fabricius dit formellement que cette espèce est distinguée de l'ocypode cératophthalme par ses yeux qui sont simples : sans cela on croiroit volontiers que c'est l'ocypode blanc de Bosc.

15. OCYPODE UNI; *ocypode lævis*. (1)

Il se trouve dans l'océan Indien.

16. OCYPODE NAIN; *ocypode minuta*. (2)

Il se trouve à l'Île de France.

17. OCYPODE HYDRODOME; *ocypode hydrodoma* (3).

Il se trouve dans la mer des Indes.

18. OCYPODE ORANGÉ; *ocypode aurantia* (4).

Il se trouve dans la mer des Indes.

(1) Têt et pattes lisses; bras droit plus grand.

Testa pedibusque lævibus: brachio dextro majore.

Ocypode lævis. Fab. Suppl. ent. syst. p. 548, n° 4.

Le corps est brun, avec les pattes fauves; les angles antérieurs du têt sont prolongés en pointe.

(2) Têt et pattes lisses: bras égaux.

Testa pedibusque lævibus: brachiis æqualibus.

Ocypode minuta. Fab. Suppl. ent. syst. p. 548, n° 5.

(3) Têt lisse, ayant deux dents aux angles antérieurs; carpes unidentés; des points roussâtres.

Testa lævi, ad angulos anticos utrinque bidentata; carpis unidentatis; punctis rufescentibus.

Cancer hydrodomus. Herbst, Canc. pl. xli, fig. 2.

(4) Front large, concave; une dent derrière chaque œil; bras unis; pattes comprimées.

Fronte lata, concava; dente utrinque uno pone oculos; brachiis lævibus; pedibus compressis.

Ocypode aurantia. Herbst, Canc. pl. xlviii, fig. 5.

19. OCYPODE VIEILLARD; *ocypode senex* (1).

Il se trouve aux Indes orientales.

20. OCYPODE TRIDENT; *ocypode tridens* (2).

Il se trouve aux Indes orientales.

On peut mettre avec les ocypodes une jolie espèce de crustacé, représentée par Rumphius, tab. 10, n° 2. Son têt est presque carré, entier. Les doigts extérieurs de chacune de ses mains ont un bouquet épais de poils. Je décrirai plus particulièrement cette

Herbst dit que les côtés de son têt sont sans dents; mais il est évident, par sa figure, qu'il y a une dent derrière chaque œil; le dos a plusieurs impressions.

Cette espèce paroît appartenir à ma première division des ocypodes.

(1) Têt ayant un pli en devant; carpes armés d'une forte épine; tarses dentés en scie.

Testa plica antica; carpis spina valida armatis; tarsis serratis.

Cancer senex. Fab. Suppl. ent. syst. p. 340, n° 22.

Je ne suis pas sûr qu'il soit de ce genre.

(2) Têt lisse, tridenté en devant, de chaque côté; front transversal, entier.

Testa lævi, antice utrinque tridentata; fronte transversa integra.

Cancer tridens. Fab. Suppl. ent. syst. p. 340, n° 23.

Je ne suis pas sûr qu'il soit de ce genre.

espèce dans mon Catalogue raisonné des crustacés du Museum national.

Espèces dont la patrie est inconnue.

21. OCYPODE RHOMBOÏDE; *ocypode rhombea* (1).
 22. OCYPODE BOURREAU, *ocypode carnifex* (2).
 23. OCYPODE PONCTUÉ DE ROUX; *ocypode rufo punctata* (3).
-

(1) Têt et mains presque lisses; angles antérieurs du têt prolongés en pointe; troisième articulation des bras crénelée; carpes unidentés.

Testa manibusque læviusculis; testæ angulis anticis in dentem productis; brachiorum articulo tertio crenato; carpis unidentatis.

Ocypode rhombea. Fab. Suppl. entom. syst. p. 348, n° 3.

(2) Têt briqueté, avec des points et des lignes vermiculaires très-nombreux, noirs.

Testa testacea, punctis lineisque vermicularibus numerosissimis, nigris.

Cancer carnifex. Herbst, Canc. tab. 40, fig. 1.

(3) Têt bidenté de chaque côté; front à six dents; des points roux.

Testa utrinque bidentata; fronte sexdentata; punctis rufis.

Cancer rufo-punctatus. Herbst, Canc. pl. XLVII, fig. 6.

Est-ce bien un ocypode ?

HUITIÈME GENRE.

PODOPHTHALME; *podophthalmus*.

(Planche XLVI.)

LE type de ce genre, qui a été établi par le professeur Lamarck, dans son Système des animaux sans vertèbres, fait partie de la belle collection des crustacés du museum d'histoire naturelle de Paris. Les yeux de cet animal sont situés au bout d'un pédoncule très-long; et c'est de là que lui vient sa dénomination de *podophthalme*. Je l'ai placé, à raison de la conformation de ses organes, dans ma division des cancerides vigilans; mais je pense qu'il doit être rangé avec les pélagiens. A l'exception des yeux, il n'y a même pas de parties dans les podophthalmes qui diffèrent essentiellement de celles des portunes. Le têt et les pattes sont tout à fait les mêmes; et on ne peut mieux présenter les rapports de ces deux genres qu'en disant que les podophthalmes sont des portunes avec des yeux d'ocypode.

Il seroit intéressant de connoître les mœurs

des podophthalmes, puisqu'elles doivent ainsi participer de celles des deux genres. On n'en connoît encore qu'une seule espèce, qui est des Indes orientales.

PODOPHTHALME ÉPINEUX ; *podophthalmus spinosus*.

Fabricius a décrit cette espèce sous le nom de portune vigilant, *portunus vigil*. Son têt a environ un pouce et demi de longueur sur deux pouces et demi de largeur. Il est rhomboïdal, avec le bord antérieur beaucoup plus large et presque droit ; sa couleur est rougeâtre ; son dos est inégal ; ses yeux sont très-rapprochés à leur base, et insérés sur le dessus d'un petit chaperon arrondi ; leurs pédicules sont grêles, logés sous le bord antérieur du têt, dont ils dépassent les angles ; chaque côté antérieur du têt a deux pointes, dont la première beaucoup plus forte ; les bras sont longs. La troisième articulation, ou celle qui précède le carpe, est alongée, biépineuse en dessus et sur le côté postérieur, et a trois épines sur l'antérieur ; ces épines sont crochues : les carpes sont bidentés ; les mains sont alongées, fort anguleuses, avec une épine crochue à la

DES PODOPHTHALMES. 55

base et deux autres à l'extrémité supérieure ; les doigts sont courts, dentés inégalement, à dents rougeâtres ; chacun d'eux a une ligne imprimée et ponctuée ; le doigt inférieur est un peu plus long, avec la pointe blanchâtre ; les pattes postérieures ont leur lame natatoire unie (1).

(1) *Portunus vigil*, Fabr. Supplem. entom. syst. pag. 363, n^o 1.

NEUVIÈME GENRE.

GRAPSE; *grapsus*. (Pl. XLVII.)

CE genre a été établi par le professeur Lamarck, aux dépens de celui de crabes, et de l'espèce particulièrement que Linnæus avoit nommée *grapsus*. Ce nom spécifique est devenu générique.

Les grapses méritent réellement d'être distingués des crabes, avec lesquels les entomologistes les ont confondus. L'organisation et les habitudes sont différentes dans les uns et dans les autres. Le corps des grapses est carré, très-déprimé; le front est droit, rabattu dans plusieurs; les yeux, qui ressemblent à ceux des crabes, en occupent les angles latéraux. Les antennes et les instrumens de la manducation sont les mêmes dans les deux genres. Les bras des grapses sont proportionnellement plus courts que ceux de ces crustacés; mais leurs serres semblent avoir plus d'aptitude à pincer, ayant souvent leurs extrémités concaves au côté interne et plus élargies. Leurs pattes sont très-comprimées, larges, et l'animal les

porte , à ce qu'il paroît , toujours étendues ; au lieu que les crabes retirent les leurs sous le corps. Les collections offrent souvent des individus de ces derniers qui sont dans ce cas ; mais les grapses que l'on y voit ont toujours les pattes rejetées et étendues sur les côtés. Je crois même qu'il leur seroit difficile de replier sous eux , de même que les crabes , ces organes du mouvement. Leurs tarsi sont ordinairement dentés ou épineux sur le côté postérieur. Quant à la grandeur respective des pattes , l'on observe que celles de la première et de la dernière paire sont un peu plus courtes et à peu près égales ; que celles de la troisième sont les plus longues de toutes , quoique cependant peu différentes des pattes de la seconde. Les grapses doivent l'emporter sur tous les autres crustacés par leur facilité à exécuter des mouvemens de côté et des mouvemens rétrogrades.

Leurs habitudes les éloignent encore des crabes.

Bosc , qui a vu beaucoup de grapses dans la baie de Charleston , a observé qu'ils se tenoient presque toujours cachés sous les pierres , ou sous des morceaux de bois ; et ces objets étant rares dans ce lieu , il étoit sûr de trouver , tous les jours , à la retraite

de la marée , de ces crustacés, sous les corps où il en avoit pris la veille. Il a remarqué qu'ils ne nagent point, mais qu'ils peuvent néanmoins se soutenir momentanément sur l'eau , à raison de la largeur de leur corps et de leurs pattes, et cela par des sauts répétés. Ils font ce mouvement toujours de côté , tantôt à droite , tantôt à gauche , selon les circonstances. On ne les mange point, non pas que leur chair soit mauvaise, mais parce que les mêmes plages offrent des crustacés plus gros et plus abondans.

Le grapse cendré de ce naturaliste ne vit pas positivement sur le rivage. Il fréquente les bords des rivières qu'il remonte , et où il est plus commun que l'espèce sur laquelle Bosc a fait les observations que nous venons de rapporter d'après lui. Ce grapse cendré est proportionnellement plus épais que le premier. On est sûr d'en trouver d'immenses quantités sous les arbres des marais salés qui sont renversés. Ils s'introduisent même sous l'écorce de dessus , si elle n'est pas trop adhérente au bois. Bosc a vu un arbre, mort sur pied, qui en étoit ainsi garni jusqu'à la hauteur d'une toise et au delà. Lorsqu'ils craignent quelque danger , et qu'ils n'ont pas d'abri , ils se sauvent dans l'eau , en mar-

chant sur le côté, et en faisant un grand bruit avec leurs pattes. Ils passent l'hiver probablement enfoncés dans la boue, car on ne les voit reparoître qu'en mars; leurs femelles sont alors chargées d'œufs. Il en est de même de l'espèce des bords de la mer.

Plusieurs espèces ont le fond de la couleur de leur têt finement et irrégulièrement rayé ou marbré d'un rouge plus ou moins sanguin et éclatant; cette dernière couleur domine même beaucoup, notamment sur les pattes. Aussi ces crustacés sont-ils nommés aux Antilles françaises, *crabes peints*. L'auteur de l'Histoire naturelle des îles Antilles nous raconte de la manière suivante les faits qu'il a recueillis sur les habitudes de ces animaux.

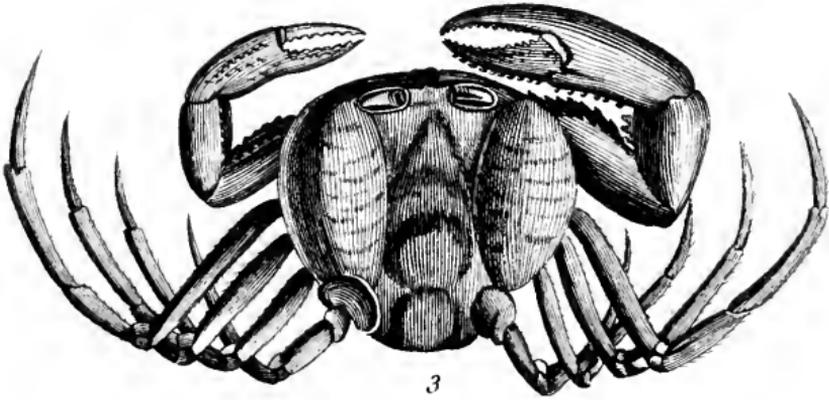
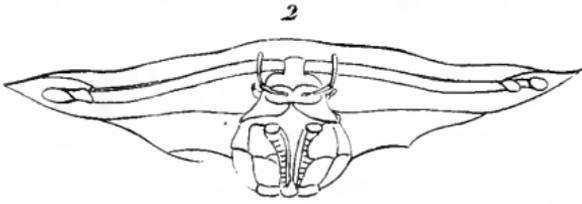
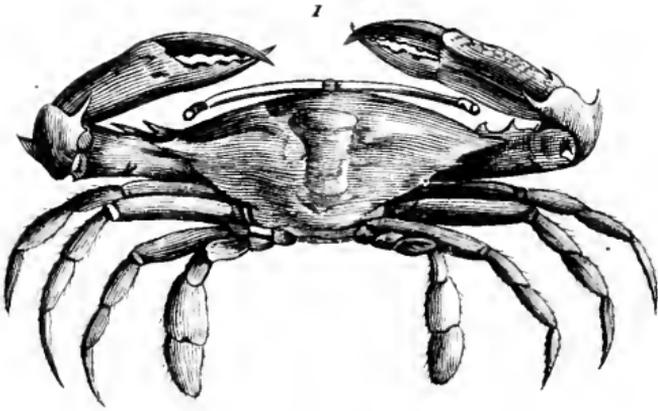
« Les crabes de la troisième espèce (1), laquelle tient le milieu entre les deux autres dont nous venons de parler, sont les plus belles, les plus merveilleuses et les plus prisées de toutes. Elles ont bien la même figure que les précédentes; mais, selon les diverses îles et les différens terroirs où elles se nourrissent, elles sont peintes de tant de couleurs, qui sont toutes si belles et si vives,

(1) Les deux autres sont le crabe tourlourou et le crabe blanc : voyez *ocypode*.

qu'il n'y a rien de plus divertissant que de les voir en plein jour rôder sous les arbres, où elles cherchent leur nourriture. Les unes ont tout le corps de couleur violette, panaché de blanc : les autres sont d'un beau jaune qui est chamarré de plusieurs petites lignes grisâtres et purpurines, qui commencent à la gueule et s'éparpillent sur le dos. Il y en a même quelques-unes qui, sur un fond tanné, sont rayées de rouge, de jaune et de verd, qui leur donne un coloris le plus riche et le mieux mêlé qu'on le pourroit figurer. On diroit, à les voir de loin, que toutes ces agréables couleurs dont elles sont naturellement émaillées, ne soient pas encore sèches, tant elles sont luisantes, ou qu'on les ait toutes fraîchement chargées de vernis, pour leur donner plus de lustre.

» Ces crabes peintes ne sont pas comme les blanches, qui n'osent pas se montrer de jour ; car on les rencontre sur-tout le matin et le soir, et après les pluies sous les arbres où elles s'égaient par troupes ; mais incontinent qu'on fait mine de les vouloir arrêter avec une baguette, car il seroit trop périlleux d'y employer les mains, elles font leur retraite sans tourner le dos à ceux qui les poursuivent ; et, en se reculant de côté, elles

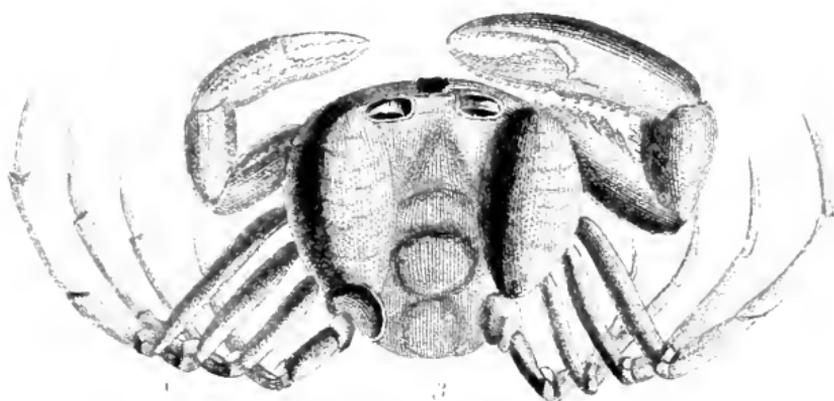
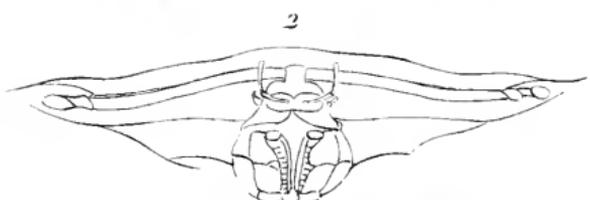
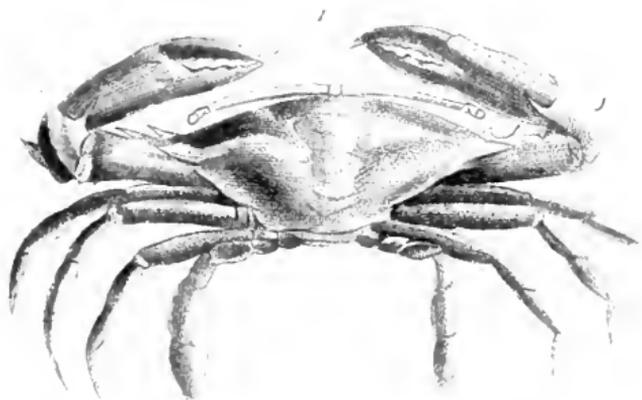




De Sève del.

J.B. Racine sc.

1. *PODOPHTHALME épineux* .
 2. *Partie antérieure de son corps vue en dessous* .
 3. *OCYPODE* .



1. *PODOPHTHALME spinosa*
 2. Partie antérieure de son corps vue en dessus.
 3. OCYPODI

J. B. Racine Sculp.

montrent leurs dents , et présentant leurs défenses ouvertes , qui sont ces deux tenailles ou mordans qu'elles ont à leurs pieds ; elles s'en parent tout le corps , et elles les font choquer de tems en tems l'une contre l'autre , pour donner de la terreur à leurs ennemis ; et en cette posture elles gagnent leur fort , qui est ordinairement sous la racine ou dans le creux de quelque arbre pourri , ou dans les fentes des rochers.

» Ces crabes ont cet instinct naturel d'aller tous les ans, environ le mois de mai , en la saison des pluies, au bord de la mer , se laver et secouer leurs œufs pour perpétuer leur espèce ; ce qu'elles font en cette sorte : elles descendent des montagnes en si grandes troupes, que les chemins et les bois en sont tout couverts , et elles ont cette adresse merveilleuse de prendre leur route vers la partie de l'île où il y a des amas de sable et des descentes, d'où elles peuvent commodément aborder la mer. Les habitans en sont alors fort incommodés, parce qu'elles remplissent leurs jardins, et qu'avec leurs mordans elles coupent les pois et les jeunes plantes de tabac. On diroit, à voir l'ordre qu'elles gardent en cette descente , que ce seroit une armée qui marche en bataille.

Elles ne rompent jamais leurs rangs. Et quoiqu'elles rencontrent en chemin, maisons, montagnes, rochers, ou autres obstacles, elles s'efforcent de monter dessus, afin d'aller toujours constamment en ligne droite. Elles font halte deux fois le jour, pendant la plus grande chaleur, tant pour repâître que pour se reposer un peu ; mais elles font plus de chemin de nuit que de jour, jusqu'à ce qu'enfin elles soient arrivées au bord de la mer.

» Lorsqu'elles font ce voyage, elles sont grasses et bonnes à manger, les mâles étant pleins de chair, et les femelles remplies d'œufs. Aussi en ce tems là on en a provision à sa porte ; et quelquefois elles entrent même dans les maisons, quand les palissades ne sont pas bien jointes, et qu'elles trouvent ouverture. Le bruit qu'elles font durant la nuit est plus grand que celui des rats, et empêche de dormir. Quand elles sont au bord de la mer, après s'être un peu reposées, et avoir considéré la mer comme la nourrice de leurs petits, elles s'approchent de si près qu'elles puissent être baignées à trois ou quatre reprises, des petites ondes qui flottent sur le sable ; puis, s'étant retirées ès-bois ou ès-plaines voisines, pour se délasser, les

femelles retournant une seconde fois à la mer, et s'étant un peu lavées, elles ouvrent leur queue, laquelle est ordinairement serrée sous le ventre, et elles secouent dans l'eau les petits œufs qui y étoient attachés; puis s'étant encore lavées, elles se retirent avec le même ordre qu'elles étoient venues.

» Les plus fortes regagnent incontinent les montagnes, chacune au quartier d'où elle étoit partie, et par le même chemin où elle avoit passé; mais elles sont alors, c'est-à-dire, à leur retour, pour la plupart, si foibles et si maigres, qu'elles sont contraintes de s'arrêter es-premières campagnes qu'elles rencontrent, pour se refaire et reprendre leur première vigueur avant que de grimper au sommet des montagnes.

» Quant aux œufs qu'elles ont ainsi confiés à la mer, après avoir été repoussés sur le sable mollet, et échauffés quelque tems par les rayons du soleil, ils viennent enfin à s'éclore, et à produire de petites crabes, qu'on voit par millions de la largeur d'un liard gagner les buissons voisins, jusqu'à ce qu'étant fortes, elles puissent se rendre aux montagnes auprès de leurs mères.

» Ce qui est plus considérable en ces crabes, est qu'une fois l'an, à savoir après qu'elles

sont retournées du voyage de la mer, elles se cachent toutes en terre durant quelques semaines : de sorte qu'il n'en paroît aucune. Pendant ce tems-là, elles changent de peau ou d'écaille, et se renouvellent entièrement. Elles poussent alors de la terre si proprement à l'entrée de leurs tannières, que l'on n'en aperçoit pas l'ouverture. Ce qu'elles font, pour ne point prendre d'air, car, quand elles posent ainsi leur vieille robe, tout leur corps est comme à nu, n'étant couvert que d'une pellicule tendre et délicate, laquelle s'épaissit et se durcit peu à peu en croûte, suivant la solidité de celle qu'elles ont quittée.

» Monsieur Dumontel rapporte qu'il a fait creuser à dessein en des lieux où il y avoit apparence qu'il y en eût de cachées, et en ayant rencontré en effet, qu'il trouva qu'elles étoient comme enveloppées dans des feuilles d'arbres, qui sans doute leur servoient de nourriture et de nid durant cette retraite; mais elles étoient si languissantes et si incapables de supporter l'air vif, qu'elles sembloient à demi-mortes, quoique d'ailleurs elles fussent grosses, et très-délicates à manger. Les habitans des îles les nomment pour lors *crabes boursières*, et les
estiment

estiment beaucoup. Tout auprès d'elles, il voyoit leur vieille dépouille, c'est-à-dire, leur coque qui paroissoit aussi entière que si l'animal eût été encore dedans. Et ce qui est merveilleux, c'est qu'à peine, quoiqu'il employât de fort bons yeux, pouvoit-il reconnoître d'ouverture ou de fente, par où le corps de la bête fût sorti, et se fût dégagé de cette prison. Néanmoins après y avoir pris garde bien exactement, il remarquoit en ces dépouilles une petite séparation du côté de la queue, par où les crabes s'étoient développées ».

On apprête le plus communément ces animaux à la façon des écrevisses. Lorsqu'on veut les accommoder d'une manière plus recherchée et plus délicate, on les fait bouillir; on fait sortir tout ce qu'il y a de bon dans les pattes, on prend cette substance huileuse de l'intérieur du corps qu'on nomme *taumales*, la matière analogue au foie probablement; on fricasse le tout avec les œufs des femelles, et on en relève le goût avec du poivre du pays et du suc d'orange. On regarde aux Antilles ce mets comme excellent.

Nous avons dit que l'on étoit dans l'opinion que ces animaux se repaissoient quel-

quefois du fruit du mancenillier, et que ceux qui mangeoient de ces crabes en étoient dangereusement malades. Quelques personnes prétendent reconnoître les crustacés qui sont dans ce cas, à la couleur noire de leur chair. Tous les crustacés nous paroissant être carnassiers, nous doutons que ce soit le fruit du mancenillier qui les rende vénéneux, si toutefois ils le deviennent par circonstance.

E S P E C E S.

Européennes.

1. GRAPSE APLATI; *grapsus depressus* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée, et dans l'Océan Américain.

(1) Antennes intermédiaires logées chacune dans une fossette frontale: tubercules du têt sans frange marginale.

Antennis mediis utrinque in cavitate frontali insertis: tuberculis testæ margine nudis.

Cancer depressus. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 543, n° 32. — Herbst, Canc. pl. 111, fig. 35 *a* et *b*.

Je serois tenté de croire que cette espèce est le cancre jaune ou ondé de Rondelct, Hist. des poissons, p. 405, si la figure qu'il en donne ne s'en éloignoit pas sous plusieurs rapports, comme la forme du bord antérieur du têt, la longueur des antennes, celle des

2. GRAPSE MÉLANGÉ; *grapsus varius* (1).

Il se trouve sur les côtes de la Méditerranée, près de Montpellier; il m'a été donné par un jeune naturaliste de grande espérance, Marcel Serres.

bras, etc. : on va juger, par sa description, du fondement de ma conjecture.

« Ce cancer est assez grand, comme le cancer d'étang, de mer ou de rivière : il est jaune en couleur, au dessus ondé comme un camelot, de là lui avons baillé le nom. Ceux que j'ai vus de cette sorte ont été pris près Antibes, à l'entour de l'isle Saint-Honorat de Lerins. Je n'en ai point vu de semblables ailleurs. Nous l'avons pourtrait la queue étendue, faite de plusieurs tables. Il a quatre pieds longs é velus, deux grands bras fourchus, au front deux aiguillons, aux côtés du front autres aiguillons ». Peut-être est-ce une espèce de *coryste* ?

Ce crustacé et le grapse squameux ont un caractère particulier : celui d'avoir les antennes logées chacune dans une échancrure alongée du front, ce qui fait paroître cette partie trilobée.

(1) Têt lisse, marbré, avec une ligne imprimée dorsale et transversale; côtés ayant chacun trois dents; quatre élévations avant le bord antérieur.

Testa lævi, marmorata, linea impressa dorsali, transversa; lateribus utrinque tridentatis; tuberculis quatuor ante marginem anticam.

Rondelet a décrit cette espèce sous le nom de *cancer*

3. GRAPSE NAIN; *grapsus minutus* (1).

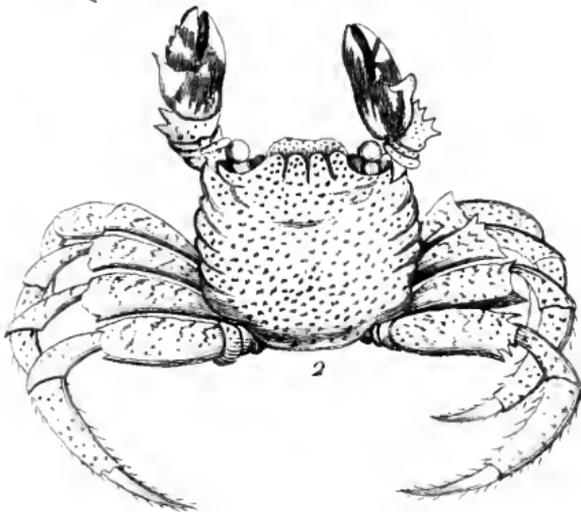
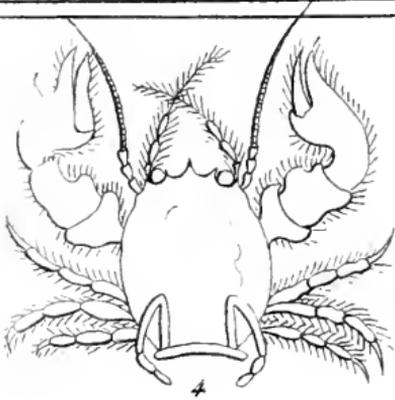
Il se trouve dans l'Océan, et souvent sur les fucus.

madré, Hist. des poiss. p. 406. « Dedans les rochers près d'Agde se trouve, dit-il, cette espèce de cancre, qui est nommé par moi *cancer varius* ou *marmoratus*, c'est-à-dire, de diverses couleurs, ou *madré*, comme beau marbre; car il a la coque lisse et fort polie, semée de divers traits de diverses couleurs comme un marbre, ou un jaspé de diverses couleurs: car il a des taches vertes, bleues, noires, cendrées, lesquelles se perdent pour la plus grande part, le cancre étant mort. Il a les bras un peu différens des autres; car la fente des bouts est plus courte, et ces bouts sont plus gros. Il a des enleveures comme aux écrevisses de mer. Deux petites cornes lui sortent du front. Les yeux sont assez loin l'un de l'autre: à côté des yeux la coque est découpée comme une scie. Ils vivent dans les trous des rochers: aussitôt qu'ils voient quelqu'un, ils se cachent au dedans, et se tiennent si fort de pieds, qu'à peine les peut-on arracher. Quand ils sont sans crainte, ils se soleillent sur les rocs. Ils ont la coque plus dure que les autres ».

Le têt de cette espèce n'a guère plus de dix lignes en tout sens: les extrémités des cuisses ont plusieurs dentelures; les carpes sont unidentés.

Herbst me paroît avoir figuré cette espèce, pl. xx, fig. 114, sous le nom de crabe marbré, *cancer marmoratus*. Fabricius lui a conservé le même nom. Entom. syst. emend. tom. II, pag. 450, n° 39.

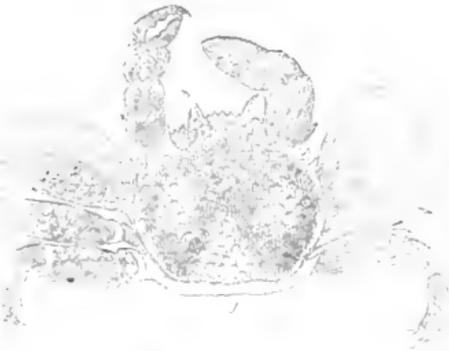
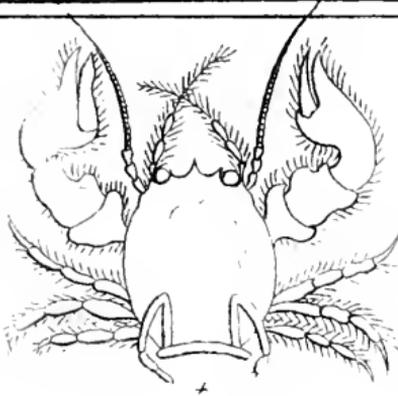
(1) Têt lisse, très-entier.



De Seno del

M.^{re} Tardieu Sc.

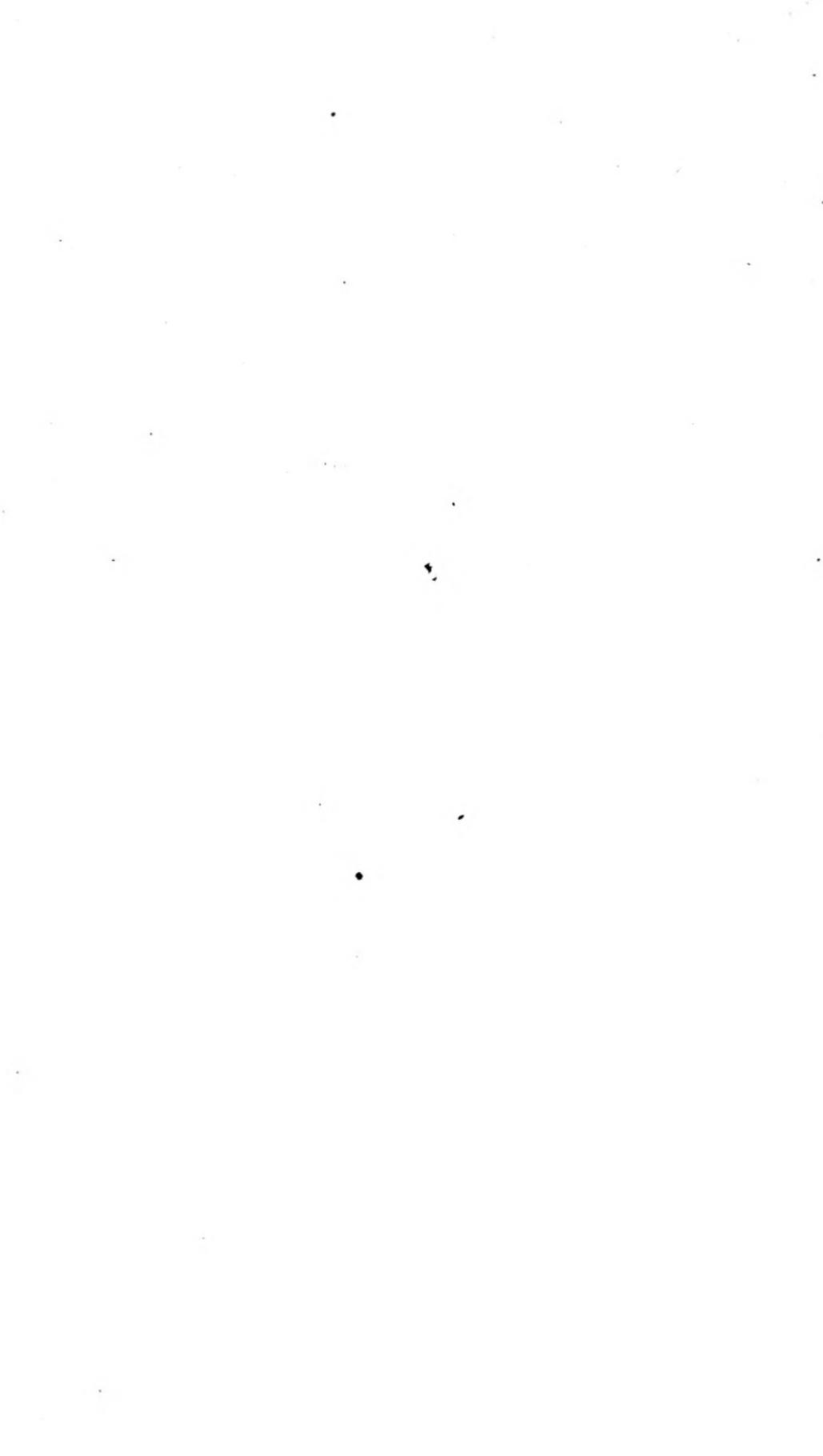
1. GRAPSE APLATI.
2. GRAPSE PEINT.
3. PORCELLANE LARGE-PINCE.
4. LA MEME GROSSIE.



DE GRAY

SCOTT

- 1 GRAPSE APLATI
- 2 GRAPSE PEINI
- 3 PORCELLANI FARGE-PINCI
- 4 TA-ME-ME-GROSSI



Exotiques.

4. GRAPSE PEINT; *grapsus pictus* (1).

Il se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

Testa lævi, integerrima.

Cancer minutus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1040, n° 8. — Fab. Suppl. entom. syst. p. 543, n° 54. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. xxxii.

Le crabe n° 962 de Gronovius, que Linnæus a rapporté ici, en diffère par son sillon antérieur et transversal : aussi Gronovius lui-même a-t-il hésité à prendre son espèce pour le crabe *minutus* du naturaliste suédois.

Le crabe *nutrix* de Scopoli ne doit pas être confondu non plus avec ce grapse : il appartient ou au genre des porcellanes, ou à celui des pinnothères.

Il faut placer ici les crustacés suivans :

Cancer mutus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1059, n° 5; *cancer pusillus*. Fab. Suppl. entom. syst. p. 544, n° 35; n'ayant pu étudier ces animaux, je n'en donnerai pas les phrases spécifiques.

(1) Têt plissé postérieurement sur les côtés, bidenté aux angles antérieurs; quatre plis sur le front; bras courts, doigts concaves à leur extrémité.

Testa postice lateribus plicata, antice ad angulos bidentata; fronte plicis quatuor; brachiis brevibus, digitis apice concavis.

Cancer grapsus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I,

5. GRAPSE ENSANGLANTÉ; *grapsus cruentatus* (1).

Il se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

6. GRAPSE RAYÉ; *grapsus strigosus* (2).

Il se trouve dans la mer des Indes.

p. 1048, n° 55. — Fab. Suppl. entom. syst. p. 342, n° 29. — Seba, Mus. tom. III, tab. 18, fig. 5, 6.

De Géer l'a pris pour le crabe ruricole de Linnæus, tom. VII, p. 417, pl. xxv, fig. 1. Fabricius, entraîné par cette erreur, a faussement cité le synonyme du Réaumur suédois à ce crabe.

Linnæus, en parlant de ce crustacé, rapporte ce que les voyageurs ont écrit sur le crabe peint : c'est sans doute ce qui a trompé De Géer.

Herbst représente ce grapse, tab. 3, fig. 53 et 54.

(1) Têt plissé postérieurement sur les côtés, bidenté aux angles antérieurs; quatre plis sur le front; bras alongés, doigts coniques.

Testa postice lateribus plicata, ad angulos anticos bidentata; plicis quatuor frontalibus; brachiis elongatis, digitis conicis.

Cette espèce a été confondue avec la précédente. Ses bras sont plus longs, plus tuberculés et plus épineux; ses mains sont longues, avec les doigts pointus, et non en cueilleron à leur extrémité.

(2) Têt uni, avec des plis latéraux et deux dents à chaque angle antérieur; deux élévations frontales.

7. GRAPSE BIGARRÉ; *grapsus variegatus* (1).

Il se trouve aux Indes.

8. GRAPSE ÉCRIT; *grapsus litteratus* (2).

Il se trouve aux Indes orientales.

9. GRAPSE TÉTRAGONE; *grapsus tetragonus* (5).

Il se trouve aux Indes orientales.

Testa lævi, lateraliter plicata, ad angulos anticos utrinque bidentata; fronte bidentata.

Cancer strigosus. Herbst, Canc. pl. XLVII, fig. 7.

Cette espèce a de l'affinité avec la précédente.

(1) Têt lisse, tridenté de chaque côté; quatre élévations frontales.

Testa lævi, utrinque tridentata; fronte quadridentata.

Cancer variegatus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 342, n° 50.

Son têt est presque sans plis. Ses bras sont courts, avec les mains unies.

(2) Têt lisse, tridenté de chaque côté; une impression en forme de la lettre H sur le dos; point de dents sur le front.

Testa lævi, utrinque tridentata; dorso littera H impresso; fronte absque dentibus.

Cancer litteratus. Suppl. entom. syst. p. 342, n° 51. Herbst, Canc. tab. 48, fig. 4?

(5) Têt inégal, bidenté de chaque côté, avec des faisceaux de poils noirs en devant.

10. GRAPSE CENDRÉ; *grapsus cinereus* (1).

Il se trouve dans les eaux saumâtres de la Caroline, d'où il a été rapporté par Bosc.

Testa scabra, utrinque bidentata, antice pilis nigris facicularis.

Cancer tetragonus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 341, n° 26. — Herbst, Canc. tab. 47, fig. 5.

(1) Têt inégal, très - entier, gris, varié de brun; bras très-minces.

Testa scabra, integra, griseo fuscoque varia; brachiis tenuibus.

Grapse cendré. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 204, pl. v, fig. 1.

Cette espèce seroit-elle le *cancer marinus minimus quadratus* de Sloane, Jam. vol. II, tab. 245, fig. 1 ? Elle a aussi de grands rapports avec le crabe n° 963 de Gronovius : *cancer thorace quadrato, integerrimo, margine acutiusculo : manibus œqualibus minimis; pedibus compressis cursoriis... habitat ad American.* On ne peut douter que ce crustacé ne soit un grapse par la forme du têt et la distance des yeux.

Le crabe plissé, *plicatus*, Fab. Suppl. entom. syst. p. 344, n° 36, est peut-être un grapse. Son têt est plissé de chaque côté, avec le bord latéral et antérieur quadridenté, et le front caréné. Il se trouve en Chiue.

Espèce dont la patrie est inconnue.

11. GRAPSE SQUAMEUX; *grapsus squamosus* (1).

(1) Antennes du milieu insérées chacune dans une cavité frontale ; tubercules du têt ciliés sur leurs bords.

Antennis mediis utrinque in canali receptis ; tuberculis testæ margine ciliatis.

Cancer squamosus. Herbst , Canc. tab. 20 , fig. 113.
Chaque côté du têt a quatre dents.

Cette espèce pourroit faire un genre avec le grapse aplati.

DIXIÈME GENRE.

PORCELLANE; *porcellana*. (Pl. XLVII.)

PARMI les malacostracés à courte queue, il n'en est point dont les caractères généraux soient aussi tranchés que ceux des porcellanes. Ici seulement les antennes latérales sont situées derrière les yeux, au côté extérieur; dans tous les autres ces organes sont insérés entre les yeux; ces antennes latérales sont d'ailleurs très-longues, ce qui est rare dans cette division des crustacés.

Les porcellanes ont le têt carré, aplati, de même que les grapses; leurs yeux occupent également les angles de son bord antérieur; mais elles s'éloignent des grapses par la grandeur et l'allongement de leurs palpes extérieurs et par la brièveté remarquable de leurs pattes postérieures, qui sont si petites qu'on ne les remarque pas très-facilement au premier coup d'œil; de là vient le nom d'une de ses espèces : *hexapus* (six pattes). Les bras sont ordinairement très-grands.

On ne sait rien des habitudes des porcel-

lanes. Il paroît qu'elles se tiennent parmi les fucus.

Maugé, aide-naturaliste du museum national, en a rapporté une espèce de son voyage des Antilles avec le capitaine Baudin. C'est celle que Bosc a décrite sous le nom de *porcellane galathine*.

E S P E C E S

Européennes.

1. PORCELLANE LARGE-PINCE; *porcellana platycheles* (1).

Elle se trouve dans les mers d'Europe.

2. PORCELLANE A SIX PATTES; *porcellana hexapus* (2).

Elle se trouve dans les mers d'Europe.

(1) Front tridenté; mains très-velues.

Fronte tridentata; manibus hirsutis.

Herbst, Canc. tab. 2, fig. 26, et tab. 47, fig. 2.

(2) Front tridenté; mains glabres, striées.

Fronte tridentata; manibus glabris, striatis.

Cancer hexapus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1059, n° 7. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. 22; et tab. 47, fig. 4.

3. PORCELLANE LONGICORNE; *porcellana longicornis* (1).

Elle se trouve dans les mers d'Europe.

4. PORCELLANE GRENAILLE; *porcellana granaria* (2).

Son habitation n'est pas connue.

Exotiques.

5. PORCELLANE GALATHINE; *porcellana galathina* (3).

Elle se trouve aux Antilles.

(1) Front bidenté ; mains glabres et unies.

Front bidentata; manibus glabris, lævibus.

Cancer longicornis. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1040, n° 10. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. 23; et tab. 47, fig. 3. — Gronov. n° 968. — *Cancer anten-natus.* Forsk. Descript. anim. n° 38.

(2) Front cuspidé ; yeux grands.

Fronte cuspidata; oculis magnis.

Cancer granarius. Herbst, pl. II, fig. 28.

Je rapporte ici provisoirement ce crustacé, décrit par Slabber, dont Herbst a copié la figure.

(3) Têt strié ; bras dentés inférieurement ; mains velues.

Testa striata; brachiis basi dentatis; manibus villosis.

Porcellane galathine. Bosc, Hist. nat. des crust.

tom. I, p. 255, pl. VI, fig. 2 : il décrit ainsi cette espèce :

« Le corselet est aplati, ovale, tronqué en arrière, couvert de stries transversales, irrégulières, d'où sortent des poils extrêmement courts, égaux, et toujours dirigés en avant. Le front est un peu saillant, accompagné de deux épines de chaque côté, entre et au dessous desquelles est la cavité des yeux; de la base de la dernière en dessous sortent les grandes antennes, composées, autant qu'on a pu en juger, de trois articles; les deux premiers très-gros et très-courts, et le dernier très-long, sétacé et subdivisé en une grande quantité d'articulations. Yeux très-gros, portés sur de courts pédicules. Pièces extérieures fermant la bouche très-longues, et se repliant sur elles-mêmes. Queue très-large, velue. Pincés aplatiés, larges; le troisième article fortement denté au côté intérieur. La main sans épines, et les doigts sans dents: Les deux premières paires de pattes plus courtes que les pincés, et onguiculées; la dernière encore plus courte, extrêmement relevée sur le dos, le dernier article sans ongle. Tarsés, ainsi que les pincés, velus, et composés d'écailles disposées de la même manière que les stries du corselet ».

O N Z I È M E G E N R E.

PINNOTHÈRE; *pinnotheres*. (Pl. XLVIII.)

LES crustacés de ce genre ne doivent pas être réunis avec ceux du précédent ; ils forment un groupe distinct à raison de l'organisation et de leurs habitudes : deux caractères qui marchant ensemble deviennent des témoins irrécusables en faveur de la légitime de la coupe établie par le naturaliste ; or les pinnothères ont leurs antennes placées entre les yeux, et toutes très-courtes ; elles ne sont donc pas des porcellanes : leur forme est bien ronde, de même que celle des leucosies, mais les instrumens de la manducation ne sont plus figurés de même : les palpes extérieurs des porcellanes ont ce caractère singulier, que leurs divisions internes sont réunies inférieurement et ont un article commun sémi-circulaire, et sur la courbure duquel est couché de part et d'autre le reste de ces divisions ; d'ailleurs les leucosies ont le corps proportionnellement plus allongé que les pinnothères, et terminé en pointe en devant.

Ces crustacés sont généralement très-petits, et vivent dans l'intérieur de certaines coquilles bivalves, les moules, les pétoncles, etc.; les pagures veulent être seuls propriétaires des coquilles univalves dont ils sont les maîtres; mais les pinnothères font société avec les mollusques dans l'habitation desquels ils se sont introduits : il paroît que ceux des moules sont plus particulièrement exposés à recevoir ces hôtes incommodes vers la fin de l'automne; c'est du moins ce que je crois avoir entendu dire aux personnes qui en vendent à Paris. L'on est, parmi le peuple, dans l'opinion que ces crustacés incommodent beaucoup ceux qui les mangent avec les animaux des moules, en occasionnant de fortes coliques. Je n'ai pas examiné jusqu'à quel point cette croyance est fondée. Sans nier absolument le fait, j'avoue cependant que j'ai peine à le croire. La chair des pinnothères ne faisant qu'une masse très-petite, ce devrait être la matière du têt qui seroit plutôt nuisible; or cette matière est purement calcaire, et je ne conçois pas comment elle pourroit exercer une action funeste sur les parois de l'estomac ou sur ceux des intestins; mais, comme il arrive souvent que l'on se trompe avec les plus beaux raisonnemens,

il vaut mieux suspendre son jugement pour ne pas inspirer une fausse sécurité, et se livrer avant tout ici à l'observation.

Les bernard l'hermite ont leur queue très-molle, et les dangers qui les menacent sous ce rapport les obligent de ruser et de devenir usurpateurs. L'allongement conique des coquilles univalves est très-propre à recevoir et à défendre les parties foibles de leur corps. On croit qu'un motif à peu près semblable porte les pinnothères à se glisser dans des coquilles bivalves; comme elles ont pour la plupart un têt peu dur, cette précaution leur est nécessaire. Quelques espèces ont cependant leur têt assez ferme, et néanmoins elles sont parasites aussi bien que les autres. D'autres observations nous permettront peut-être un jour de sonder avec plus de raison les desseins de la Nature : l'analogie est actuellement notre seule ressource; il faut bien s'en contenter.

On mangeoit sans doute long-tems avant Aristote et avant Pline les animaux de plusieurs coquilles; il n'est donc pas surprenant qu'ils aient connu nos pinnothères : c'est en effet du naturaliste grec que j'ai emprunté ce nom.

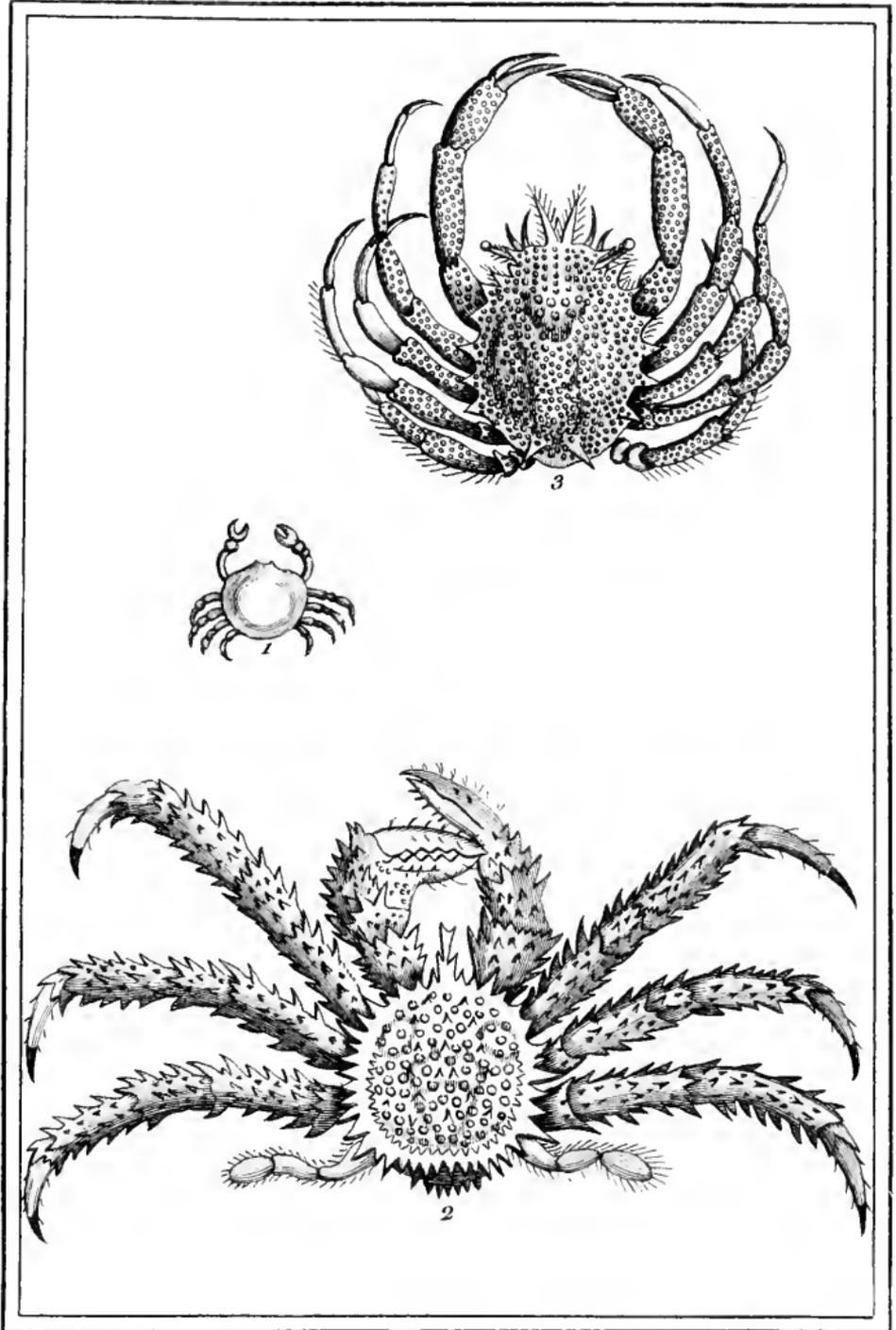
Les pères de l'histoire naturelle faisoient
aussi

aussi comme nous; ils cherchoient à deviner les secrets de la Nature, et lui prêtoient souvent les délires de l'imagination, tout comme nous. Le pinnothère nous en fournit une preuve.

On avoit remarqué, comme je l'ai observé moi-même, que l'on rencontroit de petits crustacés dans les moules, celles sur-tout qui habitent les lieux les plus profonds de la mer, dans les pétoncles, dans les huîtres et dans les pinnes, d'où vient le nom de *pinnothère*; on avoit cru voir qu'ils ne prenoient pas d'accroissement sensible. Les pêcheurs de ce tems assuroient qu'ils naissoient avec le mollusque de la coquille dont ils partageoient la société, et que leur origine étoit en quelque sorte commune; il en résulta une telle liaison que le pinnothère sembloit tenir à l'animal de la pinne par un ligament de chair, une sorte de racine. Privé même de son compagnon, ce mollusque périssoit en peu de tems, étant dans la dépendance de ses secours; et quels sont les services que lui rend le pinnothère? L'animal de la pinne ouvre les battans de sa coquille; les petits poissons viennent jouer autour de lui, l'assaillir; ils pénètrent dans sa demeure; et lorsqu'elle est suffisamment pleine de ces

importuns, le pinnothère, qui est là comme en vedette, et qui doit mettre un frein à leur licence, avertit, par une morsure légère, son commensal qu'il est tems de punir ses agresseurs; aussitôt les portes se ferment, tous ces poissons sont pris, étouffés, et servent de pâture au gardien et au maître de la maison; même défense à l'égard de la sèche.

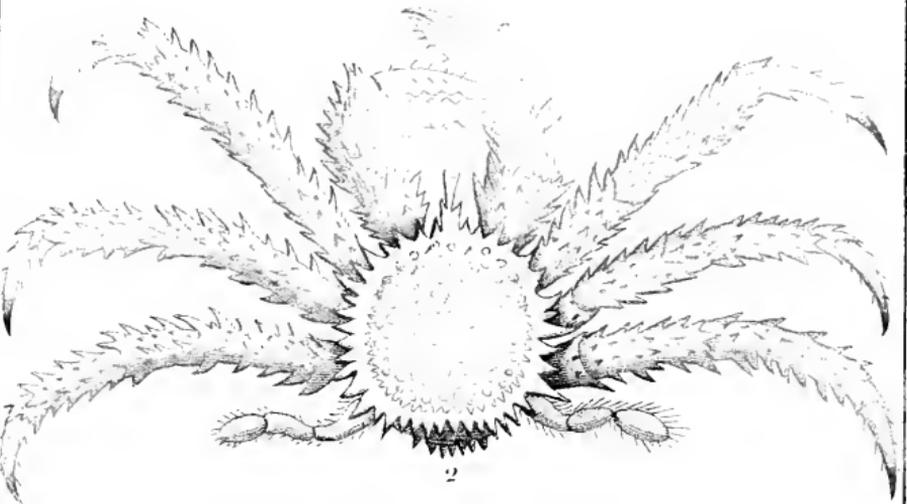
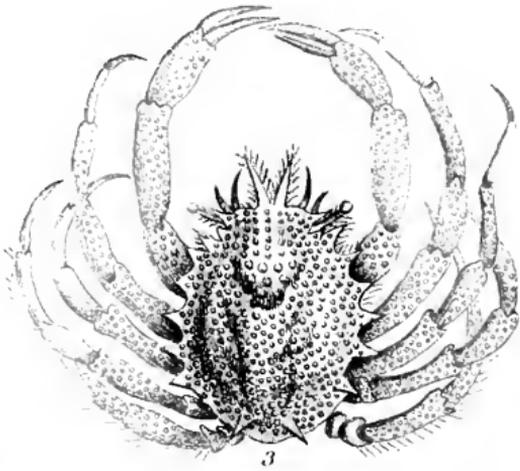
Nous avons peut-être appliqué fausement le mot de *pinnothère* aux animaux de ce genre; le texte d'Aristote indique une petite squille. Ce crustacé naît entre les lits des éponges et s'introduit ensuite dans les pinnes dont il est gardien. Les autres petits crabes qui se trouvent dans les moules, les pétoncles, naissent avec les animaux de ces coquilles. C'est de ces crustacés, qu'Aristote distingue des pinnothères ou des pinnophilax, que nous traitons ici : ceux-ci appartiennent peut-être aux macroures. Mon ami Olivier a en effet rapporté de son voyage en Grèce une espèce de crevette qu'il a retirée de l'intérieur de quelques bivalves. Forskoël décrit probablement ce crustacé sous le nom de cancer *custos*; on voit même d'après lui que plusieurs malacostracés à queue longue habitent aussi des coquilles, soit univalves, soit bivalves.



De Sene del

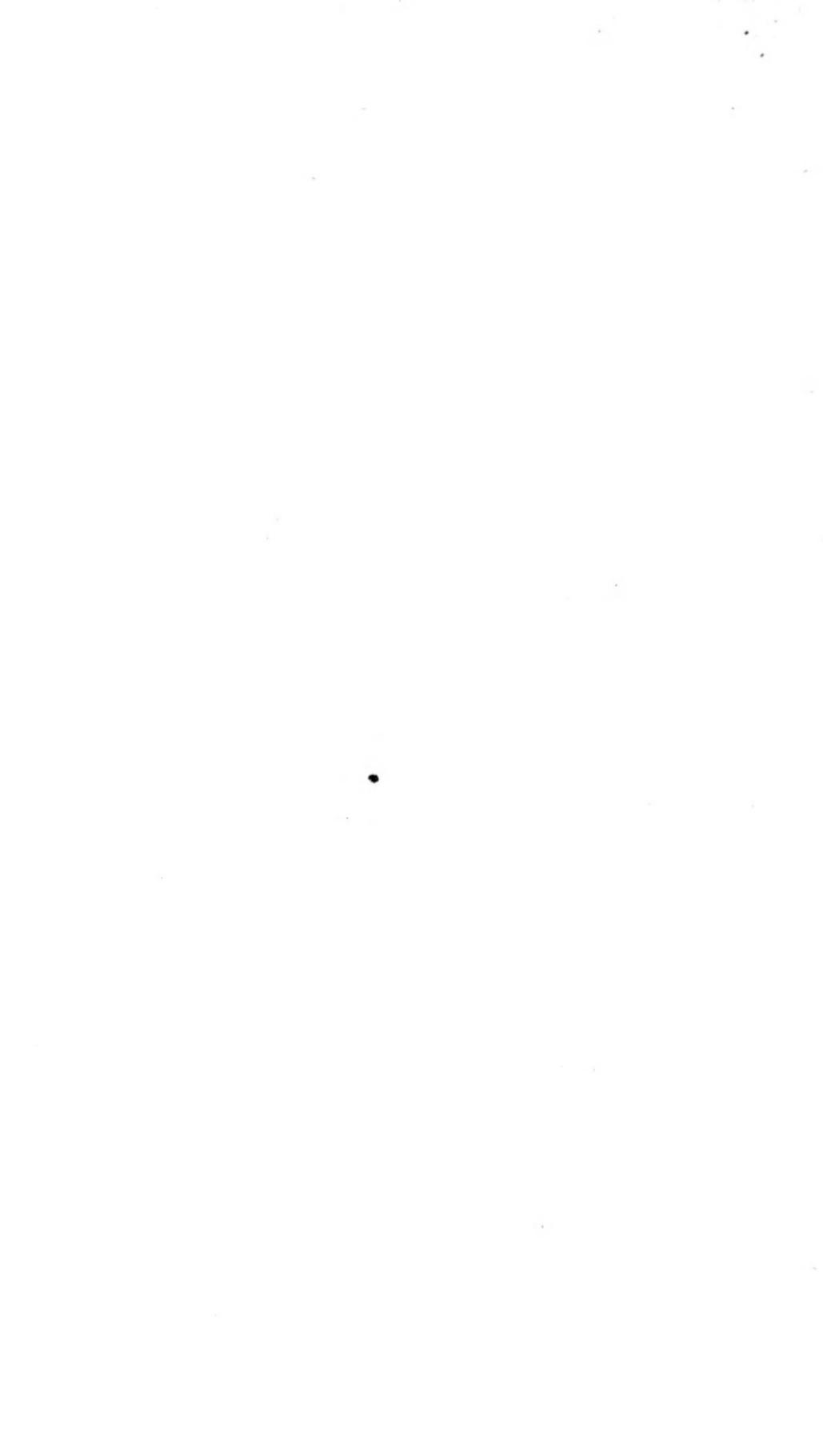
M^e Tardieu sc.

1. PINNOTHERE DES MOULES .
2. MAIA VULGAIRE .
3. MAIA ARAIGNÉE



1 PINNOTHERE DES MOULLES
2 MAIA VULGARI
3 MAIA ARMIGER

Scuderi



Linnaeus, en nous rappelant ce que les anciens avoient dit sur ces animaux, a paru croire la réalité de ces témoignages.

Oppian a porté plus loin le merveilleux de ces fables; il dit que ces petits crustacés mettent une pierre entre les deux battans du têt des huîtres, lorsque celles-ci l'ouvrent: de cette manière l'huître ne peut plus fermer sa coquille, et devient la proie du pinnothère.

E S P E C E S

Européennes.

1. PINNOTHÈRE POIS; *pinnotheres pisum* (1).

Il se trouve dans nos mers.

2. PINNOTHÈRE DES MOULES; *pinnotheres mytilorum* (2).

Il se trouve dans les moules.

(1) Têt mou, roussâtre; queue large.

Testa molliuscula, rufescente; cauda lata.

Cancer pisum. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1039, n° 6. — Fab. Suppl. entom. syst. p. 343, n° 55. — Herbst, Canc. tab 2, fig. 21.

(2) Têt dur, convexe; pattes hérissées de poils.

Testa dura , convexa ; pedibus hirsutis.

On peut , jusqu'à un nouvel examen , rapporter ici les figures 24 , 25 et 27 d'Herbst , pl. 11. Cette espèce a le têt dur et ordinairement blanc.

On trouve dans Rondelet , Hist. des poissons , p. 409 , un chapitre sur ce crustacé : *Des petits cancrs qui logent dedans le têt des autres.* Baster est le naturaliste moderne qui les ait mieux fait connoître.

Le cancre *pinnophylax* de Linnæus paroît être plus voisin des dorippes , comme l'avoit déjà observé Fabricius. Bosc le place ici , et cite la fig. 27 de la pl. 11 d'Herbst pour synonyme ; le crustacé de Linnæus n'est certainement pas le même.

Nous rangerons les pinnothères petite , pusille , de Bosc , avec les grapses. Son pinnothère très-glabre ; Herbst , tab. 20 , fig. 115 , ne me paroît pas appartenir à ce genre. L'espèce appelée *ferrugineuse* , Herbst , Canc. tab. 21 , fig. 127 , est un crabe. Sa pinnothère plissée est peut-être un grapse. Nous ne parlerons pas des crabes demi - cylindrique , oreillé , de Fabricius , dont Bosc a fait des pinnothères , ces crustacés n'étant pas décrits d'une manière assez complete.

DIVISION SECONDE.

FAMILLE SECONDE.

OXYRINQUES ; *oxyrinchi*.

JE nomme les crustacés de cette famille d'un mot donné par les grecs à une espèce de poisson de la mer Rouge , dont la tête formoit une pointe en devant.

Ici la coupe du corps a considérablement perdu de sa longueur ; le diamètre longitudinal a empiété sur celui de la largeur : le têt est ové ou en triangle alongé. C'est ainsi que nous arrivons par degrés aux malacostracés dont la forme est cylindrique ; et comme un changement important dans un point de l'organisation des animaux n'est pas ordinairement seul , nous apercevons dans les oxyrinques des caractères que nous n'avons pas encore trouvés dans les cance-rides ; les antennes intermédiaires , qui là étoient toujours enfoncées et cachées dans une cavité frontale , ici sont quelquefois

saillantes et n'ont plus d'abri particulier. Les bras des cancerides nous ont constamment paru terminés par une main à deux doigts. Dans les oxyrinques nous rencontrerons des animaux dont les organes du mouvement n'ont qu'un seul doigt.

DOUZIÈME GENRE.

MAÏA; *maja*. (Pl. XLVIII et XLIX.)

FABRICIUS a distribué dans deux coupes génériques, appelées l'une *inachus*, l'autre *parthenope*, les crustacés vulgairement connus sous la dénomination d'*araignées de mer*. Le professeur Lamarck, n'ayant pas jugé essentielles les différences de ces deux genres, a réuni les *inachus* et les *parthenopes* en un seul groupe, qu'il désigne par le mot de *maïa*.

Ce nom convient d'autant plus à ces crustacés que les grecs paroissent l'avoir donné à une espèce de ce genre, la squinade des Marseillais. Le sentiment de Rondelet, qui veut que le *maïa* d'Aristote soit le crabe pagure, n'est pas aussi fondé que celui de Belon et de Gillius, auquel nous nous attachons.

Le *maïa* étoit le plus grand crustacé qu'Aristote connût; il en avoit vu un qui avoit un grand empan de large et une demi-coudée de long. Ce signalement, joint à celui de la longueur des pattes, ne peut s'appliquer qu'à la squinade.

La fable nous présente sous le nom de *maïa* la mère de Mercure, une femme de Vulcain suivant d'autres, etc.; mais laissons aux étymologistes, aux grammairiens le soin de faire ces recherches : parlons en naturalistes.

Les maïas ne peuvent être confondus avec les raniues et les orithyes, qui ont des pattes en nageoires, et avec les dorippes et les corystes, parce que ceux-ci ont leurs pattes postérieures recourbées sur le dos. Il n'y a plus dans cette famille que les leucosies et les macropes qui doivent entrer en parallèle avec les maïas; mais les crustacés des deux premiers genres ont leurs palpes extérieurs différens de ceux des maïas. Ici ces palpes ressemblent à ceux des crabes; le second article de la division interne est très-obtus au bout, a une forme presque carrée; là ces parties sont fort alongées et étroites, ou le second article de leur division se termine en pointe, et a la figure d'un triangle alongé. Les leucosies ont d'ailleurs leur corps ové, renflé, uni, ou n'ayant que quelques avancemens pointus; leurs antennes sont très-peu apparentes; leurs yeux sont petits. Les macropes ont leur têt d'une coupe triangulaire, très-inégal, comme

celui des maïas; mais leurs yeux sont saillans et découverts, et leurs pattes sont très-longues et menues. Leur bec est, dans quelques espèces, singulièrement avancé.

Nous sommes pauvres en faits historiques relatifs aux maïas; on sait seulement que ces crustacés se plaisent dans les lieux pierreux et fangeux de l'Océan et de la Méditerranée sur-tout. Leur figure trompe leurs ennemis, et les garantit de leurs poursuites. Les grandes inégalités de leur têt, les excavations qui, dans les parthenopes, les rendent semblables à un bloc de pierre, à un morceau de rocher, ses pointes nombreuses, le duvet ou l'espèce de coton dont il est souvent revêtu, sont les moyens que l'auteur de la Nature leur a donnés pour défenses. « Dès que ces crustacés craignent un danger, dit Bosc, ils se blotissent contre une pierre, et attendent dans la plus absolue immobilité qu'il soit passé ou qu'il agisse sur eux; dans ce dernier cas ils cherchent à se défendre avec leurs pinces comme la plupart des crustacés. Quelques observateurs, dont on peut sans scrupule mettre en doute l'exactitude, ont prétendu que l'araignée de mer, ainsi nommée à raison de ses longues pattes, avoit la propriété de faire sortir de dessous

de son corps de petites vessies, de les enfler comme les grenouilles enflent celles des côtés de leur bouche. Il est inutile de prévenir que ces rapports ont besoin d'être confirmés ».

On ne mange que les grandes espèces de maïas.

« Les anciens en ont connu quelques espèces. Une d'elles, la squinade, passoit pour être le modèle de la sagesse et pour aimer la musique. Elle étoit en conséquence pendue comme emblème au cou de la Diane d'Ephèse ». (Bosc. Hist. nat. des crustacés, tom. I, pag. 249.)

ESPECES.

* Longueur des bras n'étant pas double de celle du corps; ils sont avancés. *Inachus*. Fab.

Européennes.

1. MAÏA CORNU; *maja cornuta* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan.

(1) Têt piquant; museau ayant des pointes en forme de cornes barbues; mains arrondies.

2. MAÏA ARAIGNÉE ; *maja aranea* (1).

Il se trouve dans l'Océan.

Fabricius me paroît avoir ici embrouillé la synonymie : je soupçonne même que le maïa cornu, qu'il a en vue, est le cancer araignée de Linnæus, et qu'il n'a pas eu une idée nette de cette dernière espèce. On ne peut mieux connoître quel est le maïa araignée de Linnæus, qu'en ayant recours à la figure de

Testa aculeata ; rostro spinis corniformibus, barbatis ; manibus rotundatis.

Cancer cornutus. Lin. Syst. nat. edit 12, tom. I, p. 1047, n° 46. — *Inachus cornutus.* Fab. Suppl. ent. syst. p. 556, n° 6.

Linnæus place cette espèce dans l'Inde. Fabricius étend son habitation jusqu'à nos mers. J'ai quelques soupçons que l'espèce de Linnæus est l'hybride du dernier, et que le *cornutus* de celui-ci est l'*araneus* de l'autre.

(1) Têt tuberculé, épineux sur les bords latéraux ; deux pointes frontales avancées ; mains allongées, filiformes.

Testa tuberculata, margine laterali spinoso ; spinis duabus frontalibus porrectis ; manibus elongatis, filiformibus.

Cancer araneus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1044, n° 50. — *Maja araneus.* Fab. Snppl. entom. syst. p. 556, n° 7. — Herbst, Canc. tab. 14, fig. 84 et 85.

Jouston qu'il cite pour synonyme. Or cette figure est tout à fait différente de celle de Pennant ; Zool. brit. 4, tab. 9, fig. 16, et qu'Herbst a copiée, pl. XIII, fig. 81 (1).

Le maïa araignée est celui que Belon a représenté sous le nom latin de *maja*, en français *iragne de mer*, et qu'il dit être la squinade des Marseillais. Herbst l'a aussi nommé *cancer squinado*, pl. XIV, fig. 84 et 85. C'est le *pagurus venetorum* d'Aldrovande.

Son têt est ovale, tuberculé, et muni sur les bords latéraux de plusieurs pointes, qui en suivent le contour et qui sont sur une même ligne ; le bord antérieur a deux avancements forts, coniques, distincts et un peu divergens. Les bras sont courts, avec les mains unies, alongées et cylindriques.

Cette espèce est assez grande.

Le cancer squinado de Rondelet n'est certainement pas le même.

(1) Seba a figuré le premier cette espèce, tom. III, tab. 17, fig. 4. Le corps de ce crustacé est presque rond, convexe, inégal, avec les pattes très-longues et menues ; les bras sont petits, filiformes ; le museau est bidenté. C'est peut-être une leucosie.

3. MAÏA SQUINADO ; *maja squinado* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée. C'est l'espèce la plus grande.

«Ce cancre, dit le traducteur de Rondelet, a été loué des anciens comme aimant la musique, et y prenant plaisir. Sa sagesse aussi est louée ; pour cette raison, il étoit pendu au cou de Diane éphésienne, en signe de sagesse et de conseil. Or sa sagesse est, qu'au printems se dépouillant de sa coque comme un serpent de sa peau, et se sentant affoibli et désarmé, il se tient caché sans assaillir aucun, jusqu'à ce qu'il ait recouvré sa coque dure. Aussi, quand le tems est venu qu'il faut se défaire de sa coque, il court çà et là comme enragé, cherchant

(1) Têt tuberculé ; ses côtés et pattes garnis d'un grand nombre d'épines inégales ; mains lisses.

Testa tuberculata ; lateribus pedibusque spinis plurimis inæqualibus ; manibus lævibus.

Cancer spinosus. Oliv. Encyclop. méthod. hist. nat. tom. VI, p. 173. — *Cancer pagurus.* Rondelet, Pisc. lib. 18, cap. 15, p. 561, fig. 1. — Seba, Mus. tom. III, tab. 18, fig. 2 et 5. — Herbst, Canc. tab. 19, fig. 104 ; c'est son *cancer aculeatus*. Il semble qu'Aldrovande en a donné une mauvaise figure sous le nom d'*hippocarcinus hispidus*.

force vivres, pour, en se remplissant le corps plus que de coutume, faire éclater sa coque. (Hist. des poiss. liv. 18, pag. 402.) Nous ne pensons pas que ce crustacé ait besoin d'employer un tel moyen pour se dépouiller de son têt; bien au contraire, il se prépare à cette crise par un jeûne de plusieurs jours.

Nous observerons aussi qu'on ne doit appliquer ces faits des anciens qu'au crabe pagure et non au *maja spinado*.

4. MAÏA OPILIO; *maja opilio* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée.

Le mot latin d'*opilio* signifie berger, une espèce inconnue d'oiseau; Bosc le traduit par celui de *faucheur*. Je conserve le nom littéral.

(1) Têt épineux; bord postérieur tridenté; mains presque unies.

Testa aculeata; margine postico tridentato; manibus sublævibus.

Inachus opilio. Fab. Suppl. entom. syst. p. 356, n^o 8.

5. MAÏA NOUEUX; *maja chondyliata* (1).

Il habite la Méditerranée.

6. MAÏA ÉPINEUX; *maja aculeata* (2).

Il se trouve dans les mers de la Norvège.

7. MAÏA GOUTTEUX; *inachus chiragra* (3).

Il se trouve dans la Méditerranée.

(1) Têt épineux; trois pointes élevées au dessus de la queue; bras muriqués.

Testa aculeata, suprâ caudam spinis tribus erectis; chelis muricatis.

Inachus chondyliatus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 556, n° 9.

Fabricius cite la fig. 92 d'Herbst, et Bosc celle du n° 99, pl. XVIII. Dans la première, les bras n'ont pas ces aspérités que l'entomologiste de Kiell indique. Cette figure doit se rapporter au maïa fourchu.

(2) Têt épineux de tous côtés; museau alongé, bifide; cinq dents en dessus, et une en dessous.

Testa undique aculeata; rostro elongato bifido; suprâ dentibus quinque, subtùs unico.

Inachus aculeatus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 557, n° 10. Cette espèce a beaucoup de rapports avec l'*inachus maïa* de ce naturaliste. (Voyez Seba, tom. III, tab. 18, fig. 10.)

(3) Têt noduleux; museau plane, très-obtus; pattes noduleuses.

8. MAÏA NASILLARD; *maja nasuta* (1).

Il se trouve dans les mers de la Norvège.

9. MAÏA VULGAIRE; *maja vulgaris* (2).

Même habitation.

Testa nodosa; rostro plano; pedibus nodosis.

Inachus chiragra. Fab. Suppl. entom. syst. p. 357, n° 11. — Herbst, tab. 17, fig. 96.

Je crois que c'est le cancre ensanglanté de Linnæus, Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1048, n° 50.

(1) Têt épineux de tous côtés; museau bifide; une dent en dessous, deux en dessus.

Testa undique aculeata; rostro bifido; subtus dente unico, supra duabus.

Inachus nasutus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 357, n° 15.

(2) Têt et pattes très-épineux; museau avancé, épineux, bifide au bout; mains ventruës; doigts ayant de petites touffes de poils.

Testa pedibusque spinosissimis; rostro porrecto, dentato, apice bifido; manibus ventricosis; digitis penicillato hirsutis.

Inachus maja. Fab. Sup. entom. syst. p. 358, n° 15. — *Cancer maja*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1046. — Ejusd. Faun. suec. edit. 2, n° 2051.

La description de Linnæus se rapporte à la fig. 1 de la pl. xxii de Seba. Mais la plupart des synonymes du naturaliste suédois doivent être rejetés, notamment ceux de Gesner et de Jonston. (Herbst, Canc. pl. xv.)

10. MAÏA BARBU ; *maja barbata* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée.

11. MAÏA HÉRISSE ; *maja erinacea* (2).

Même habitation.

12. MAÏA VOLEUR ; *maja prædo* (3).

Même habitation.

(1) Têt carré, épineux ; front avancé, bifide ; bras grands, avec de petits faisceaux de poils.

Testa quadrata, spinosa ; fronte porrecta, bifida ; brachiis magnis, hirsuto penicillatis.

Maïa barbue. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 252. — Herbst, Canc. pl. XLII, fig. 3.

Ce crustacé ne me paroît pas appartenir à ce genre. Il tient le milieu entre les maïas et les dorippes.

(2) Têt armé d'épines droites, dont six plus longues sur les bords ; museau très-saillant, avec deux épines fourchues à sa base, en dessous ; bras courts, muriqués.

Testa spinis erectis ; sex marginalibus longioribus ; rostro porrecto, basi infrà spinis duabus ; brachiis brevibus, muricatis.

Maïa hérisson. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 255, pl. VIII, fig. 2.

(3) Têt tuberculé ; bords latéraux ayant quelques épines ; quatre, dont les deux du milieu longues et divergentes, à celui de devant.

13. MAÏA HÉRISSE; *maja hirsuta* (1).

Il se trouve dans les mers de l'Europe méridionale.

14. MAÏA ARMÉ; *maja armata* (2).

Il se trouve dans la Méditerranée.

Testa tuberculata, spinis paucis lateralibus; quatuor antice: intermediis longis, divaricatis.

Maïa voleur. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 256. — Herbst, Canc. pl. XLII, fig. 2.

Ses bras sont grands.

(1) Têt granuleux, avec neuf épines inégales de chaque côté; deux courtes au front; pattes velues; tarsi nus; bras médiocres.

Testa granulata, spinis utrinque novem inæqualibus, frontis duabus brevibus; pedibus hirsutis; tarsi nudis; brachiis mediocribus.

Maïa ours. Bosc, Hist. des crust. tom. I, p. 257. — Herbst, Canc. pl. XIV, fig. 86.

(2) Têt triangulaire, très-inégal, cotonneux; quatre épines en avant, dont les deux du milieu avancées et longues; trois au bord postérieur; doigts anguleux.

Testa triangulari, valde inæquali, tomentosa; spinis quatuor anticis, mediis porrectis, longis; tribus ad marginem posticam; digitis angulatis.

Herbst, Canc. tab. 15, fig. 92. — Planc. tab. 4, B.

Les pattes de cette espèce sont trop courtes pour

Exotiques.

15. MAÏA MURIQUÉ; *maja muricata* (1)

Il se trouve aux Indes orientales.

Il y a une erreur dans la citation que Fabricius fait d'Herbst, puisque la fig. 75 est celle d'un calappe.

16. MAÏA HYBRIDE; *maja hybrida* (2).

Il est à peine distingué du précédent. Le corps est cependant plus grand; les

que l'on doit y rapporter l'*Inachus phalangium* ou l'*Inachus longicornis* de Fabricius.

Le cancre à bec, *rostratus*, de Linnæus, n'a pas, d'après sa description, les caractères les plus saillans de cette espèce.

Elle se rapproche du cancre *furcatus* d'Olivier (Encycl. méth.), et du cancer héracléotique de Rondelet. Elle n'est pas éloignée du cancer *muscosus* de Linnæus, du cancer *hirsutus minor* d'Aldrovande.

(1) Têt hérissé, inégal; des épines sur une ligne longitudinale et dorsale, deux de chaque côté, quatre sur les bords; pattes hérissées.

Testa hirta, inæquali; spinis longitudinaliter in lineam dorsalem dispositis, utrinque duabus, marginalibus quatuor; pedibus hirtis.

Inachus muricatus. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 355, n° 1. — Herbst, Cancr. tab. 14, fig. 83.

(2) Têt hérissé, inégal; des épines sur une ligne

épines du dos sont plus petites, et les mains et les extrémités des pattes sont lisses.

Il se trouve dans l'Inde.

17. MAÏA MOUTON ; *maja ovis* (1).

Il se trouve aux Indes orientales.

18. MAÏA BOUC ; *maja hircus* (2).

Il se trouve à la Jamaïque.

longitudinale et dorsale , deux de chaque côté , quatre sur les bords ; extrémité des pattes nue.

Testa hirta , inæquali ; spinis longitudinaliter in lineam dorsalem dispositis , utrinque duabus , marginalibus quatuor ; pedibus apice nudis.

Inachus hybridus. Fab. Sup. ent. syst. p. 355, n° 2.

(1) Têt hérissé , ayant quatre épines de chaque côté.

Testa hirta , utrinque quadrispinosa.

Inachus ovis. Fab. Suppl. ent. syst. tom. II , p. 555 , n° 3.

Bosc a cherché à rectifier la citation d'Herbst qui est dans Fabricius. Au lieu du n° 74 , il faudroit lire 82 , pl. XIII : mais cette figure ne représente pas d'épines sur le dos , et les pattes y sont bien longues.

(2) Têt laineux , tuberculé ; bras muriqués ; mains lisses.

Testa lanata , tuberculata ; brachiis muricatis , manibus lævibus.

Inachus hirus. Fabr. Sup. ent. syst. p. 356, n° 4.

19. MAÏA OURS ; *maja ursus* (1).

Il se trouve dans la mer du Sud.

20. MAÏA HÉROS ; *maja héros* (2).

Il se trouve dans la mer des Indes.

21. MAÏA RÉTRÉCI ; *maja angustata* (3).

Le corps est petit, fort oblong, aminci en devant, avec le museau avancé, cylindrique, barbu, échancré au bout ; le têt est presque lisse, avec les bords entiers ; les pattes sont épineuses.

(1) Têt très-hérissé, et dont les poils forment des faisceaux ; bras lisses.

Testa hirsutissime-fasciculata ; brachiis lævibus.

Inachus ursus. Fab. Sup. ent. syst. pag. 356, n° 5.

(2) Têt granuleux en devant ; museau à deux épines avancées ; bord antérieur épineux.

Testa antice granulata ; rostro spinis duabus porrectis ; margine antice spinoso.

Maïa héros. Bosc, Hist. des crust. tom. I, p. 251.

— Herbst, Canc. tab. 42, fig. 1.

(3) Têt presque lisse, aminci en devant ; museau avancé, barbu, échancré.

Testa læviuscula, antice attenuata, rostro porrecto barbato, emarginato.

Inachus angustatus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 357, n° 14.

22. MAÏA SOURCILLEUX ; *maja superciliosa* (1)

Cette espèce est remarquable par les divisions, au nombre de trois, des deux avancements latéraux du bord antérieur de son têt.

Fabricius n'en fait pas mention dans le Supplément de son Entomologie systématique.

Il se trouve dans l'océan Indien.

23. MAÏA PIPA ; *maja pipa* (2).

On le représente couvert en partie d'une matière que l'on dit être les œufs, ce qui l'a fait appeler *pipa* ; mais n'est-ce pas plutôt un alcyon ? (Voyez le maïa ours).

Il se trouve dans la mer des Indes.

(1) Têt épineux ; épines oculaires à trois divisions ; mains cylindriques.

Testa spinosa ; spinis ocularibus trifidis ; manibus teretibus.

Cancer superciliosus. Lin. Syst. nat. edit. 12 , tom. I , pag. 1047 , n° 45. — *Maja superciliosa.* Bosc , Hist. nat. des crust. tom. I , p. 257. — Herbst , Canc. tab. 14 , fig. 89. — Seba , Mus. tom. III , tab. 18 , fig. 11.

(2) Têt inégal , noduleux ; museau obtus ; bras et pattes velus , à épines très-petites.

24. MAÏA BILOBÉ; *maja biloba* (1).

Il se trouve dans la mer des Indes.

25. MAÏA SPINIPÈDE; *maja spinipes* (2).

Il se trouve dans les mers de l'Amérique.

Espèces dont la patrie est inconnue.

26. MAÏA HISPIDE; *maja hispida* (3).

Testa inæquali , nodulosa ; rostro apice obtuso ; brachiis pedibusque hirsutis , spinis minimis.

Maïa pipa. Bosc , Hist. nat. des crust. tom. I , p. 258. — Herbst , Canc. tab. 17 , fig. 97.

(1) Têt épineux ; front à deux lobes dentelés.

Testa spinosa ; rostro lobis duobus dentatis.

Maja bilobé. Bosc , Hist. nat. des crust. tom. I , p. 258. — Herbst , Canc. tab. 18 , fig. 98. Cet auteur cite la figure 1 , pl. x , de Rumphius ; mais ce n'est pas la même espèce.

(2) Têt velu ; ses bords , ainsi que les bras et les pattes , épineux ; doigts concaves , dentelés au bout.

Testa villosa ; lateribus , brachiis pedibusque spinosis ; digitis apice cavis , denticulatis.

Maïa spinipe. Bosc , Hist. nat. des crust. tom. I , p. 257. — Herbst , Canc. tab. 17 , fig. 94.

(3) Têt épineux sur les côtés ; front bifide ; bras et pattes muriqués ; mains lisses.

27. MAÏA CRAPAUD; *maja buffo* (1).

* * Longueur des bras double de celle du corps ; ils font avec lui un angle droit, et leurs mains s'appliquent exactement sur eux. *Parthenopes* de Fabricius.

(Elles sont toutes exotiques.)

28. MAÏA VOUTÉ; *maja fornicata* (2).

Il se trouve aux Indes orientales.

29. MAÏA GIRAFFE; *maja giraffa* (3).

Il se trouve aux Indes orientales. Bosc

Testa lateraliter spinosa ; fronte bifida ; brachiis pedibusque muricatis ; manibus lævibus.

Maja hispide. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 258. — Herbst, Canc. tab. 18, fig. 100.

Il se rapproche du maïa bouc.

(1) Têt ridé, noduleux ; museau bifide ; une dent épaisse derrière chaque œil ; mains et pattes cylindriques.

Testa rugosa , nodulosa ; rostro bifido ; dente utrinque poni oculos ; manibus pedibusque cylindricis.

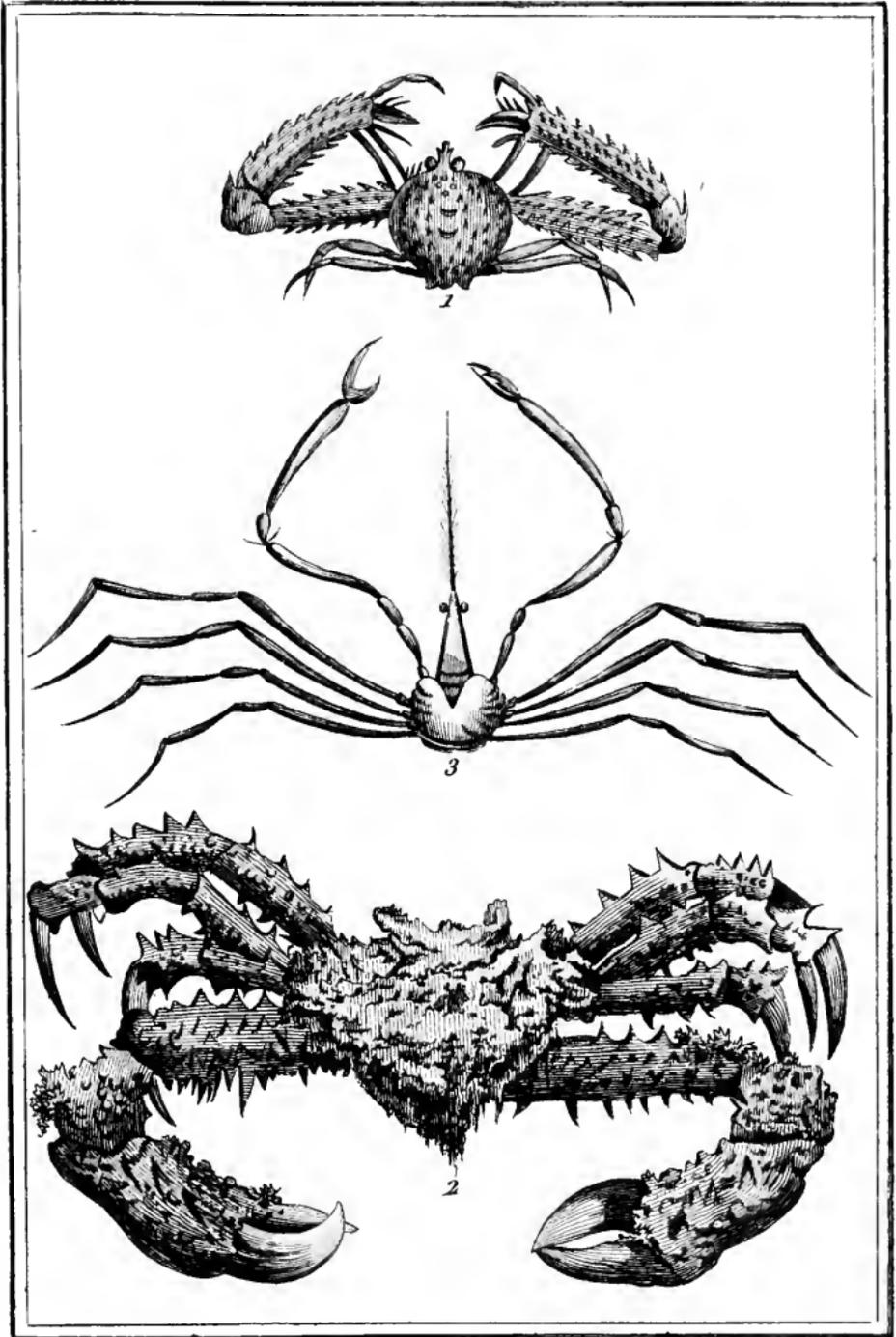
Maïa crapaud. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 255. — Herbst, Canc. tab. 17, fig. 95.

(2) Têt inégal ; angles postérieurs dilatés, en voûte.

Testa inæquali ; angulis posticis dilatatis , fornicatis.

Parthenope fornicata. Fab. Suppl. entom. syst. p. 552, n° 1.

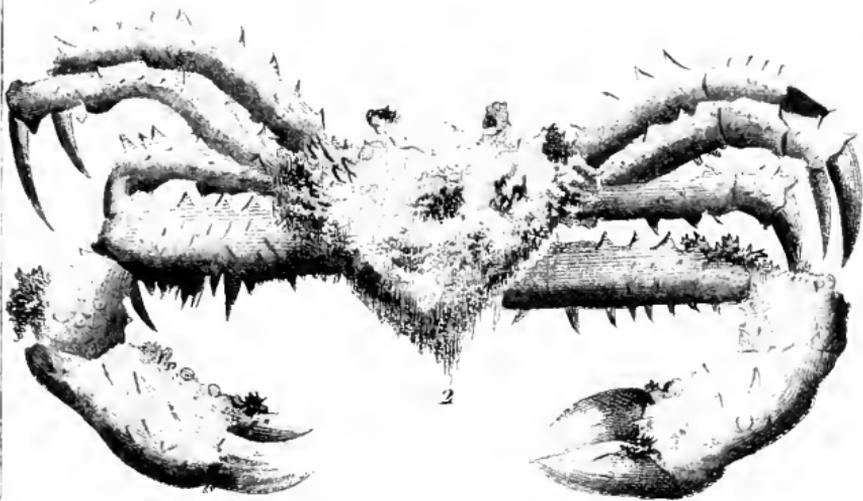
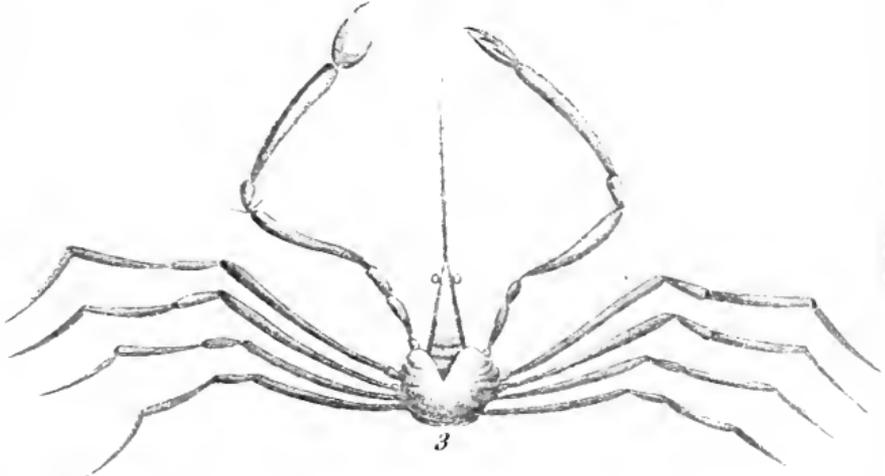
(3) Têt épineux ; épines rameuses ; bras tuberculés en dessous.



De Jussieu del.

J. B. Racine sc.

1. MAIA LONGIMANE.
2. MAIA HORRIBLE.
3. MACROPE SETICORNE.



De Cuv. del.

J. B. Racine sc.

- 1 MAIA LONGIMANE
- 2 MAIA HORRIBILE.
- 3. MACROPE SETICORNE



décrit sous le nom de *maïa hérissonné* l'espèce d'Herbst que nous rapportons ici.

30. MAÏA LONGIMANE; *maja longimana* (1).

Il se trouve dans les mers de l'Asie.

31. MAÏA ROYAL; *maja regia* (2).

Il se trouve aux Indes orientales.

Testa spinosa; spinis ramosis; brachiis subtus tuberculatis.

Parthenope giraffa. Fab. Suppl. ent. syst. p. 352, n° 2. — Herbst, Canc. tab. 19, fig. 108 et 109.

(1) Têt épineux; épines simples; bras lisses en dessous.

Testa spinosa; spinis simplicibus; brachiis subtus lævibus.

Parthenope longimana. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 353, n° 5. — Herbst, Canc. tab. 19, fig. 105.

(2) Têt épineux sur ses bords; arêtes des bras très-épinenses.

Testa marginibus spinosis; angulis brachiorum spinosissimis.

Parthenope regina. Fab. Suppl. ent. syst. p. 355, n° 4. — Herbst, Canc. tab. 19, fig. 107?

Bosc décrit, comme une espèce distincte, sous le nom de *maïa macrochelos*, le crustacé d'Herbst que nous venons de citer, et qui est dans Seba, Mus. tom. III, tab. 20, fig. 12. Voici la phrase de Bosc :

32. MAÏA HORRIBLE; *maja horrida* (1).

Il se trouve dans les mers de l'Asie.

33. MAÏA LAR; *maja lar* (2).

Il se trouve aux Indes.

« Corselet en cœur, tuberculeux, sillonné, latéralement denté; les pinces très-longues, dentées, granuleuses ».

Cette espèce se trouve dans la Méditerranée.

Nous ne sommes pas sûrs, en effet, que la figure d'Herbst doive se rapporter ici. Peut-être celle du n° 3, pl. xli, y convient-elle mieux.

(1) Têt épineux, noduleux; mains ovales; queue cariée.

Testa spinosa, nodulosa; manibus ovatis; cauda cariosa.

Cancer horridus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1047, n° 43. — *Parthenope horrida*. Fab. Sup. ent. syst. p. 355, n° 5. — Herbst, Canc. tab. 14, fig. 88. — Rumph. Mus. tab. 9, fig. 1.

(2) Têt inégal, quadridenté, épineux sur les bords; bras lisses.

Testa inæquali, quadridentata, margine spinoso; chelis lævibus.

Parthenope lar. Fab. Suppl. ent. syst. p. 454, n° 6.

Rumphius a représenté, tab. 8, fig. 3, un maïa voisin de cette espèce. Ses bras sont simplement tuberculés. Herbst a copié cette figure, pl. xix, n° 106, et la donne, avec celle de Rumphius, même planche, n° 2, pour l'espèce appelée *longimane*.

54. MAÏA DOUTEUX (1).

Il se trouve dans l'océan Indien.

35. MAÏA PARASITE ; *maja pensor* (2).

Cette espèce a des rapports avec le maïa royal.

Observ. Fabricius a fait un double emploi en mettant le cancer maïa de Linnæus avec ses parthenopes et ses inachus. Il n'appartient qu'à cette dernière division.

(1) Ce maïa de Fabricius est probablement une porcellane.

(2) Têt épineux , dentés sur les bords ; deux épines fortes à chaque angle postérieur ; bras à arêtes très-épineuses.

Testa spinosa , marginibus dentatis ; spinis duabus validis ad angulos posticos ; brachiis angulis spinosissimis.

Maïa parasite. Bosc , Hist. des crust. tom. I, p. 250 :
— Herbst , Cancr. p. 41 , fig. 5.

 T R E I Z I E M E G E N R E .

 M A C R O P E ; *macropus*. (Pl. XLIX.)

C E genre est composé de la seconde division des inachus de Fabricius; ils ne sont pas seulement distingués des maïas par leurs pattes très-longues, menues, filiformes, mais par leurs palpes extérieurs, qui sont fort alongés, étroits, et par leurs yeux qui sont ordinairement à découvert, de même que leurs antennes intermédiaires. Leur têt est triangulaire, inégal. Son museau forme un bec ou une pointe qui est quelquefois très-pointu, fort alongé et en alène. La forme de leurs organes du mouvement est d'ailleurs semblable à ceux des maïas.

Les macropes sont à proprement parler les crustacés que les naturalistes anciens appellent *araignées de mer*. Aristote paroît en avoir connu une espèce qu'il compare avec le crustacé nommé *bernard l'hermite*.

« Les yeux, dit Rondelet en faisant mention d'un macrope de la Méditerranée (traduction française), lui sortent fort au dehors, d'entre lesquels lui naissent deux petites

cornes. Elle a deux bras fourchus fort longs, huit pieds fort longs pour la petitesse du corps, d'où elle a le nom; car elle est comme l'araignée de terre, qui a un corps petit, à l'entour des jambes fort longues. Celle de la mer a le corps transparent ». (Hist. des poiss. liv. 18, pag. 411.)

ESPECES

Européennes.

1. MACROPE SCORPION; *macropus scorpio* (1).

Le museau est court, à trois pointes; les bras sont courts, filiformes: ils sont rudes, avec les mains ovales, et ventrues dans l'individu que je possède.

Il se trouve dans les mers de la Norvège.

(1) Tête pubescent, avec quatre épines élevées; pattes antérieures fort longues.

Testa pubescente, spinis quatuor erectis; pedibus anticis longissimis.

Inachus scorpio. Fab. Suppl. entom. syst. p. 558, n° 16. — Penn. Zool. brit. 4, tab 9, fig. 18. (Voyez le cancre à courts bras de Rondelet, traduct. franç. pag. 407.)

2. MACROPE FAUCHEUR; *macropus phalangium* (1).

Il se trouve dans les mers du Nord.

3. MACROPE LONG-BEC; *macropus longirostris* (2).

Les bras sont longs; les deux épines du dos sont plus apparentes.

Il se trouve dans la mer Méditerranée.

Rondelet le décrit sous le nom d'*araignée de mer*. (Hist. des poiss. pag. 411.)

(1) Têt pubescent, avec trois épines élevées, aiguës, en devant, et des tubercules obtus à sa partie postérieure; museau bifide.

Testa pubescente, antice spinis tribus erectis, acutis, postice tuberculis obtusis; rostro bifido.

Inachus phalangium. Fab. Suppl. ent. syst. p. 558, n° 17. — Pennant, Zool. brit. 4, tab. 9, fig. 17.

(2) Têt épineux, assurgent; museau aign, bifide.

Testa aculeata, ascendente; rostro acuto, bifido.

Inachus longirostris. Fab. Suppl. ent. syst. p. 558, n° 18. — *Cancer dodecos*. Lin. Syst. nat. edit. 12, p. 1046, n° 58. — Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, pl. VIII, fig. 1. — Herbst, Canc. tab. 16, fig. 90.

Exotiques.

4. MACROPE SÉTICORNE ; *macropus seticornis* (1).

Il se trouve dans la mer Méditerranée.

5. MACROPE LONGIPÈDE ; *macropus longipes* (2).

La figure de Rumphius ne représente pas les pattes postérieures plus longues.

Il se trouve dans l'océan Indien.

(1) Têt inégal ; museau terminé en une soie fort longue ; mains et pattes très-longues.

Testa inæquali ; rostro apice setaceo longissimo ; manibus pedibusque longissimis.

Maja seticornis. Bosc , Hist. nat. des crust. tom. I , pl. VII , fig. 2. — Cette figure , ainsi que celle d'Herbst , pl. XVI , fig. 91 , sont copiées de Slabber.

(2) Têt épineux ; mains ovales , rudes ; pattes postérieures très-longues.

Testa aculeata ; manibus ovatis , scabris ; pedibus posterioribus longissimis.

Inachus longipes. Fab. Suppl. entom. syst. p. 358 , n° 19. — *Cancer longipes.* Lin. Syst. nat. edit. 12 , tom. I , p. 1047 , n° 47. — Rumph. Mus. tab. 8 , fig. 4. — Herbst , tab. 16 , fig. 93.

6. MACROPE PORTE - ÉPINE ; *macropus spinifer* (1).

Il se trouve dans les mers de l'Asie.

7. MACROPE LAR ; *macropus lar* (2).

Il se trouve aux Indes orientales.

8. MACROPE SAGITTAIRE ; *macropus sagittarius* (3).

Il se trouve à l'île de la Guadeloupe.

(1) Têt ayant une épine postérieurement , inégal ; pattes de la seconde paire très-longues.

Testa postice uniaculeata , inæquali , pelibus secundi paris longissimis.

Inachus spinifer. Fab. Suppl. entom. syst. p. 359 , n° 20. — *Cancer spinifer.* Lin. Syst. nat. edit. 12 , tom. I , p. 1047 , n° 48.

La figure de Rumphius , tab. 8 , n° 3 , appartient aux parthenopes de Fabricius.

(2) Têt hérissé ; une épine de chaque côté , et d'autres formant une ligne dorsale.

Testa hirta ; linea dorsali spinosa , spinaque utrinque laterali.

Inachus lar. Fab. Suppl. ent. syst. p. 359 , n° 21.

(3) Têt ovale , lisse ; museau très - long , denté en scie de chaque côté.

Testa ovata , lævi , rostro longissimo utrinque serrato.

Inachus sagittarius. Fab. Suppl. ent. syst. tom. II , p. 359 , n° 22.

Cette espèce a de grands rapports avec la suivante.

QUATORZIÈME

QUATORZIÈME GENRE.

LEUCOSIE; *leucosia*. (Pl. L.)

LA forme des leucosies et le poli brillant dont la plupart sont pourvues, dit Bosc, peuvent les faire reconnoître au milieu de tous les crustacés; mais leurs caractères génériques, il faut l'avouer, n'ont pas cette précision qu'il seroit à désirer qu'ils eussent; ils varient dans presque toutes les espèces. (Hist. des crust. tom. I, pag. 254). Nous allons tâcher de fixer d'une manière certaine et précise le signalement de ce genre, et de faire cesser, s'il nous est possible, les justes plaintes de notre ami Bosc.

Les palpes extérieurs des leucosies ont un caractère que je n'observe point dans les autres oxyrinques; ils couvrent toute la face du museau ou de la partie inférieure et antérieure du têt, dont ils atteignent l'extrémité; leurs divisions extérieures, car je ne parle pas du petit fil articulé qui les termine, et qui est caché, sont presque coniques et presque égales; de manière que le bout supérieur de ces palpes réunis forme

quatre dents à peu près de la même grandeur. La surface inférieure de ces instrumens de la manducation se loge, de chaque côté, dans un enfoncement longitudinal du museau. Les yeux sont très-petits et fort rapprochés. L'espace qui les sépare offre deux cavités très-petites, transversales, où sont logées les antennes qui sont aussi très-petites, et qui ne paroissent pas extérieurement. Le têt des leucosies est presque orbiculaire, très-convexe et arrondi en dessus, formant un museau très-court en devant. Les bras et les pattes ont la forme qu'ont ordinairement ces organes dans les crabes. Les bras sont souvent longs; les pattes n'ont paru diminuer insensiblement de grandeur, à commencer à la première paire. Les cuisses sont cylindriques; le crochet qui termine les targes est très-petit. La queue est longue, et se prolonge, ainsi que le remarque Bosc, jusqu'aux palpes extérieurs; mais elle a plus de deux pièces ou de deux segmens; j'en ai du moins distingué cinq bien sensiblement: les deux premiers, ou ceux de la base, sont fort courts; mais les troisième et quatrième sont fort longs: celui du bout est triangulaire.

Les leucosies, comme tant d'autres ani-

maux, ont besoin d'historiens. Les observateurs se sont tus à leur égard.

« Ces crustacés, qui ne peuvent pas nager; se tiennent au fond de la mer, et sont souvent jetés par les flots sur le rivage. Lorsqu'ils craignent quelque danger, ils ramassent leurs pattes entre leur corps, et attendent qu'il soit passé. Ils ont peu de vivacité dans leurs mouvemens, et il paroît qu'ils comptent beaucoup sur la dureté de leur têt, effectivement plus considérable que dans la plupart des crustacés, et sur leur peu d'importance, car ils sont en général petits pour échapper aux ennemis qui les recherchent ». (Bosc, Hist. des crust.)

La plupart des crustacés fossiles sont de ce genre. La dureté de leur têt les rend plus propre que d'autres à résister aux causes destructives.

E S P E C E S

Européennes.

1. LEUCOSIE NOYAU; *leucosia nucleus* (1).

Elle se trouve dans la mer Méditerranée.

(1) Bras granuleux; mains filiformes; têt orbiculaire, biépineux postérieurement.

Exotiques.

* Bras oblongs ou ovales, point filiformes.

2. LEUCOSIE SCABRIUSCULE; *leucosia scabriuscula* (1).

Elle se trouve aux Indes orientales.

3. LEUCOSIE BALLE; *leucosia pila* (2).

Elle se trouve dans l'Océan Indien.

Brachiis granulatis; manibus filiformibus; testa orbiculata, postice bispinosa.

Leucosia nucleus. Fab. Sup. ent. syst. p. 351, n° 9.
— *Cancer nucleus*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1042, n° 20. — Sulz. Hist. ins. tab. 31, fig. 5. — Herbst, Cancr. tab. 2, fig. 14. — *Cancer macrochelos Rondeletii*. Aldrov.

(1) Têt déprimé, raboteux; front échancré.

Testa depressa, scabra; fronte emarginata.

Leucosia scabriuscula. Fab. Suppl. ent. syst. p. 349, n° 1. — Herbst, Cancr. tab. 2, fig. 19.

(2) Têt globuleux; une dent au milieu élevée; bords crénelés, dentés.

Testa globosa, dente medio elevato, margineque crenato, dentato.

Leucosia pila. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 349, n° 2.

4. LEUCOSIE GLOBULEUSE; *leucosia globosa* (1).

Elle se trouve sur les côtes de Malabar.

5. LEUCOSIE CRANIOLAIRE; *leucosia craniolaris* (2).

Elle se trouve sur les côtes de Malabar, et on en rencontre souvent de fossiles.

6. LEUCOSIE PORCELLANE; *leucosia porcellana* (3).

Elle se trouve dans l'océan Indien.

(1) Têt lisse, presque crénelé; deux nœuds à la base de la queue; bras raboteux.

Testa lævi, subcrenata; cauda basi binodi; brachiis scabris.

Leucosia globosa. Fab. Snp. ent. syst. p. 349, n° 3.

(2) Têt lisse, ové, avancé et tridenté en devant; mains lisses.

Testa lævi, ovata, antice porrecta, tridentata; manibus lævibus.

Leucosia craniolaris. Fab. Suppl. ent. syst. p. 350, n° 4. — *Cancer craniolaris.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1041, n° 15. — Seba, Mus. tom. III, tab. 19, fig. 4, 5. — Rumph. Mus. tab. 4, fig. A, B. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. 17.

(3) Têt lisse, ové, obtus en devant; bras granuleux.

7. LEUCOSIE APLANIE; *leucosia planata* (1).

Elle se trouve à la terre de Feu.

* * Bras filiformes.

8. LEUCOSIE PONCTUÉE; *leucosia punctata* (2).

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique.

9. LEUCOSIE FUGACE; *leucosia fugax* (3).

Elle se trouve aux Indes orientales.

Testa lævi, ovata, antice obtusa; brachiis granulatis.

Leucosia porcellana. Fab. Suppl. ent. syst. p. 350, n° 5. — Seba, Mus. tom. III, tab. 19, fig. 10 et 11. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. 18.

(1) Têt orbiculaire, plane; côtés bidentés; front tridenté.

Testa orbiculata, plana; lateribus bidentatis; fronte tridentata.

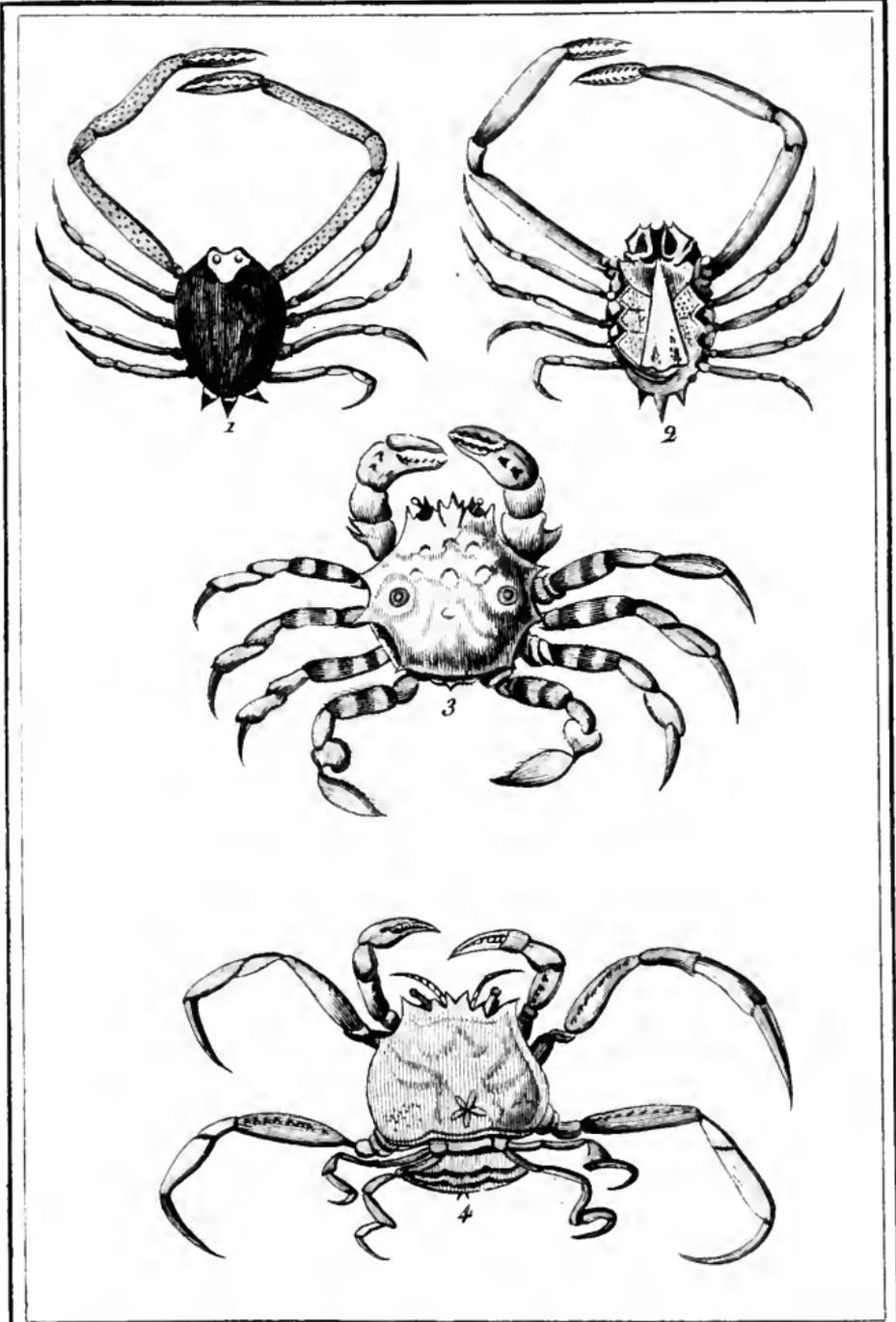
Leucosia planata. Fab. Sup. ent. syst. p. 350, n° 6.

(2) Têt ové, crénelé et tridenté postérieurement; doigts sans dentelures.

Testa ovata, postice crenata, tridentata; digitis inermibus.

Leucosia punctata. Fab. Sup. ent. syst. p. 350, n° 7.

(3) Têt oblong, à trois dents postérieures, dont celle du milieu plus longue, recourbée; doigts dentés.



De Sève del.

J. B. Racine sc.

1. LEUCOSIE FUGACE, vue en dessus.

2. la même vue en dessous.

3. ORITHYE MAMILLAIRE.

4. DORIPPE ASTUCIEUX.



De Jere del

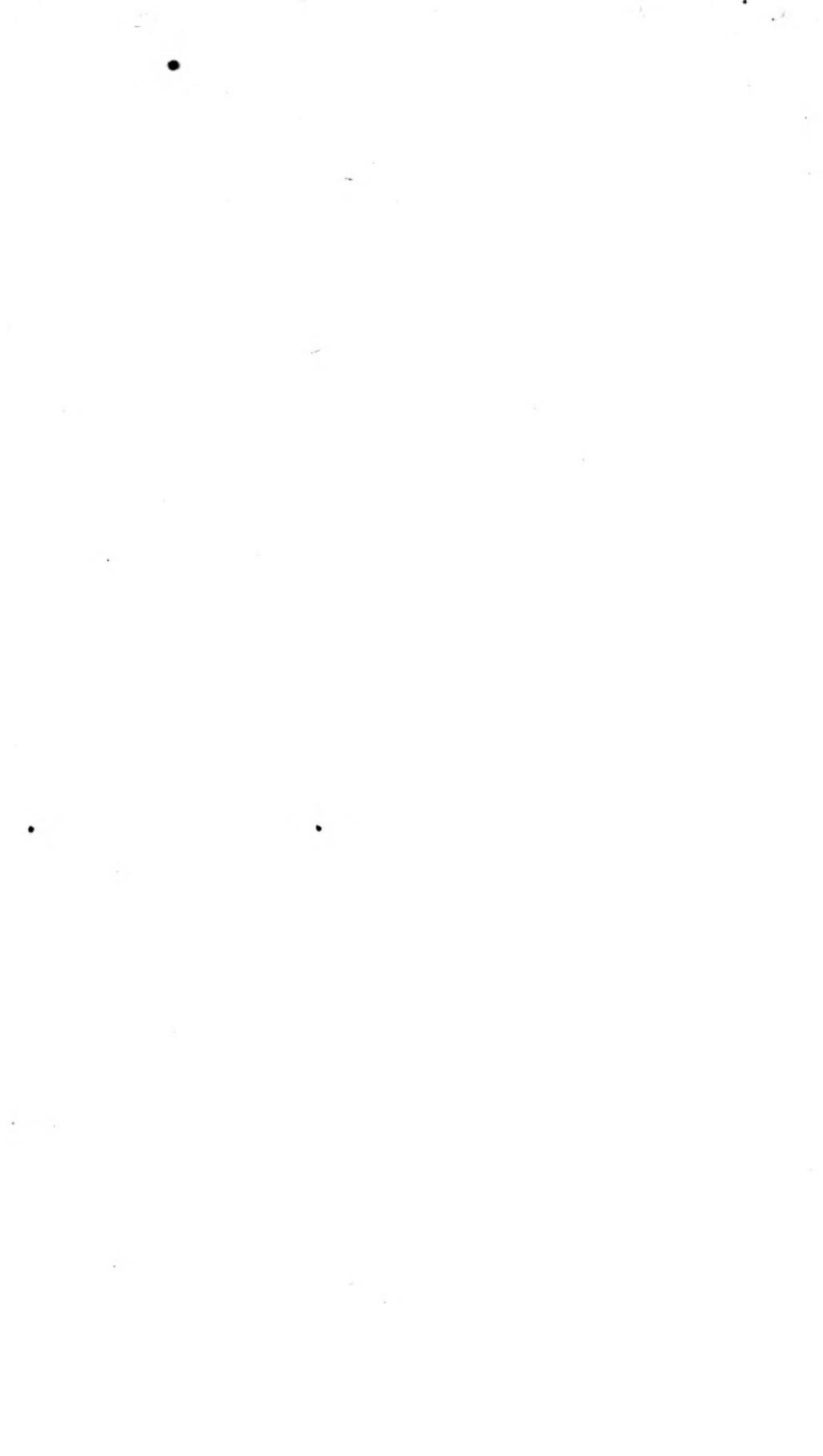
J. B. Racine sc

1. LEUCOSIE FUGACE, vue en dessus

2. la même vue en dessous

3. ORTHIYE MAMILLAIRE.

4. DORIPPE ASTUCIEUX.



10. LEUCOSIE SEPT-ÉPINES; *leucosia septem-spinosa* (1).

11. LEUCOSIE HÉRISSE; *leucosia erinaceus* (2).

12. LEUCOSIE CYLINDRE; *leucosia cylindrus* (3).

Ces trois espèces se trouvent dans l'Océan Indien.

Testa oblonga, dentibus tribus posticis, medio longiore recurvo; digitis dentatis.

Leucosia fugax. Fab. Suppl. ent. syst. p. 551, n° 8. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. 15, 16.

(1) Têt ayant de chaque côté une épine très-longue, et cinq à l'extrémité postérieure.

Testa utrinque spina elongata longissima, postice quinque spinosa.

Leucosia septem-spinosa. Fab. Suppl. entom. syst. p. 551, n° 10. — Herbst, tab. 20, fig. 112.

(2) Têt ové, très-épineux; épines des côtés plus longues, dentées; mains ayant des piquans.

Testa ovata, spinosissima, spinis marginalibus longioribus, dentatis; brachiis aculeatis.

Leucosia erinaceus. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 552, n° 11. — Herbst, tab. 20, fig. 111.

(3) Têt bisillonné; côtés dilatés, cylindriques, avec une épine à leur extrémité.

Testa bisulcata; lateribus dilatatis, cylindricis, apice unispinosis.

Leucosia cylindrus. Fab. Suppl. ent. syst. p. 552, n° 12. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. 50, 31.

Espèces dont le pays est inconnu.

13. LEUCOSIE-RÉSIDUE; *leucosia residua* (1).
14. LEUCOSIE DOUBLE ÉPINE; *leucosia bispinosa* (2).
15. LEUCOSIE CANCELLIDE; *leucosia cancellus* (3).
16. LEUCOSIE CANARD; *leucosia anas*.
Bosc (Voyez leucosie scabriuscule).
-

(1) Têt presque rond ; front ayant un sinus de chaque côté.

Testa suborbiculata ; fronte utrinque sinu impresso.

Leucosie résidue. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 258. — Herbst, Canc. tab. 48, fig. 1.

(2) Têt quadridenté en devant, et biépineux de chaque côté; bras épineux et dentés.

Testa antice quadridentata, utrinque bispinosa ; brachiis spinosis, dentatis.

Leucosie double-épine. Bosc, Hist. nat. des crust. tom. I, p. 258. — Herbst, Canc. tab. 6, fig. 45.

(5) Têt uni, crénelé tout autour; bras crénelés; mains tranchantes sur leurs bords.

Testa lævi, marginibus crenatis ; brachiis crenatis ; manibus ancipitibus.

Leucosie treillis. Bosc, Hist. nat. des crustacés, tom. I, pag. 239. — Herbst, Canc. tab. 2, fig. 21.

QUINZIÈME GENRE.

CORYPTE; *corystes*. (Pl. XLIX.)

LES corystes ont été placés avec les hippes, et ensuite avec les alburnées, par Fabricius; mais on ne peut pas les laisser avec elles, soit parce que la forme de leur queue indique des brachyures plutôt que des macroures, soit parce que leurs pattes sont terminées par des tarsi coniques. Il est encore d'autres caractères qui les en distinguent, mais qu'il est inutile de détailler ici.

Le têt des corystes est ovale et pointu antérieurement; leurs antennes sont avancées, rapprochées au dessous des yeux, de la longueur du corps; leurs palpes extérieurs sont allongés; le second article de leur division interne va en pointe.

Les bras et les pattes sont figurés de même que dans les maïas, les leucosies, etc.

On n'a aucunes particularités historiques sur ces crustacés. On les trouve dans l'Océan, sur les côtes de l'Angleterre, et sur celles de France.

1. CORYSTE DENTÉ; *corystes dentatus* (1).

Son têt est presque lisse; le milieu du dos a quelques impressions qui, comme dans les dorippes, ont un peu d'analogie avec les traits des yeux, du nez et de la bouche d'une figure humaine; le museau est assez large, avancé, échancré; les angles du bord antérieur sont avancés en pointe; chaque côté du têt a en outre trois à quatre dents. Les bras sont courts, et ont aussi quelques épines au côté interne.

(1) *Albunea dentata*. Fab. Suppl. entom. syst. pag. 598, n° 5. — *Cancer personatus*. Herbst, Canc. tab. 12, fig. 71.

Le crustacé de Pennant (Zoolog. brit. 4, tab. 7, fig. 13; *cancer cassilaunus*, Herbst, tab. 12, fig. 72) est une autre espèce distinguée par ses bras fort longs et sans dents. Nous l'appellerons coryste *longimane*.

SEIZIEME GENRE.

DORIPPE; *dorippe*. (Pl. L.)

QUELQUE grossières que soient les figures d'Aldrovande, un œil un peu exercé y reconnoît cependant la plupart des animaux qu'il a représentés. On néglige malheureusement trop aujourd'hui de consulter ces premiers essais de nos pères en histoire naturelle, et nous ne rendons pas assez de justice aux efforts qu'ils ont faits pour nous frayer la route de la science. C'est faute d'avoir étudié Aldrovande qu'on ne l'a pas cité à l'égard des dorippes; car il a connu l'espèce qui se trouve dans la Méditerranée : c'est son *cancer hirsutus alius prone et supine*.

Ce genre, dont les espèces qui le composent avoient été placées parmi les crabes, paroît être naturel. Le têt est ové, tronqué à sa partie antérieure qui est plus étroite, déprimé, souvent irrégulier, sillonné et mamelonné en dessus; le bord antérieur est presque toujours denté, avec les angles plus avancés; les yeux sont portés sur de courts pédicules, près des angles. Les antennes,

quoique courtes et figurées de même que celles des crabes, sont cependant proportionnellement plus longues et assez saillantes. Les bras sont petits; Fabricius dit qu'ils sont inégaux dans les mâles, tantôt le droit, tantôt le gauche étant plus grands, au lieu qu'ils sont égaux dans les femelles. Les deux premières paires de pattes venant après les bras sont beaucoup plus grandes, écartées, courbées en arrière, et terminées par un tarse conique, allongé; les quatre autres pattes sont de moitié plus petites, et terminées par un ongle aigu et courbé; elles sont placées au dessus de l'extrémité postérieure du têt, et peuvent s'étendre et agir sur le dos de l'animal.

« On présume, dit Bosc, que cette organisation des dorippes leur donne des habitudes différentes des autres crustacés; et en effet le peu que nous savons de leurs mœurs constate que, comme les dromies, ils portent continuellement sur leur dos des corps étrangers, tels que des valves des bivalves, et peut-être des fucus, des éponges, des corallines, etc. au moyen desquelles ils sont cachés aux yeux de leurs ennemis, et à ceux des animaux dont ils font leur pâture. Tantôt ces boucliers ambulans

sont immédiatement appliqués sur le dos même de l'animal, tantôt ils en sont à une certaine distance ; mais toujours ils sont fortement soutenus par leurs pattes postérieures, au moyen des crochets dont elles sont armées.

» On n'a aucunes notions particulières sur les lieux qu'habitent de préférence les dorippes ; mais la faculté que la Nature leur a donnée de se cacher sous un toit portatif indique qu'ils n'ont pas besoin d'habiter les côtes rocailleuses, qu'ils peuvent sans inconvéniens parcourir les plages sablonneuses, où ils ont moins de concurrens parmi les autres crustacés ».

E S P E C E S

Européennes.

1. DORIPPE A QUATRE DENTS ; *dorippe quadridens* (1).

Ce dorippe a comme un masque, et on

(1) Têt hérissé ; quatre dents frontales presque égales ; queue noueuse.

Testa hirta ; fronte dentibus quatuor subæqualibus ; cauda nodulosa.

Dorippe quadridens. Fab. Suppl. ent. syst. pag. 561,

croiroit voir sur son dos les traits mal dessinés d'une figure d'homme. Les habitans des côtes de Rimini le nomment *mascarone*, à raison de la figure laide de son dos. Il est fauve et hérissé de poils.

Sa chair est bonne, mais elle est négligée; la mer fournissant, dans ces parages, des alimens plus agréables et plus abondans.

Il se trouve dans la Méditerranée et dans l'océan Indien, suivant Fabricius.

2. DORIPPE ASTUCIEUX; *dorippe astuta* (1).

Cette espèce n'est certainement pas le

n° 1. — *Cancer lanatus*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1044, n° 29. — Planc. Conch. tab. 5, fig. 1. — Herbst, tab. 11, fig. 68.

La figure d'Herbst citée ci-dessus a été copiée de Plancus. Celle qu'il donne sous le n° 70, *cancer frascone*, me paroît être celle du même animal, plus exacte, étant faite sur la nature. Je ne prétends pas l'assurer; mais je crois pouvoir le conjecturer, jusqu'à ce que j'aie acquis de nouveaux renseignemens.

(1) Têt hérissé, unidenté de chaque côté; front à quatre dents inégales; queue unie.

Testa hirta, utrinque unidentata; fronte dentibus quatuor, inæqualibus; cauda lævi.

Dorippe astuta. Fab. Suppl. entom. syst. p. 361, n° 2. — Herbst, Canc. tab. 11, fig. 67?

cancer pinnophylax de Linnæus (Syst. nat. edit. 12, tom. I, pag. 1059, n° 5); car il dit que son têt est orbiculaire, et très-entier (Amén. acad. tom. VI, p. 415). L'espèce que j'ai vue au museum a une dent de chaque côté, quoique Fabricius dise que les côtés du corselet soient inermes.

Il se trouve dans les mers des Indes.

5. DORIPPE RUSÉ; *dorippe callida* (1).

Il se trouve dans les mers de l'Asie.

(1) Têt nu, quadridenté antérieurement; une ligne de tubercules au milieu de la queue, dans sa longueur.

Testa nuda, antice quadridentata; cauda carina longitudinali tuberculorum.

Dorippe callida. Fab. Sup. ent. syst. p. 362, n° 3.

Fabricius y rapporte avec doute le cancre pinnothère de Linnæus; celui-ci avoit formé cette espèce sur une note que Forskœl lui avoit communiquée épistolairement; mais, par la description que cet auteur en a donnée depuis dans sa Faune d'Arabie, pag. 88, *cancer pinnotheres*, n° 36, il est à présumer que ce crustacé est du genre pinnothère.

4. DORIPPE MASCARONE ; *dorippe mascarone* (1).

Il se trouve dans la mer Méditerranée.

Remarq. Ce genre , quoique peu nombreux , a besoin d'être étudié. Herbst a figuré quatre dorippes sous autant de noms spécifiques. Il paroît , d'après la citation que Fabricius fait de Plancus et de Linnæus à l'article du *dorippe à quatre dents* , qu'il prend cette espèce pour le *lanatus* ou le *lanugineux* du naturaliste suédois. Bosc l'en a séparé , et en a fait deux espèces. Mais il faut observer que son *dorippe lanugineux* n'est pas celui de Linnæus ; c'est le *facchino* : en cela il a suivi Herbst. Le n^o 70 de ce dernier est le *dorippe noduleux* de Bosc.

(1) Têt presque lisse ; muscau bifide ; lobes bidentés.
Testa sublævi ; rostro bifido ; lobis bidentatis.

Inachus mascaronus. Fab. Sup. ent. syst. p. 357 , n^o 12. — Herbst , Canc. tab. 11 , fig. 69. — Sulz. Ins. tab. 51 , fig. 1. N'ayant pas vu cette espèce , je ne prétends pas assurer qu'elle soit bien distincte du *dorippe quadridenté*.

DIX-SEPTIEME GENRE.

ORITHYIE; *orithya*. (pl. L.)

LE caractère de ce genre se présente naturellement; il consiste dans la forme postérieure des pattes, qui sont en nageoires; d'ailleurs les orithyies sont voisines des maïas et des dorippes par la figure du corps; leur têt est ové, comme tronqué en devant, et inégal. Leurs palpes extérieurs ont plus de rapports avec ceux des leucosies qu'avec ceux des crustacés précédens; le second article de leur tige interne est alongé et finit en pointe. Les bras et les pattes, à l'exception des dernières, sont conformés de même que dans la plupart des crustacés brachyures.

Nous ne connoissons pas les mœurs des orithyies.

La seule espèce que Fabricius ait décrite est de la Chine; il l'appelle *mammillaire*; elle est de grandeur moyenne: son têt est ové, parsemé de petites épines obtuses, et a de chaque côté une tache distincte rousse. Le museau est court, tridenté (dans la figure d'Herbst il a cinq dents, et les angles anté-

rieurs sont bidentés); les côtés du têt ont chacun trois pointes, et la queue deux. Les bras sont courts et dentés.

E S P E C E.

1. ORITHYIE MAMMILLAIRE ; *orithyia mammillaris* (1).

Elle se trouve à la Chine.

(1) *Orithyia mammillaris*. Fab. Suppl. entom. syst. p. 363. — Herbst, Canc. tab. 18, fig. 101.

DIX-HUITIÈME GENRE.

RANINE; *ranina*. (Pl. LI.)

FABRICIUS a compris dans son genre alburnée des crustacés qui en diffèrent assez essentiellement pour en être séparés, et qui méritent d'être l'objet de coupes particulières. Telle est son alburnée dorsipède, et probablement ses alburnées rude, scabre. Je crois que cette dernière espèce est la même que le cancre ranine de l'Entomologie systématique de cet auteur; il en aura changé le nom, et aura oublié de rapporter la synonymie dans son supplément. Quoi qu'il en soit, c'est d'après ce cancre *raninus* de Linnaeus, de Fabricius, qu'a été fondé le genre ranine du professeur Lamarck.

Les ranines ont un signalement très-remarquable dans la famille des oxyrinques; le contour de leur tête est presque triangulaire, ou ovale et coupé transversalement; la base du triangle, ou la troncature, en est le bord antérieur; les mains n'ont ici qu'un

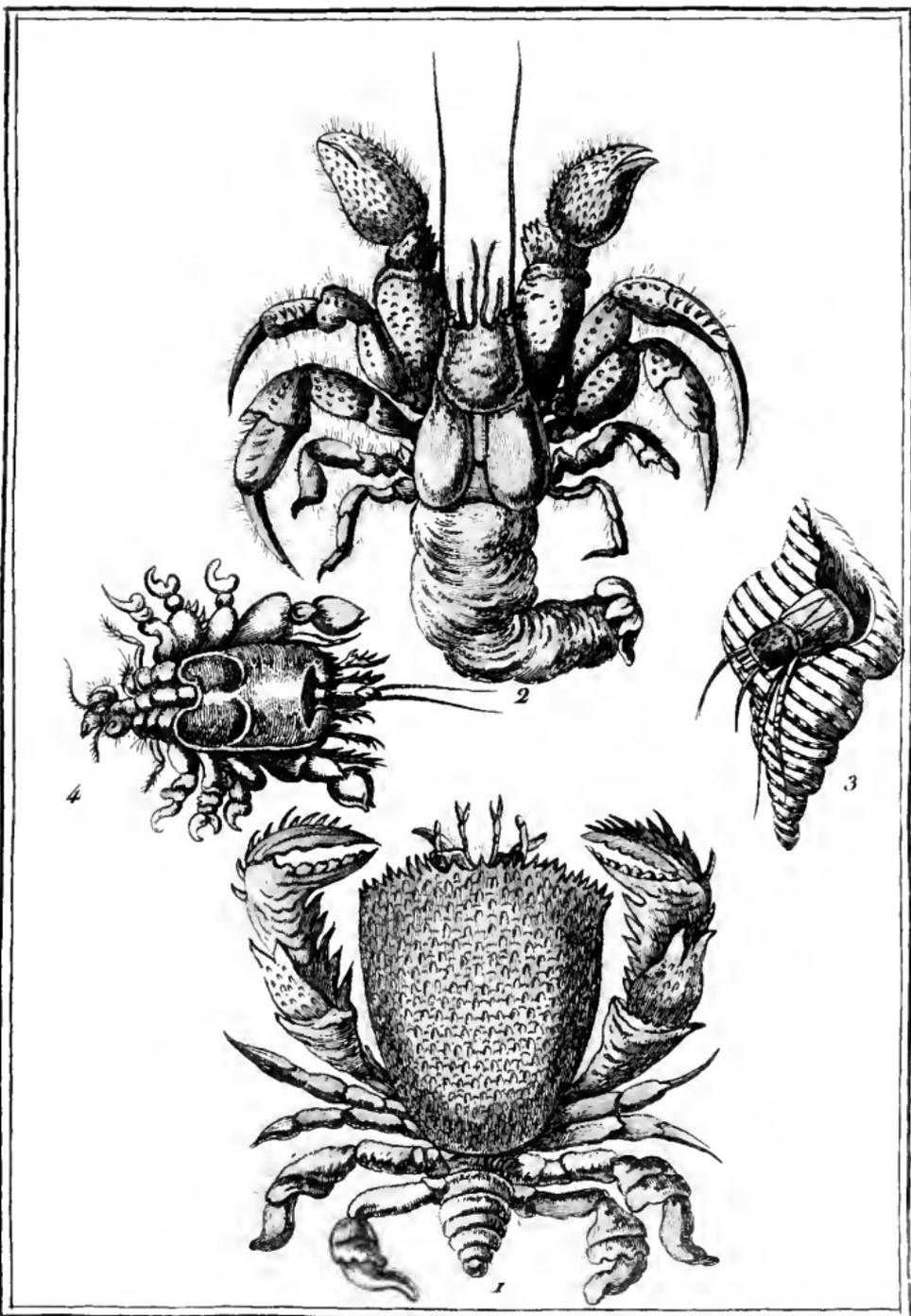
seul doigt, celui que l'on appelle le *pouce*; ou le *supérieur*, et le seul qui soit mobile; ce doigt est ou en faux ou conique et arqué; n'étant pas arrêté par d'avancement inférieur ou d'autre doigt, il peut se courber davantage; les pattes sont terminées par un tarse foliacé ou une nageoire, quoiqu'il soit moins large, moins arrondi que dans les portunes et les matutes. La situation respective de ces organes du mouvement est singulière; la moitié est au dessus de l'autre, paires par paires.

Les palpes extérieurs ont leur division interne étroite, alongée; leur second article est terminé en pointe.

Le bord antérieur du têt a plusieurs petites saillies en forme de dents; la queue est étendue, et l'on voit déjà que nous allons sortir de la section des malacostracés à courte queue, pour passer dans celle qui ont cette partie du corps alongée.

L'analogie ne nous permet pas de douter que les ranines ne nagent bien. Dickson, qui a figuré la ranine dentée, *serrata*, pl. xv et xvi de la traduction française de son Voyage, ne donne aucune particularité sur sa manière de vivre; il dit un

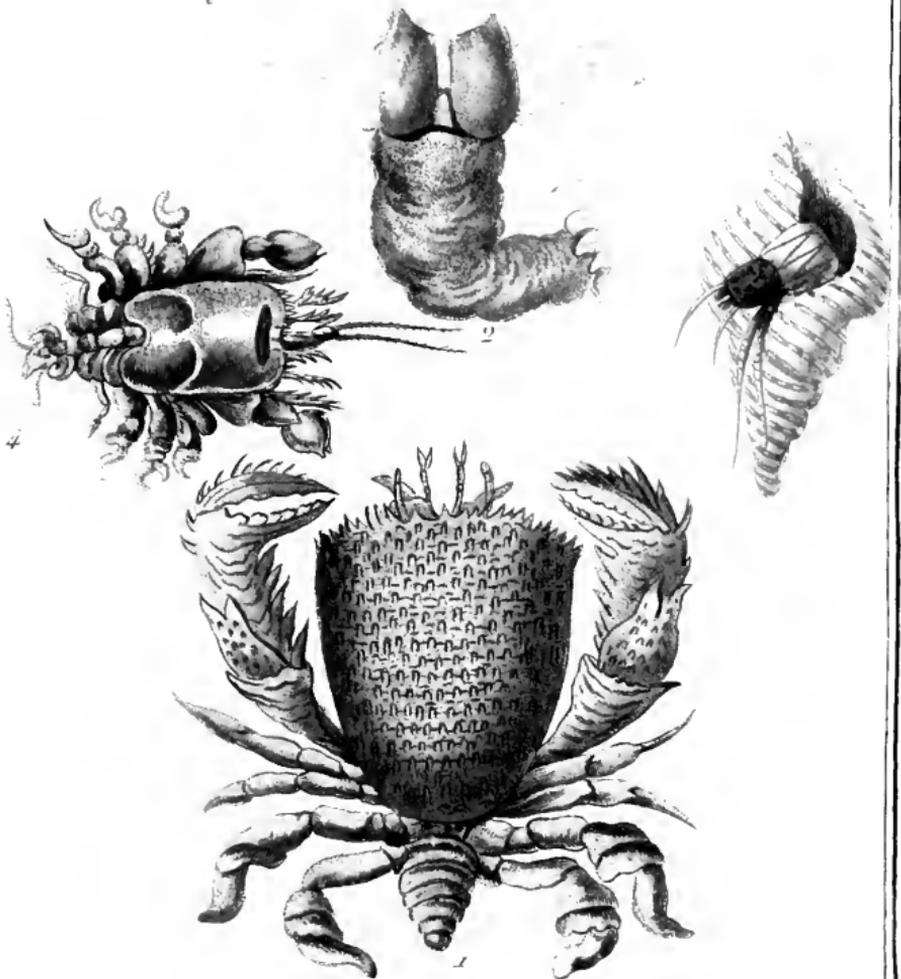




De Jeye del.

C. Foyard sc.

- 1. RANINE DENTÉE .
- 2. PAGURE CUIRASSIER .
- 3. PAGURE, DIOGÈNE .
- 4. ALBUNÉE SYMNISTE .



De Goyard del.

P. Goyard sc.

- 1. RANINE DENTEE .
- 2. PAGURE. CUIRASSIER .
- 3. PAGURE. DIOGENE .
- 4. ALBUNEL. SYMNISTE .



mot de sa couleur et de la disposition de ses pattes. Il l'avoit trouvée aux îles de Sandwick.

1. RANINE DENTÉE; *ranina serrata*. (1).

Cette espèce est grande; son têt est fort rude.

Elle se trouve dans l'Inde.

2. RANINE DORSIPÈDE; *ranina dorsipes* (2).

Elle se trouve dans l'océan Indien, aux îles d'Amboine et dans la mer du Sud.

(1) Bras ayant de grandes dents; bord antérieur du têt ayant plusieurs divisions dentées.

Brachiis valide dentatis; testæ margine antico lobis dentatis.

Cancer raninus. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1039, n° 2. — Fab. Ent. syst. tom. II, p. 458, n° 1. *Ejusd. albunea scabra*. Suppl. ent. syst. p. 598, n° 4. Herbst, Canc. tab. 22, fig. 1. — Rumph. Mus. tab. 7, fig. T, V.

(2) Bord antérieur du têt à sept dents; mains à dents très-petites.

Testæ margine antico septem dentato; manibus dentibus exiguis.

Cancer dorsipes. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1055, n° 71. *Albunea dorsipes*. Fab. Suppl. entom. syst. p. 597, n° 3. — Rumph. Mus. tab. 10, fig. 3.

DU GENRE SYMÉTHIS

DE FABRICIUS.

L'ENTOMOLOGISTE de Kiell vient d'établir sous ce nom un nouveau genre, composé d'une seule espèce, qu'il avoit d'abord rangée avec les hippes, sous le nom de *variolée*. Il lui donne pour caractères : deux antennes très - courtes, quadriarticulées, cachées ensemble dans un museau ; le corps est de grandeur moyenne ; le museau est court et a sept dents ; le têt a en devant des points imprimés, inégaux, qui le font paroître variolé, avec sept dents obtuses, courtes ; il est lisse postérieurement, glabre, avec une seule ride de chaque côté, oblique ; les mains sont unies, avec les doigts dentés en dedans de chaque côté ; les pattes ont leurs carpes élevés, coniques, alongés, ciliés, obtus, avec les tarses ou les doigts alongés, cornés, en faux. Fabricius n'a pas vu les pattes de la troisième paire ; elles manquoient à l'individu qu'il a décrit.

Ce genre n'a pas été soumis à notre examen ; nous le croyons voisin des alburnées et des ranines.

1. SYMÉTHIS VARIOLÉ; *symethis variolosa*.

Fab. Suppl. system. p. 371.

Il se trouve dans l'océan Indien.

SECTION SECONDE.

MACROURES ; *macrouri.*

LES malacostracés de cette section sont distingués de ceux de la précédente par leur queue toujours apparente, de la longueur du corps, et dont l'extrémité est accompagnée d'une appendice foliacée, géminée et articulée.

FAMILLE TROISIEME.

PAGURIENS ; *pagurii.*

Les bernard l'hermite, que Fabricius appelle assez mal à propos pagures, *paguri*, forment le genre le plus étendu de cette famille; tel est le motif de sa dénomination.

Les paguriens tiennent le milieu entre les oxyrinques qui les précèdent et les langoustines qui les suivent. L'extrémité de leur queue offre les parties en nageoires qui se voient au bout du corps des macroures; mais ces appendices sont petites, situées sur les côtés de la queue, à une certaine distance de son dernier segment; elles ne se réunissent pas avec lui pour former une sorte d'éventail, de même que dans les écrevisses.

DIX-NEUVIEME GENRE.

PAGURE ; *pagurus*. (Pl. LI.)

ARISTOTE, et la plupart des auteurs qui ont écrit après lui jusques dans ces derniers tems, ont désigné l'espèce la plus commune de ce genre, *pagurus bernhardus*, sous une dénomination qui répond à celle de petit cancre, en latin *cancellus*. Suivant Aristote, le petit cancre, *carcinion*, naît de la terre et du limon ; il ne tarde pas, dès qu'il a vu le jour, à s'introduire dans une petite coquille. Y ayant acquis de la croissance, il passe dans une autre coquille, telle que celle d'une nérîte, d'un sabot, ou de quelque'autre semblable ; souvent même un petit buccin devient sa demeure : il en change encore et en choisit de plus grandes à mesure qu'il avance en âge et que sa taille augmente. Il ne tient à ces coquilles par aucun ligament, et le corps y est entièrement libre. Sous les rapports de son origine et de sa manière de vivre, le petit cancre participe des crustacés et des animaux testacés ; il ressemble assez en apparence aux

langoustes, suivant quelques versions, et aux crabes, suivant d'autres : sa forme se rapproche de celle des araignées, mais son corselet est plus grand; il a en avant deux cornes (ou deux antennes) fauves, sous lesquelles sont les deux yeux, qui saillent toujours. La bouche est située en dessous, et environnée de plusieurs parties capillaires. Après elle viennent deux pieds fourchus qui portent la nourriture à la bouche; chaque côté du corps en a ensuite trois autres, dont les deux derniers petits. La poitrine ou la portion inférieure du corselet est molle. A l'ouverture de la bouche commence un canal qui se prolonge jusqu'au ventre. On n'aperçoit point d'issue pour les excréments. Les pattes et le corselet sont assez durs, mais pas autant que dans les cancre. Aristote nomme le pagure de l'intérieur des conques le *petit boiteux*.

Toutes ces observations d'Aristote au sujet des pagures, à l'exception de ce qu'il avance de leur origine, sont vraies. Swammerdam a voulu soutenir contre lui que ces crustacés étoient les véritables propriétaires des coquilles dans lesquelles ils vivent, qu'ils les avoient formées, et qu'ils y tenoient par un muscle; mais il est bien démontré que le

père de la zoologie avoit mieux vu que le naturaliste hollandais à cet égard.

L'auteur de la Nature a refusé aux pagures, plus communément connus sous les noms de *bernard l'hermite*, *soldat*, une armure aussi complète et aussi forte qu'aux autres crustacés. La moitié postérieure de leur corps, la partie qui forme la queue, est molle et tendre. La croûte qui recouvre le corps proprement dit, ou qui forme sa carapace, le têt, quoique d'une consistance assez dure, n'est cependant pas tout à fait aussi ferme que l'enveloppe des autres crustacés; il étoit donc nécessaire que leur existence, moins assurée de ce côté-là, fût garantie par d'autres moyens. C'est donc une sage prévoyance qui porte ces animaux à s'introduire dans une coquille univalve vuide ou abandonnée de son hôte naturel, et de changer de maison à mesure que celle où ils sont renfermés devient trop étroite pour leur corps. On les aperçoit voguant ainsi dans l'eau chargés de leur maisonnette, qui est à la fois pour eux un toit qui les abrite, un fort qui les défend, une nacelle qui les transporte. C'est ainsi que les uns, transformant cette singulière habitation en une cellule, ont fait de son reclus un solitaire :

de là est venu le nom de *bernard l'hermite* ; que d'autres, y voyant une guérite¹, à l'ouverture de laquelle se présentent les deux pinces du crustacé, ou ses armes offensives et défensives, l'ont appelé *soldat*. A cela près, son histoire n'est pas connue. Les méthodes, les systèmes occupent avec tant de force tous les esprits que la partie la plus intéressante et la plus instructive de la science de la zoologie est presque totalement négligée ; il faut cependant convenir que l'étude des crustacés n'appartient qu'aux habitans des bords de la mer ; ils sont si avantageusement placés dans le vaste champ des découvertes : ils n'ont à faire qu'un pas pour se frayer le chemin de la gloire, puisqu'ils ont d'un côté les richesses de l'empire des eaux, et de l'autre celles de la terre. La Nature a beau les solliciter, on refuse ses faveurs, ou ceux qui savent en jouir sont en très-petit nombre.

Si nous jetons un coup d'œil sur la forme générale des pagures, nous ne pourrions nous empêcher d'y reconnoître une parfaite harmonie de rapports entre leurs organes et leurs habitudes.

Leur corps ou le corselet, la partie qui est renfermée sous le têt, est une espèce

d'ovale tronqué transversalement à sa partie antérieure; le dessus est assez plat, et semble ordinairement comme partagé en deux segments, l'un antérieur et l'autre postérieur; cette division n'est que superficielle, et n'est due qu'à une impression formée d'une ligne transversale, dont les deux extrémités partent de chaque côté, à quelque distance du bord antérieur du têt, et qui fait ensuite une courbe ou un angle très-ouvert, en gagnant vers l'extrémité postérieure du corps. Le têt des écrevisses et d'un grand nombre de macroures offre une impression semblable, et qui nous annonce en quelque sorte que la tête sera bientôt distincte du corselet.

Le second segment apparent du têt des pagures est souvent marqué de plusieurs lignes imprimées et longitudinales; la queue est un peu repliée sur elle-même, et sa mollesse la rend propre à se loger dans l'intérieur des spires des coquilles. Nous parlerons plus tard des appendices de cette queue.

Le bord antérieur du corselet ou du têt offre presque sur une même ligne horizontale, et au milieu deux yeux, insérés chacun au bout d'un pédoncule long, cylindrique,

dont l'articulation de la base est très-distincte; ces pédoncules avancent parallèlement, et sont droits et toujours saillans; aux angles latéraux sont situées les antennes extérieures dont la forme ressemble à celle des écrevisses, et qui se présentent en avant; les antennes intermédiaires ont à peu près la même figure que celles des crabes; mais elles sont proportionnellement plus longues, avancées et découvertes.

Les pattes ont essentiellement la forme de celles des crabes, je veux dire, qu'elles sont composées du même nombre de parties, que les antérieures sont en forme de bras, et terminées chacune par une main et deux serres, et que les autres sont simples; mais les proportions relatives de ces pattes sont très-remarquables; les bras sont toujours inégaux en grandeur, tantôt le droit, tantôt le gauche, suivant les espèces; ces bras sont dirigés en avant, afin que l'animal puisse saisir les corps qui sont à l'entrée de sa coquille; la largeur des mains se trouve être dans un sens à peu près horizontal, et le pouce ou le doigt mobile est au côté interne.

Les deux paires de pattes qui viennent ensuite sont grandes, se présentent aussi en

avant, en se courbant un peu ; celles de la seconde paire sont plus fortes ; il me paroît que , par la situation de l'animal , les deux premières paires de pattes sont plus saillantes d'un côté que l'autre.

Si les quatre pattes postérieures eussent été d'une grandeur proportionnelle aux précédentes , l'animal eût pu être gêné dans son domicile ; mais tout est prévu , et ces derniers organes du mouvement sont très-petits. Leur extrémité a même un caractère qui leur est particulier , comme nous allons le voir avec De Gêér. Donnons quelques développemens à cette esquisse.

Nous avons d'abord observé que l'opinion d'Aristote sur le véritable maître de la coquille qui renferme le pagure étoit très-juste , et que Swammerdam avoit eu tort de rejeter ce sentiment , et de croire que la coquille avoit été produite par ce crustacé.

Les observations qu'on a faites sur la formation des coquilles réfutent pleinement l'opinion de l'anatomiste hollandais. On ne peut voir dans les pagures un corps propre à servir de moule au têt calcaire dans lequel il se tient , ni les organes propres à excréter , à transuder la matière de ce têt , ni le muscle qui fixe presque toujours le véritable

habitant de la coquille aux parois internes de sa maison. On n'aperçoit point d'analogie suffisante entre les pagures et les mollusques testacés, pour en déduire cette identité que Swammerdam veut y trouver.

Rochefort a depuis long-tems suivi les changemens de domicile des pagures; il a remarqué qu'ils abandonnoient leur maisonnette pour en prendre une nouvelle, autant de fois que leur besoin l'exigeoit. Il dit même avoir quelquefois rencontré ces animaux logés dans l'intérieur des pieds de certains gros crabes.

« Entre les insectes qui sont en abondance en ces pays chauds, il y a une espèce d'escargots ou de limaçons que les français appellent *soldats*, parce qu'ils n'ont point de coquilles qui leur soient propres et particulières, et qu'ils ne les forment pas de leur propre bave, comme le limaçon commun; mais que sitôt qu'ils sont produits de quelque matière corrompue, ou autrement, ils ont cet instinct, pour mettre la foiblesse de leur petit corps à couvert des injures de l'air, et de l'atteinte des autres bêtes, de chercher une maison étrangère, et de s'emparer de tel coquillage qu'ils trouvent leur être propre, dans lequel ils s'ajustent et s'accoutument;

s'accommodent comme les soldats qui n'ont pas de demeure arrêtée, mais qui font toujours leur maison de celle d'autrui, selon la rencontre et la nécessité.

« On les voit plus ordinairement en des coques de burgaus, qui sont de gros limaçons de mer, qu'ils rencontrent à la côte, à laquelle ils sont poussés, quand le poisson qui en étoit le premier hôte est mort. Mais on trouve aussi de ces petits soldats en toutes sortes d'autres coquillages, même en des coques de noix de liènes, et quelques-uns qui s'étoient fourrés dans des pieds de gros crabes morts. Ils ont encore cette industrie, qu'à mesure qu'ils grossissent, ils changent de coquille, selon la proportion de leur corps, et en prennent une plus ample, dans laquelle ils entrent en quittant la première; de sorte qu'on en voit de différentes façons et figures, selon la diversité des coquillages qu'ils empruntent. Il y a apparence que c'est de ces soldats que Pline parle sous le nom d'une espèce de petite écrevisse à qui il attribue le même genre de vie. Ils ont le corps fort tendre, hormis la tête et les pattes. Ils ont pour pied et pour défense un gros mordant, semblable au pied d'un gros cancre, duquel ils ferment l'entrée de leur

coquille, et parent tout le corps. Il est dentelé au dedans, et il serre si fort ce qu'il peut attraper, qu'il ne démord point sans emporter la pièce. Cet insecte va plus vite que le limaçon commun, et ne salit point de sa bave l'endroit où il passe.

» Quand on prend ce soldat, il s'en fâche et fait du bruit. Pour lui faire rendre la maison qu'il a prise, on en approche le feu, et aussitôt il sort de sa place. Si on la lui présente pour y rentrer, il s'y remet par le derrière. Quand il s'en rencontre plusieurs qui veulent quitter en même tems leur vieille maison, et s'emparer d'une nouvelle qui leur agréé à tous, c'est alors qu'ils entrent en une grande contestation, et qu'après s'être opiniâtrés au combat, et avoir joué de leurs mordans, les plus foibles sont enfin contraints de céder au victorieux qui se saisit aussitôt de la coquille, de laquelle il jouit en paix, comme d'une précieuse conquête.» (Hist. des Antilles, pag. 136.)

Nicolson, dans son *Essai sur l'histoire naturelle de Saint-Domingue*, pag. 340, et en parlant du soldat de mer, dit également que c'est pour se mettre à couvert que ce crustacé se loge dans les coquilles ouvertes qu'il trouve à terre. Il a soin de se choisir

une demeure dont la capacité réponde à sa taille; lorsqu'il se trouve trop à l'étroit, il cherche un autre logis où il puisse être plus à son aise, et il abandonne dès lors son premier domicile.

Rumphius rapporte qu'ayant mis plusieurs espèces de coquilles sur un banc à l'air libre, pour les sécher après les avoir nettoyyées, les bernard l'hermite sont venus la nuit s'emparer de ces mêmes coquilles, abandonnant celles qui leur avoient jusqu'alors servi de demeure; ce qui prouve encore que la coquille ne fait point partie de leur corps. Quand la pluie tombe après plusieurs jours de sécheresse, ils entrent la nuit dans les maisons et dans les chambres, où ils font tant de bruit qu'ils éveillent ceux qui y dorment.

Catesby prétend que le bernard l'hermite, ou du moins l'espèce dont il parle, a l'extrémité de la queue garnie de trois ongles crochus, au moyen desquels il s'attache fortement à la coquille qu'il habite, en accrochant ces ongles dans la cavité spirale de cette coquille; et il ajoute qu'il n'entre que dans les coquilles vuides, n'expulsant point de leurs foyers les maîtres de celles qui sont occupées. De Géer doute de la

vérité de cette assertion et paroît croire que les pagures sont usurpateurs et assassins lorsque la nécessité les y force ; autrement ils seroient souvent exposés à manquer d'habitation.

Ulloa dit que les bernard l'hermite sortent quelquefois de leur maison portative , afin d'aller pâture ; mais qu'ils y reviennent lorsqu'ils sont menacés de quelque danger, y entrent à reculons, et cherchent à mordre. Il prétend même que cette morsure produit, pendant deux fois vingt-quatre heures, les mêmes accidens que la piquure du scorpion. Il est aisé de voir que c'est une erreur grossière, les serres des pagures, ainsi que celles des crustacés qui en sont pourvus, n'agissant que comme pinces, et n'ayant aucune ouverture propre à injecter une liqueur vénéneuse.

De Géer décrit de la manière suivante l'espèce la plus commune, *pagurus bernhardus* ; on peut, à quelques différences près et de peu d'importance, appliquer cette description à la masse des espèces. Ce naturaliste place les bernard l'hermite avec les écrevisses. « La tête, le corselet et les pattes ressemblent entièrement à celles des écrevisses, avec les différences néanmoins

qui sont propres à leur espèce, et elles tiennent le corps toujours courbé, pour être plus commodément logées dans les cavités des spires de la coquille qui est leur demeure constante. La tête, qui est séparée du corselet uniquement par une incision, est couverte en dessus d'une plaque écailleuse, à peu près circulaire, et seulement un peu convexe, mais la peau du corselet, qui est écailleuse au milieu, est membraneuse aux deux côtés; en soulevant cette membrane, on observe en dessous quelques parties molles, attachées aux deux côtés du corps; qui sont les ouïes. Au devant de la tête se trouvent les deux yeux sphériques, placés sur de longs pédicules cylindriques, mobiles; qui sont accompagnés à leur base d'une petite écaille élevée. Entre les yeux il y a deux petites tiges cylindriques, assez longues; divisées en trois articles, qui font des angles les uns avec les autres, et qui sont terminées par deux parties coniques, courbées, flexibles et goudronnées transversalement, dont celle du bout est beaucoup plus longue et plus grande que l'autre placée au côté. Les deux longs bras, qui se trouvent en dessous des yeux et qui sont très-garnis de poils; particulièrement à leur extrémité, sont à

peu près semblables à ceux des autres écrevisses ; ils sont divisés en articulations et accompagnés à leur base, du côté extérieur, d'une longue tige articulée, qui est terminée par un filet courbé, garni de longs poils.

» Les antennes, qui sont plus longues que tout le corps, sont sétacées et très-déliées, divisées en un très-grand nombre d'articulations, et placées à côté des yeux ; mais les trois premiers articles sont cylindriques, beaucoup plus longs et plus gros que les autres, et le premier des trois, qui est attaché à la tête, est accompagné d'une grande épine écailleuse.

» Elles ont dix pattes, comme toutes les écrevisses, attachées au dessous du corselet ; les deux premières, qui sont terminées par les serres, et qui sont plus courtes, mais beaucoup plus grosses que les quatre suivantes, sont divisées en cinq parties articulées ensemble, dont les deux premières sont courtes et à peu près cylindriques ; mais les deux suivantes sont grosses et triangulaires, garnies en dessus d'un grand nombre de tubercules coniques et pointus, qui les rendent toutes raboteuses ; la cinquième et dernière partie, qui est la serre, est grosse, renflée, ovale, garnie en dessus

de tubercules en forme de grains, comme sur les deux parties précédentes, et les deux doigts sont courts, gros et raboteux. La patte droite de cette première paire avec sa serre est le double plus grande dans toutes ses parties que la gauche; ce qui est très-remarquable.

» Les pattes des deux paires suivantes sont un peu aplaties, plus longues que celles à serres et divisées en six articles, dont celui de l'extrémité est long, conique, un peu courbé en arc et terminé par un ongle dur, en forme de crochet; tous les articles sont garnis le long du bord supérieur d'une suite d'épines courtes, en forme de dentelure.

» Mais les pattes de la quatrième et cinquième paires sont d'une figure toute particulière et très-différente de celles des autres; elles sont courtes et aplaties, divisées en cinq articles, à peu près de grosseur ou de largeur égales et très-velus, ou garnis de beaucoup de poils; elles sont terminées par une espèce d'ongle en crochet conique, au dessous duquel on voit une pièce relevée, brune, composée de petits grains velus; et cette pièce peut être regardée comme la plante du pied. Il y a apparence que c'est au moyen de ces quatre courtes pattes, que Gronovius

nomme *pattes en nageoires*, que l'animal se tient en partie fixé dans la coquille.

» La queue de ces écrevisses, qui est environ de la longueur de la tête et du corselet, est à peu près de figure cylindrique, courbée en dessous, et contournée d'une façon propre pour être logée dans les spires de la coquille ; mais cependant elle est un peu moins grosse au bout, et couverte partout d'une peau membraneuse, qui la rend molle et flexible. Vers les côtés, elle est garnie de quelques longs fibres aplatis, ou de lames alongées, couvertes de longs poils, mobiles, articulées à leur base, et flottant librement dans l'eau comme de petites nageoires. Je n'ai pu voir leur nombre sur mes écrevisses mortes, à cause du dérangement où la queue se trouvoit ; mais Gronovius, qui les appelle encore des *pattes en nageoires*, dit qu'il y en a trois paires.

» Le bout de cette queue est terminé par une partie écailleuse, d'une figure très-singulière, et dont la construction se voit beaucoup mieux dans la figure grossie ci-jointe, qu'elle ne le seroit par une longue description. Je dirai seulement qu'elle est composée de plusieurs pièces en forme de lames aplaties, mais de figure différente, et dont les

cinq postérieures placées en quinconce sont garnies de poils, et courbées en dessous dans leur position naturelle, pour couvrir l'ouverture de l'anus, comme Swammerdam l'a remarqué. La lame du milieu de cette partie est garnie de chaque côté d'une pièce alongée, irrégulière et écailleuse, divisée en deux articulations mobiles, et qui a au dessous une petite appendice également écailleuse; mais ce qui est bien plus remarquable, c'est que la pièce écailleuse, du côté gauche, est beaucoup plus grande et plus longue que celle du côté droit; c'est sans doute par ces pièces mobiles et les lames écailleuses que l'écrevisse sait se fixer dans les spires étroites postérieures de la coquille auxquelles elle s'attache si fort, que c'est avec peine qu'on peut l'en arracher sans lui briser le corps.

» La femelle porte en dessous de l'origine de la queue, tout près du corselet, un très-grand nombre d'œufs, très-petits, ronds et rougeâtres, rassemblés en grande masse, et attachés à des filets à peu près semblables à ceux qui se voient sous la queue des écrevisses de rivière, et cette masse, étant composée d'une quantité innombrable d'œufs;

démontre que ces écrevisses sont d'une fécondité surprenante ».

La poitrine est large dans les crabes, et ce qui sépare les pattes à leur naissance est étendu; mais dans les écrevisses la poitrine s'est allongée aux dépens du diamètre transversal, de manière que les organes du mouvement sont contigus à leur origine. Les pagures, étant voisins des écrevisses, quant aux proportions du corps, ont également leurs pattes très-rapprochées à leur naissance; mais ces organes présentent quelques différences dans les deux genres, et ces différences tiennent à leurs habitudes respectives. Je vois, par exemple, que les deux premières articulations des bras et des quatre pattes antérieures, à prendre de leur base, sont proportionnellement plus allongées que dans les crabes et dans les écrevisses, de la même longueur; et que la partie qui répond à la cuisse, que Fabricius nomme *bras* aux pattes antérieures (ses pinces, *chelæ*), n'est guère plus longue que l'articulation précédente, quoique plus grosse: l'on remarquera aussi que le cinquième article des deux paires de pattes de devant; et le sixième ou le tarse sont encore pro-

portionnellement plus grands que dans les crustacés précédens.

Les instrumens de la manducation des pagures ressemblent encore beaucoup à ceux des écrevisses ; les palpes extérieurs sont également allongés et étroits ; leur tige est presque cylindrique , articulée , et se rapproche , pour la forme , d'une véritable antennule bifide ; les pièces internes offrent les mêmes traits de conformation.

Rondelet (Hist. des poissons, traduction française, liv. 18, pag. 398) nous a donné quelques détails sur l'espèce de bernard l'hermite qu'il a vue sur les côtes de la Méditerranée ; de son tems on nommoit ce crustacé , sur les côtes de la Provence, *biou cambu*, et sur les côtes de Gênes, *branche* ou *branchue*. Après avoir décrit sa forme, il s'exprime ainsi : « Tout au bout ha deux aeles à costés , courtes , menuës ; molles , au dessous le trou des excréments ; duquel , si vous le pressés , vous en ferés sortir l'ordure ; lequel trou Aristote dit , n'estre évident , toutes fois il est assés , si vous contemplés le poisson hors de sa coquille. Aristote aussi ne parle point des œufs ; lesquels on voit en cette partie de derrière ,

pendans par les costés, comme petites pates nostres enfilées; nonobstant il est écrit qu'ilz croissent du limon é de la terre, non pas de semence; mais j'en ai veu plusieurs en esté hors de la coquille avec plusieurs œufs évidens, les autres sans œufs, qui est la différence du masle é de la femelle; d'où faut conclure qu'ilz fraïent, é naissent de semence. Pour ce sortent hors des coquilles, au tems que nature les incite à fraïer, comme ilz sortent quand ilz cherchent plus grandes coquilles. De la bouche jusqu'au trou des excréments n'y a que un conduit: Quand ilz ont peur, ilz se resserrent si tost dans les coquilles qu'ilz font un son, é se cachent tous, la teste entre les bras, de sorte qu'ilz ne monstrent que rien que les cornes. Ilz logent aussi quelquefois dans les sponges, s'ilz n'y trouvent lieu assés spacieux. Ilz vivent ès lieux pierreux é rivages; de la chair des menus poissons, de la bourbe. Aristote fait mention d'un autre hoste des coquilles d'autrui, non pas toutes, mais de celles qui sont fourchues en vis, é l'appelle *scyllaron*; pour en dire bien ce que j'en pense, j'en ai veu plusieurs, é ne trouve autre différence de cestui avec

bernard l'hermite, sinon que l'un est plus long que l'autre, parquoi il cherche coquilles plus longues ».

Nicolson distingue deux espèces de soldats; l'un de mer, l'autre de terre : celui-ci est communément plus petit ; les plus gros ont à peine quatre pouces de longueur. Il recherche les endroits secs; on en trouve fréquemment aux bords de la mer; dans les mornes; il évite les lieux fangeux, où l'on ne trouve que de petits crabes; les coquilles terrestres n'étant pas aussi communes que les coquilles aquatiques, il n'est pas toujours aussi bien logé que le soldat de mer. Il se nourrit, suivant Nicolson; d'excrémens, d'insectes, d'herbes et de feuillages. Si on le met dans l'eau, soit d'eau douce, soit salée, il fait tous ses efforts pour en sortir.

C'est peut-être cette espèce qui emploie pour se sauver le stratagème suivant, dont des personnes dignes de foi m'ont dit avoir été témoins oculaires. Ces crustacés sont souvent à la poursuite de leur proie sur les rochers, ou sur les lieux élevés. Quelque péril leur fait-il craindre pour leurs jours, ils se retirent aussitôt dans leurs retraites, et ils roulent avec leur maison;

que leur forme arrondie rend plus susceptible de mouvement.

Bosc a observé que les pagures marchent et traînent leurs coquilles par le moyen de leurs deux premières paires de pattes, qui se cramponnent dans le sable ou dans la terre, et tirent après elle l'animal.

La coquille sert non seulement aux pagures de retraite, pour se dérober à l'attaque de leurs ennemis, mais encore de piège. Ils s'y tiennent en embuscade, et ils saisissent avec leur grosse pince la proie qui est à leur portée.

Pendant l'été, ils sont très-communs sur les côtes, et les flots les déposent souvent sur la grève; mais ils savent fort bien, dit Bosc, retourner à la mer. Pendant l'hiver, continue-t-il, ils s'enfoncent dans les profondeurs de l'Océan : on n'en voit plus ou presque plus. Il en est de même sur les côtes de la Caroline, ainsi que Bosc s'en est assuré.

La plupart des pagures étant petits, et ne se sortant que difficilement de leurs habitations, servent peu de nourriture.

Rochefort (Hist. nat. des Antilles) rapporte que quelques-uns des habitans en mangent, comme on fait en quelques endroits des escargots, mais qu'ils sont plus

propres à la médecine qu'à la nourriture ; étant ôtés de leurs coquilles et mis au soleil, ils rendent une huile qu'on estime salutaire dans les gouttes froides et propre à ramollir les duretés et les calus du corps.

Les habitans des îles de l'Amérique, suivant Bosc, tirent avantage d'une grande espèce de pagure qui vit habituellement sur terre, et qui ne se rend à la mer que pour déposer ses œufs. Ils la mangent, ou tirent de son corps, par sa décomposition, une huile jaunâtre, que l'on regarde comme un remède souverain dans les rhumatismes. On trouve dans la coquille, d'où l'on vient par le moyen du feu de faire sortir l'animal, une demi-cueillerée d'eau claire, que l'on croit aussi très-efficace pour faire disparaître les pustules produites par le suc du mancenillier. « Il est très-digne de remarque que ce pagure conserve ou produise cette eau qui, sans doute, sert à lubrifier sa queue, à lui donner la souplesse nécessaire ». (Bosc, Hist. des crust. tome II, page 75.)

Ce genre avoit été institué par Fabricius. Il renferme peu d'espèces ; mais il est probable que le nombre en est très-considérable. Les naturalistes s'en sont très-peu occupés ;

et ils ont souvent confondu plusieurs espèces distinctes sous le nom vague de *bernard l'hermite*. Les caractères spécifiques, établis par l'entomologiste de Kiell, ne sont même pas, il faut en convenir, souvent suffisants pour reconnoître les espèces.

Nicolson désigne sous le nom de *faux bernard l'hermite* une espèce de dromie.

E S P E C E S

Européennes.

1. P A G U R E B E R N A R D ; *pagurus bernhardus* (1).

Il se trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée.

(1) Bras hérissés de pointes; le droit plus grand; mains en cœur.

Brachiis muricatis; dextro majore; manibus cordatis.

Pagurus bernhardus. Fab. Suppl. ent. syst. p. 411, n° 5. — *Cancer bernhardus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1045, n° 57. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, p. 405, tab. 23, fig. 5, 6. — Herbst, Canc. tab. 22, fig. 6.

2. PAGURE HERMITE; *pagurus eremita* (1).

On le trouve avec sa coquille au milieu d'un petit bloc arrondi de pierre spongieuse, n'ayant qu'une ouverture transversale, dans les mers d'Italie.

5. PAGURE TUBULAIRE; *pagurus tubularis* (2).

Il se trouve dans l'intérieur de la serpule glomérée de Linnæus; mer Méditerranée.

(1) Bras rudes, presque égaux; les six pattes antérieures ayant deux doigts.

Brachii scabris, subæqualibus; pedibus sex anticis bidigitatis.

Pagurus eremita. Fab. Suppl. entom. syst. p. 415, n° 10. — *Cancer eremita.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. 1, p. 1049, n° 59.

Linnæus dit que les six pattes antérieures ont un ponce, *anterioribus sex pollicatis*; elles sont donc terminées par deux doigts; ce qui me fait croire que ce crustacé n'est pas de ce genre, et qu'il est plutôt un palémon.

(2) Cylindracé; tête ayant des points enfoncés.

Subcylindricus; testa punctis excavatis.

Pagurus tubularis. Fabric. Suppl. entom. syst. p. 415, n° 11. — *Cancer tubularis.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, pag. 1050, n° 60.

Il est bien évident, par la description de Linnæus,

4. PAGURE OCULÉ; *pagurus oculatus* (1).

Il se trouve dans l'Océan et se renferme dans la coquille que Linnæus nomme *murex brandaris*.

5. PAGURE AILÉ; *pagurus alatus* (2).

Il se trouve en Islande, dans les coquilles du genre *bullæ* de Linnæus.

6. PAGURE ARAIGNÉE; *pagurus araneiformis* (3).

Il se pare des coquilles du genre *helix* et

que ce crustacé n'est pas un pagure, puisque ses quatre premières paires de pattes ont deux serres, *chelatae*.

(1) Pédoncules des yeux de la longueur du corselet; pinces égales, garnies de piquans.

Pedunculis oculorum thoracis longitudine; chelis æqualibus, muricatis.

Pagurus oculatus. Fabric. Supplem. entom. syst. p. 413, n° 12. — Herbst y rapporte sa figure 4, pl. XXIII; mais je crois qu'il y a quelques doutes à cet égard.

(2) Mains lisses, à trois ailes; la droite la plus grande.

Manibus lævibus, trialatis; dextra majore.

Pagurus alatus. Fabr. Supplem. entom. system. p. 413, n° 13.

(3) Pinces raboteuses; extrémité de la queue calleuse, onguiculée.

turbo de Linnæus , et vit dans les rochers sur les côtes maritimes de l'Ecosse.

7. PAGURE STRIÉ ; *pagurus striatus* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée.

Exotiques.

8. PAGURE VIEILLARD ; *pagurus aniculus* (2).

Il habite les mers de l'Océan Austral.

Chelis scabris ; cauda apice callosa , unguiculata.

Pagurus araneiformis. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 414 , n° 15.

Cette phrase de Fabricius est très-vague et convient à un très-grand nombre d'espèces.

(1) Bras (*) et pattes striés transversalement et irrégulièrement ; bras gauche plus grand ; doigts très-courts , obtusément dentés au côté intérieur.

Brachiis pedibusque transverse irregulariter striatis ; brachio sinistro majore ; digitis brevibus , intus obtuse dentatis.

Pagure strié. Bosc , Hist. des crustacés , tom. II , p. 77 , pl. 11 , fig. 3. — Les stries sont garnies de poils et dentées. (Voyez Plancus , app. tab. 3.)

(2) Têt ovale ; côtés ciliés ; pieds rugueux , hérissés de poils.

(*) Etant obligé d'emprunter les phrases de Fabricius , nous nous servons ici plus bas du mot de pinces , *chelæ* , au lieu de bras , que nous avons employé jusqu'à présent comme moins équivoque.

9. PAGURE LARRON; *pagurus latro* (1).

Cette espèce est fort grande; elle se trouve aux Indes orientales cachée dans les rochers.

10. PAGURE HONGROIS; *pagurus hungarus* (2).

Il se trouve aux Indes orientales.

Testa ovata; lateribus ciliatis; pedibus rugosis, hirtis.

Pagurus aniculus. Fab. Sup. ent. syst. p. 411, n° 2.

(1) Suture du têt quadrifide; queue simple, renflée en dessous.

Testa suturis quadrifida; caudâ simplici, subtùs ventricosa.

Pagurus latro. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 411, n° 1. — *Cancer latro.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1049, n° 56. — Rumph. Mus. tab. 4. — Seb. Mus. tom. III, tab. 21, fig. 1 et 2. — Herbst, Canc. tab. 24.

Linnæus cite ici à tort Rochefort. (Hist. nat. des Antilles.)

(2) Pinces hérissées de poils, très-noires à l'extrémité, la droite la plus grande; corps rayé de rouge.

Chelis hirtis, apice atris: dextra majore, corpore rubro fasciato.

Pagurus hungarus. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 412, n° 4. — Herbst y rapporte sa fig. 7, pl. xxiii; mais je crois que c'est une faute, la figure du n° 6 a plutôt les caractères de l'espèce de Fabricius.

11. PAGURE SOLDAT; *pagurus miles* (1).

On le trouve aux Indes.

12. PAGURE SENTINELLE; *pagurus custos* (2).

Il habite la mer des Indes orientales.

13. PAGURE DIAPHANE; *pagurus diaphanus* (3).

On le trouve dans l'océan Indien.

(1) Pince gauche plus grande que la droite, muriquée de chaque côté; ongles des pieds très-longs, dentés en scie.

Chela sinistra majore, utrinque muricata; pedum unguibus longissimis, serratis.

Pagurus miles. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 412, n° 6. — Herbst, Canc. pl. XXI, fig. 7.

(2) Pince gauche plus grande que la droite; mains presque lisses; ongles des pieds très-longs, lisses.

Chela sinistra majore; manu læviscula; pedum unguibus longissimis, lævibus.

Pagurus custos. Fab. Sup. ent. syst. p. 412, n° 7.

(3) Déprimé; pince gauche plus grande que la droite, assez lisse; dos du carpe dilaté, anguleux; pieds glabres; ongles très-lisses.

Depressus, chela sinistra majore, læviscula; carpis dorso dilatatis, angulatis; pedibus glabris; unguibus lævissimis.

Pagurus diaphanus. Fab. Sup. ent. syst. p. 412, n° 8.

14. PAGURE CUIRASSÉ; *pagurus clypeatus* (1).

Il se trouve aux Indes orientales.

15. PAGURE OCULISTE; *pagurus ophthalmicus* (2).

Il habite l'océan Indien.

16. PAGURE DIOGÈNE; *pagurus diogenes* (3).

Il se trouve dans l'océan de l'Amérique et de l'Asie, dans les coquillages vuides.

(1) Têt lisse, très-entier, comprimé; pince gauche, plus grande que la droite; pieds ponctués.

Testa lævi, integerrima, compressa; chela sinistra majore; pedibus punctatis.

Pagurus clypeatus. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 415, n° 9. — Herbst, Canc. tab. 25, fig. 2 A et 2 B.

(2) Pinces égales, muriquées; pattes avec des faisceaux de poils; yeux de massues.

Chelis æqualibus, muricatis; pedibus fasciculato pilosis, oculis clavatis.

Pagurus ophthalmicus. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 415, n° 14.

(3) Pinces muriquées, pubescentes, la gauche plus grande que la droite.

Chelis muricatis, pubescentibus; sinistra majore.

Pagurus diogenes. Fabr. Suppl. ent. Syst. p. 412, n° 5. — *Cancer diogenes.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, pag. 1049, n° 58. — Rumph. Mus. tab. 5, fig. K, L. — Herbst, Canc. tab. 22, fig. 5.

17. PAGURE CUIRASSIER; *pagurus clibanarius* (1).

Il se trouve dans la mer des Indes:

18. PAGURE RAYÉ; *pagurus vittatus* (2).

Bosc décrit ainsi cette espèce qu'il a rapportée de la Caroline : « Corselet aplati, légèrement denté sur le devant, parsemé de quelques longs poils ; queue aussi longue que le corps ; pinces presque égales, variées de brun et de blanc, parsemées de tubercules blancs et de poils gris ; les doigts égaux, voûtés, sans dents extérieures ; le bord noir ; les quatre pattes antérieures on-

(1) Têt rugueux ; bras lisses , triangulaires ; carpes et mains muriqués , égaux ; pattes ayant des bouquets de poils.

Testa rugosa ; brachiis lævibus , triangularibus , carpis manibusque muricatis , æqualibus , penicillato-hirsutis.

Cancer clibanarius. Herbst , Canc. tab. 23 , fig. 1. Cette espèce me paroît voisine de l'*ophthalmicus* de Fabricius.

(2) Pinces presque égales , hérissées de tubercules ; les deux premières paires de pattes rayées de blanc.

Chælis subæqualibus , muricatis ; pedibus quatuor anticis albo lineatis.

Pagure vitté. Bosc , Hist. des crustacés , tom. I , p. 78 , pl. XII , fig. 1.

guiculées, velues, brunes, avec des lignes longitudinales blanches ».

Il est très-abondant sur les côtes de la Caroline. Il se loge dans plusieurs buccins.

Espèces dont le pays est inconnu.

19. PAGURE MILIAIRE; *pagurus miliaris* (1).

Il se trouve, dit Bosc, dans le buccin pomme, et est de la grosseur du poing. Il paroît composé d'écaillés en recouvrement, comme la galathée striée, et ses pattes sont fortement velues.

20. PAGURE TIREUR; *pagurus sclopetarius* (2).

(1) Brun; pinces égales, très-tuberculées; tubercules formés de grains rapprochés et moins colorés.

Brunneus; chælis æqualibus, valde tuberculatis; tuberculis granulosis, pallidioribus.

Pagure miliaire. Bosc, Histoire des crustacés, tom. I, p. 75.

(2) Têt lisse, très-entier; mains égales, graveleuses; cuisses de la seconde paire comprimées.

Testa lævi, integerrima; manibus æqualibus, granulatis; femoribus secundi poris compressis.

Pagure mousquet. Bosc, Hist. des crust. tom. I, p. 70 — *Cancer sclopetarius.* Herbst, Canc. tab. 25, fig. 5. — Il a de l'affinité avec le pagure hermite.

21. PAGURE TAMBOUR; *pagurus tympanistus* (1).

22. PAGURE FLÛTEUR; *pagurus tibicen* (2).

23. PAGURE EXCAVÉ; *pagurus excavatus* (5).

(1) Têt lisse, très-entier; pattes striées; tarsi marbrés.

Testa lævi, integerrima; pedibus striatis; tarsi marmoratis.

Pagure tambour. Bosc, Hist. des crust. tom. I, p. 76. — *Cancer tympanista.* Herbst, Canc. tab. 25, fig. 5.

(2) Têt lisse, très-entier; pince gauche, plus grande, mains et pattes marrons, avec l'extrémité blanche.

Testa lævi, integerrima; chela, sinistra majore; manibus pedibusque castaneis, apice albidis.

Pagure flûteur. Bosc, Hist. des crust. tom. I, p. 78. — *Cancer tibicen.* Herbst, Canc. tab. 25, fig. 6. (Voyez ce que nous avons dit à l'égard du pagure hongrois. Le pagure d'Herbst, n^o 7, pris pour cette dernière espèce, devrait alors en être distingué.)

(5) Pince droite plus grande, ayant deux excavations; le pouce et la pince gauche ayant des enfoncemens.

Chela dextra majore, biexcavata; digito mobili chelaque sinistra excavatis.

Pagure excavé. Bosc, Hist. des crustacés, tom. I, p. 78. — *Cancer excavatus.* Herbst, Canc. tab. 25, fig. 8.

24. PAGURE RONCEUR; *pagurus*
arrosor (1).

(1) Pinces presque égales, sillonnées.

Chelis subæqualibus, sulcatis.

Pagure mangeur. Bosc, Hist. des crust. tom. II,
p. 80. — *Cancer arrosor.* Herbst, Canc. tab. 43, fig. 1.
(Voyez le pagure strié.)

VINGTIÈME GENRE.

ALBUNÉE; *albunea*. (Pl. LI.)

QUELQUES auteurs paroissent avoir ainsi nommé l'aurore; et comme nous avons vu que le mot de *matute* avoit à peu près le même sens, voilà deux noms de crustacés qui sont étymologiquement les mêmes.

Ce genre a été établi depuis peu. Il comprend une bonne partie des hippes de l'Entomologie systématique de Fabricius; mais tel qu'il est dans le dernier Supplément de cet illustre naturaliste, il avoit encore besoin d'une réforme. Les deux dernières espèces diffèrent essentiellement par le port des premières (Voyez les genres *ranine*, *coryste*).

Les albumées, restreintes à ma manière, ont un têt ovale, tronqué ou très-obtus, et cilié aux deux extrémités. Leurs bras ont un caractère qui, dans cette famille, ne convient qu'à ce genre; les mains n'ont qu'un seul doigt, celui qui est mobile, le pouce, et ce doigt est en crochet: les autres pattes sont terminées par un tarse comprimé et qui représente une sorte de faux.

Les antennes intermédiaires sont longues, très-ciliées, avancées, insérées sous les yeux; les latérales ont leur pédoncule accompagné d'une écaille allongée.

Les pédicules des yeux sont larges, aplatis; ressemblans à une écaille; les yeux sont situés au bout, et très-petits.

Les mœurs de ces crustacés sont inconnues!

ESPECES.

(Elles sont toutes exotiques).

1. ALBUNÉE SYMNISTE; *albunea symnista* (1).

Elle se trouve dans l'océan Indien.

2. ALBUNÉE ÉCUSSONNÉE; *albunea scutellata* (2).

Son pays natal est inconnu.

(1) Têt denté en scie en devant.

Testa antice serrata.

Albunea symnista. Fabric. Supplem. entom. syst. p. 597, n° 1. — *Cancer symnista.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, pag. 1055, n° 70. — Herbst, tab. 22, fig. 2.

(2) Têt presque entier.

Testa subintegra.

Albunea scutellata. Fabr. Supplem. entom. system. p. 397, n° 2.

VINGT-UNIÈME GENRE.

HIPPE; *hippa*. (Pl. LII.)

GRONOVIOUS avoit établi le premier ce genre sous le nom d'*emerita*. Fabricius, qui malheureusement semble avoir voulu faire oublier la nomenclature des autres pour ne laisser subsister que la sienne, a converti les émérites en hippes. Ce dernier nom avoit été donné par les anciens à des crustacés.

Ces animaux ont l'extrémité de toutes leurs pattes mutique, ou dépourvue de crochets et de pinces; la dernière pièce des bras ou la main est ovale: celle qui termine les autres pattes est comprimée, large, un peu échancrée sur un côté, ce qui la fait paroître en forme de faux. Ces crustacés ont sous ce rapport, ainsi que sous celui de la forme du corps, de l'affinité avec les alburnées; mais les mains ici ont un doigt mobile.

L'hippe émérite, que nous avons vue dans la collection du museum national, nous a offert les caractères suivans:

Le têt est un ovale tronqué ou très-

obtus aux deux extrémités, presque cylindrique, un peu rétréci, ou allant en biais aux côtés antérieurs qui sont ciliés. Le front est aussi très-cilié et a deux échancrures et trois dents; chacune de ces échancrures reçoit une antenne intermédiaire; ces antennes sont presque d'un tiers plus courtes que les latérales; leurs pédoncules font la moitié de leur longueur; ils sont composés de quelques articles, dont ceux du bout plus grands, cylindriques, et se terminent par deux filets coniques, multiarticulés, ciliés, recourbés; le filet inférieur est un peu plus petit. Les deux autres antennes sont insérées sous les deux dents latérales de la longueur de la moitié du tête, et composées d'un pédoncule et d'un filet; le pédoncule est de trois articles, dont le premier très-court; le second cylindrique, avec une dent latérale extérieure, et le troisième également cylindrique, alongé; le filet terminal est long, conique, formé d'un grand nombre de petits articles recoquillés, avec deux rangs de cils ou de poils longs en dessous.

Les antennes intermédiaires ont leur base accompagnée chacune d'une petite écaille triangulaire. Les yeux sont placés entre elles et les latérales; leurs pédicules sont

longs, très-menus, filiformes et avancés. Les palpes extérieurs sont alongés et atteignent même le front. On voit au dessus d'eux, près des angles antérieurs du front, et de chaque côté, une sorte d'écaille qui paroît avoir trois dents.

Les bras antérieurs sont comprimés; la troisième articulation, celle qui répond aux cuisses, est courte, fort large, sillonnée transversalement, avec des cils dans les lignes enfoncées; la pièce qui suit est triangulaire, prolongée en pointe à l'angle interne et velue; la main forme une lame ovale, aplatie, pointue, dentelée un peu sur ses bords.

La première paire de pattes est très-courte, appliquée sous les autres; son tarse consiste en une lame figurée un peu, ainsi que je l'ai dit, en faux.

Les autres pattes sont dirigées en bas, un peu repliées sur elles-mêmes, velues, et terminées par une lame petite, presque triangulaire.

La queue est étendue; son dernier segment est alongé, triangulaire, et accompagné, de chaque côté à sa base, d'une appendice natatoire qui consiste en une tige

au bout de laquelle sont articulées deux lames ovales.

Bosc nous a donné une description assez détaillée de la même espèce : on pourra le consulter.

La forme des pattes des hippes nous porte à croire que ces crustacés sont nageurs. On ne sait rien d'ailleurs sur eux.

ESPECES.

(Elles sont toutes exotiques).

1. HIPPE ADACTYLE; *hippa adactyla* (1).

Elle se trouve dans la mer du Sud.

2. HIPPE ÉMÉRITE; *hippa emcrita* (2).

Elle se trouve dans les mers des Indes.

(1) Dernier segment de la queue alongé, subulé.

Caudæ articulo ultimo elongato, subulato.

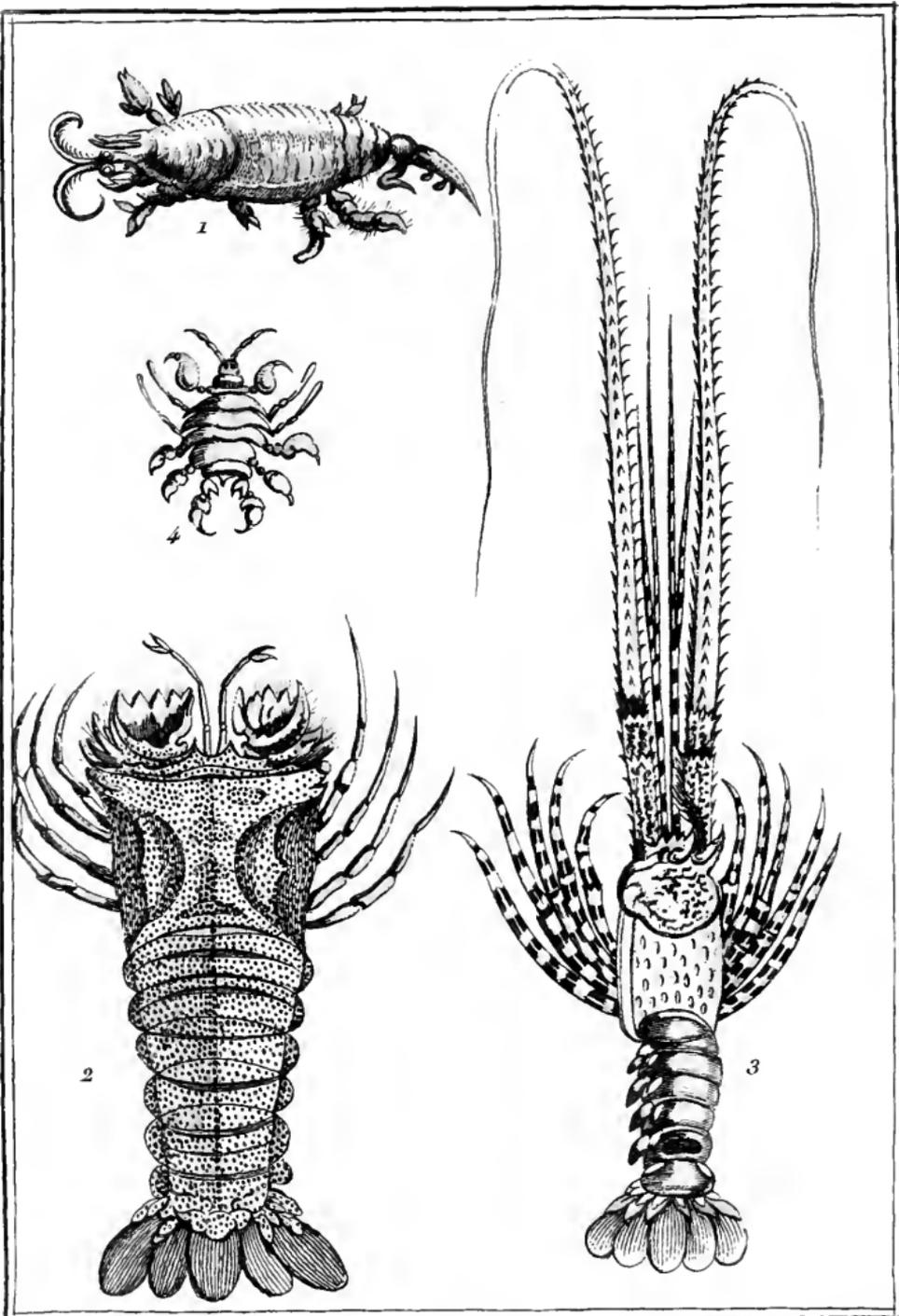
Hippa adactyla. Fab. Suppl. ent. syst. p. 370, n° 1.

Cette espèce est peut-être celle qui est figurée dans Herbst, pl. XXI, n° 4, sous le nom de *cancer emeritus*, et que Bosc appelle *hispe testudinaire*.

(2) Dernier segment de la queue ovale.

Caudæ ultimo segmento ovato.

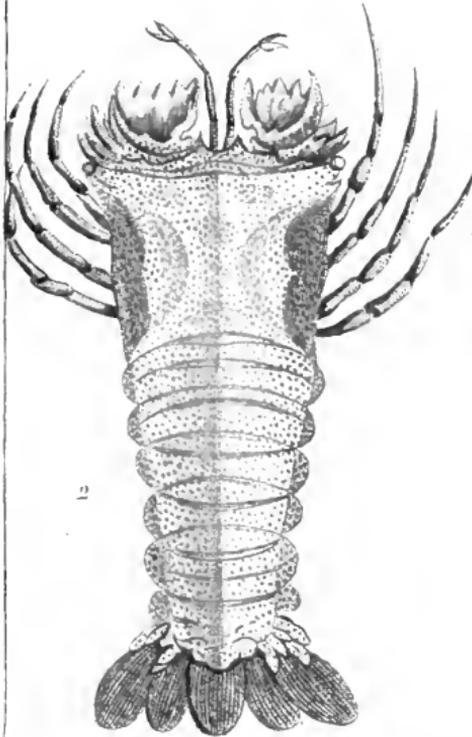
Hippa emerita. Fab. Suppl. entom. system. p. 370, n° 2. — *Cancer emeritus*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. 1,



De Jéve del.

P. Voyerard sc.

1. HIPPE ÉMÉRITE
 2. SCYLLARE ORIENTAL.
 3. LANGOUSTE ORDINAIRE.
 4. CYAME DE LA BALEINE.



De Sene del.

J. Boyard sc.

- 1. HIPPE ÉMÉRITE
- 2. SCYLLARE ORIENTAL.
- 3. LANGOUSTE ORDINAIRE
- 4. CYAME DE LA BALEINE

tom. I, p. 1055, n° 79. — Gronov. Zooph. n° 1000, tab. 17, fig. 8 et 9. — Herbst, tab. 22, n° 3.

Les caractères qui distinguent cette espèce de la précédente ne sont pas assez tranchans ; car l'article qui termine la queue s'allonge assez considérablement en pointe, et je soupçonne que l'espèce figurée par Bosc sous le nom d'*adactyle* est plutôt l'*émérite*.

Gronovius, pl. xviii, n° 10, représente une hippe des côtes de la Martinique, qu'il regarde comme distincte de l'espèce précédente par la longueur des antennes et les crénelures latérales du têt.

Cette figure conviendrait mieux à l'hippe *émérite* que les précédentes ; nous les avons citées avec la plupart des auteurs.

FAMILLE QUATRIEME.

LANGOUSTINES; *palinurini*.

LES lames en nageoires de l'extrémité de leur queue se réunissent et conviennent avec celle du milieu, afin de former une autre sorte de queue qui s'étale circulairement; ces lames sont partie crustacées et partie membraneuses, ou d'une substance dont la portion la plus solide a moins d'étendue que dans les autres macroures. Les antennes intérieures ou intermédiaires sont composées d'un long pédoncule de trois articles cylindriques et de deux petits filets; elles se rapprochent des antennes intermédiaires des crabes, mais elles sont beaucoup plus grandes et à découvert.

VINGT-DEUXIÈME GENRE.

SCYLLARE; *scyllarus*. (Pl. LII.)

BELON voit dans une espèce de ce genre l'*arctos* d'Aristote; Rondelet fait de ces crustacés des squilles, les prenant pour les *carides* des grecs, pour le *gammarus* des latins; il y reconnoît encore la cigale marine d'Elie. Scaliger y cherche le crangon d'Aristote.

Nous nous bornerons à y trouver les scyllares de Fabricius. Ce genre a un caractère qui le sépare de tous les autres : ses antennes extérieures ou latérales sont formées de quatre articles très-dilatés, en forme d'écaillés, et imitant une sorte de crête aplatie.

Le têt des scyllares est déprimé, en carré long, souvent inégal, rugueux et velu; les yeux sont ordinairement près des angles antérieurs; leurs pédicules sont très-courts, ce qui fait qu'ils ont peu de saillie.

Les pattes sont courtes, mais fortes et toutes terminées par un tarse crochu; les antérieures sont plus courtes et plus grosses.

La queue est longue, large, composée de six segmens, dont les côtés forment chacun, plus ou moins, un angle; sa surface supérieure est raboteuse ou ciliée. L'extrémité est garnie de cinq feuillets à peu près semblables à ceux des langoustes.

Les scyllares fraient aussi de même, suivant Rondelet. L'espèce la plus commune vit dans les lieux fangeux; et on la trouve souvent couverte de boue. Sa chair est molle, comme celle de l'écrevisse de mer.

Ces crustacés sont communs sur les côtes de Barbarie, d'Égypte, assez rares sur les nôtres.

ESPECES.

1. SCYLLARE OURS; *scyllarus arctus* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan.

(1) Partie antérieure du têt ayant cinq rangées d'épines.

Testa antice quinquefarium aculeata.

Scyllarus arctus. Fabric. Suppl. entom. syst. p. 598, n° 1. — *Cancer arctus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1055, n° 75.

Je crois, par la description de Linnæus, que cette espèce est la cigale de mer de Rondelet, celle que

2. SCYLLARE AUSTRAL; *scyllarus australis* (1).

Il habite l'océan Austral.

5. SCYLLARE ORIENTAL; *scyllarus orientalis* (2).

Il habite les mers des Indes orientales et les côtes de la Méditerranée, suivant Bosc.

4. SCYLLARE ANTARCTIQUE; *scyllarus antarcticus* (3).

Il se trouve dans la mer des Indes orientales.

Salzer a figurée, tab. 25, fig. 5, et qu'Herbst a donnée sous le n° 5, pl. xxx. *Cancer ursus minor*. La figure citée de Seba n'y convient pas.

(1) Écailles des antennes arrondies, lisses.

Squamis antennarum rotundatis lævibus.

Scyllarus australis. Fab. Sup. ent. syst. p. 400, n° 5.

(2) Raboteux; carène dorsale; yeux situés aux angles antérieurs; écailles des antennes ciliées, épineuses.

Scaber, carina dorsali; angulis anticis oculiferis; antennarum squamis ciliatis, spinosis.

Scyllarus orientalis. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 599, n° 4. — Rumph. Mus. tab. 2, D. — Herbst, Canc. tab. 50, fig. 1.

(3) Poilu; côtés du têt et écailles des antennes ciliés, dentés en scie.

5. SCYLLARE ÉQUINOXIAL; *scyllarus æquinoxialis* (1).

Cette espèce se trouve aux Antilles.

6. SCYLLARE LARGE; *scyllarus latus* (2).

Cette espèce a été figurée par Rondelet et d'autres auteurs sous le nom de *squille large*. Elle est très-différente des scyllares oriental et antarctique; elle vient dans la Méditerranée.

Pilosus; testæ lateribus antennarumque squamis ciliatis, serratis.

Scyllarus antarcticus. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 399, n° 3. — Rumph. Mus. tab. 2, C. — Herbst, Canc. tab. 30, fig. 2. — Seb. Mus. t. III, tab. 20, fig. 1.

(1) Scabreux; têt et écailles des antennes crénelés.
Scaber; testa antennarumque squamis crenatis.

Scyllarus æquinoctialis. Fabric. Supplem. entom. syst. pag. 399, n° 2. — Brown, Jam. tab. 41, fig. 1.

(2) Têt granuleux; écaille terminale des antennes extérieures entière.

Testa granula; squama apicali antennarum lateralium margine integro.

La meilleure figure est dans Gesner, tom. III, p. 1097.

VINGT-TROISIEME GENRE.

LANGOUSTE; *palinurus*. (Pl. LII.)

LES langoustes paroissent avoir été désignés chez les grecs, dans Aristote principalement, sous le nom de *carabos*, et chez les latins sous celui de *locusta*, d'où sans doute est venu par corruption celui de *langouste*, que ces crustacés portent aujourd'hui sur les côtes de la Méditerranée. Quelques auteurs ont confondu cette dénomination avec celles d'écrevisse et de squille; on a même rapporté les langoustes aux crabes. Pline y a donné lieu en disant du *carabus* tout ce que Aristote nous a appris des langoustes, et en plaçant les *carabus* avec les cancre.

Suivant Aristote, les langoustes et les écrevisses sont deux espèces voisines. Les langoustes ont, de chaque côté, cinq pieds terminés en pinces. La langouste femelle a le premier pied fendu, tandis que celui du mâle est entier. Ce que dit ici Aristote peut faire naître des doutes sur la justesse de l'application du *carabos* de ce naturaliste.

« Quelques auteurs, remarque Camus dans

son excellente Traduction des animaux d'Aristote, ont pensé que la langouste n'avoit point de pinces; mais, si l'on fait attention aux expressions dont Aristote s'est servi, on verra que ce système ne peut pas s'admettre. Lorsqu'il parle des pinces, il les appelle *les derniers des pieds*, au lieu qu'il nomme *premier pied* celui qui est conformé d'une manière différente dans la femelle et dans le mâle ».

Sans nous perdre dans des discussions sur le sens grammatical des passages d'Aristote relatifs au carabos, il me semble difficile de concilier ce qu'il avance sur la forme des pattes de ce crustacé avec ce que nous connaissons des langoustes. Les dix pattes de ces derniers crustacés, sans en excepter les antérieures, ou les bras, sont terminées par une pointe simple. On ne voit pas ici des espèces de mains ou des pinces comme dans les écrevisses d'eau douce ou de mer. Cette distinction des sexes, fondée sur la différence des pieds de devant, n'a pas d'exemple parmi les crustacés connus d'aujourd'hui.

D'un autre côté, les caractères qu'Aristote assigne au carabos, et qui consistent principalement dans ses antennes longues, avancées, raboteuses, dans son têt alongé et

garni de piquans, etc. nous y montrent assez clairement notre langouste.

Belon nous donne la langouste pour le homard, l'*astacos* des grecs; et lorsqu'il traite du crustacé qui est pour lui la langouste, *locusta marina seu carabus*, l'on voit qu'il ne fait que rapporter ce que l'on en avoit dit, sur-tout Aristote, et qu'il ne désigne sous ce nom de *carabus* aucun objet.

Rondelet, au contraire, reconnoît le carabos d'Aristote dans la langouste, quoiqu'il répète, d'après cet auteur probablement, que la femelle diffère du mâle par son pied bifurqué et non pas simple.

Les auteurs latins nous fournissent un assez grand nombre de passages où il est question du crustacé qu'ils appeloient *locuste*. Comme ces animaux étoient réputés pour un mets délicat, il n'est pas surprenant que des poètes ou des historiens en aient parlé; mais il paroît que l'acception de ce mot n'a pas été toujours la même.

Aristote est entré dans un détail particulier sur les langoustes. Nous avons déjà fait connoître la plupart de ses observations en traitant les généralités des crustacés; nous ne pouvons donner plus d'étendue à cet extrait: nous remarquerons seulement que

ce père de la zoologie parle des dents qui sont à l'entrée de l'estomac des langoustes. Il a cru que leur mue ne se faisoit pas à la manière de celle des serpens, ou qu'elles ne quittoient pas leur vieille croûte en une seule pièce, mais qu'elles parvenoient, à force d'efforts, à la faire éclater et tomber parties par parties.

Fabricius a établi le genre des langoustes sous la dénomination de *palinurus*, nom ancien, et qui répond aux idées suivantes : *qui urine, qui regarde souvent, qui veille, etc.*

Les langoustes ressemblent aux scyllares par la forme de leurs pattes, qui sont toutes également simples, à ces scyllares encore, ainsi qu'aux galathées, par leurs antennes intermédiaires, figurées, comme celles des crabes, seulement beaucoup plus grandes et saillantes; mais les scyllares ont leurs antennes latérales en forme d'écaille, imitant une crête. Les galathées ont des bras terminés par des mains ayant deux serres, dont l'une mobile, de même que les crabes, les écrevisses, etc. Ainsi les langoustes sont très-distinctes des crustacés de ces deux genres par les deux caractères suivans : dix pattes simples; antennes latérales sétacées, fort longues.

Le corps des langoustes est allongé, à peu près cylindrique. Les antennes latérales ou extérieures sont très-grandes, étant une ou deux fois plus longues que le corps; leurs trois premiers articles sont gros, anguleux et garnis de grosses épines; le reste de l'antenne est formé d'une infinité de petits articles qui diminuent insensiblement de grandeur, et dont la surface est hérissée de petits piquans; les antennes intermédiaires sont composées d'un pédoncule fort long, de trois articles cylindriques, et de deux petits filets au bout. Les yeux sont très-rapprochés au milieu du bord antérieur du têt, très-gros, globuleux, portés sur un court pédicule, et situés souvent sous une saillie du têt. Ce têt est cylindrique, chargé de tubercules et de piquans, et marqué d'une impression formant une courbe, comme dans les écrevisses.

La queue est composée de six segmens convexes en dessus, et dont les bords latéraux font une saillie épineuse, en forme de dent, et dirigée en arrière. On remarque, sur les anneaux intermédiaires de plusieurs espèces, un sillon transversal et interrompu; les saillies latérales et épineuses sont elles-mêmes accompagnées de quelques dents.

La queue est terminée par cinq feuillets dont la base est crustacée, et dont le reste étant moins dur et moins coloré paroît membraneux. A la base du feuillet du milieu est l'anus. Ce feuillet est seul sur sa base ; les autres sont géminés et portés deux par deux , de chaque côte , sur une pièce ou une base commune.

« A la base intérieure de chaque grande épine latérale se voit, dans la femelle seulement , dit Bosc , une nageoire membraneuse , et dans l'intervalle quatre filets destinés à porter les œufs.

» Toutes les pattes sont onguiculées , et leur ongle est garni intérieurement de brosses de poils , régulièrement rangées , qui peuvent , au premier coup d'œil , être facilement prises pour des épines. La première paire de ces pattes , celle qui tient lieu des pinces que possèdent les écrevisses , et la plupart des autres genres, est du double à sa base , et du triple à son sommet , plus grosse que les autres ».

Les langoustes se tiennent de préférence dans les lieux pierreux ; pendant l'hyver , elles cherchent l'embouchure des rivières , suivant Bosc. Elles parviennent à une taille considérable , puisqu'on en trouve qui ont

un pied et demi de longueur. Leur chair est très-estimée à Marseille et sur les côtes de la Méditerranée. On en voit rarement à Paris, vu la difficulté de les transporter de loin sans qu'elles se corrompent.

On nomme *corail de la langouste* les œufs de ce crustacé. Ils sont très-petits, mais singulièrement recherchés, à raison de leur délicatesse; les femelles qui en sont pourvues se vendent en conséquence quatre fois plus cher que les autres, au marché de Marseille. Ces œufs commencent à paroître sous la queue des langoustes vers la fin de mai, et tombent ou éclosent environ deux mois après.

La nourriture des langoustes consiste en petits poissons et en animaux marins. Pline dit qu'elles se livrent des combats très-acharnés, en se servant de leurs antennes pour armes. Il ne nous paroît pas, comme l'observe Bosc, que ces animaux aient néanmoins des moyens qui les mettent dans le cas de se nuire beaucoup. Il est possible que l'amour produise chez eux des rassemblemens, des querelles, et c'est ce qui, peut-être, aura donné lieu à l'opinion de Pline ou de ceux qui la lui avoient transmise.

On lit dans Elien que les langoustes tuent et mangent plusieurs poissons , tels que les murènes , mais qu'elles sont à leur tour la proie des poulpes. Rondelet rapporte le même fait , d'après lui , sans doute.

« En Langudoc , dit cet auteur , on leur ferme d'étoupes le trou des excréments é la bouche , et les fait-on cuire ainsi dans le four. Les autres les jettent dans l'eau bouillante , puis ôtent la couverture , les mettent en pièces , avec sauce faite d'épices é vinaigre. Dorion , dans Athénée , dit plaisamment qu'il y a , en mangeant la langouste , trois commodités , exercice , viande , é contemplation ; car , quand on sert une langouste entière , il y a grand exercice pour les yeux é les mains , à rompre pieds é bras , à ouvrir la poitrine , à lever les tables de la queue , pour en avoir ce qui est dedans , puis on en mange qui n'est mauvaise viande. Davantage on contemple l'ingénieuse é merveilleuse composition de ce poisson , les cornes mobiles , tant pour essayer le chemin que pour combattre , les aiguillons é piquons de la tête , le dos tant âpre , tant pour se défendre que pour assaillir , les jointes aux bras é pieds , l'assemblage des tables de la

queue, à l'imitation desquelles les gendarmes ont leurs ames faites ».

Ces animaux nous rappellent le trait de cruauté de Tibère, qui fit déchirer le visage d'un pêcheur qui n'avoit pas répondu à ses desirs, avec le têt épineux de ces crustacés.

Trompé probablement par Belon, Linnæus a nommé *homarus* la langouste ordinaire.

E S P E C E S.

* Epines des yeux simples.

1. LANGOUSTE ORDINAIRE; *palinurus vulgaris* (1).

Cette espèce, connue sous le nom de

(1) Verd avec des points blancs; segmens de l'abdomen marqués d'un sillon dans leur milieu.

Viridis, albo punctatus; abdominis segmentis sulco medio impresso.

Palinurus homarus. Fabr. Supplem. entom. syst. pag. 400, n° 1. — *Cancer homarus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom I, p. 1053, n° 74. — Rumph. Mus. tab. 1, fig. A. — Seba, Mus. tom. III, tab. 21, fig. 5. — Herbst, Canc. tab. 51, fig. 1.

Clusius a, je crois, représenté cette espèce, *curæ posteriores*, p. 91.

langouste, ne parvient guère à un pied de long. Elle est verdâtre, tachée de jaune pâle lorsqu'elle est vivante. Les antennes supérieures sont un peu plus longues que le corps. Les trois premiers articles sont gros, très-épineux. Le têt est entièrement couvert de poils courts roides, et d'épines de différentes grandeurs. Toutes les pattes sont simples et terminées par des touffes de poils roides.

Elle se trouve dans l'océan Asiatique et dans la Méditerranée. Elle est regardée comme un mets délicat par les provençaux et les espagnols. Les œufs de cette espèce sont d'un beau rouge, à peine de la grandeur de graines de pavot blanc.

2. LANGOUSTE ORNÉE; *palinurus ornatus* (1).

Elle habite l'océan Indien.

(1) Verd, parsemé de taches blanches sur les parties latérales; segmens de l'abdomen lisses.

Viridis lateribus albo maculatis, abdominis segmentis lævibus.

Palinurus ornatus. Fab. Sup. ent. syst. p. 400, n° 2.

5. LANGOUSTE:

3. LANGOUSTE FASCIÉE ; *palinurus fasciatus* (1).

On la trouve dans l'Océan Indien.

* * Epines des yeux dentées en dessous.

4. LANGOUSTE QUADRICORNE ; *palinurus quadricornis* (2).

Elle se trouve sur les côtes des îles de l'Amérique méridionale.

5. LANGOUSTE GÉANT ; *palinurus gigas*.

Olivier a décrit cette espèce dans l'Encyclopédie méthodique sous le nom d'*écrevisse*

(1) Verdâtre; partie postérieure de chaque segment de l'abdomen, blanche.

Virescens ; abdominis segmentis fascia postica alba.

Palinurus fasciatus. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 401, n° 3. — Herbst, Canc. tab. 32. — *Palinurus polyphagus.* Bosc.

(2) Epines des yeux dentées en dessous; abdomen roux tacheté de blanc.

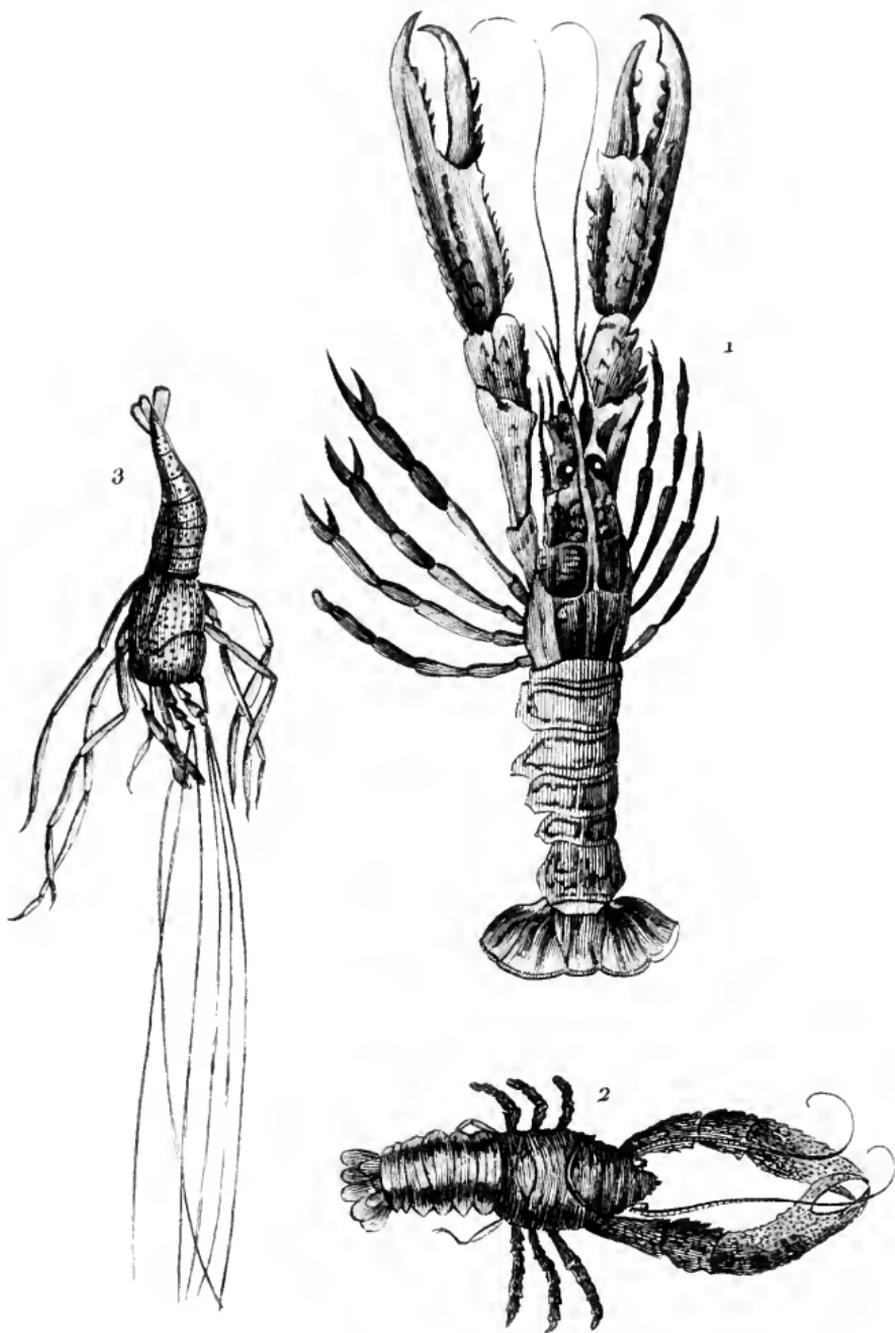
Spinis ocularibus subtùs dentatis ; rufus maculis abdominalibus albis.

Palinurus quadricornis. Fabr. Suppl. entom. Syst. p. 401, n° 4. — Herbst, Canc. tab. 29, fig. 1. C'est probablement cette espèce que Pison donne sous le nom de *potiquiquiya*, p. 77.

pénicillée. Elle est plus grande que le homard. Le corselet est couvert de tubercules jaunâtres, sur lesquels on remarque une épine très-petite; la partie antérieure a plusieurs épines, savoir; quatre presque égales, un peu au dessous des yeux; deux plus grandes au dessus, et deux plus petites derrière celles-ci. On en remarque encore trois ou quatre autres sur les côtés, vers la base des antennes.

Ne l'ayant pas comparée avec les précédentes, je n'en donne pas les caractères spécifiques.

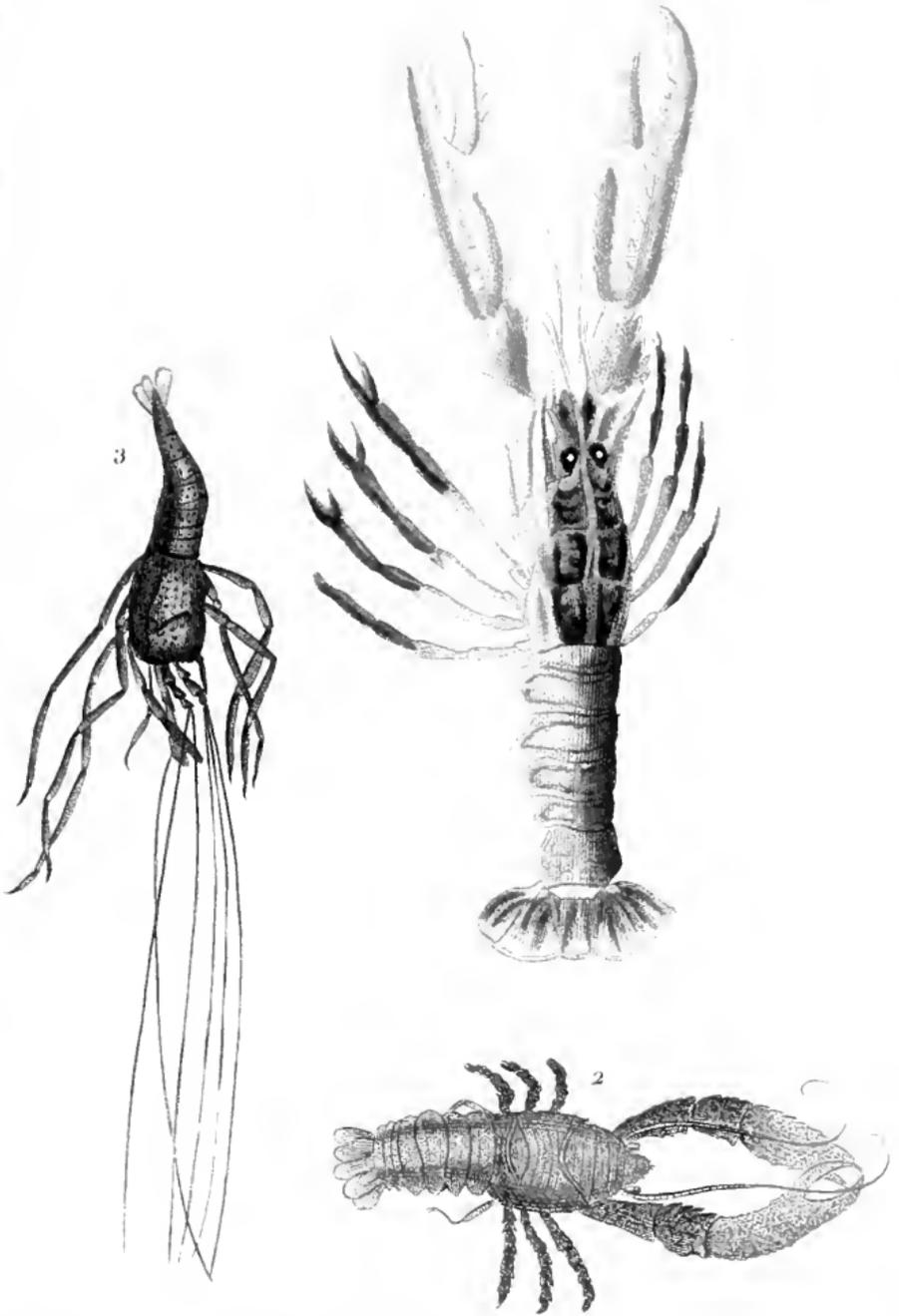
On ignore sa patrie.



De Jere del.

J. B. Racine sc.

- 1. ECREVISSE de Norvège
- 2. GALATHÉE rayée
- 3. CRANGON boreal.



De Vene del.

J. B. Racine sc.

- 1 ECREVISSE de Norvège
- 2 GALATHÉE rayée
- 3 CRANGON boreal.

 VINGT-QUATRIÈME GENRE.

GALATHÉE; *galathea*. (Pl. LIII.)

LES galathées avoient été mises avec les écrevisses par De Géer. Fabricius les en a séparées, et ce genre est solidement établi.

Si les galathées sont voisines des écrevisses par la forme générale du corps, elles en diffèrent néanmoins très-essentiellement. Les antennes intermédiaires des premières ont un pédoncule fort long, qui en fait la tige principale, et les deux filets de l'extrémité sont très-courts. Sous ce rapport, ces crustacés sont plus voisins des brachyures. Leurs seules pattes antérieures sont en pinces ou terminées par deux doigts. Les langoustes et les scyllares composent, avec les galathées, une famille; mais, dans les crustacés des deux premiers genres, les pattes antérieures ne sont pas en forme de bras; leur extrémité est simple, ou finit, ainsi que dans les autres, par un tarse conique et crochu.

Les antennes latérales ou extérieures sont longues et sétacées; leur pédoncule est formé de trois articles très-distincts par leur gran-

deur ; les articulations qui sont au delà sont très-petites et fort nombreuses.

Les yeux sont rapprochés vers le milieu du devant du têt , qui a , en cet endroit , une saillie ou sorte de bec aplati , court et denté sur les côtés.

Le têt est ovoïde , et couvert , ainsi que la queue et les pattes , dans l'espèce la plus connue , d'écaillés transversales , en recouvrement les unes sur les autres , ondées ; velues et plus colorées sur leurs bords.

La queue est à peu près de la longueur du corps , et un peu moins large que le corselet ; son extrémité est terminée par des lames qui m'ont paru proportionnellement plus petites que dans les autres crustacés de la famille ; les pièces latérales sont presque circulaires ; celle du milieu est échancrée ; leur surface est raboteuse , et composée d'écaillés imbriquées , ainsi que celle des autres parties du corps.

Les bras , à l'exception des écaillés qui recouvrent leur surface , sont faits comme dans les écrevisses. Les trois paires de pattes qui suivent sont beaucoup plus courtes , aplaties , épineuses , et pareillement squameuses ; mais celles de la dernière paire ont une figure différente. Ces pattes sont fili-

formes, déliées, unies ou sans épines, de cinq articles d'inégales longueurs, dont le troisième plus long et un peu courbé, et dont le dernier est court, arrondi au bout, sans onglet, tout couvert de longs poils. Elles ne sont pas d'ailleurs tout à fait aussi longues que les précédentes.

Bosc, qui a souvent observé l'espèce de galathée qui a fourni cette description, et qui est très-commune sur les côtes de la Méditerranée, pense avoir quelques motifs pour croire que son accroissement ne se fait pas comme celui des autres crustacés, par le renouvellement complet de son enveloppe, mais par la dislocation générale, à l'époque fixée par la nature, de toutes les articulations du corselet et de la queue, de toutes les écailles des pattes et la production rapide des lames intermédiaires qui se soudent aux anciennes. Il trouve un fait analogue dans les anatifis et les balanus, qu'il juge voisins des crustacés. Mais, comme il le témoigne lui-même, il est à désirer que quelque nouveau Réaumur se charge d'établir, par des expériences positives, un fait physiologique de cette importance, en étudiant ces animaux sur nos côtes de la Méditerranée, où ils sont très-communs.

 E S P E C E S .

1. GALATHÉE STRIÉE ; *galathea strigosa* (1) :

Elle se trouve dans l'océan Européen.

2. GALATHÉE RUGUEUSE ; *galathea rugosa* (2).

On la trouve dans la Méditerranée.

(1) Têt rugueux , épineux , cilié à sa partie antérieure ; bec aigu , à sept dents.

Testa antrorsum rugosa , spinis ciliata ; rostro acuto septem dentato.

Galathea strigosa. Fab. Suppl. entom. syst. p. 414 , n° 1. — *Cancer strigosus.* Lin. Syst. nat. edit. 12 , tom. I , p. 1052 , n° 69. — De Géer , Ins. tom. VII , tab. 25 , fig. 1. — Seba , Mus. tom. III , tab. 19 , fig. 19 et 20. — Herbst , Canc. tab. 26 , fig. 2.

(2) Têt rugueux , antérieurement cilié et épineux ; bec à trois dents ; mains filiformes.

Testa rugosa , antice ciliata spinosa ; rostro tridentato ; manibus filiformibus.

Galathea rugosa. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 415 , n° 2. — Pennant , Zool. brit. 4 , tab. 27 , fig. 3. — Herbst , Canc. tab. 27 , fig. 3.

Cette espèce est probablement le crustacé que Rondelet nomme *lion*.

3. GALATHÉE SOCIALE; *galathea gregaria* (1).

Elle est beaucoup plus petite que les précédentes.

On la trouve dans l'Océan Américain, sur la côte du pays des patagons.

4. GALATHÉE LUMINEUSE; *galathea phosphorica* (2).

Cette espèce se trouve sur les côtes du Brésil; elle répand pendant la nuit une lumière phosphorique, semblable à celle des lampyres.

(1) Têt rugueux, cilié; bec tridenté; palpes extérieurs allongés.

Testa rugosa ciliata; rostro tridentato; palpis anticis elongatis.

Galathea gregaria. Fab. Sup. ent. syst. p. 415, n° 3.

(2) Têt lisse; bec très-court, échancré; pieds intermédiaires très-longs.

Testa lævi; rostro brevissimo, emarginato; pedibus intermediis longissimis.

Galathea amplexans. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 415, n° 4.

FAMILLE CINQUIÈME.

HOMARDIENS; *astacini*.

LES appendices ou les lames en nageoires de l'extrémité de leur queue se réunissent pour former une autre sorte de queue qui s'écarte circulairement. Les antennes intermédiaires ont leur pédoncule court, et consistent en outre en un, deux ou trois filets plus ou moins longs, et composés d'un grand nombre de petits articles. La queue est comprimée dans plusieurs.

 VINGT-CINQUIEME GENRE.

ECREVISSE; *astacus*. (Pl. LIII.)

LE genre des écrevisses, confondu par Linnæus avec celui des crabes, en formoit cependant une division particulière, sous le nom de *macrouri*, ou *crabes à longue queue*. Depuis, Fabricius forma d'abord un genre particulier de tous ces crabes macroures, sous le nom d'*astacus*, qu'il partagea ensuite en plusieurs autres, sous le nom de *squille*, *palinure* ou *langouste*, *scyllare*, *galathée*, *penée*, *palémon*, *crangon*, *crevette* et *écrevisse*.

Il ne conserve, dans le genre écrevisse, que le homar, l'écrevisse fluviatile et les autres crustacés macroures, dont les antennes, au nombre de quatre, sont pédonculées, inégales et sétacées; les intérieures étant les plus courtes, bifides, et les extérieures simples, avec l'extrémité du premier article de leur pédoncule épineuse.

Olivier, dans son Dictionnaire entomologique, réunit encore, sous le nom générique d'*écrevisse*, les écrevisses proprement dites, les langoustes et les palémons.

De G er, dans ses M moires pour servir   l'Histoire des insectes, joint, sous la d nomination d'*astacus*, les  crevisses et les pagures.

Enfin, dans le *genera* que comprend le troisi me volume de cet ouvrage, en adoptant le genre  crevisse tel qu'il a  t  form  par Fabricius dans le suppl ment   son Entomologie syst matique, j'ai cru devoir r former les caract res qu'il lui assigne et lui attribuer les suivans.

« Carapace ou t t presque ovo ide ou presque cylindrique ; antennes lat rales longues : articles de leurs p doncules comme  pineux par leurs angles, sans  caille lat rale remarquable ; antennes interm diaires, plac es presque sur la m me ligne, courtes et   deux filets. Les trois ou deux premi res paires de pattes termin es par des mains   deux doigts ; bras grands ; pi ces ext rieures et palpiformes situ es au dessous des mandibules peu avanc es. Bec aplati.

» Le tronc de ces insectes, dit De G er (1), qui est   peu pr s cylindrique et plus long que large, est divis  en t te, en corps ou corselet, et en queue ; toutes ces parties,

(1) M moires, tom. VIII, p. 366.

de même que les serres et les pattes sont couvertes d'une peau très-dure, écailleuse ou comme crustacée; la tête est confondue avec le corselet (têt), l'une et l'autre de ces parties étant couvertes en dessus d'une même écaille; mais on y observe néanmoins entre elles une espèce de séparation, marquée par une profonde suture ou rainure transversale, tracée en demi-cercle, dont la concavité est en devant. Cette écaille; qui est élevée et voûtée en dessus, peut être nommée *le casque de la tête et du corps*, et elle s'étend vers les côtés et en dessous, jusques près de l'emplacement des pattes; de sorte qu'elle fait presque le tour de tout le corps.

» Le devant de la tête est prolongé en bec (museau) ou en pointe aplatie et horisontale, qui, de chaque côté, près de son origine, est ordinairement garnie d'un rang d'épines semblables entre elles, dirigées en avant et formant comme une petite crête. Immédiatement au dessous de la pointe avancée, on voit de chaque côté deux filets déliés et sétacés (les antennes intérieures), qui ressemblent à de petites antennes, étant composés d'un grand nombre d'articles, entièrement semblables à ceux des véritables

antennes..... chaque paire de ces antennules ; qui sont mobiles , est attachée à une tige commune (le pédoncule) beaucoup plus grosse , divisée en trois articles à peu près cylindriques et garnis de longs poils qui y forment de grosses touffes.

» Les deux véritables antennes (les antennes extérieures), qui sont à filets coniques, ou diminuant peu à peu de volume de la base à la pointe qui est très-déliée , égalent le corps et la queue en longueur, et sont divisées en un très-grand nombre d'articles , qui les rendent souples et très-flexibles. Chaque antenne est posée sur une base mobile composée de trois parties grosses et cylindriques , garnies de longs poils et de quelques petites éminences. Au dessus et un peu à côté de cette base , il y a une grande pièce écailleuse , triangulaire et mobile qui est aplatie et qui est terminée en pointe , ayant au bord intérieur une frange de longs poils. A la base de cette pièce mobile , il y a une partie écailleuse , convexe , garnie de deux pointes en forme de courtes épines , dont l'intérieure est placée sur une éminence en forme de tubercule.

» Le casque qui couvre la tête est garni de chaque côté en dessus , derrière les yeux

de deux éminences allongées, dont l'antérieure a (dans l'écrevisse commune) une courte épine dirigée en avant. Le nombre de ces épines de la base du museau varie selon les espèces.

» Les deux yeux sont placés aux côtés de la longue pointe avancée de la tête, dans un enfoncement très-profond, qui se trouve dans la tête, immédiatement au dessus de la pièce triangulaire mobile; de façon que l'écrevisse peut la retirer au fond de la cavité, et les en faire sortir selon son gré; elle les retire toujours quand on vient de les toucher. L'œil même est en forme d'un demi-globe noir, couvert d'une peau ou d'une pellicule membraneuse et flexible, dont la surface est luisante et comme travaillée en réseau, exactement comme les yeux des insectes, de sorte que, selon les apparences, chaque maille ou facette est un petit œil distinct. Ce demi-globe est placé et comme enchâssé dans une espèce de fourreau ou de capsule cylindrique d'une substance très-dure, ayant au milieu de son étendue un enfoncement ou un rétrécissement, et à sa base un bourrelet relevé; à cette base, qui est concave en dessous, est attaché un muscle, qui tient de l'autre

bout dans l'enfoncement de la tête, et que l'écrevisse peut alonger et raccourcir : car c'est au moyen de ce muscle, qui paroît fort et nerveux, et qui n'est pas facile à arracher de la tête sans la briser et la défigurer, que l'animal est en état de mouvoir l'œil et de le tourner de tout côté. L'œil et la capsule ont en dedans une cavité commune à l'un et à l'autre, ou sans qu'il y ait de séparation entre eux, qui est remplie d'une matière noire et un peu visqueuse ; après avoir ôté cette matière avec un pinceau, et après avoir ainsi nettoyé l'intérieur de l'œil, on voit que les parois de la capsule sont minces, mais dures et écailleuses, et que tout l'œil même n'est formé au contraire que d'une pellicule ou membrane très-mince et très-transparente, qui, vue au microscope, est charmante et merveilleusement composée, représentant comme une fine gaze ; la délicatesse de cette membrane de l'œil paroît demander que l'écrevisse puisse le retirer dans la tête, afin d'y être à l'abri de tout accident extérieur qui pourroit le blesser. La cornée des yeux des écrevisses est donc faite comme dans les insectes, étant composée d'un nombre infini de petits yeux, qui paroissent avoir un peu de relief, avec

cette différence néanmoins qu'elle est membraneuse et flexible, au lieu que dans ces derniers elle est écailleuse. Roesel s'est trompé quand il a regardé l'œil à réseau comme un globe qu'on peut faire sortir davantage de sa capsule par la pression ; car l'œil hémisphérique, tel qu'on le voit, est intimement uni par ses bords à ceux de la capsule, dont la cavité communique avec celle de la cornée, comme nous avons déjà dit, le tout ensemble, représentant comme une petite bourse remplie de matière noirâtre et visqueuse.

Les écrevisses ont la vue très-bonne ; elles s'aperçoivent d'abord de tout ce qui les approche, quoiqu'on ne les touche ni aux antennes, ni à d'autres parties. De Gêr observa, sur des écrevisses qu'il gardoit dans une jatte de porcelaine, qu'aussitôt qu'il les approchoit de la main, sans même toucher à l'eau où elles se trouvoient, elles élevoient la tête, ouvroient leurs pinces et se mettoient comme en défense.

La bouche des écrevisses est située au dessous de la tête, entre la base des antennes et les pattes. Elle est composée de diverses parties qu'il faut maintenant considérer et décrire, en allant de l'extérieur à l'intérieur.

Les pièces palpiformes sont au nombre

de quatre : la paire la plus extérieure couvre la bouche : ces palpes, que De Gêér nomme *les bras*, sont alongés, osseux, bifides ; la division extérieure est la plus grande ; elle est composée de six articles dont le premier, transversal et irrégulier, est commun aux deux divisions du palpe ; le second et le plus long est à trois arêtes dont l'interne est multidentée, la supérieure raboteuse et l'extérieure mutique ; le troisième article est court, comprimé, aussi triangulaire ; les trois derniers sont les plus courts de tous, presque égaux entre eux, et ciliés sur leur côté interne. La division extérieure du palpe est beaucoup plus petite que l'intérieure, et ordinairement placée sous les côtés du têt ; elle est arquée, sétacée, membraneuse vers l'extrémité multiarticulée : leur premier article est très-long, triangulaire ; les autres sont très-courts, nombreux, très-difficiles à distinguer.

Les pièces palpiformes qui viennent ensuite, et qui sont placées derrière les premières, sont plus petites, mais également bifides : la division intérieure est la plus grande, sécuriforme, plane, presque voûtée, composée de cinq articles : le premier est très-court, transversal ; le second est très-long,

long, plus étroit vers son extrémité, cilié sur son bord intérieur; le troisième est très-petit, recourbé; le quatrième est beaucoup plus grand, perpendiculairement transversal, cilié; le cinquième est court, arrondi, cilié. La division extérieure est menue, flagelliforme : son premier article est très-court; le second est très-long, presque arqué; les autres sont fort nombreux, et décroissent d'autant plus qu'ils s'approchent de l'extrémité.

Les mâchoires de la première paire viennent ensuite; elles sont cornées, semblables à celles des insectes, trifides : leur division intérieure est la plus courte, épaisse et ciliée; la division intermédiaire est beaucoup plus grande, dilatée, voûtée; son bord interne est cilié, et le bord extérieur est garni d'une rangée de soies assez longues; enfin la division extérieure est la plus longue, lancéolée, plane, en genoux dans son milieu, portant un palpe à sa base extérieure.

La seconde paire de mâchoires, placée derrière la première, est presque membraneuse : chaque mâchoire est d'abord partagée en trois divisions, dont les deux intérieures sont voûtées, dilatées à l'extrémité,

ciliées et bifides elles-mêmes, leur subdivisions extérieures étant les plus petites. La division extérieure est la plus longue, plane, subulée, ciliée extérieurement, et participe en peu de la forme des divisions extérieures des premiers palpes.

Les mâchoires de la troisième et dernière paire sont composées de trois pièces distinctes; la première et la plus intérieure est petite, arrondie et presque cachée par la seconde; son bord interne est cilié; la seconde passe par dessus celle-ci; son bord interne est garni de cils; elle est recourbée; arrondie; la troisième est la plus longue, droite, voûtée, dilatée à l'extrémité, ciliée, tronquée obliquement, portant à sa base extérieure un très-petit palpe flagelliforme, dont le premier article est très-court; transversal; le second très-long, proportionnellement déprimé, plus étroit à son extrémité; le troisième ovale, courbé en dessous; les autres nombreux et très-petits.

Ces dernières mâchoires sont appliquées exactement, par leur partie concave, contre la base des mandibules.

Les mandibules sont les organes de la bouche, placées le plus près de l'ouverture de l'estomac. Elles ont reçu de De Gêr le

nom de *dents*. « Ces dents qui se meuvent d'un côté à l'autre ou latéralement, dit cet auteur, et qui sont dures comme une pierre ou comme un os émaillé, sont composées d'une couronne et d'une racine, à peu près comme les dents molaires des quadrupèdes. La couronne, qui est convexe à l'extérieur et concave à l'intérieur, est garnie autour de ses bords d'un double rang de dentelures, semblables à celles d'une scie; et la racine, qui est également osseuse et émaillée, a une grande cavité dans son intérieur, d'où part un grand tendon blanc, terminé par un muscle en forme de brosse, et ce tendon, avec son muscle, sert à donner le mouvement à la dent; ces dents tiennent si fort à la tête qu'il faut user de force pour les en arracher, et leur usage n'est pas équivoque, car elles servent à mâcher et à broyer les alimens, pour être ensuite avalés. Chaque dent est accompagnée, au côté extérieur, d'une partie un peu aplatie, divisée en trois articles mobiles, dont celui de l'extrémité est bordé de longs poils; cette partie est fortement attachée et articulée à la base de la dent ».

Olivier dit qu'il existe dans les écrevisses une lèvre supérieure, osseuse, petite, trian-

gulaire, placée sous le bec, un peu au dessus des mandibules ; et Fabricius donne le simple nom de *lèvre* à une pièce bifide qui adhère fortement aux mandibules, et dont les divisions sont simples, recourbées en dessous, dilatées et ciliées sur leur bord intérieur.

« Les pattes des écrevisses, dit De Gêér, qui ont leur attache le long du dessous du corps à une peau dure et écailleuse, sont au nombre de dix placées par paire. Les grandes pattes antérieures, qui sont fort longues, sont divisées en cinq parties articulées ensemble et mobiles les unes sur les autres ; les quatre premières de ces parties forment comme la tige, au bout de laquelle est placée la grosse pince que je compte pour la cinquième partie. La première, qui est attachée au corps, est grosse et courte, et tient à la suivante par des membranes musculieuses, au moyen desquelles cette dernière reçoit les mouvemens. La seconde partie, qui est plus longue, est aplatie des deux côtés et garnie de petites pointes au bord intérieur ; environ au milieu de sa longueur elle semble divisée en deux portions par une suture transversale ; mais cette division n'est qu'apparente, les deux por-

tions ne faisant qu'un même corps solide ou sans articulation. La troisième partie, qui est encore plus longue, est également aplatie dans sa plus grande étendue, mais grosse et angulaire au bout, ayant le long du bord antérieur deux rangs de pointes en épines. La quatrième partie est grosse, courte et angulaire, munie de plusieurs pointes en forme d'épines, de longueur inégale; enfin la cinquième partie est la pince. Toutes ces parties sont jointes ensemble par de fortes membranes musculées qui leur donnent le mouvement nécessaire, et chaque partie se meut comme sur un pivot ou une charnière, mais chacune dans une direction différente, les unes ayant un mouvement horizontal, et les autres un mouvement vertical ou oblique au plan de position; c'est pour cela que toute la patte peut se plier en deux, de manière que le second et le troisième articles se trouvent alors dans une position presque parallèle à la serre, et elle a besoin de se plier ainsi quand l'écrevisse veut rapprocher ses deux pinces l'une de l'autre. Les membranes par lesquelles le quatrième article est uni au troisième et à la pince sont

très-amples, parce que dans ces deux endroits la pince doit pouvoir se plier le plus.

» La serre ou la pince est une grande pièce ovale plus large que grosse, convexe en dessus et en dessous, garnie en devant de deux tiges coniques, mais un peu aplaties (les doigts), qui se terminent par un petit crochet courbé et très-pointu; l'extérieur est immobile et ne fait qu'un même corps avec la grosse pièce, mais l'autre doigt est mobile et articulé à la même pièce par une membrane musculeuse, au moyen de laquelle il se meut comme sur une charnière. C'est avec les serres que l'écrevisse se saisit de sa proie, la serrant avec beaucoup de force, et elles lui servent encore de défense; car, quand elle semble irritée, et qu'on lui approche le doigt, elle s'en saisit et le pince très-fort ».

Les huit autres pattes sont longues et effilées, divisées chacune en six articles un peu aplatis, en y comprenant celui par lequel la patte est immédiatement insérée au corps, et ces articles sont unis ensemble par des membranes qui leur donnent le mouvement de la même manière que dans les grandes serres. Les premières, les secondes,

et quelquefois les troisièmes de ces huit pattes, selon les espèces, sont terminées par une petite pince, formée de deux doigts assez semblables à ceux des grosses pinces antérieures, avec cette différence que c'est leur doigt extérieur qui est mobile et non pas l'autre de l'intérieur; ces doigts dont l'écrevisse se sert aussi pour pincer, sont garnis, dans l'espèce commune, de petites touffes de poils en forme de pinceaux, placés dans de petits trous : quand elle marche, elle avance ordinairement les deux pattes de la seconde paire, au dessous des deux premières ou de celles à grosses pinces. Enfin les pattes des deux dernières paires, ou de la dernière seulement (dans les écrevisses de la seconde division), sont terminées uniquement par un ongle crochu, très-pointu et mobile en forme de griffe d'oiseau.

Les pattes des écrevisses de l'un et l'autre sexe ont encore à nous montrer une particularité des plus remarquables. Au bout du premier article des pattes postérieures du mâle ou de celui qui est attaché au corps, on voit une cavité arrondie remplie d'une masse charnue ou membraneuse en forme de mamelon, qui est percée d'une

ouverture ; ces deux ouvertures sont celles par où le mâle jette sa semence.

L'écrevisse femelle est garnie au même article des deux pattes de la troisième paire, tout près du corps, d'une grande ouverture ovale, bouchée en partie par des chairs, et qui est faite pour donner passage aux œufs.

Entre les pattes de la troisième et quatrième paires on voit sur le dessous du corps une plaque élevée, formée par deux pièces triangulaires mises bout par bout ; dans la femelle cette plaque se trouve couverte au tems de la ponte d'une matière calcaire jaunâtre, que Roesel soupçonne être la semence que le mâle y a versée, mais sans en donner de preuve décisive.

« La queue, qui fait la moitié de l'étendue de l'animal entier, dit De Géer, et qui est remplie en dedans d'une grosse masse de chair comme le savent tous ceux qui ont mangé des écrevisses, cette queue que Gronovius a appelée le tronc du corps, et qui est convexe tant en dessus qu'en dessous, mais plus voûtée en dessus, est composée de six pièces ou anneaux, articulés ensemble par des membranes et des chairs qui la

rendent souple et flexible. Les plaques écailleuses qui couvrent les anneaux en dessus, peuvent glisser les unes sur les autres, et sont terminées vers les côtés en pointe ou lame triangulaire et aplatie; mais en dessous, chaque anneau n'a au milieu qu'une arête transversale écailleuse ou cartilagineuse et voûtée, le reste de leur étendue étant couvert d'une peau membraneuse et flexible. Les bords écailleux et tranchans des anneaux sont garnis d'une frange de longs poils, qui ont des barbes très-fines des deux côtés, de sorte que, vus au microscope, ils ont la figure des barbes des plumes des oiseaux.

« Ces anneaux ont en dessous des parties remarquables, attachées près de leur bord extérieur à l'arête écailleuse qui traverse chaque anneau et dont je viens de parler; je les nommerai les *filets de la queue*, quoique Baster et Gronovius les aient regardés comme des pattes en nageoires, *pedes natatorii*, le dernier de ces auteurs les mettant même au nombre des pattes; mais je ne leur trouve aucune conformité avec des pattes. Ces filets varient en nombre et en figure dans les deux sexes: je parlerai d'abord de ceux de la femelle; ils sont mobiles à leur base, où ils sont articulés avec les arêtes de la

queue par une petite pièce sur laquelle ils se meuvent; l'écrevisse les fait flotter dans l'eau en avant et en arrière comme de petites nageoires. La femelle en a quatre paires placées sur le second, le troisième, le quatrième et le cinquième anneaux, et les deux filets sont dirigés l'un vers l'autre et en avant, de sorte que leur extrémité se trouve tout le long de la ligne du milieu de la queue. Ils se ressemblent tous, étant composés chacun d'une tige aplatie, cartilagineuse, qui jette deux branches de la même substance, dont la postérieure est divisée en deux portions par une articulation mobile; les deux branches sont également mobiles sur la tige à laquelle elles sont unies, de sorte que ces filets sont très-flexibles par toutes ces jointures. Les branches sont garnies de longs poils, qui ont des barbes le long des côtés, comme ceux qui bordent la queue, de sorte que, vus au microscope, ils ressemblent aux barbes des plumes. C'est à ces filets que l'écrevisse attache ses œufs, à mesure qu'ils sont pondus, et qu'elle continue de porter ainsi sous sa queue jusqu'à ce que les petits en naissent.

» Sur le troisième, le quatrième et le cinquième anneaux de la queue, le mâle a

des filets entièrement semblables à ceux de la femelle; on voit aussi des filets sur le second anneau, mais qui diffèrent des autres en ce que la branche postérieure ou intérieure, qui est plus large que l'autre, est garnie en dessous d'une pièce allongée, cartilagineuse, lisse, luisante et blanchâtre dont le bout est un peu courbé, ou comme roulé longitudinalement; les branches de ces filets, qui sont aussi garnies au bout de poils barbus, sont placées de manière qu'elles font un angle très-ouvert avec la tige d'où elles partent. Mais le mâle des écrevisses a encore au dessous du premier anneau de la queue deux autres parties attachées à l'arête écaillée de cet anneau, qu'on ne voit point sur la femelle, et qui le distinguent très-bien, et au premier coup d'œil, de celle de l'autre sexe.

» Ces deux parties qui sont mobiles à leur base, où elles ont une jointure et qui sont placées selon la longueur du corps, et appliquées dans l'inaction sur la plaque triangulaire qui se voit entre les pattes de la troisième et quatrième paires; ces parties, dis-je, sont en forme de tige un peu aplaties, droites, d'un blanc un peu bleuâtre et de substance cartilagineuse, comme la

pièce qui se trouve en dessous de l'une des branches des filets du second anneau ; leur moitié antérieure est courbée et roulée sur elle-même , longitudinalement , à peu près comme une oublie , de sorte qu'elle forme une espèce de tuyau ; enfin les deux filets de l'anneau suivant reposent sur une partie de ces tiges , dont l'usage est encore entièrement inconnu , quoique quelques auteurs les aient prises pour deux parties sexuelles , dont le mâle seroit fourni. Mais comme on n'a pas encore vu comment se fait l'accouplement des écrevisses , l'on ne sauroit rien décider sur leur usage ; il y a même plus d'apparence que ces parties ne soient point destinées à la génération , puisque les vaisseaux spermatiques n'ont avec elles aucune communication , ayant leur issue aux deux ouvertures qui se rencontrent sur les pattes postérieures.

» La queue est terminée par cinq pièces plates , minces et ovales en forme de feuilles , un peu convexes en dessus et concaves en dessous , et de substance écailleuse , étant articulées au dernier anneau par des jointures mobiles. Ce sont de véritables nageoires dont l'écrevisse se sert pour pousser et battre l'eau , en courbant et remuant en même

tems la queue, avec laquelle elle donne des coups réitérés dans l'eau, et c'est ainsi qu'elle nage, non pas en avant, mais toujours en arrière et à reculons, parce que les coups de queue sont dirigés vers la tête. Elle écarte et rapproche les nageoires l'une de l'autre à son gré; et dans le premier cas elle les ouvre comme un petit éventail, les nageoires glissant alors les unes sur les autres, et elle les tient ordinairement ouvertes. La nageoire du milieu, qui est la plus large, tient le haut bout; les deux latérales intermédiaires glissent sous elles, et les deux extérieures sont couvertes par les intermédiaires, quand l'écrevisse les tient fermées ou rapprochées ensemble. Ces cinq nageoires ne sont pas toutes de la même figure; celle qui occupe le milieu est comme brisée à une certaine distance de son extrémité, ou bien elle est divisée transversalement par une articulation ou une jointure, en deux parties qui se meuvent comme sur une charnière formée par cette jointure; la première de ces pièces, qui est la plus grande, est garnie à chaque angle extérieur, tout près de l'articulation, de deux épines très-dures et très-pointues. Les deux nageoires latérales extérieures sont pareillement divisées en deux portions iné-

gales par une jointure en forme de charnière, au moyen de laquelle, la seconde portion, qui est la plus petite, peut se plier en dessous; la première portion est garnie, seulement à l'angle extérieur, d'une épine pointue, semblable à celle de la nageoire du milieu. Enfin les deux nageoires latérales intermédiaires sont tout d'une pièce sans être divisée par une articulation, comme les trois autres; elles ont seulement en dessus une arête longitudinale qui les divise en deux plans un peu inclinés l'un à l'autre. Toutes ces nageoires sont bordées par derrière d'une belle frange de poils barbus ou semblables aux barbes des plumes, tels que nous en avons vu sur les bords des anneaux et sur les filets de la queue.

» Sur la nageoire du milieu, on voit en dessous, environ dans son milieu, une ouverture ovale, qui a un petit rebord tout autour, et qui est l'anus de l'animal; le long intestin qui traverse la chair intérieure de la queue dans toute sa longueur, près du dos, se rend à cette ouverture, où il se décharge de ses excréments. Pour conclusion de cette longue description des parties extérieures des écrevisses, je ferai encore remarquer qu'ordinairement la queue de la

femelle est plus large au milieu que vers les deux extrémités, ses bords décrivant une ligne courbe; au lieu que celle du mâle est presque par-tout de largeur égale et à bords tout droits : on reconnoît d'abord à cette marque le sexe des écrevisses, en les regardant par dessus. Dans le mâle, les deux pattes antérieures à grosses serres sont ordinairement plus grandes que celles de la femelle.

» L'écrevisse qui marche lentement au fond des lacs et des rivières, tant en avant qu'à reculons et de côté, nage cependant avec vitesse par le mouvement de sa queue et de ses nageoires, mais toujours en reculant. Elle porte sa queue indifféremment tantôt étendue et tantôt recourbée et pliée en dessous; elle peut la courber à un point que les nageoires viennent alors à toucher à la base des pattes de la seconde paire, et c'est au moyen d'une telle courbure qu'elle peut rapprocher les filets du bout de la queue, tout près des deux ouvertures des pattes de la troisième paire, qui donnent sortie aux œufs, et qu'elle est alors en état de fixer sur ces mêmes filets ».

Les écrevisses respirent l'eau également comme l'air par des ouïes assez semblables à celles des poissons, qu'elles ont dans le

corps, le long de chaque côté, en dessous de la tête. Ayant décrit suffisamment ces organes lorsque nous traitions des généralités de la classe des crustacés, nous croyons devoir nous abstenir d'entrer ici dans de plus grands détails.

« Les écrevisses, continue De Géer, peuvent vivre assez long-tems, même deux ou trois jours de suite hors de l'eau, mais au contraire elles ne restent pas long-tems en vie dans une eau croupissante, ni même dans celle renfermée dans des vaisseaux ou des jattes, quoiqu'on ait soin de la renouveler tous les jours; j'en ai eu l'expérience en voulant les garder en vie de cette manière pour les avoir sous mes yeux, afin d'étudier leur nature et leurs différentes actions; elles moururent toujours, les unes plus tôt et les autres plus tard, en sorte qu'au bout de huit jours, il m'en resta à peine une seule en vie, malgré les soins que je leur donnai, et renouvelant l'eau tous les jours; il paroît donc même que l'eau, rassemblée en trop petite quantité, perd bientôt la qualité nécessaire pour être salutaire à ces animaux; de sorte qu'il est très-difficile de les élever et de les garder en vie; c'est pourquoi je n'ai pu les suivre dans leurs actions

actions et leur façon de vivre comme je l'aurois souhaité; le seul moyen de les conserver en vie seroit de les enfermer dans quelque vaisseau percé de trous, ou dans une corbeille qu'on aura soin de placer dans l'eau courante d'une rivière ou d'un ruisseau (pour les espèces qui vivent dans les eaux douces, et dans une petite baie ou dans un petit bras de mer, pour celles qui se plaisent dans les eaux salées), afin qu'elles se trouvent toujours dans une eau continuellement renouvelée; cela réussit fort bien, mais avec l'inconvénient qu'on ne peut pas alors les observer à tout moment pour épier leur façon d'agir. On a remarqué qu'en voulant peupler d'écrevisses un lac ou un réservoir d'eau quelconque, quoique l'eau y soit coulante, celles qu'on y jette ne s'y plaisent guère, mais qu'elles en sortent ordinairement et se rendent sur le rivage ou sur terre, où elles se dispersent et meurent; elles semblent avoir une affection singulière pour le lieu de leur naissance, ne se trouvant pas à leur aise dans toute autre eau ».

Les écrevisses ont la vie très-tenace, excepté quand elles se trouvent placées dans une trop petite quantité d'eau, et qui ne

peut pas se renouveler à tout moment. De Géer, ayant voulu tuer promptement une écrevisse, la plaça dans du vinaigre; mais, à son grand étonnement, au bout de cinq heures, il la trouva encore vivante et aussi vigoureuse qu'auparavant; il la plongea ensuite dans l'esprit de vin, qui ne la tua qu'une heure après qu'elle y eût été placée.

La description anatomique de l'écrevisse fluviatile ayant été donnée dans les généralités des crustacés, nous nous contenterons de rapporter sommairement ici les points principaux de l'organisation interne de ce crustacé.

L'estomac est composé de membranes fortes et assez épaisses, ayant dans son intérieur trois dents écailleuses et à pointes; cet estomac est placé dans la tête, immédiatement au dessous du casque qui la couvre.

On observe ensuite deux grands corps alongés, placés de chaque côté du têt, et qui s'étendent jusqu'au commencement de la queue, étant composés d'un très-grand nombre de filets cylindriques jaunes et mous, enpaquetés ensemble, et qui ne ressemblent pas mal au corps graisseux des chenilles; quelques auteurs ont pris ces

parties pour le foie , mais De Gêér pense qu'elles sont plutôt la graisse de l'animal.

Les ouïes ou branclies se voient de chaque côté du corps. Ce sont un assemblage de plusieurs paquets formés par des lames frangées et des filets membraneux , garnis de barbes des deux côtés , comme les plumes des oiseaux.

Le cœur est placé au milieu du corps , derrière l'estomac, et se repose sur le grand intestin ; il se prolonge en une artère qui s'étend tout le long du dessus de cet intestin jusqu'au bout de la queue.

Le grand intestin sort de l'estomac , et ; parcourant toute l'étendue du corps , il a son issue à l'anus : ce viscère est ordinairement rempli d'excrémens noirs , à moins que l'écrevisse n'ait jeûné long-tems.

Dans la femelle on trouve les deux ovaires placés vers les côtés du corps dans sa grande cavité , et qui , lorsqu'ils sont bien remplis d'œufs, forment deux grandes masses allongées.

Dans le mâle on voit deux longs vaisseaux spermatiques , qui sont tortueux et qui ressemblent à des intestins grêles et cylindriques.

La couleur des écrevisses est d'un brun verdâtre dans celles de rivières , et d'un

bleu verdâtre ou d'un brun rougeâtre dans celles de mer. Personne n'ignore que, quand elles sont cuites, elles deviennent d'un beau rouge de cinnabre.

Les écrevisses sont très-fécondes, et il y en a telle qui peut être chargée dessous sa queue de plus de deux cents œufs. « Ces œufs qui sont, dit De Gêér, d'un brun rougeâtre très-obscur (dans l'écrevisse fluviatile), sont environ de la grandeur d'une graine de chanvre, ou d'une ligne de diamètre, et suspendus au filet; ils représentent en miniature comme une petite grappe de raisin; ils sont presque circulaires ou tout ronds en forme de petites boules, et chaque œuf est attaché au filet par un long pédicule membraneux et flexible; ce pédicule, qui est une espèce de tuyau, s'élargit à sa base où il tient au filet, et y forme comme une espèce d'empâtement; l'œuf même se trouve comme renfermé dans une espèce de sac ou de pellicule, qui est une continuation du pédicule membraneux et qui l'entoure entièrement. Le dedans de l'œuf est rempli d'une matière en forme de bouillie rougeâtre, et sa coque extérieure est membraneuse et flexible ».

Lorsque les petites écrevisses éclosent, elles

sont transparentes , extrêmement molles , mais en tout semblables aux grosses ; elles se cachent entre les jambes de leur mère , et n'en sortent que lorsqu'elles n'ont aucun danger à courir ; elles se hasardent alors à ramper aux environs , mais elles se retirent toutes ensemble dans leur asyle , au moindre sujet de crainte. A mesure qu'elles grandissent , elles abandonnent leur mère. Les écrevisses vivent , dit - on , une trentaine d'années.

Les écrevisses , comme tous les autres crustacés , changent de peau ou se dépouillent de leur écaille , chaque année , dans les mois de l'été , et emploient à cet effet deux petites masses de matière calcaire qu'on trouve dans leur estomac avant cette époque , et qui sont connues sous le nom très - impropre d'*yeux d'écrevisse*.

Les écrevisses ainsi que tous les crustacés se nourrissent de substance animale ; elles mangent les poissons , les grenouilles et les mollusques qu'elles peuvent attraper ; et il n'est pas vraisemblable qu'on puisse les nourrir de navets , de fruits et d'argile mêlée avec du lait , comme Roesel l'a témoigné.

Les écrevisses de rivière se plaisent prin-

principalement dans les eaux courantes et pierreuses des montagnes ; on les trouve aussi dans les lacs et dans les étangs ; celles de mer aiment les côtes pierreuses, où il y a des rochers, dans les fissures desquels elles puissent se cacher. Elles se trouvent dans toutes les mers et ne sont pas rares en Europe.

Il existe en Amérique une espèce d'écrevisse qui répand, dans l'obscurité, une lueur phosphorique, semblable à celle qui fait remarquer certains insectes, tels que les fulgures, quelques taupins et sur-tout les vers luisans ou lampyres.

Nous n'avons point rapporté, au commencement de nos généralités sur ce genre, un extrait des connoissances des anciens à cet égard, ainsi que nous avons coutume de le faire. La matière que nous traitons n'est déjà que trop ingrate, et l'on craint de dégoûter encore son lecteur par des discussions critiques. Nous ne pouvons cependant pas nous dispenser d'offrir quelques idées de cette nature, et c'est par là que nous terminerons.

Il est facile de conclure des observations d'Aristote, que son *astacos* est l'écrevisse de mer ou le homard. En effet, ce crustacé

est très-voisin de la langouste, quoiqu'il en diffère sous plusieurs points, notamment par la forme des bras. L'une de ses pinces est indifféremment plus grande ou plus petite, tandis que dans la langouste cette inégalité est constamment affectée aux mêmes parties. Le corps est uni, et en cela on ne peut confondre les *astacus* avec les langoustes; les bras ont cependant des dents au côté extérieur; et c'est ce qui prouve qu'Aristote désigne positivement le homard. Il dit que quatre de ses pieds sont simples, et que les autres, à commencer aux antérieurs, sont bifurqués. Ce naturaliste décrit la forme des bras, parle des organes de la manducation, des antennes, des yeux, et compare la plupart de ces parties avec celles des langoustes. Le têt est plus large et plus pointu en devant que celui de ces derniers crustacés. Aristote se sert du mot de *cou* dans la désignation des parties qui composent l'enveloppe du corps; il y a des difficultés sur le sens de ce mot; mais il est inutile de chercher ici à le découvrir.

Le mâle n'est pas distingué de la femelle, du moins à en juger d'après les pinces; celle-ci attache ses œufs à des parties velues qu'elle a sous le corps. Les *astacus* muent au

printems et en automne; ils aiment les fonds vaseux des lieux unis de l'Hellespont, etc. Camus, dans sa traduction de l'Histoire des animaux d'Aristote, paroît croire que ce naturaliste a parlé de l'écrevisse de rivière, liv. 4, chap. 4; mais les crustacés dont il parle en cet endroit se rapportent à ceux qui vivent d'une manière parasite (voyez pinnothère) et non à l'écrevisse.

Les passages des auteurs latins relatifs aux crustacés souffrent plus de difficultés. Pline montre évidemment de la négligence dans l'énumération qu'il donne des crustacés. Suivant Athénée, le mot d'*astacus* a été appliqué par des poètes aux langoustes et aux squilles larges. Mais, en rassemblant le plus grand nombre d'autorités, en comparant entre eux ces divers passages, il me semble que les auteurs latins ont désigné les écrevisses, particulièrement celles de mer, sous le nom de *squilla*, et que les *gammarus* doivent être plus généralement rapportés aux palémous et aux crangons: ces derniers sont les squilles des grecs. (Voyez l'ouvrage de Nonnus. *Ichthyophagia sive de piscium esu.*)

E S P E C E S.

* Les trois premières pattes en forme de pinces (ou ayant chacune deux doigts à leur extrémité).

1. ECREVISSE HOMARD; *astacus marinus* (1):

Ce crustacé, connu dans presque toute la France sous le nom de *homard*, parvient quelquefois à une très-grande taille. Les antennes supérieures sont minces, presque de la longueur du corps, avec les deux premiers articles épineux. Les inférieures ont les trois premiers articles courts, et les deux derniers longs et sétacés. Le têt est lisse, muni d'un sillon longitudinal et d'un autre transversal irrégulier. Le bec est avancé, pointu, latéralement denté; les palpes postérieurs sont fortement dentés à

(1) Têt lisse; côtés du bec dentés; une dent double à sa base, en dessus; mains dentées.

Testa lævi, rostro lateribus dentato: basi suprâ dente duplici; manibus dentatis.

Astacus marinus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 406, n° 1. — *Cancer gammarus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1050, n° 62. — Herbst, Canc. tab. 25. On la trouve, dans plusieurs naturalistes anciens, sous les noms d'*astacus verus*, *marinus*, *elephantus*.

leur base intérieurement. Les pattes antérieures sont en forme de pinces, et munies de quelques tubercules épineux : les secondes et troisièmes pattes sont velues à leur extrémité, et terminées en pinces. Le corps dans l'animal vivant est bleuâtre, taché de blanc.

Rondelet a figuré et décrit une seconde espèce de homard dont les naturalistes modernes ne me paroissent pas avoir parlé.

« *Parvus astacus*, petite écrevisse de mer, ou petit homard, pour la différence du grand susdit. Celui-ci demeure toujours petit, n'excédant point la grandeur de notre pourtrait. Il a la tête é poitrine plus rondes, découpées à l'entour. De la tête naît une corne assez large, é grande pour le corps, découpée des deux côtés en scie, située entre les deux yeux, lesquels il tire hors é serre au dedans quand il veut. Il a quatre autres cornes devant les yeux, deux courtes, deux longues, flexibles, avec jointures. De chaque côté un bras fourchu, avec dens é jointures; de chaque côté quatre autres pieds non fourchus. Le derrière du corps est fait de tables et finit en ailes. Dessous la queue il a des naissances pour garder ses œufs. Cet homard vif est rouge, avec quelques traits

bleus de travers. Il est assez rare». (Rondelet, Hist. des poiss. liv. 18, pag. 589.)

Il se trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée.

2. ECREVISSE DE RIVIÈRE ; *astacus fluviatilis* (1).

L'écrevisse a jusqu'à cinq pouces de longueur, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Les antennes supérieures sont plus courtes que le corps, et munies d'une très-grosse épine à leur base latérale : le bec est bien avancé, pointu, muni d'une dent à sa base, et d'une autre de chaque côté, un peu au delà du milieu. Le têt est lisse, légèrement chagriné sur les côtés, et marqué d'un sillon transversal arqué. Les pattes antérieures sont en pinces, et munies de petits tubercules presque épineux. Les

(1) Têt lisse ; bec dentelé sur les côtés, avec une seule dent à sa base, de chaque côté.

Testa lævi ; rostro lateribus dentato, basi dente utrinque unico.

Astacus fluviatilis. Fab. Suppl. entom. syst. p. 406, n° 2. — *Cancer astacus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1051, n° 65. — Rœs. Ins. tom. III, tab. 54 et 55. — Herbst, Canc. tab. 25, fig. 9.

secondes et les troisièmes pattes sont terminées en pinces.

Elle se trouve dans toute l'Europe, dans les rivières et les ruisseaux dont l'eau est vive.

Les écrevisses sont employées dans nos cuisines ; on en fait des coulis d'une saveur et d'une odeur très-agréables, qui se communiquent facilement aux autres mets. On dit que la chair de l'écrevisse nourrit beaucoup, et qu'elle forme un aliment assez solide, mais qui se digère difficilement. En médecine on regarde ce crustacé comme propre à purifier le sang, à disposer les humeurs aux excrétions, à ranimer les oscillations des vaisseaux et le ton des solides, en un mot, comme un remède incisif et tonique. On le donne à ce titre dans les maladies de la peau dont le caractère n'est pas inflammatoire. On emploie aussi les écrevisses dans les obstructions, les cachexies, la leucophlegmatie, la bouffissure, etc. « Mais, ajoute Bosc (1), dont nous tenons tous ces détails, leur utilité médicinale est réduite à une bien petite importance dans

(1) Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, tom. VII; p. 459.

la nouvelle doctrine, et les jeunes médecins ne les ordonnent guère que pour amuser des malades imaginaires.

» Dans les grands fleuves de la Russie asiatique, tels que le Don, le Volga, etc. il y a, dit le même auteur, des écrevisses d'une prodigieuse grandeur qu'on ne pêche que pour avoir leurs pierres. Quand on en a pris une certaine quantité, on les entasse pour les faire pourrir; et lorsque leur décomposition est presque complète, on en lave le résultat à grande eau. Les pierres, comme plus pesantes, tombent au fond. On les exporte. Ces pierres, qui ont joui pendant plusieurs siècles d'une si grande réputation, et qui sont encore si recherchées dans les pays soumis aux préjugés, ne sont plus estimées en Europe que comme le plus petit morceau de craie; et si on en trouve encore dans les boutiques d'apothicaires; c'est par un reste de l'ancien usage ».

Pêches de l'écrevisse de rivière.

1°. On tue un vieux chat ou un vieux lièvre qu'on laisse pourrir huit jours dans le fumier; on le lie ensuite avec une corde et on le jette dans l'eau : le lendemain on retire son cadavre couvert d'écrevisses. On

ajoute une précaution pour empêcher les écrevisses de s'échapper quand on retire l'appât; c'est de mettre le chat ou le lièvre au milieu d'un fagot d'épines ou de bois tortu : la pêche est alors plus sûre et plus lucrative.

2°. Une morue salée fait le même effet que le chat ou le vieux lièvre. Quand on enlève sa proie il faut avoir soin de passer au dessous un panier ou une nasse qui reçoive les écrevisses qui se laissent couler au fond de l'eau. Le sel est si fort du goût de ces animaux que quelques pêcheurs se contentent de laisser tremper dans l'eau de vieux sacs qui ont servi à le renfermer, et ils prennent avec cet appât un grand nombre d'écrevisses.

3°. Ayez une douzaine de petites perches longues de cinq pieds et grosses comme le pouce; fendez-les par le petit bout, et mettez-y pour appât une grenouille ou de la chair corrompue; prenez ensuite ces perches par le gros bout, et portez l'autre à l'entrée des trous où vous soupçonnez que se retirent les écrevisses. S'il y en a réellement, elles sortiront pour s'attacher à votre appât. Si vous en apercevez, vous prendrez un petit truble ou un panier attaché au bout d'une

perche, et vous le glisserez dessous les écrevisses sans les toucher; vous lèverez en même tems votre appât, et l'animal ne le quittera que pour tomber dans le filet.

4°. Plusieurs personnes se réunissent pour cette pêche : on fait provision de bèches et de pioches, et avec cet attirail on va dans l'endroit de la fontaine où l'on soupçonne qu'il y a le plus d'écrevisses : on plante des piquets suivant la largeur du ruisseau, et quand il y en a un nombre suffisant, on met de travers une grosse perche pour soutenir le fil de l'eau; on coupe ensuite des gazons, et on les met contre les pieux pour fermer le passage à l'eau et l'obliger à prendre son cours ailleurs. Cette espèce de digue ou de batardeau met à sec une partie du lit du ruisseau : l'écrevisse, qui se sent enlever son élément, sort de sa retraite, et l'on n'a que la peine de choisir celles qui paroissent les plus dignes de figurer sur la table.

5°. Voici la manière dont les tatars prennent les écrevisses en hyver lorsque les eaux sont gelées. « Les tatars, dit Pallas, font avec de l'osier des plateaux ronds. Ils attachent au milieu une pierre assez pesante pour fixer le plateau au fond de l'eau, et à ce même milieu un morceau de viande.

Après avoir fait à la glace des trous assez grands pour passer leur plateau, qui a environ un pied de diamètre, ils le descendent au fond de l'eau au moyen de deux cordelettes ou ficelles en osier attachées à ses bords; enfin de tems en tems ils le retirent pour prendre les écrevisses qui s'y trouvent».

3. ECREVISSE DE BARTON; *astacus Bartonii* (1).

Bosc a rapporté cette espèce de l'Amérique septentrionale, dans les rivières de laquelle on la trouve.

Il en a donné la figure dans son Histoire des crustacés, tom. II, pag. 62, pl. XI, fig. 1, 2.

4. ECREVISSE DU CAP; *astacus capensis* (2).

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

(1) Têt lisse; bec court, aigu; carpes dentés.

Testa lævi; rostro brevi, acuminato; carpis dentatis.

Astacus Bartonii. Fab. Sup. ent. syst. p. 407, n° 3.

(2) Cylindrique, alongée; têt lisse; mains velues, crénelées sur leurs bords; toutes les pattes en pinces.

Cylindracea, elongata; testa lævi; manibus villosis, margine crenatis; pedibus omnibus chelatis. Herbst, Canc. tab. 26, fig. 1.

* * Les deux premières paires de pattes en pinces.

5. ECREVISSE NORVEGIENNE; *astacus norwegicus* (1).

Elle se trouve dans la mer de Norvège.

6. ECREVISSE RABOTEUSE; *astacus scaber* (2).

Elle habite l'Océan Indien.

7. ECREVISSE FAUVE; *astacus fulvus* (3).

Elle se trouve dans l'Océan Indien.

(1) Têt aigu à sa partie antérieure; pattes antérieures anguleuses et prismatiques, arêtes dentées.

Testa antice aculeata; manibus prismaticis, angulis dentatis.

Astacus norwegicus. Fabr. Suppl. entom. system. pag. 407, n^o 4. — *Cancer norwegicus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1055, n^o 75. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, p. 598, tab. 24, fig. 1. — Seba, tom. III, tab. 21, fig. 3. — Herbst, Canc. tab. 26, fig. 5. C'est l'*astacus medicæ magnitudinis prior* d'Aldrovande.

(2) Têt scabreux à sa partie antérieure; bec court subulé; pinces antérieures, oblongues, poilues.

Testa antice scabra; rostro brevi subulato, astacus pilosis.

Astacus scaber. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 407, n^o 5. — Herbst, Canc. tab. 43, fig. 2.

(3) Têt lisse; bec court, denté en scie de chaque

Espèces douteuses.

8. ECREVISSE BLEUÂTRE; *astacus cærulescens* (1).

Elle se trouve dans la mer, entre les tropiques.

9. ECREVISSE BRILLANTE; *astacus fulgens* (2).

Elle se trouve sur les côtes du Brésil, et répand une lueur phosphorique pendant la nuit.

côté; mains comprimées, crénelées de l'un et de l'autre côté.

Testa lævi; rostro brevi, utrinque serrato; manibus compressis, utrinque crenatis.

Astacus fulvus. Fab. Suppl. ent. syst. p. 408, n° 6.

(1) Têt lisse; bec avancé, subulé, bidenté; corps bleuâtre.

Testa lævi; rostro porrecto, subulato, bidentato; corpore cærulescente.

Astacus cærulescens. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 408, n° 7.

(2) Bec très-court, subulé, sans épines; corps blanchâtre, presque diaphane.

Rostro brevissimo, subulato, inermi; corpore albido subdiaphano.

Astacus fulgens. Fab. Sup. ent. syst. p. 408, n° 8.

VINGT-SIXIÈME GENRE.

ALPHÉ; *alpheus*.

JE n'ai vu aucune espèce de ce genre. Il me paroît, d'après les caractères que Fabricius lui assigne, qu'il est très-près de celui des écrevisses. Ses quatre antennes sont pédonculées, inégales et sétacées; les intérieures sont plus courtes et bifides; les extérieures ou les latérales sont simples, et ont le premier article de leur pédoncule accompagné à sa base d'une écaille. C'est la présence de cette écaille qui différencie les alphés des écrevisses.

Ces crustacés semblent tenir le milieu entre les écrevisses et les palémons. Le têt a, dans la plupart, un avancement que j'appelle *bec*; les quatre pattes antérieures dans la majeure partie des espèces décrites sont terminées en pinces ou par deux doigts. Les palpes extérieurs sont alongés et palpiiformes.

 E S P E C E S.

1. ALPHÉ AVARE; *alpheus avarus* (1).

Il se trouve dans les Indes orientales.

2. ALPHÉ TAMULE; *alpheus tamulus* (2).

Il se trouve dans l'Océan Indien.

3. ALPHÉ RAPACE; *alpheus rapax* (3).

Il habite les Indes orientales.

(1) Pincés inégales, difformes; bec court, subulé.

Chelis inæqualibus, difformibus; rostro brevi, subulato.

Alpheus avarus. Fab. Suppl. ent. syst. p. 404, n° 1.

(2) Pincés inégales, difformes; main gauche plus petite, filiforme.

Chelis inæqualibus, difformibus; manu sinistra minore, filiformi.

Alpheus tamulus. Fab. Sup. ent. syst. p. 405, n° 2.

(3) Pincés inégales, difformes; têt caréné antérieurement; bec subulé.

Chelis inæqualibus, difformibus; thorace antice carinato; rostro subulato.

Alpheus rapax. Fab. Sup. entom. syst. p. 405, n° 3.

4. ALPHÉ DE MALABAR; *alpheus malabaricus* (1).

Il habite l'océan Indien.

Rem. Gronovius décrit sous le n^o 988 un crustacé qui pourroit bien appartenir à ce genre. (Voyez sa figure, tab. 17, n^o 6.) Herbst a copié cette figure, tab. 28, fig. 5.

(1) Pincés inégales, difformes; paume d'une des mains courte, avec des doigts très longs, filiformes.

Chelis inæqualibus, difformibus; altera palma brevi, digitis longissimis, filiformibus.

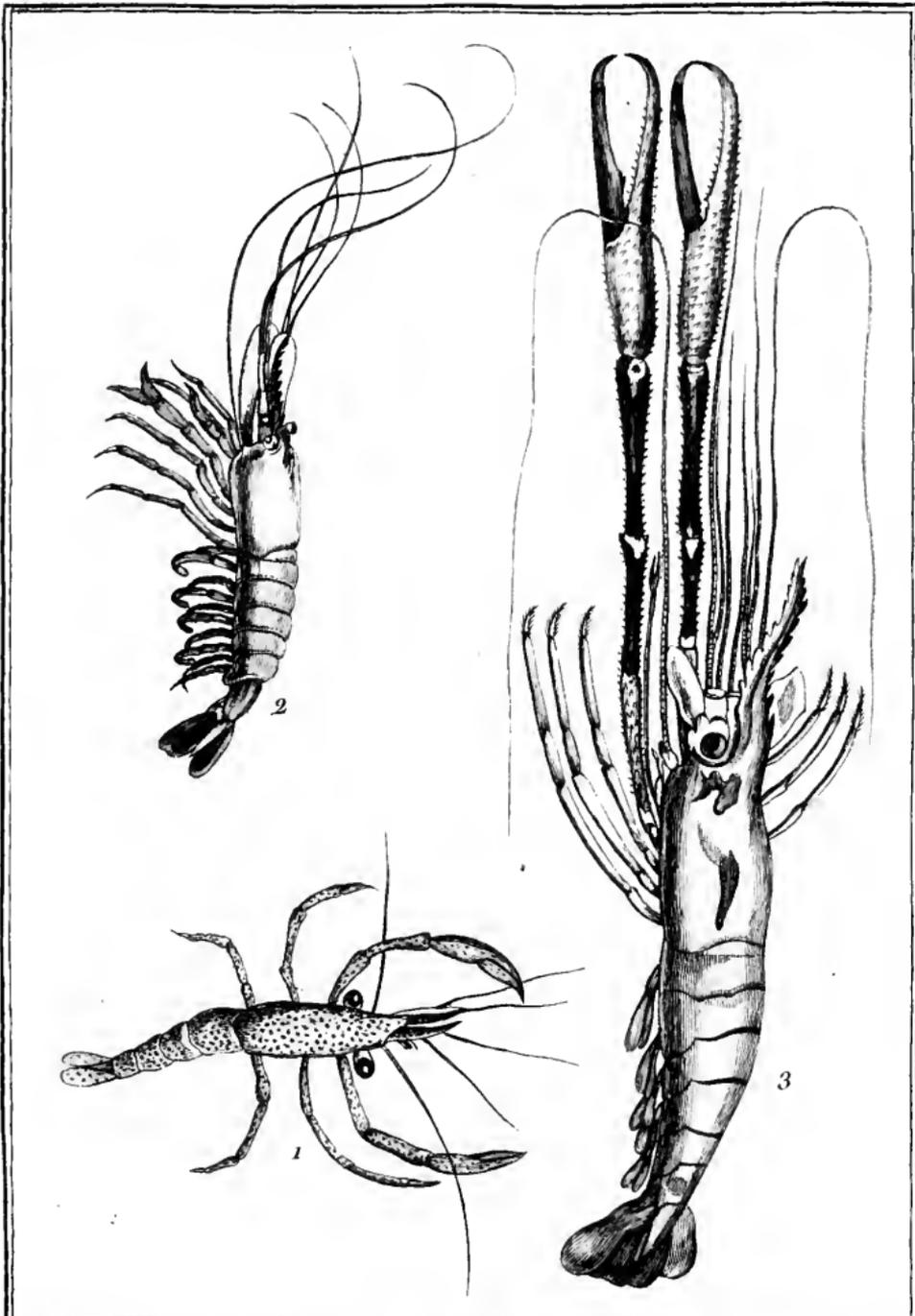
Alpheus malabaricus. Fab. Supplem. entom. syst. p. 405, n^o 4.

 VINGT-SEPTIÈME GENRE.

 PENÉE; *penæus*. (Pl. LIII, LIV.)

CE genre ne m'est encore connu que par Fabricius (1). La manière dont sont situées ses antennes les unes par rapport aux autres le différencie des deux précédens; car les antennes qui répondent aux intérieures ou aux intermédiaires sont bifides, ainsi que dans les autres; les latérales ou extérieures sont simples et sétacées; l'écaille qui les accompagne ne leur est pas propre, puisque les alphés en sont aussi pourvus; il est vrai que Fabricius dit que cette écaille est bifide, avec la division extérieure épineuse; mais ce n'est là qu'un caractère secondaire. Il pourroit se rencontrer un penée qui auroit cette appendice entière et sans épines. Il faut donc chercher une distinction établie sur de meilleures bases; la situation respective des antennes nous la présente comme

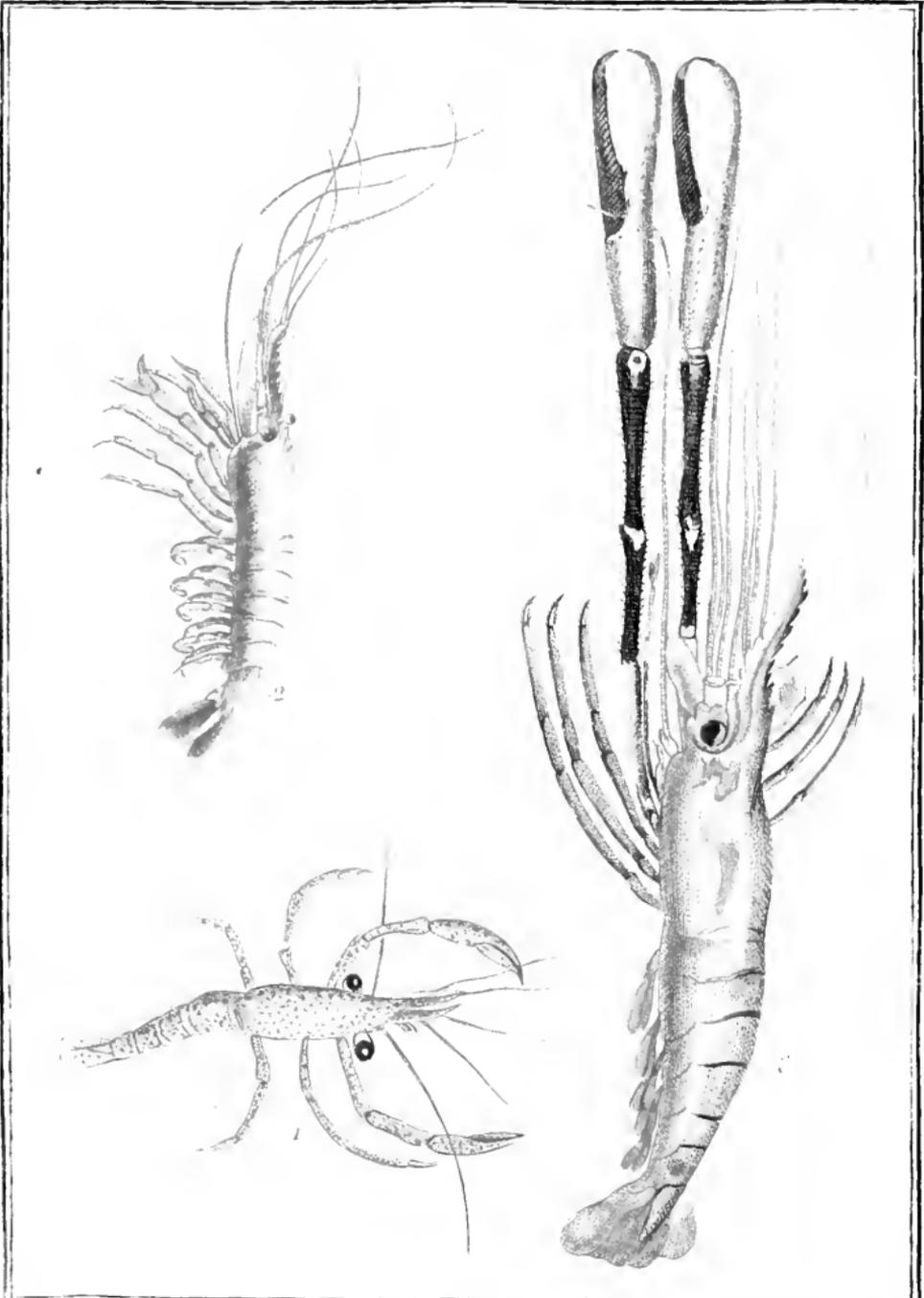
(1) Je présume que Seba en a figuré une espèce, tom. III, tab. 17, fig. 2: c'est peut-être le penée *monodon* de Fabricius.



De Sève del.

G. Vignard sc.

- 1. PÉNÉE TRÈS-PONCTUÉ.
- 2. PALÉMON SQUILLE.
- 3. PALÉMON CRABE.



De Gene del.

L'ouard sc.

- 1 PÉNÉE TRÈS-PONCTUÉ.
- 2 PALÉMON SQUILLE.
- 3 PALÉMON CRABE.



je l'ai dit; les latérales ou extérieures se rapprochent sous la partie antérieure du têt, tandis que les intermédiaires, obligées; si je puis parler ainsi, de céder la place; remontent en dessus et deviennent supérieures. Les penées lient les alphés aux palémons. La forme du corps paroît être absolument la même; mêmes saillies antérieures en forme de bec, mêmes conformités dans les organes du mouvement; on est, en un mot, tenté de croire que ces deux genres ne sont pas distincts l'un de l'autre; la seule différence qui les sépare consiste en ce que les antennes intermédiaires sont bifides là et trifides ici; mais ce caractère est-il bien solide? son existence est-elle même bien prouvée? Je le crois sur l'autorité de Fabricius.

Les penées sont également pour les habitans des Indes orientales ce que sont pour nous les palémons ou les crevettes.

Bosc, dans sa traversée d'Europe en Amérique, a trouvé sur les fucus nageans un crustacé qu'il croit de ce genre, et qui est très-remarquable en ce qu'il n'a que quatre pattes. Il en donne la figure de grandeur naturelle, pl. XIV, fig. 3, du tome II de son Histoire des crustacés. Il a eu la

complaisance de me communiquer son dessin, et nous offrons ici le même animal, qu'il appelle penée très-ponctué, *penæus punctatissimus*. Il le décrit ainsi :

« Le corselet est très-allongé, cylindrique, terminé antérieurement par un museau plus court que lui, un peu relevé, armé de cinq dents en dessus. Les yeux sont placés très en arrière, derrière les antennes, sous les côtés du corselet. Les antennes intérieures sont un peu plus courtes que les extérieures, bifides, et portées sur un long pédoncule, accompagné d'une écaille bifide à sa base.

» Les antennes extérieures sont plus longues que les précédentes, simples et écartées.

» La queue est composée de quatre articles, dont le premier est plus long que les autres, et de plus renflé à sa partie postérieure, de sorte que l'animal est toujours bossu dans cet endroit. Les écailles terminales sont au nombre de cinq ; les deux supérieures fort grandes, l'intermédiaire courte et triangulaire.

» Les pinces sont filiformes et presque aussi longues que le corps ; le second article est le plus long. La main est aussi longue que le second article, peu renflée, et les doigts en forment la moitié. Les pattes, au

nombre de deux paires seulement, sont un peu plus courtes que les pinces, et terminées en pointe.

» L'animal est d'un gris jaunâtre, parsemé, dans toutes ses parties, d'une immense quantité de petits points rouges. Il se trouve très-abondamment sur les fucus cités plus haut ». Ne seroit-il pas possible que les quatre dernières paires de pattes fussent très-petites, et qu'étant recoquillées et cachées sous le têt, elles ne fussent pas apparentes? Ce seroit un exemple unique, tous les crustacés ayant au moins dix pattes.

ESPECES.

1. PENÉE MONODON; *penæus monodon* (1).

Il se trouve aux Indes orientales.

(1) Bec avancé, relevé, denté en scie en dessus, tridenté en dessous.

Rostro porrecto, ascendente; suprâ serrato, subtis tridentato.

Penæus monodon. Fab. Sup. ent. syst. p. 408, n^o 1.

2. PÉNÉE MONOCÉROS; *penæus monoceros* (1).

Il se trouve aux Indes orientales.

3. PÉNÉE PLANICORNE; *penæus planicornis* (2).

Il habite les Indes orientales.

4. PÉNÉE BORÉAL; *penæus borealis* (3):

Il se trouve dans les mers du Nord.

(1) Bec droit, avancé, denté en scie en dessus, cilié en dessous.

Rostro recto, porrecto, suprâ serrato, subtis ciliato.

Penæus monoceros. Fab. Sup. ent. syst. p. 409, n° 2:

(2) Bec court, denté en scie; antennes supérieures comprimées.

Rostro brevi, serrato; antennis superioribus compressis.

Penæus planicornis. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 409, n° 3.

(3) Nous donnons ici la figure de ce crustacé d'après Seba, tom. III, pl. XXI, fig. 6 et 7. — Herbst, Canc. tab. 51, fig. 2.

 VINGT-HUITIÈME GENRE:

 PALÉMON; *palæmon*. (Pl. LIV.)

FABRICIUS comprend dans ce genre, établi depuis peu, des crustacés qui faisoient partie des carides d'Aristote et des squilles des latins. Les palémons sont probablement la caride bossue du naturaliste grec. On les connoît en France sous les noms de *chevrete*, *crevette*, *salicoque*, *la santé*. Rondelet en décrit deux espèces; il appelle la première la *caramote*, et la prend pour le crango des grecs; il nomme la seconde le *caramot*. Sa civade ou petite squille est du genre crangon.

Les palémons sont distingués de tous les autres crustacés de cet ordre par le nombre des divisions de leurs antennes intermédiaires; il y en a trois à chaque, tandis qu'on n'en voit au plus que deux aux antennes intermédiaires des autres. Ces divisions sont de petits filets sétacés, composés d'un grand nombre d'articles, et qui ont une tige commune formée de quelques pièces plus grosses et peu nombreuses, le pédon-

cule. Les antennes latérales ou extérieures sont insérées presque sous les yeux, sétacées, longues, simples, et accompagnées d'une écaille à leur base; cette écaille est articulée à sa naissance, refendue au sommet avec la division extérieure épineuse. Les yeux sont très-rapprochés et foiblement pédiculés. Les organes de la manducation, les pièces palpi-formes, sont très-longs et avancés; le corps est arqué et comprimé, ou caréné; les trois ou quatre paires de pattes antérieures sont terminées par une pince ou une main à deux doigts; mais il faut observer, ce dont nous n'avons pas vu d'exemple jusqu'ici, que les bras sont souvent petits, et que c'est une des paires de pattes suivantes qui les remplace sous le rapport des dimensions. Les organes du mouvement sont quelquefois très-menus. On remarquera encore que la partie antérieure du têt a une saillie ou une espèce de bec comprimé, ensiforme, denté souvent aux tranchans supérieur et inférieur, et avancé. On voit une ou deux épines sur les côtés du bord antérieur du têt. Le dernier segment de la queue, ou celui qui occupe le milieu des pièces en nageoire, est pointu. Toutes ces lames terminales sont alongées. « En dessous, dit

Bosc, quatre des articulations de la queue sont de chaque côté accompagnées d'une membrane concave dont la partie creuse est tournée en arrière, et au sommet de laquelle est articulée une membrane dont les bords sont plus épais que le milieu, et ciliés; ces bords sont finement articulés, comme les antennes, et susceptibles par conséquent de prendre toutes les directions possibles dans l'action natatoire à laquelle elles sont spécialement consacrées ». Le dessous de la queue offre sur deux rangées dix appendices ou filets propres à retenir les œufs, et formés chacun d'une tige cylindrique au bout de laquelle est articulée une pièce allongée, linéaire, recoquillée, membraneuse dans le milieu de sa longueur, épaissie, arrondie sur les bords, et dont l'extrémité va en pointe. Cette pièce terminale peut être considérée comme formée de deux filets sétacés réunis au côté interne, et longitudinalement par une membrane.

Les deux espèces de palémons qui se trouvent sur nos côtes sont la locuste et la squille. On en prend beaucoup aux embouchures de la Seine, de la Loire et de la Garonne; on emploie, pour cette pêche,

un filet en forme de sac , à peu près semblable à un truble , mais plus large , et avec un manche moins court ; on le conduit devant soi , en le dirigeant toujours vers les bords. Ces crustacés sont d'un gris tacheté de brun , étant en vie , et d'un rouge pâle lorsqu'ils sont cuits. La chair est tendre , douce , et d'un goût très-agréable , et comme le corps a un têt de peu d'épaisseur , on le mange ou on le suce en entier , sans avoir besoin d'en éplucher les parties. On les assaisonne , après la cuisson , avec du sel et du vinaigre.

Ces animaux meurent peu de tems après qu'on les a sortis de l'eau , leur chair se corrompt ensuite très-rapidement , et répand une odeur insupportable. Il faut donc , pour les conserver quelques jours , les faire cuire dès qu'on les a pris. Ainsi que tous les crustacés , les femelles qui ont des œufs sont plus estimées , comme étant plus délicates. Le printems est l'époque à laquelle cette pêche , sous ce rapport , est plus avantageuse.

Les américains des Etats-Unis se servent presque exclusivement des chevrettes pour prendre les poissons marins à la ligne. C'est un des meilleurs appâts , suivant Bosc , qui nous apprend cette particularité.

Les chevrettes nagent ordinairement en avant et sur leurs pieds ; mais , lorsqu'elles ont quelques dangers à éviter , remarque le même observateur , elles se mettent sur le côté , nagent à reculons , et se sauvent rapidement , souvent par sauts et par bonds , ce qui les a fait appeler *sauterelles* , *chevrettes* , *guernettes*. Leur nourriture consiste en animaux marins ; elles sont à leur tour la proie des poissons ; « mais , dit Rondelet , elles s'en vengent bien ; car elles fichent leur corne recoquillée en haut , dans le palais de ceux qui les dévorent , ainsi les tuent , ainsi tue le loup , comme écrit Oppian ». Je desirerois bien que ces deux auteurs nous eussent dit , pour nous convaincre de la vérité du fait , qu'ils ont vu eux-mêmes des poissons périr ainsi par un effet de la vengeance des chevrettes.

Bosc a trouvé plusieurs espèces non connues de ces crustacés dans la haute mer , nageant parmi les fucus , dans cette partie de l'Océan qui sépare la France des Etats-Unis. Il est fâcheux , pour les progrès de l'histoire naturelle , qu'il n'ait pas pu conserver ces crustacés inédits , ainsi que quelques autres du même genre , et également

nouveaux, qu'il avoit pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale.

Les chevrettes sont très-abondantes dans certains parages. Leur destruction et leur reproduction sont également faciles.

On trouve souvent sur ces crustacés, à un des côtés de leur têt, une grosseur ou une loupe qui renferme en dessous un animal parasite. (Voyez *bopyre*.)

E S P E C E S

Européennes.

1. PALÉMON DENTELÉ; *palæmon serratus* (1).

On le trouve sur les côtes de Norvège.

2. PALÉMON SAUTERELLE; *palæmon locusta* (2).

Je crois que c'est le caramot de Rondelet,

(1) Têt lisse, presque caréné; bec denté en scie de chaque côté.

Testa lævi subcarinata; rostro utrinque serrato.
Palæmon serratus. Fab. Sup. ent. syst. p. 404, n° 9.

(2) Têt lisse; bec avancé, denté en scie à sa partie

et qu'on le pêche dans la Garonne, à Bordeaux. Ne seroit-ce pas la petite squille fluviatile de Belon?

Il se trouve dans l'Océan.

3. PALÉMON DES VARECS; *palæmon fucorum* (1).

Il se trouve dans l'Océan sur le *fucus natans*.

4. PALÉMON SQUILLE; *palæmon squilla* (2).

C'est la chevrette. Klein en parle sous le nom de *squilla brune*.

Il se trouve dans l'Océan Européen et dans la Méditerranée.

supérieure, lisse à l'inférieure; doigts des pinces allongés, filiformes.

Testa lævi; rostro porrecto, supra serrato, subtus lævi; digitis elongatis, filiformibus.

Palæmon locusta. Fab. Suppl. entom. syst. p. 404, n° 8. — *Cancer pennaceus*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1051, n° 65.

(1) Têt lisse; bec relevé, avec cinq dents à son extrémité.

Testa lævi; rostro adscendente, apice quinque dentato.

Palæmon fucorum. Fabr. Suppl. entom. system. p. 404, n° 10.

(2) Têt lisse, avec deux petites épines à sa partie

Exotiques.

5. PALÉMON LAR ; *palæmon lar* (1).

Il se trouve aux Indes orientales.

6. PALÉMON LONGIMANE ; *palæmon longimanus* (2).

Il habite la mer des Indes.

antérieure et de chaque côté ; bec denté en scie à sa partie supérieure , tridenté en dessous.

Testa lævi , antice utrinque bispinosa ; rostro suprâ serrato , subtùs tridentato.

Palæmon squilla. Fab. Suppl. entom. syst. p. 403, n° 7. — *Cancer squilla.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1051, n° 66. — Herbst, Canc. tab. 27, fig. 1.

(1) Têt lisse , avec deux dents à sa partie antérieure et de chaque côté ; pinces avancées , égales , muriquées ; bec droit de la longueur des écailles des antennes.

Testa lævi , antice utrinque bidentata ; chelis porrectis œqualibus muricatis ; rostro recto , antennarum squamas œquante.

Palæmon lar. Fab. Suppl. ent. syst. p. 402, n° 2.

(2) Têt lisse , avec deux dents à sa partie antérieure et de chaque côté ; pinces inégales en longueur , lisses ; bec droit , de la longueur des écailles des antennes.

Testa lævi antice utrinque bidentata ; chelis porrectis

7. PALÉMON BREVIMANE; *palæmon brevimanus* (1).

Cette espèce se trouve aux Indes orientales.

8. PALÉMON DE LA CÔTE DE COROMANDEL; *palæmon coromandelianus* (2).

Il se trouve sur la côte de Coromandel.

inæqualibus lævibus; rostro recto, antennarum squamas æquante.

Palæmon longimanus. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 402, n^o 5.

(1) Pincés de médiocre longueur; doigts des mains plus courts qu'elles; bec relevé plus long que les écailles des antennes.

Chelis mediocribus, digitis manu brevioribus; rostro adscendente, antennarum squamis longiore.

Palæmon brevimanus. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 403, n^o 4.

(2) Pincés de médiocre longueur; doigts des mains plus longs qu'elles; bec de la longueur des écailles des antennes.

Chelis mediocribus; digitis manu brevioribus; rostro antennarum squamas æquante.

Palæmon coromandelianus. Fabr. Suppl. entom. syst. p. 402, n^o 5.

9. PALÉMON DE TRANQUEBAR; *palæmon tranquebaricus* (1).

Il se trouve à Tranquebar.

10. PALÉMON CRABE; *palæmon carcinus* (2).

Il se trouve dans les fleuves de l'Amérique.

(1) Pincés très-longues, filiformes; mains ovales; bec relevé, denté en dessus, un peu plus long que les écailles des antennes.

Chelis longioribus filiformibus; manibus ovatis; rostro adscendente, suprâ dentato, antennarum squamis paulo longiore.

Palæmon tranquebaricus. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 405, n° 6.

(2) Pincés égales, avancées, muriquées; bec relevé plus long que les écailles des antennes.

Testa lævi; chelis æqualibus porrectis muricatis; rostro adscendente, antennarum squamis longiore.

Palæmon carcinus. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 402, n° 1. — *Cancer carcinus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1051.

Je soupçonne que le palémon carcinus de Fabricius n'est pas le cancer du même nom de Linnæus. A ce dernier répondent les synonymes suivans : Seba, Mus. tom. III, tab. 21, fig. 4. — Sloan. Jamaïc. tom. II, pl. ccxlv, fig. 2. — Herbst, Canc. tab. 27, fig. 2.

Le palémon carcinus de Fabricius est l'espèce figurée par Herbst, pl. xxviii, fig. 1, et par Rumphius, tab. 1, B.

11. PALÉMON NARVAL; *palæmon narval* (1).

Il se trouve dans la Méditerranée.

12. PALÉMON PÉLAGIQUE; *palæmon pelagicus* (2).

Cette espèce a été observée par Bosc; dans la haute mer, sur les fucus nageans. Il la décrit ainsi :

« Corselet uni, terminé en avant par un rostre droit, de même longueur que lui; et avec une seule dent de chaque côté. Les antennes supérieures bifides (n'est-ce pas

(1) Bec relevé, presque aussi long que le corps, dentelé des deux côtés.

Rostro ascendente, corporis fere longitudine, supra et infra serrato.

Palæmon narval. Bosc, Hist. des crust. tom. II, p. 105. — Herbst, Canc. tab. 28, fig. 2. (Voyez le *palæmon locusta*.)

(2) Têt uni; bec court, denté des deux côtés; le premier article de la queue très-grand, et les deux derniers très-étroits, transparents.

Testa lævi, utroque latere dentato; caudæ primo articulo maximo; ultimis duobus angustissimis; diaphanis.

Palémon pélagique. Bosc, Hist. des crust. tom. I, p. 105, pl. XIV, fig. 2.

trifides ?), portées sur l'écaille oculaire; les inférieures à peine plus longues et simples.

» Premier article de la queue plus grand que le corselet, et que tous les autres ensemble, servant à les renfermer. Les deux derniers très-alongés, aplatis, transparents. Les cinq écailles caudales également transparentes.

» Pattes courtes, toutes avec des pinces très-petites.

» Cette espèce, très-remarquable par la grosseur de la première articulation de sa queue, jouit au moyen des deux dernières, à un haut degré, de la faculté de sauter. Plus qu'aucune autre de ce genre, elle nage par bonds. Elle se repose sur les tiges des fucus qui flottent dans la grande mer; et alors toute sa queue est renfermée ou cachée sous le premier anneau. Elle est fort abondante.

 VINGT-NEUVIÈME GENRE.

CRANGON; *crangon*. (Pl. LV.)

CE genre est extrêmement voisin du précédent, non seulement par l'organisation, mais par les habitudes.

Le nom qui lui a été appliqué est pris d'Aristote, qui désignoit par là des espèces de squilles, ayant de chaque côté sept pieds; dont les trois derniers petits; la nageoire du milieu de l'extrémité de la queue épineuse et plus grande que celle qui lui répond dans les squilles bossues. Cela nous feroit soupçonner que le crangon d'Aristote pourroit bien être la squille mante.

Les crangons ont un caractère très-distinctif dans la forme de leurs pattes antérieures ou de leurs bras. L'articulation qui termine ces parties ou la main n'a, à proprement parler, qu'un seul doigt, c'est le supérieur ou le pouce; il est en forme de crochet, mobile, s'appliquant sur la courbure de l'extrémité de la main qui est au dessous; le doigt inférieur est remplacé par une petite épine. Les autres pattes sont petites et simples.

L'enveloppe de ces crustacés est mince, demi-transparente, comme celle des palémons. Le corps est également comprimé, sur-tout à la queue; mais le bord antérieur du têt n'a à son milieu qu'un léger avancement horisontal, en forme de dent, et sous laquelle sont les deux yeux qui sont très-rapprochés.

Les antennes latérales ont la figure de celles des palémons. Elles sont sétacées, longues, simples, multiarticulées, et insérées inférieurement, chacune sous la grande écaille, avancée, horisontale, qui les accompagne et les recouvre à leur base. Entre ces écailles, et dans le même niveau, sont les antennes intermédiaires qui sont courtes et bifides jusqu'à leurs pédoncules.

Les cinq paires d'appendices qui garnissent les côtés intérieurs de la queue sont formés d'un article cylindrique, servant de tige, et de deux filets articulés, plumeux de deux côtés, et dont l'un est beaucoup plus petit.

Les nageoires de la queue sont semblables à celles des chevrettes. Les organes inférieurs de la manducation sont également longs, presque sétacés, dans les uns et dans les autres.

Ces crustacés nagent encore de même:

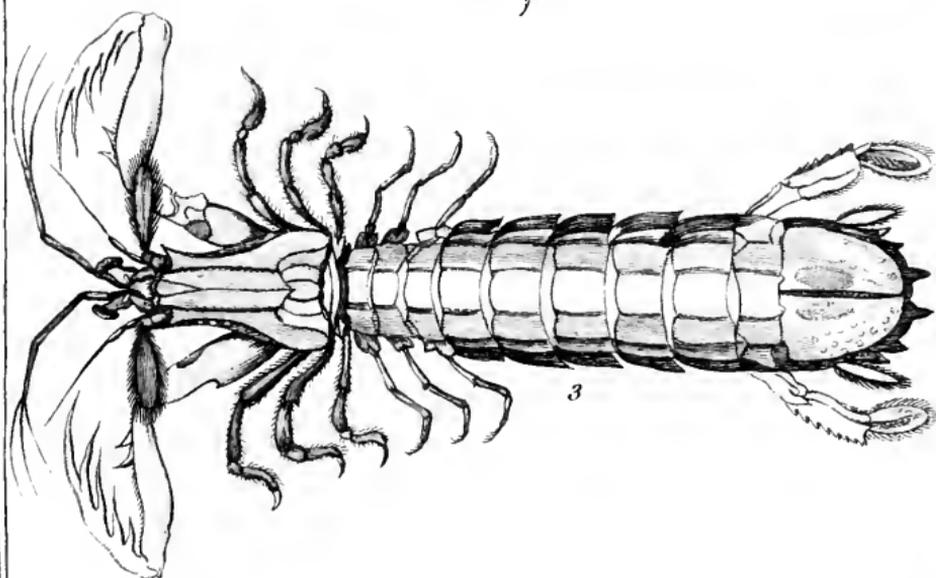
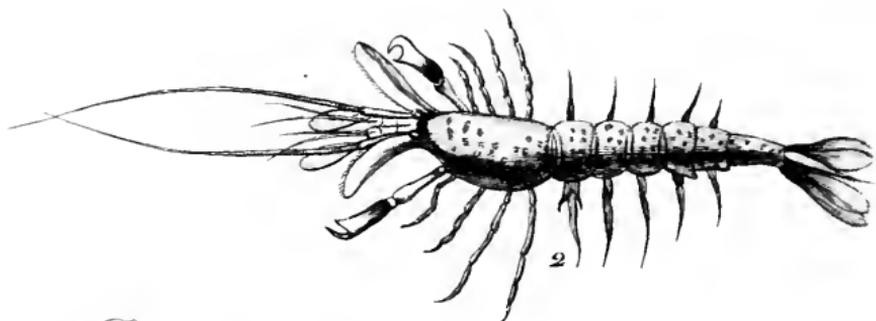
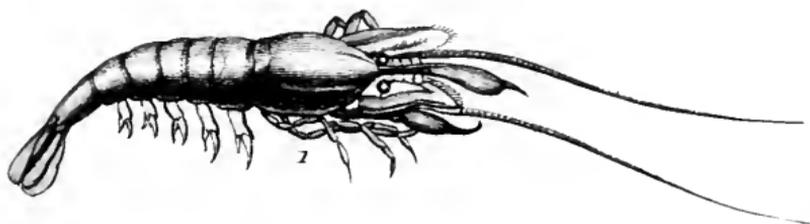
Ils vivent de petits animaux marins qu'ils saisissent avec les crochets qui terminent leurs pattes de devant. On les confond souvent avec les palémons, quoique leur chair soit moins estimée. Les femelles sont chargées d'une quantité d'œufs considérable; ces œufs sont très-petits et d'un rouge foncé, du moins quand ils sont desséchés. Cette multiplication prodigieuse garantit l'espèce de la destruction totale qui la menaceroit, vu le nombre infini de ses ennemis.

Leeuwenhoeck a fait plusieurs observations anatomiques sur une espèce de squille; qui paroît être le craigon ordinaire ou du moins le palémon squille. Nous sommes fâchés que les bornes de cet ouvrage et le tems ne nous permettent pas d'en donner un extrait de quelque étendue. Nous dirons sommairement que cet illustre anatomiste a observé les faits suivans : la circulation d'un sang blanchâtre, et ayant bien moins de globules que celui des animaux des premières classes, est très-distincte; on remarque une grande artère s'étendant jusqu'à la queue; et dont les vaisseaux se voient sensiblement jusques dans les pattes. Les yeux ont des facettes, mais en plus petite quantité que dans les mouches, et dont plusieurs sont quadran-

gulaires. Ces crustacés paroissent se nourrir de petits poissons ; on trouve même de petites coquilles dans leur estomac. Leeuwenhoeck donne quelques détails sur la progression de la croissance des œufs et sur les formes qu'ils éprouvent dans les divers âges. Il a fait aussi quelques expériences soit de cette nature, soit d'un genre différent sur d'autres crustacés. Il a cru distinguer le renouvellement des couches qui s'opèrent dans la matière calcaire du têt, des pattes à chaque mue, de même que l'on connoît l'âge d'un arbre par les couches concentriques de son tronc. En appliquant son idée à l'examen du têt de quelques crustacés, il en a déduit l'âge de ces individus. Il en a trouvé de seize ans. Les yeux d'écrevisses ou les pierres que l'on trouve dans leur estomac, mises dans du vinaigre, donnent une grande quantité d'air ; d'un seul il s'en est dégagé quarante-quatre grains.

Je pense que le crangon ordinaire est désigné par Rondelet sous le nom de *civade* ou de *petite squille* ; il dit formellement qu'elle ressemble beaucoup aux caramots, mais qu'elle n'a pas de corne au front.

C'est la squille cendrée de Klein.



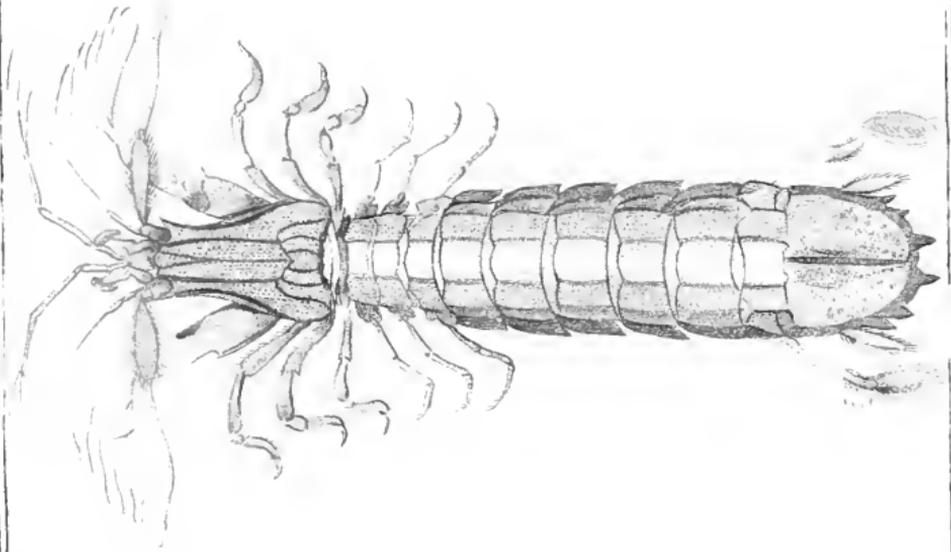
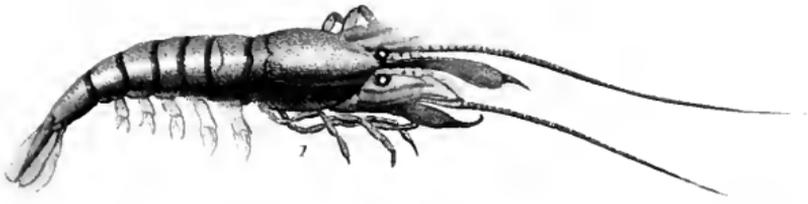
De Jéve del.

E. Voyerard sc.

1. CRANGON VULGAIRE .

2. VARIÉTÉ .

3. SQUILLE MANTE .



1. CRANGON VULGAIRE .
2. VARIÉTÉ .
3. SQUILLE MANTE .

De Dene del

J. Poyard sc

E S P E C E S

Européennes.

1. CRANGON VULGAIRE; *crangon vulgaris* (1).

Il se trouve dans l'Océan.

2. CRANGON BORÉAL; *crangon boreas* (2).

Il se trouve dans les mers du Nord.

(1) Têt uni; bec court et entier.

Testa lævi; rostro brevi, integro.

Crangon vulgaris. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 410, n° 2. — *Cancer crangon*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1052, n° 67. — *Baster*. Subs. 2, p. 27, tab. 5, fig. 1 - 4. — *Seb. Mus.* tom. III, tab. 21, fig. 28. — *Roesel*, Ins. tom. III, tab. 65, fig. 1 et 2. — *Herbst*, Canc. tab. 29, fig. 5 et 4.

(2) Têt épineux; seconde et troisième paires de pattes épineuses.

Testa aculeata; pedibus secundi tertiique paris filiformibus.

Crangon boreas. Fab. Suppl. ent. syst. p. 409, n° 1. — *Herbst*, Canc. tab. 29, fig. 2.

Exotiques.

3. CRANGON BORDÉ; *crangon marginatus* (1).

Il se trouve à l'Île de France.

4. CRANGON MONOPODE; *crangon monopodium* (2).

Il se trouve dans la mer des Indes.

(1) Bec court, comprimé, en alène; bord du ventre argenté à sa base.

Rostro brevi, subulato; abdominis margine basi argenteo.

Crangon marginatus. Fabr. Supplem. entom. syst: p. 410, n° 5.

(2) Bosc décrit ainsi cette espèce: « le corselet uni; une des mains très-grosse, parallélogramique; l'autre filiforme; les écailles de la base des antennes très-petites ».

Crangon monopode. Bosc, Hist. des crust. tom. II, p. 96, pl. XIII, fig. 2.

D E S P O S S Y D O N S .

FABRICIUS a décrit sous ce nom, dans le Supplément de son Entomologie systématique, un genre de crustacé qui m'est inconnu. Il lui donne pour caractères : palpes extérieurs foliacés, onguiculés à leur extrémité; quatre antennes sétacées, à pédoncule simple; les intérieures courtes et bifides.

Ce genre comprend deux espèces : 1° le possydon déprimé, *possydon depressus*; sa queue a sept lames : celle du milieu est transversale et tronquée : 2° le possydon cylindrique, *possydon cylindrus*; sa queue a cinq feuillets, dont celui du milieu triangulaire.

Ces deux crustacés habitent l'océan Indien.

ORDRE SECOND.

BRANCHIOGASTRES; *branchiogastra.*

LES crustacés de cet ordre ont une tête distinguée du corselet, avec deux yeux presque toujours fixes et sessiles; le premier segment du corps, venant après la tête, est ordinairement de la grandeur des suivans, ou du moins sa longueur n'excède pas le tiers de celle du corps. Les branchies sont disposées extérieurement le long de la partie inférieure du corps; le nombre des pattes va presque toujours au delà de dix.

FAMILLE PREMIÈRE.

SQUILLIARES; *squillares.*

Le premier segment du corps, celui qui vient après la tête, est plus grand que les suivans et tient lieu de corselet. Les yeux sont pédonculés et mobiles.

T R E N T I È M E G E N R E.

SQUILLE; *squilla*. (Pl. LV.)

RONDELET comprenoit sous le mot générique de *squilla* les palémons, les crangons et les crustacés que nous appelons ; avec Fabricius, *squilles* proprement dites. Le premier de ces deux naturalistes a suivi en cela la division d'Aristote, avec cette différence néanmoins que Rondelet voit dans notre palémon squille le crangon de celui-ci, au lieu que nous pensons que ce dernier crustacé est plutôt la squille mante.

Belon dit que le même malacostracé est appelé *cigale de mer* à Marseille. Nous avons vu que Rondelet appliquoit ce nom aux scyllares, quoiqu'il convienne qu'on le donne aussi à la squille mante.

Klein place la squille mante dans sa division des insectes crustacés ou entoma : c'est pour lui l'entomon mante. Linnæus range les squilles avec les hippes, les crevettes, les palémons, les chevrolles, etc., dans sa dernière division du genre cancer. Il caractérise ainsi cette coupe : queue longue,

mains sans doigts, têt du corselet très-court et ne le couvrant pas entier. De Gêr renferme dans les squilles non seulement les crustacés auxquels nous restreignons cette dénomination, mais encore les crevettes et notre famille des asellotes. Fabricius enfin a dissipé cette confusion, et le genre des squilles est maintenant circonscrit dans des limites convenables, étant parfaitement naturelles.

De Gêr a décrit, avec son exactitude ordinaire, l'espèce la plus commune, *squilla mantis*. Nous allons donner un extrait de ses observations; il nous fera connoître les caractères essentiels de ces crustacés.

La squille mante a le corps allongé, un peu plus large dans sa partie postérieure, qui est épineuse. Sa tête est petite, et confondue en quelque manière avec le corselet, garnie en devant de deux yeux placés sur des pédicules mobiles. Près la base extérieure de ceux-ci l'on remarque de chaque côté une partie formée d'une pièce plate, mince, ovale, allongée, bordée tout autour de longs poils, et supportée sur une espèce de pédicule ou d'articulation mobile ainsi qu'elle; cette pièce sert probablement d'instrument natatoire. Les antennes, au nombre de quatre,

quatre, sont attachées au dessus des yeux ; les deux antérieures , qui sont les plus grandes , sont composées de trois articles cylindriques à peu près égaux , dont le dernier porte à son sommet trois longs filets sétacés ; les autres antennes ont leur attache tout près de la base de cette pièce mince et plate dont nous venons de parler ; elles sont plus courtes que les autres, et formées de deux articles cylindriques, dont le dernier porte une soie terminale très-déliée et flexible.

Le corselet est convexe en dessus, avec une arête élevée dans le milieu, et des sillons latéraux ; il présente la forme d'un parallélogramme allongé, un peu élargi postérieurement ; son bord antérieur a deux échancrures assez profondes et arrondies, séparées par une éminence moyenne très-obtuse ; les angles antérieurs de chaque côté sont terminés en pointe aiguë ; les bords latéraux sont à peu près droits ; le postérieur offre dans son milieu un petit prolongement en pointe mousse. Le dessous du corselet est concave vers les deux côtés, et a dans son milieu une grosse partie élevée, à la base de laquelle se trouve l'ouverture de la bouche, mais qui dans l'inaction est cou-

verte par deux pièces aplaties, divisées en quatre articles et mobiles.

La partie élevée est encore accompagnée de deux barbillons mobiles très-longs, situés plus bas que les pièces précédentes; ils sont divisés en trois articles, dont le premier est fort long et cylindrique, et les deux autres ovales, alongés, hérissés de poils.

L'abdomen de la squille mante est convexe en dessus, et divisé en onze anneaux couverts d'une écaille crustacée, et dont les dix premiers, à l'exception de celui qui le joint au corselet, présentent chacun six arêtes dorsales élevées, longitudinales, qui, dans les trois ou quatre de ces derniers anneaux, se terminent en épines. Le dernier anneau est plus grand que les autres; il offre une crête saillante dans son milieu, et son contour est armé de huit grandes épines pointues.

En dessous de l'abdomen on remarque encore cinq paires d'espèces d'ouïes aplaties et membraneuses placées à la jonction des cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième anneaux. Elles sont mobiles à leur base et composées chacune de deux pièces circulaires minces et plates, garnies dans leur pourtour de longs poils, et flottant

librement dans l'eau ; elles sont attachées l'une à côté de l'autre à une grande pièce, plus dure et coriace, qui se trouve unie au corps. Le dernier anneau de l'abdomen est garni de chaque côté, un peu en dessous, d'une grande pièce écailleuse, aplatie, mobile à sa base, divisée longitudinalement en trois parties différentes pour la figure, dont celle du milieu est terminée par deux épines courbées.

Les pattes des squilles, au nombre de quatorze, sont de trois sortes. Les deux antérieures, qui sont les plus grandes, sont composées de quatre pièces articulées ensemble, faisant des coudes les unes avec les autres. La première est la plus large ; elle a quelques pointes angulaires et une rainure en dessous, qui sert à loger la troisième pièce lorsque l'animal replie la patte ; la seconde pièce n'a rien de particulier ; la troisième est munie à sa base interne de trois épines assez fortes ; enfin, la quatrième est courbée en forme de tenaille, et son bord intérieur est remarquable par six pointes crochues en forme de dents de peigne, dont l'animal se sert pour saisir et retenir sa proie.

On voit six autres pattes en dessous du

corselet entre les précédentes ; elles sont terminées par des tenailles simples et composées de six articulations ; elles sont placées en deux rangs , et bordées par-tout de poils assez nombreux. Leur longueur décroît progressivement en allant vers la queue. Dans l'inaction , les articles dont elles sont composées sont pliés les uns sur les autres , en sorte qu'elles ont alors la figure d'une S.

Enfin , les bords latéraux du second , du troisième et du quatrième anneaux du ventre donnent attache à six autres pattes longues , déliées et cylindriques , divisées en trois articles , dont le dernier est bordé antérieurement de poils très-serrés.

Nous avons dit , dans l'Exposition des caractères génériques des squilles , tom. III , p. 56 , que ces crustacés avoient cinq paires de pattes ou de pièces palpiformes , rapprochées sous la poitrine , terminées par une main ayant au bout un doigt ou un ongle crochu ; et que deux de ces pattes étoient beaucoup plus grandes , avec un ongle fortement denté. Comme nous ajoutons qu'il y a encore trois paires de pattes , l'on en déduit , avec raison , que nous donnons seize pattes à ces crustacés , tandis que les auteurs n'en supposent que quatorze. Cette

différence vient de ce que j'ai compté pour une paire de pattes deux filets, ou deux barbillons, comme on voudra les appeler, qui partent de derrière la base des grandes pattes antérieures, et remontent au dessus de la bouche, se terminant d'une manière arrondie. Mon opinion étant que ces quatre premières pattes répondent aux pièces palpi-formes ou maxillaires de la bouche des malacostracés précédens, ces deux filets que j'avois pris pour des pattes doivent remplacer les divisions extérieures des palpes inférieurs qui se sont convertis en bras.

Le têt des squilles est mince, demi-transparent, par une suite de cette dégradation insensible que la nature observe depuis les crabes dont le têt est très-dur jusqu'aux chevrolles et aux cyames qui terminent la classe, et dont l'enveloppe n'est presque que membraneuse.

Belon dit que les dents de la squille mante sont mues par de forts muscles, et que son cerveau est si petit qu'il n'est pas de la grandeur d'un grain d'orge; les nerfs optiques qui en partent sont cependant distincts. Il présume que ce crustacé est la nymphe de Speusippe. Les pêcheurs de Rome la vendent quelquefois abusivement pour un

crustacé , nommé *parnochia* , dont la chair est meilleure.

« La squille mante a , dit Rondelet , la chair molle , douce , délicate et de bonne nourriture ».

E S P E C E S

Européennes.

1. SQUILLE MANTE; *squilla mantis* (1).

Rondelet l'appelle *mante* de la conformité de ses pattes de devant avec celles de l'insecte appelé *preguadiou* dans la ci - devant Provence. (*Mantis oratoria*): *mantis* signifie en grec *devin*.

(1) Corps presque anguleux; pouce en faux , à six dents; queue ayant des épines en dent de scie.

Corpore subangulato; pollice falcato, sex dentato; cauda serrato-spinosa.

Squilla mantis. Fab. Suppl. ent. syst. p. 416, n° 2.
— *Cancer mantis*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1054, n° 76. — Seba, Mus. tom. III, tab. 20, fig. 2 et 3. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, p. 553, pl. xxxiv, fig. 1. — Herbst, Canc. tab. 53, fig. 1.

Il est possible que cette espèce se trouve aussi en Asie et en Amérique; mais, si l'on en juge par les synonymes de Rumphius et de Marcgrave que Linnæus cite , l'on se trompe.

Exotiques.

2. SQUILLE TACHETÉE; *squilla maculata* (1).

Elle se trouve aux Indes orientales.

Il faut réunir à cette espèce la squille arénaire de Bosc.

3. SQUILLE SCYLLARE; *squilla scyllarus* (2).

Elle se trouve dans les mers d'Asie.

4. SQUILLE RAPIDIENNE; *squilla raphidea* (5).

Elle se trouve dans l'océan Indien.

(1) Corps lisse, fascié; ponce en faux, à dix dents; queue quadridentée de chaque côté.

Corpore lævi, fasciato; pollice falcato, decem dentato; cauda utrinque quadridentata.

Squilla maculata. Fab. Suppl. ent. syst. p. 415, n° 1. — Rumph. Mus. tab. 3, E. — Herbst, Canc. tab. 53, fig. 2.

(2) Mains droites, ventruës, anguleuses, ponce tridenté.

Manibus rectis, ventricosis, angulatis; pollice tridentato.

Squilla scyllarus. Fab. Suppl. entom. syst. p. 416, n° 6. — *Cancer scyllarus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1054, n° 77. — Seba, Mus. tom. III, tab. 20, fig. 6. — Herbst, Canc. tab. 34, fig. 1.

(3) Ponce en faux, à huit dents; mains ayant des épines disposées en dents de scie.

5. SQUILLE FAUCHEUR; *squilla phalangium* (1).

Elle se trouve aux Indes orientales.

6. SQUILLE ICHNEUMON; *squilla ichneumon* (2).

Elle se trouve aux Indes orientales.

7. SQUILLE CILIÉE; *squilla ciliata* (3).

Elle se trouve dans l'océan Indien.

Pollice falcato, octo dentato; manibus serrato spinosis.

Squilla raphidea. Fab. Suppl. entom. syst. p. 416, n° 3. La figure de Seba, citée à l'article squille mante, semble y convenir à raison des épines nombreuses des mains.

(1) Pouce en faux, à cinq dents, dont la troisième et cinquième plus longues; corps lisse.

Pollice falcato, dentibus quinque, tertio quintoque longioribus; corpore lævi.

Squilla phalangium. Fabr. Supplem. entom. syst. p. 416, n° 4.

(2) Pouce en faux, quadridenté; bords de la queue noueux, épineux.

Pollice falcato, quadridentato; caudæ margine nodoso, spinoso.

Squilla ichneumon. Fab. Sup. ent. syst. p. 416, n° 5.

(3) Pouce en faux, tridenté; les derniers anneaux de l'abdomen ayant des épines disposées parallèlement.

8. SQUILLE GOUTTEUSE; *squilla chiragra* (1).

Dans la mer du Sud.

9. SQUILLE VITRÉE; *squilla vitrea* (2).

Dans l'océan Atlantique.

Pollice falcato, tridentato; abdominis segmentis duobus ultimis spinose-ciliatis.

Squilla ciliata. Fab. Sup. ent. syst. p. 417, n° 7.

(1) Pouce subulé, avec la base en forme de nœud et fauve.

Pollice subulato, basi nodosa rufa.

Squilla chiragra. Fab. Suppl. entom. syst. p. 417, n° 8. — Rumph. Mus. tab. 5, F.

(2) Corselet lisse, caréné; ses angles en alène; pouce en faux, subulé, sans épines ni dents.

Thorace lævi, carinato: angulis anticis subulatis; pollice falcato, subulato, inermi.

Squilla vitrea. Fab. Suppl. entom. syst. p. 417, n° 9. (Voyez Herbst, pl. xxxiv, fig. 3.)

 TRENTE-UNIÈME GENRE.

 MYSIS; *mysis*. (Pl. LVI.)

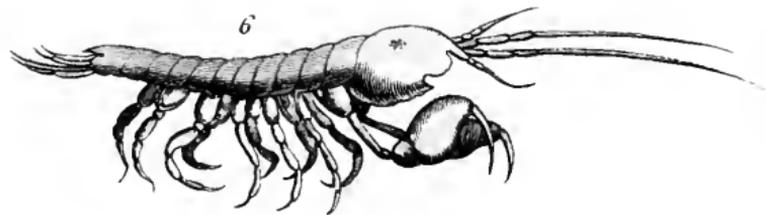
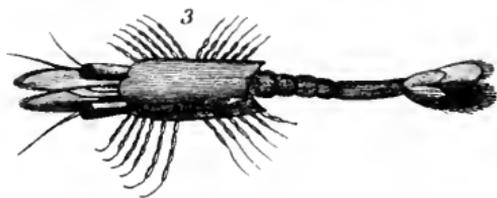
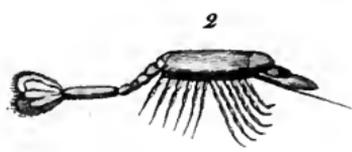
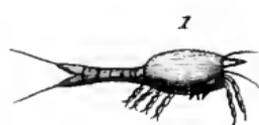
EN annonçant ce nouveau genre dans mon troisième volume, pag. 56, j'ai voulu plutôt indiquer la nécessité de sa formation, qu'en établir positivement les caractères. Je sens du moins aujourd'hui qu'il faut avant tout examiner par soi-même l'objet qui paroît s'éloigner des genres établis, et que les meilleures descriptions ne peuvent suppléer à ces recherches préalables. J'engage donc les naturalistes à suspendre l'adoption de la coupe que j'ai proposée, jusqu'à ce que de bons yeux l'aient posée sur des bases solides. Nous exposerons brièvement ce que Othon Fabricius nous a dit de ces crustacés douteux.

 1. CRABE PÉDIGÈRE; *cancer pedatus* (1).

Il est petit, ayant à peine un pouce de long sur une ligne d'épaisseur. Le corps est

(1) *Cancer macrourus*; *thorace lævi*, *compresso*, *fronte prærupta*, *pedibus pectoris duplici serie*; *manibus adactylis*; *cauda tereti*, *recta*, *apice aculeato*, *tetraphyllo*. Oth. Fab. Faun. Groenl. p. 245, n° 221.

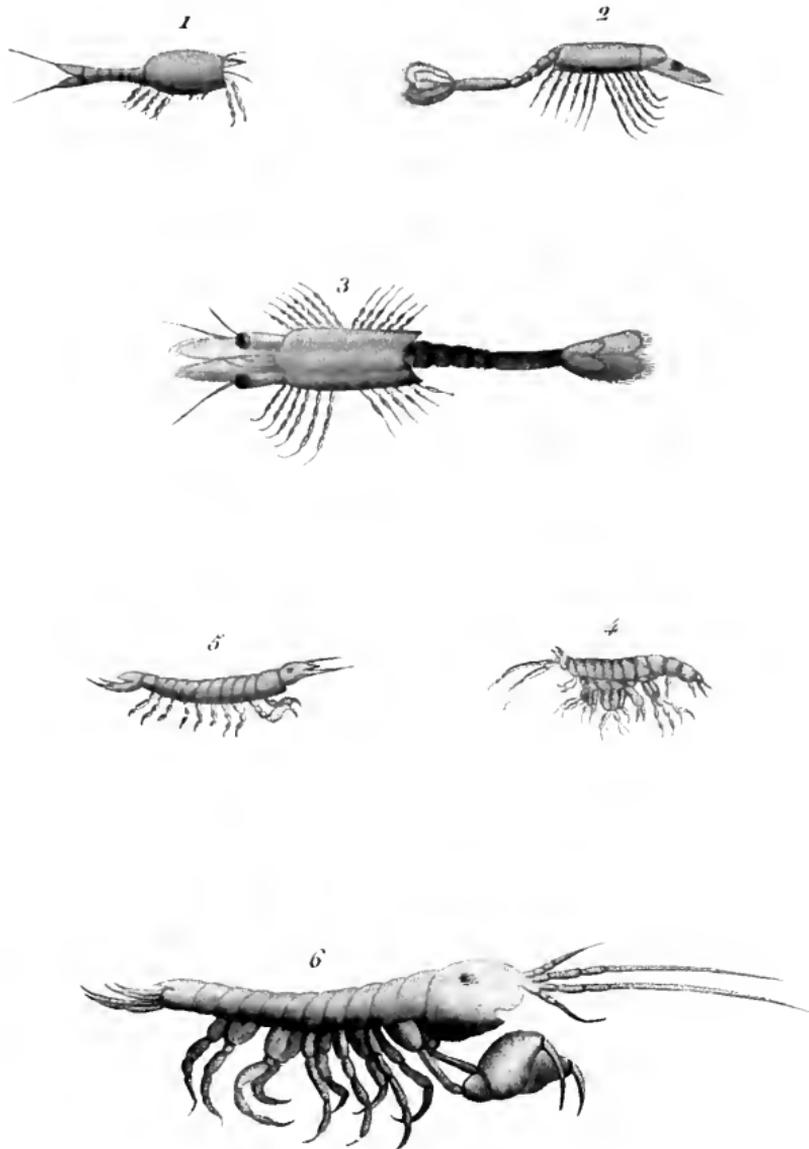




De Seve del.

P. Vieillard sc.

- 1. MYSIS BIPÈDE .
- 2. MYSIS OCLÉ vu de côté .
- 3. LE MÊME vu en dessous et grossi .
- 4. TALITRE SAUTERELLE .
- 5. TALITRE GAMMARELLE .
- 6. LE MÊME grossi .



de deux des.

C. Levaillant.

- 1 MYSIS BIPÈDE .
- 2 MYSIS OCULÉ vu de côté .
- 3 LE MÊME vu en dessous et grossi .
- 4 TALITRE SAUTERELLE .
- 5 TALITRE GAMMARELLE .
- 6 LE MÊME grossi .

mou, presque linéaire, revêtu d'une peau très-mince. Le corselet est entier, comprimé, lisse, occupant presque le tiers du corps, et tronqué aux deux extrémités. Les yeux sont grands relativement au corps, globuleux, noirâtres, portés sur un pédoncule long et cylindrique; sous chacun d'eux est une antenne longue, sétacée, courbe à l'extrémité. On voit deux autres antennes qui sont antérieures et inférieures, contiguës, composées, divisées en deux : savoir; une soie extérieure et longue, plus courte cependant que les antennes précédentes, et une division intérieure, aiguë, sétacée à l'extrémité; sous ces antennes sont deux écailles oblongues, pointues, très-ciliées en leurs bords. La poitrine offre une double série de pattes; la série intérieure est formée de six pattes ambulatoires, filiformes, un peu comprimées, semblables pour la forme, écartées, devenant insensiblement plus courtes, à mesure qu'elles s'éloignent de la partie antérieure du corps, dentées en dessous, et terminées par un crochet blanc, courbé en avant; la rangée extérieure est composée d'un même nombre de pattes, mais natatoires, presque égales, sétacées, de trois articles, avec une petite appendice

foliacée à leur base ; elles vont en arrière ; et peuvent se redresser en dehors. Sous la tête sont deux bras très-courts, rejetés en arrière, articulés, épais, avec une main large, comprimée, et terminée par un ongle menu, courbe, et bidenté inférieurement ; il y a en outre deux palpes velus et avancés. La bouche est fermée par plusieurs parties foliacées. La queue, qui occupe ensuite le reste de la longueur du corps, est droite, cylindrique, plus étroite que le corselet, amincie vers l'extrémité, de sept anneaux, dont le premier très-petit, les cinq suivans grands, égaux, et le septième beaucoup plus long. Le bout de la queue a dans son milieu deux épines courtes, réunies à leur base, et de chaque côté une paire de lames plus longues, ciliées, posées l'une sur l'autre, et dont l'inférieure plus courte. La couleur de ce crustacé est pâle, et laisse voir les intestins, qui sont transparens et jaunes. Le corselet a une ligne noire transversale qui jette en devant et par derrière des espèces de rayons ; l'extrémité postérieure du corselet a deux étoiles noires ; on en voit aussi une sur chaque segment de la queue. Les écailles du front et les nageoires de la queue ont leur base pointillée de noir. Les six pre-

miers anneaux de cette queue ont chacun en dessous une paire de filets très-courts, biarticulés, aigus.

On trouve cet animal vers la surface de la mer, en grande quantité, au Groenland. Il gagne rarement le fond et le rivage.

Il agit continuellement ses pattes nata-toires, les autres étant immobiles, et allant sur le dos; il saute de tems en tems comme la chevrette.

Ce crustacé, ainsi que le suivant, fait la principale nourriture de la baleine nommée par Linnæus *mysticatus*.

2. CRABE OCULÉ; *cancer oculatus* (1).

Cette espèce n'a pas de bras apparens, ni d'épines à la queue; le corselet est plus cylindrique que dans le précédent, a entre les yeux une saillie arrondie, et derrière une légère impression; ce qui le fait paroître comme biarticulé. La queue fait les deux tiers de la longueur de corps. Othon Fabricius dit que les antennes supérieures, celles

(1) *Cancer macrourus thorace lævi, teretiussculo, fronte rotundata, pedibus pectoris duplici serie, manibus vix ullis, caudâ tereti flexuosa mutica, tetraphylla*. Oth. Fab. Faun. Groenl. p. 245, n° 222.

qui sont accompagnées d'une écaille et qui sont bifides, sont ici situées immédiatement sous les yeux; les deux autres sont inférieures, sétacées et très-longues.

3. CRABE BIPÈDE; *cancer bipes* (1).

Il est plus court que les précédens; mais la hauteur du corselet est plus grande. Ce corselet qui, avec le bec, occupe la moitié du corps, est recouvert d'une membrane solitaire qui, par sa forme, ressemble assez au têt des monocles. Le front présente un bec en alène, presque conique, court, membraneux, lisse, en voûte en dessous. Les deux yeux sont situés à sa base, globuleux, sessiles, mais mobiles et n'étant pas implantés dans le têt. Sous cet avancement frontal saillent deux antennes courtes, triarticulées, avec la base cylindrique, épaisse et l'extrémité sétacée. La poitrine a, en devant, d'abord une paire de pattes, rejetées en arrière, presque de la longueur du corselet, sétacées, de quatre articles; ensuite trois autres paires très-courtes, qui

(1) *Cancer macrourus, thorace lævi, rostro subulato, pedibus duobus anticis præter decem posticos natatorios, cauda recta, tereti, biseta.* Oth. Fabr. Faun. Groenl. p. 246, p. 223.

retiennent les œufs et ne paroissent pas propres au marcher ; plus bas encore , en tirant vers la queue , cinq paires de pattes natatoires , rejetées en arrière , insensiblement plus longues , biarticulées , avec l'extrémité bifide . La queue est cylindrique , relevée , beaucoup plus étroite que le corps , de six segmens dont les trois derniers trois fois plus longs que les premiers , égaux ; l'extrémité a , de chaque côté , un style simple , biarticulé , sétacé à l'extrémité .

Sa couleur est d'un rouge pâle , verdâtre dans d'autres , avec une ligne noirâtre , terminée au troisième article de la queue , et formée par le canal intestinal .

Il habite les rivages sablonneux , et principalement les embouchures des fleuves du Groenland ; mais il y est rare .

La femelle porte ses œufs durant tout l'hyver ; ils sont de la couleur du corps , et ils commencent à se développer au mois d'avril . Les petits naissent au mois de mai , sont très-vifs et adhèrent à la mère qui a peu de vie .

Il a coutume de nager avec ses pattes postérieures , étant renversé , et de se fixer avec celles de devant . Il est moins vivace que les précédens .

FAMILLE SECONDE.

CREVETTINES; *gammarinæ*.

LE corps des malacostracés de cette famille est formé d'une suite d'articles de longueur à peu près égale, ou dont le premier du moins n'est pas beaucoup plus grand que les autres; les yeux sont toujours sessiles, même peu apparens dans plusieurs; les appendices ou nageoires que nous avons vues à l'extrémité de la queue dans la famille que nous venons de traiter, ou manquent absolument ici, ou ne consistent plus qu'en des tiges cylindriques, articulées, appelées *styles*.

 TRENTE-DEUXIÈME GENRE.

 PHRONIME; *phronima*. (Pl. LVI.)

CE nom grec répond à notre adjectif *prudent*, et convient sans doute à un animal qui, pour garantir sa foiblesse naturelle, a la sage précaution de s'envelopper d'un corps gélatineux, n'ayant aucune indice extérieure de vitalité, et qui ne réveille point ainsi l'appétit carnassier de ses ennemis.

Forskœl est le seul qui ait décrit ce crustacé : *cancer sedentarius*. (Fauna arabica, pag. 95.) « Animal, dit-il, extraordinaire dans son genre ; il habite une maison d'une singulière architecture, remarquable par sa forme cubique et ventrue, rugueuse, gélatineuse, ayant une certaine rigidité, et ouverte aux deux extrémités. Il s'y tient courbé, changeant souvent de place ; il y dépose ses œufs, et les petits y trouvent un berceau à leur naissance ».

Ce crustacé avoit été découvert par ce naturaliste dans la Méditerranée. On vient encore de l'y rencontrer, et on en a fait don d'un individu au professeur Cuvier

qui m'a permis d'en prendre connoissance. Je préviens néanmoins que la figure que nous en donnons ici est copiée de Forskoel.

Le corps de ce crustacé est long d'environ quatorze lignes, formé d'une substance jaunâtre, qui paroît assez molle et demi-transparente. On peut le considérer partagé en deux moitiés : l'une antérieure, beaucoup plus grosse, en demi-cylindre comprimé, et l'autre étroite, comme noueuse, et qu'on nommera *queue*.

La première moitié est le résultat de la tête et du corselet, qui sont à peu près de la même largeur; la tête est grande, comme pyramidale et perpendiculaire, assez semblable à celle d'une sauterelle, plane sur le front, arrondie, et un peu dilatée au sommet. Le devant de la tête présente une espèce de museau servant d'attache à différentes parties; on aperçoit, à chacun de ses côtés, une saillie qui semble renfermer quelque chose que je n'ai pu distinguer, n'ayant pas voulu examiner minutieusement l'animal, de peur de le mutiler ou de le déformer.

On remarque distinctement quatre palpes longs, sétacés, comprimés, de plusieurs articles distincts, dont le dernier conique;

arqué, et ayant deux petits avancemens ou dents, en dessous, vers le bas. Au dessus des saillies ou des protubérances latérales, dont nous avons parlé plus haut, sont placées deux antennes, plus courtes que la tête, cylindrico-coniques, de trois pièces; dont la première ou celle de la base plus courte, la seconde la plus longue, et la terminale presque conique, comprimée, et velue sur les côtés.

Le corselet semble être formé d'un ou de deux segmens antérieurs, courts, cambrés sur les côtés, et de quatre autres plus longs, dont les côtés courbés en dessous forment un avancement ou un lobe arrondi.

Les deux premières paires de pattes sont attachées aux deux segmens antérieurs; elles sont cylindriques, assez menues, de cinq articles, dont le dernier égalant presque en longueur les trois précédens, sétacé, menu et arqué. Du troisième segment part une troisième paire de pattes d'un tiers plus longue que les précédentes; l'article qui répond à la cuisse est grand; celui qui vient ensuite est en forme de genou; le suivant est ovalaire, et le dernier est figuré en main très-renflée, ovalaire, anguleuse, ayant deux doigts arqués, presque égaux, se croi-

sant, unidentés au côté interne. Le quatrième segment porte une paire de pattes qui ne diffère des premières que par la petitesse de l'article de l'extrémité.

La queue offre quatre anneaux; le premier est plus étroit, allongé, et vers sa base, en dessous, naissent deux pattes (ou la cinquième paire) semblables aux deux dernières. Les trois autres anneaux ont chacun en dessous deux pièces renflées, presque ovalaires, qui donnent naissance à deux lames foliacées, frangées ou barbues sur leurs bords. La queue est terminée par une pièce servant de support à cinq ou six styles longs, articulés, cylindriques, bifides au bout, et dont les latéraux plus petits.

La coque est longue d'environ quinze lignes. Son tissu m'a paru offrir une organisation assez distincte pour me faire soupçonner que c'est le cadavre d'un animal, dont le genre le plus voisin est celui des béroë.

Je nommerai cette espèce de phronime
PHRONIME SÉDENTAIRE, *phronima sedentaria* (1).

(1) *Cancer sedentarius, macrourus, articularis* :

manibus adactylis. Forsk. Faun. arab. p. 95. Il le décrit ainsi :

Color vitreus, flavescens. Caput fere conicum, perpendicularare, ante paululum planatum, juxta verticem emarginatum. Ori utrinque sphæcula oculiformis adjacet; suprâ quamque harum, cylindrus perpendicularis erigitur, oculum referens; sintne ergo huic animali duo oculorum paria, affirmare non sustineo. Antennæ setacæ, longitudine cylindrorum, lateri eorum anteriori affixæ. Thorax ovato-lanceolatus, septem articulatus. Cauda lineari-attenuata, compressa, antice articulis tribus rotundatis, pone truncatis, utrinque uni spinosis. Articuli duo angustiores apicem caudæ constituunt, cui insistent spinee sex, vel setæ lineares, apice bifidæ, acutæ. Pedes utrinque decem: paria enim septem, thoracis septem articulis adhærent: omnia adactyla, præter quinti ordinis par, cæteris multo crassius, longius, femoribus compressis, apice uni spinosis, carpis clavatis, chelis obovatis, ventricosis: digitis adeo curvatis, forficatis, introrsum dente instructis. Priora quatuor paria plantis gaudent setaceis, curvatis et longitudine superantibus plantas posteriorum pedum thoracicorum, quorum paria retrorsum majora, majoraque; et membrana subtis acute utrinque triplici, ovata, natatoria. Articulis caudæ tribus, totidem pedum paria versus apicem caudæ gradatim minora effiguntur, brevia, femoribus ovatis, membranaceis; tibiis recurvatis, concavis».
Herbst, Canc. tab. 56, fig. 8.

TRENTE-TROISIEME GENRE.

TALITRE; *talitrus*. (Pl. LVI.)

LES crustacés de ce genre faisoient partie des gammarus de Fabricius, ou du genre des crevettes; je les en ai séparés à raison de la structure et des proportions respectives de leurs antennes; ainsi les talitres ont les antennes inférieures, ou celles qui sont les plus latérales dans le commun des crustacés, simples; leur pédoncule surpasse en longueur les antennes supérieures ou celles du milieu; nous voyons au contraire que les premières ont, dans les crevettes, une petite division ou un petit filet, et que les secondes sont plus longues que le pédoncule des précédentes.

Bosc a bien développé les caractères généraux des talitres. « Ils ont, dit-il, généralement le corps plus épais que les crevettes. Leurs yeux sont plus rapprochés; leur queue est accompagnée d'un moindre nombre d'appendices bifides; la cuisse de tous est en général plus large. . . . Les crevettes vivent constamment dans l'eau, ou mieux n'en

sortent que lorsqu'elles y sont forcées par son dessèchement ou sa corruption. Les talitres, au contraire, restent plus souvent dehors que dedans, du moins pendant l'été ; ils aiment à se cacher sous les pierres ou sous les plantes marines qui se trouvent souvent accumulées sur les bords de la mer.

» Bosc, qui en a observé de grandes quantités sur les côtes d'Amérique, sur celles d'Espagne et sur celles de France, rapporte que, dès qu'on enlève les pierres ou l'espèce de fumier sous lequel ils sont à l'abri du soleil, dans une humidité nécessaire à leur existence, ils se sauvent tous avec une telle vivacité de sauts, que de plusieurs centaines qu'il découvroit à la fois, à peine en pouvoit-il saisir un ou deux individus.

» Les organes qu'ils emploient à ces mouvemens ne sont autres que les appendices de leur queue, qu'ils replient sous leur corps, et qu'ils débandent comme les podures parmi les insectes ; ils donnent, si on peut employer cette expression, de continuelles chique-naudes au sol sur lequel ils se trouvent.

» Les talitres vivent de petits animaux, soit vivans, soit morts, et repoussés par les vagues : ils sont eux-mêmes la proie des poissons et des oiseaux. Ils forment, comme

les crevettes, dit le même observateur, un excellent appât pour prendre les petits poissons à la ligne ».

Leurs habitudes sont d'ailleurs les mêmes que celles des crustacés du genre suivant : égalité dans la différence des sexes, égalité dans la manière de porter les œufs et dans celle de changer de peau.

Talitrum signifie chiquenaude. On a vu plus haut le motif de cette dénomination.

Rondelet a parlé du talitre sauterelle sous le nom de *puce de mer*. « J'ai souvent trouvé avec les ordures que la mer jette cette petite bête couverte de coque fort mince, laquelle aucunement de face ressemble à un singe ou une marote; du reste du corps elle est comme la langouste é les squilles; elle est tant petite qu'on ne pourroit bien discerner les parties du corps sans y regarder de bien près, é sans avoir bonne vue. Je pense que c'est la puce de mer, de laquelle Aristote fait mention quand il dit qu'on prendroit les poissons à la main quand ilz dorment, s'ilz n'étoient tourmentés de poux é de puces; car dormans de nuit sont incontinent environnés d'une infinie quantité de ces petites bêtes, é rongés. Elles naissent au profond de la mer, en si grand nombre que si un appât

fait de chair de poisson demeure quelque tems au fond, elles l'auront incontinent tout rongé; de sorte que quelquefois les pêcheurs retireront leur appât tout chargé de ces bêtes, gros comme une boule ». (Hist. des poissons, liv. 18, pag. 412.)

Klein fait mention du même crustacé, et l'appelle *squilla sauteuse*. Des auteurs la prennent pour la petite squille, qui ne peut jamais devenir plus grande, d'Aristote; elle est funeste, suivant Klein, aux filets et aux engins pour pêcher. On la trouve en très-grand nombre sur les bords de la mer, où les poules d'eau, les bécasses et les autres oiseaux qui mangent ces vers lui font une guerre très-vive.

ESPECES.

Observations.

Linnaeus(1) paroît avoir confondu un talitre

(1) Othon Fabricius se plaint lui-même à cet égard de Linnaeus. Il décrit très-longuement le crustacé qu'il prend pour le *cancer pulex* de ce naturaliste. C'est bien évidemment une crevette; mais je ne crois pas que ce soit l'espèce nommée *puce*: c'est plutôt l'*oniscus cancellus* de Pallas.

ou une crevette maritime avec la crevette ordinaire d'eau douce, *cancer pulex*. Sa synonymie, sa manière de s'exprimer sur l'habitation de son espèce le prouvent évidemment. Il faut donc séparer et signaler l'espèce de crustacé réunie avec la crevette puce, et c'est ce qui ne m'est pas aisé, n'ayant pas suffisamment sous mes yeux d'objets d'étude et de comparaison. Je possède deux espèces de talitres prises toutes les deux sur nos côtes. Dans l'une toutes les pattes me paroissent simples, je veux dire que je n'ai pas aperçu de renflement en forme de main avec un crochet mobile à leur extrémité. On sait que les quatre pattes antérieures de la crevette puce sont terminées chacune par une pièce semblable, tandis que les dix autres pattes sont simples. Linnæus a exprimé ces caractères par ces mots : *manibus quatuor adactylis ; pedibus decem* ; le mot *adactyle* signifie simplement que ces mains n'ont pas de doigts comme celles des crabes. Cette espèce de talitre à pattes simples, et sur le nombre desquelles je ne suis pas sûr, a des rapports avec la figure grossière de la squille sauteuse de Klein. L'autre espèce de talitre de ma collection semble se rapporter à celle que Scopoli a décrite, avec un point de doute,

sous le nom de *cancer locusta* de Linnæus, et mieux encore au cancer gammarelle de Pallas. Cette espèce de Linnæus est encore du nombre de celles qui demandent une étude particulière. Il lui donne, à ce qu'il paroît, dix-huit pattes : *manibus quatuor adactylis, pedibus quatuordecim* ; il est possible qu'il ait pris des palpes pour des pattes, et que je n'aie pas aperçu moi-même dans ma première espèce de talitre les quatre mains antérieures à raison de leur brièveté, parce qu'un examen fait sur un individu sec, dans ces sortes d'animaux, est sujet à quelques erreurs. Cependant le célèbre Pallas n'ayant point vu non plus de renflemens aux pattes du même crustacé, *oniscus locusta*, je pense que je puis, sans m'arrêter à ces difficultés, prendre ma première espèce pour le crustacé que Linnæus nomme *cancer locusta*.

I. TALITRE SAUTERELLE; *talitrus locusta* (1).

Il se trouve dans les mers d'Europe.

(1) Pattes sans renflement sensible à leur extrémité.

Pedibus apice non incrassatis.

Gammarus locusta, Fabr. Entom. syst. tom. II,

2. TALITRE GAMMARELLE; *talitrus gammarellus* (1).

Il se trouve dans les mers d'Europe.

3. TALITRE GRILLON; *talitrus grillus* (2).

Il se trouve sur les côtes de l'Amérique septentrionale, d'où il a été rapporté par Bosc qui l'a décrit de la manière suivante :
« Tête comprimée; antennes supérieures

p. 516, n° 6. — *Cancer locusta*. Lin. Syst. nat. édit. 12, tom. I, p. 1055, n° 82. — *Oniscus locusta*. Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, p. 56, tab. 4, fig. 7. — Herbst, Canc. tab. 56, fig. 1.

(1) Quatorze pattes : les antérieures terminées par une main grande, avec un crochet mobile; jambes postérieures très-comprimées.

Pedibus quatuordecim; anticis manu magna et ungue mobili terminatis; tibiis posticis valde compressis.

Cancer locusta. Scopoli, Ent. carn. n° 1156.

Oniscus gammarellus. Pall. Spicil. zool. fasc. 9, p. 57, tab. 4, fig. 8. — Gronov. Zooph. 990. — Herbst, Canc. tab. 56, fig. 2 et 3.

(2) Dix pattes : les antérieures renflées et ayant un crochet au bout.

Pedibus decem; anticis apice incrassatis, chelatis.

Talitre grillon. Bosc, Histoire des crust. tom. II, p. 152, pl. xv, fig. 2. Si cette espèce n'a que dix pattes, il faut en faire un genre.

de la longueur du premier article des inférieures; les postérieures de la longueur de la moitié du corps; toutes un peu épineuses.

» Corps comprimé et composé de onze anneaux; les sept premiers avec un prolongement latéral distinct.

» Queue composée de trois appendices bifides, l'inférieur le plus long; le supérieur à peine visible.

» Dix pattes épineuses à cuisses larges et minces; les deux premières terminées par une main ovale à crochet simple.

» Cette espèce se trouve en grande quantité sur les côtes de l'Amérique septentrionale, où Bosc l'a observée. Elle ne se tient jamais dans l'eau, mais elle habite les lieux humides des bords de la mer, cachée sous les débris des végétaux, sous les pierres, etc. Elle saute par le moyen de sa queue, et glisse sur le sable par le même moyen avec une rapidité dont on ne se fait pas d'idée. Elle acquiert une longueur de six à sept lignes. Les oiseaux de basse-cour en sont extrêmement friands ».

4. TALITRE DES MÉDUSES ; *talitrus medusarum* (1).

Othon Fabricius dit qu'elle se trouve entre les filamens de la méduse chevelue, *medusæ capillatæ*.

5. TALITRE CIGALE ; *talitrus cicada* (2).

Cette espèce a été observée au Groenland par le même naturaliste. Elle se tient particulièrement dans les fonds sablonneux des embouchures des fleuves ; elle aime plus que les autres le sang des phoques. Dès qu'on en a tué un, ces crustacés y accourent aussitôt, de même que l'on voit les bousiers se rendre en foule sur les excréments.

(1) Les quatre paires antérieures de pattes terminées par une main comprimée, incisée.

Manibus quatuor anticis compresso incis.

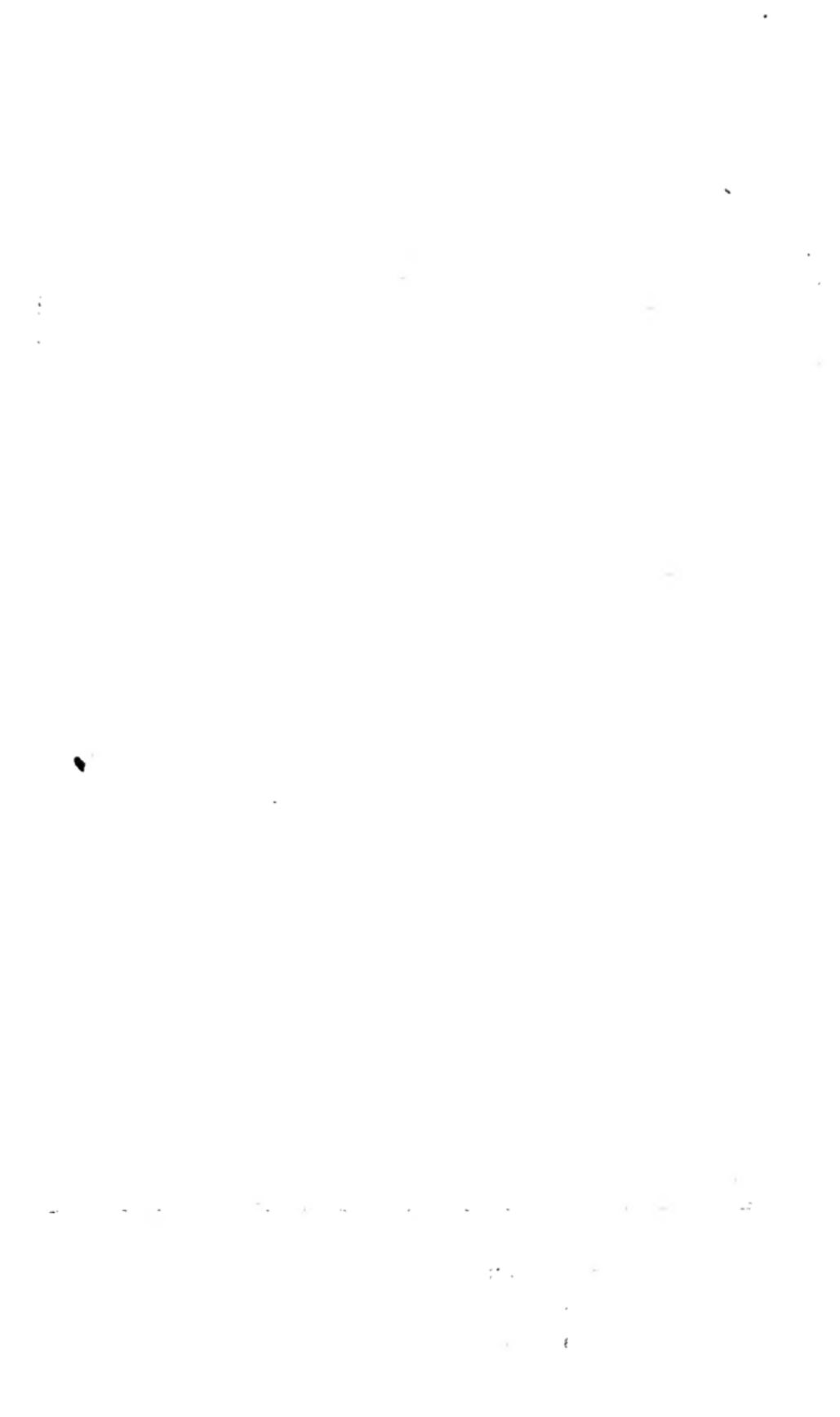
Gammarus medusarum. Fab. Entom. syst. tom. II, p. 519, n° 19.

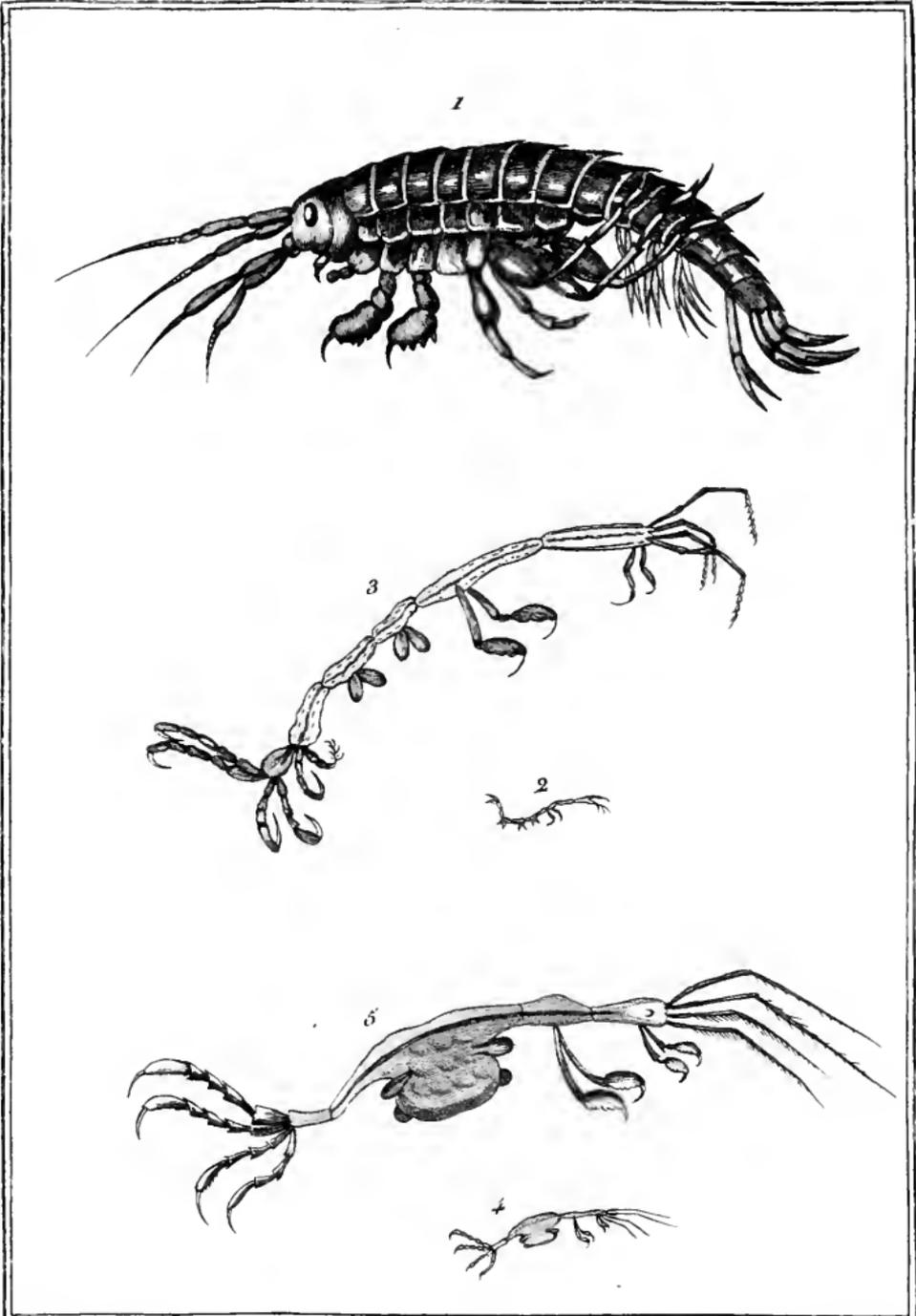
Oniscus medusarum. Oth. Fab. Faun. Groenland. n° 252.

(2) Corps presque linéaire ; quatre fausses mains.

Corpore fere lineari ; manibus quatuor anticis spuris.

Oniscus cicada. Oth. Faun. Groenl. n° 253.





De Seve del.

P. Veyraud sc.

- 1. CREVETTE PUCE *grosse*.
- 2. CHEVROLLE LINEAIRE *Mâle*.
- 3. LE MÊME *grosse*.
- 4. LA FEMELLE
- 5. LA MÊME *grosse*.



De Jere del.

P. Boyssard sc.

1. CREVETTE PUCE *grosse*
- 2 CHEVROLLE LINEAIRE *Male*
- 3 LE MÊME *grosse*
- 4 LA FEMELLE
- 5 LA MÊME *grosse*

 TRENTE-QUATRIEME GENRE.

CREVETTE; *gammarus*. (Pl. LVII.)

Nous avons vu que le mot de *gammarus* a été appliqué aux écrevisses, aux crevettes. Fabricius le consacre à des animaux différens, mais qui ont cependant des rapports de forme avec les derniers crustacés, ou les palémons. L'espèce, même la plus commune, a été nommée par Geoffroi *crevette des ruisseaux*. Tel est le motif qui a porté les entomologistes modernes français à rendre le mot de *gammarus* par celui de *crevette*. On eut peut-être mieux fait de le traduire différemment, afin d'éviter la confusion que ce nom de *crevette* peut ici occasionner; car les *gammarus* de Fabricius ne sont certainement pas les crustacés que l'on nomme vulgairement *crevettes*, *chevrettes*.

Les crevettes diffèrent des talitres par leurs antennes supérieures, qui sont plus longues que le pédoncule des inférieures; celles-ci ont en outre un petit filet que l'on n'aperçoit pas dans les antennes inférieures des talitres. Je ne puis cependant

pas assurer si ce second caractère est propre au genre, n'en ayant vu que très-peu d'espèces.

Ces crustacés avoient été mis par Linnæus dans la dernière division de son genre cancer, et associés au squilles, aux hip-pes, etc. Gronovius en fait un genre qu'il caractérise fort bien : corps cylindrique, comprimé, courbé ; corselet très-court ; deux yeux sur les côtés, non pédouculés ; quatre antennes subulées ; sept paires de pattes inégales ; l'antérieure terminée en pince. Ce genre est pour lui celui des squilles. De Gêr comprend sous la même dénomination, non seulement les crevettes, mais encore les squilles, proprement dites, les aselles, etc.

Geoffroi a suivi Linnæus. L'espèce la plus commune de ce genre a fixé l'attention de plusieurs naturalistes, Frisch, Roesel, De Gêr, etc. ; le docteur Desmars s'en étoit aussi occupé depuis long-tems parmi nous. (Mélanges d'histoire naturelle, 1762, tome I, page 217). Je vais offrir ses observations ; car tout en rendant justice aux naturalistes étrangers, l'amour national nous commande, choses égales, d'entendre de préférence ceux qui honorèrent notre patrie.

Desmars

Desmars désigne la crevette puce sous la dénomination de *cloporte aquatique*.

« On compte douze à quinze lames pliées en demi-cylindre depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Lorsque l'insecte est en repos, l'axe de ces lames forme un commencement de spirale, dont les espaces vont en diminuant vers la queue. Les six à sept premières jouent en glissant les unes sur les autres, et ne forment qu'une médiocre courbure. Les dernières sont articulées de manière à ne pas glisser ou à ne glisser que très-peu.

» A chacune des sept premières lames est articulée une paire de pattes; les deux premières sont chéeliformes et terminées par une griffe; les cinq autres, qui vont toujours en augmentant, sont de la même structure que les dernières pattes de l'écrevisse. Les dernières paires de pattes sont ordinairement repliées latéralement.

» Immédiatement après les pattes on voit trois plans de filets articulés à égales distances les uns des autres, et qui répondent à la huitième, neuvième et dixième lames semi-cylindriques; chacun d'eux est composé de trois à quatre filets penniformes.

Enfin, la queue de l'insecte est elle-même terminée par plusieurs filets penniformes.

» Lorsque l'insecte veut nager, la spirale se développe en ligne droite, et l'insecte fait un premier saut qui l'élève à une certaine hauteur, par la même nécessité mécanique qu'un arc fortement tendu, et appuyé par un de ses bouts contre un corps immobile, s'élève à une certaine hauteur lorsque la puissance qui le tend cesse tout à coup d'agir; c'est ainsi que se fait le premier saut de l'oiseau dans l'air; au même instant les trois plans de filets penniformes agissent, et frappent l'eau de haut en bas avec vitesse, en décrivant des secteurs de cercle, d'où suit le mouvement de l'insecte dans l'eau dont la durée et la rapidité sont proportionnées à celles de ces instrumens.

» Le mouvement de l'écrevisse se fait aussi par le développement de la queue, et c'est sans doute pour cette raison qu'elle contient une masse musculieuse, plus considérable que celle de tous les autres muscles de son corps, pris ensemble, mais elle n'a pas de plans de filets.

» Non seulement la Nature a pourvu d'ailes le cloporte aquatique, mais elle les a construites de manière qu'il peut varier

ses mouvemens, ainsi que l'oiseau dans l'air. L'insecte peut ne mouvoir qu'un ou plusieurs de ces filets, qui ne sont pas roides, mais souples et flexibles.

» Cette sorte d'insectes est fort commune dans les ruisseaux et eaux dormantes; ceux des ruisseaux disparaissent aux approches de l'hyver, dont ils évitent les rigueurs en se cachant dans les sources les plus profondes. Pendant les grandes chaleurs, ils se réfugient également dans les sources, où la fraîcheur est plus grande.

» Leur tête est munie de quatre antennes; les deux antérieures, ainsi que les deux postérieures, sont composées de quatre pièces articulées. Ils s'en servent pour fouir et chercher dans le gravier des alimens. La quatrième pièce des deux antennes postérieures est triple des trois autres prises ensemble; elle est taillée en grains de chapelet, et fort flexible. Les yeux, au nombre de deux, placés à la base des deux antennes, semblent destinés à diriger leurs mouvemens.

» La bouche présente d'abord deux pièces remarquables par leur saillie; elles formeroient une arcade si elles étoient jointes par leur partie supérieure; l'insecte s'en sert

pour faire l'examen des différens corps, c'est peut-être l'organe du goût; quand il mange, il les écarte à droite et à gauche, et alors on aperçoit plusieurs petits hameçons qui ont un mouvement de connivence. Outre ces instrumens cachés dans l'intérieur de la bouche, on en voit distinctement deux autres qui sont saillans de toute leur longueur, quand l'insecte les met en mouvement; ils sont logés dans une rainure, qui va depuis la bouche de l'insecte jusqu'aux antennes; toutes ces pièces concourent ensemble à pulvériser et à réduire en menues parcelles les alimens. Leur accouplement se fait de la manière suivante: lorsqu'un mâle et une femelle se conviennent, les préliminaires ne sont pas longs, le mâle saisit la femelle avec sa première patte gauche, dont l'extrémité finit en griffe, comme j'ai marqué ci-dessus; il la saisit, dis-je, entre le cinquième et le sixième anneaux, et accroche sa première patte droite au premier anneau; dans cette attitude il n'est pas possible que la femelle échappe, et il faut de nécessité obéir au mâle. En effet, la femelle est arrêtée par deux crocs qui la harponnent en sens contraire. Pendant les huit jours que dure cet accouplement, le mâle em-

porte la femelle suspendue, et nage à son ordinaire. La fécondation paroît se faire dans certains instans où le mâle, se repliant sous le ventre de la femelle, y injecte peut-être la liqueur séminale. Après les quatre premiers jours, on aperçoit entre les premières pattes de la femelle une poche qui contient les petits. Vers le septième jour de l'accouplement, ils sortent la tête la première de cette poche, et nagent avec autant d'habileté que leurs père et mère; ils font cinq ou six tours autour d'eux, et viennent quelquefois se percher sur leurs antennes, jusqu'à ce qu'ils aient reconnu les lieux. Le premier aliment de ces nouveaux-nés est leur propre excrément, qu'ils tirent de leur anus avec leurs premières pattes; quoiqu'ils fassent usage par la suite de différens mets, cela n'empêche pas qu'ils reviennent souvent à celui-là.

» Lorsque tous les petits insectes sont sortis de la poche qui les contenoit, l'accouplement dure encore vingt-quatre heures et quelquefois davantage. On voit alors le mâle repasser fréquemment sa seconde paire de pattes sur la tête de la femelle; il semble les joindre, et les appuyant sur la base des antennes postérieures, les faire glisser de derrière en

devant jusqu'à la bouche de l'insecte. A force de recommencer la même opération, la tête de la femelle tombe en devant, et paroît se détacher du premier anneau; mais ce n'est que le casque, car on voit paroître aussitôt une nouvelle tête, plus blanche et plus petite que la première; presque aussitôt le reste de la robe de la femelle se sépare, et la dépouille est quelquefois si complète, qu'on la prendroit pour un insecte mort; quelques heures après les deux sexes se séparent; le mâle n'a pas besoin de secours étrangers pour se dépouiller ».

Le Réaumur de la Suède, l'illustre De Géer, va maintenant nous instruire, et dans un langage plus approprié et plus exact que le précédent. Analysons les détails qu'il nous donne sur la squille puce. Nous substituerons à ce mot générique de *squille* celui de *crevette*, et à quelques-unes de ses dénominations techniques, d'autres plus généralement reçues aujourd'hui.

La crevette a le corps allongé, comprimé sur les deux côtés, diminuant peu à peu de grosseur vers la partie postérieure, avec le dos convexe ou voûté d'un bout à l'autre; le corps est divisé en treize anneaux, couverts d'une peau crustacée. La tête qui est

assez grosse n'est distincte du reste du corps que par une simple incision légère ; elle porte deux yeux noirs , arrondis et chagrinés. Les antennes, au nombre de quatre, sont dirigées en avant. Les quatorze pattes sont placées par paires, et celles des quatre premières paires sont portées en avant, tandis que les six autres, que l'animal relève ordinairement vers le dos, ont leur direction vers la queue.

La tête de la crevette est comprimée sur les côtés, et comme coupée carrément en devant. Elle se prolonge en dessous en une éminence courte où est la bouche.

Les antennes sont longues, sétacées, et se terminent par un article très-délié ; la paire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure. On aperçoit au dessous les palpes au nombre de quatre, dont les supérieurs sont composés de trois ou quatre articles terminés par une espèce de crochet mobile, et les inférieurs également articulés présentent à l'extrémité du dernier article de longs poils roides, et plusieurs autres très-courts.

Les anneaux du corps sont couverts de plaques crustacées, formant en dessous d'un bout à l'autre une cavité dans laquelle se

trouvent entre les pattes plusieurs lames minces et transparentes qui y sont placées perpendiculairement. Le huitième, le neuvième et le dixième anneaux sont garnis en dessous de trois paires de longs filets mobiles, que la crevette tient presque continuellement dans un mouvement d'oscillation. Chacun de ces six filets est divisé transversalement par une articulation en deux pièces.

La partie postérieure du corps de la crevette, ou sa queue, est garnie de six pièces allongées, doubles, très-remarquables, attachées aux trois derniers anneaux du corps, et dont elle se sert comme de nageoires pour frapper l'eau en nageant.

Les deux premières paires de pattes sont plus courtes que les autres; elles sont formées de quatre articulations, dont la dernière est ovale et terminée par un crochet courbé et mobile. La troisième et la quatrième paires sont un peu plus longues que les précédentes, et composées de six articles, dont le premier est court et gros, et le dernier conique, en pointe allongée. Enfin, les pattes des trois dernières paires, que la crevette tient toujours redressées, sont assez semblables aux précédentes, et partagées

également en six parties, dont la seconde est beaucoup plus large que les autres.

Les crevettes se plaisent dans l'eau de la mer, et dans les ruisseaux et les fontaines d'eau douce. Elles ont sept à huit lignes de longueur, et sont d'une couleur brun verdâtre sale, qui devient roussâtre par la dessication. Elles portent toujours la partie postérieure du corps courbée en dessous, de sorte que leur dos est alors arqué. Elles nagent avec beaucoup de vitesse par le mouvement de leurs pattes, de leur queue, et des trois paires de parties filiformes qui terminent cette queue. Elles sont carnassières, et mangent du poisson quand elles en trouvent à leur disposition. Elles changent de peau comme les écrevisses.

Le même crustacé a été aussi pour moi le sujet de quelques observations anatomiques. Je passe sous silence celles qui ont rapport au détail des organes de la manducation, parce qu'elles intéressent moins nos lecteurs, et que nous avons suffisamment grossi cet article de descriptions qui ne sont que trop sèches.

Si on examine le corps d'une crevette puce, éclairé par le soleil, on aperçoit un vaisseau dorsal et longitudinal, qui est

d'autant plus apparent que l'individu est moins opaque, et d'un brun verdâtre plus clair. Ce vaisseau commence à être très-sensible à l'extrémité antérieure du septième anneau, à compter de la queue; il s'élargit ensuite un peu, a la figure d'un canal cylindrique, plus foncé que le corps, et se termine à la tête. Il est dans un mouvement très-vif et continu; les côtés longitudinaux semblent être bordés chacun d'une ligne blanchâtre; ces deux lignes participent, du moins en apparence, au mouvement du vaisseau, en se rapprochant ou s'éloignant sans cesse dans leur longueur. Le vaisseau n'est plus qu'un filet très-petit lorsqu'il est sur le point d'arriver aux anneaux qui forment la queue, ou au septième segment, le dernier portant des pattes.

J'ai séparé le corps en deux, à partir du troisième anneau; le tronçon du côté de la tête avoit, quoique isolé, un mouvement très-sensible qui a duré quelques minutes; la partie la plus longue ou le reste du corps a gardé ce mouvement pendant plus d'un quart d'heure.

Ce vaisseau est couché le long du dos, en dessous, et fixé dans une espèce de mucosité blanchâtre qui enduit le dessous des

anneaux. Vu ainsi et plus à découvert, il est d'un blanc assez transparent; on observe encore ses deux lignes marginales; il s'est introduit de l'air dans son intérieur, et il s'est trouvé interrompu.

Il y a aussi de chaque côté un cordon longitudinal, formé de petits globules d'un rouge tirant sur l'orangé; ces deux corps sont plus sensibles dans les femelles; ils vont jusqu'au septième anneau; ils se divisent par la mutilation en petites plaques d'un rouge un peu sanguinolent en apparence.

Sous le canal intestinal qui m'a paru strié, et immédiatement au dessous des deux corps précédens, sont de chaque côté deux filets gélatineux, cylindriques, d'un jaunâtre pâle, avec une ligne longitudinale brune, au milieu, et dans leur longueur; ils sont comme formés de grains arrondis, mis bout à bout, et se prolongent jusqu'au septième anneau.

Le vaisseau dorsal m'a paru avoir quelques petits rameaux presque imperceptibles. Restant seul attaché aux anneaux, il a encore donné des marques de mouvement.

L'anatomie nous éclairera sans doute un jour sur les fonctions de ces différentes

parties, et dans l'ignorance où je suis à cet égard, j'apprends de leur donner des dénominations.

Les crevettes sont très-communes dans les eaux; les unes ne se trouvent que dans les eaux douces et vives; les autres ne vivent que dans la mer. On les rencontre souvent accouplées, l'un des sexes emportant l'autre, et tous les deux nageant ensemble. La femelle de la crevette puce porte, pendant quelque tems, ses petits sont fixés à ses anneaux, ou aux pattes.

ESPECES.

1. CREVETTE PUCE; *gammarus pulex* (1).

Elle se trouve dans les eaux douces des ruisseaux et des fontaines de toute l'Europe.

(1) Les quatre pattes antérieures terminées par une main et un crochet.

Pedibus quatuor anticis manu chelata terminatis.

Gammarus pulex. Fab. Entom. syst. tom. II, p. 516, n° 7. — *Cancer pulex.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1055, n° 81. — Roes. Ins. tom. III, tab. 62. — Herbst, Canc. tab. 36, fig. 4, 5.

Othon Fabricius donne une description très-longue

2. CREVETTE CANCELLE; *gammarus cancellus* (1).

Elle est si commune dans les fleuves de la Sibérie, qu'elle sert d'aliment aux habi-

d'un crustacé qu'il prend pour le *cancer pulex* de Linnæus. Quoique cette description convienne sous bien des points à notre crevette puce, je ne suis pas sûr cependant que ce soit elle, puisque l'espèce du naturaliste danois se trouve sur les bords de la mer, entre les fucus sur-tout, etc.

L'espèce suivante, très-voisine de celle-ci, en diffère par les derniers anneaux qui sont épineux : or Othon Fabricius dit formellement que les deux premiers anneaux de la queue ont le dos tricaréné et épineux : *duo priores in dorso tricarinati, spinosi*. J'ai donc lieu de présumer que l'*oniscus pulex* de ce naturaliste est encore plus près de la crevette *cancelle*.

(1) Les quatre pattes antérieures terminées par une main et un crochet ; des épines sur plusieurs segmens.

Pedibus quatuor anticis manu et ungue terminatis ; segmentis plurimis spinosis.

Gammarus cancellus. Fabr. Entom. syst. tom. II, p. 515, n° 4. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, p. 55, tab. 3, fig. 18 — Herbst, Canc. tab. 55, fig. 12.

Je soupçonne que cette espèce est la même que celle que Fabricius nomme *carénée*, *gammarus carinatus*. Ent. syst. tom. II, p. 515, n° 3.

tans du pays, aux oiseaux et aux poissons. On la regarde comme un mets délicat.

3. CREVETTE AMPOULE; *gammarus ampulla* (1).

Elle se trouve dans les mers du Nord.

4. CREVETTE FOLATRE; *gammarus nugax* (2).

Elle se trouve dans la mer du Nord.

5. CREVETTE LONGICORNE; *gammarus longicornis* (3).

Elle se trouve dans l'océan d'Europe, et dans les eaux salées, stagnantes.

(1) Corps renflé; tête pointue en devant; cuisses postérieures dilatées.

Corpore vesiculoso; capite antice acuto; femoribus posticis dilatatis.

Gammarus ampulla. Fab. Entom. syst. tom. II, p. 514, n° 1. — Herbst, Canc. tab. 35, fig. 1.

(2) Les six cuisses postérieures dilatées.

Femoribus sex posticis dilatatis.

Gammarus nugax. Fab. Ent. syst. tom. II, p. 515, n° 2. — Herbst, Canc. tab. 35, fig. 2.

Cette espèce appartient peut-être au genre talitre.

(3) Antennes inférieures très-grosses, plus longues que le corps.

Antennis inferis crassissimis, corpore longioribus.

6. CREVETTE CORNUE; *gammarus corniger* (1).

Elle se trouve dans les mers de la Norvège.

7. CREVETTE BOSSUE; *gammarus gibbosus* (2).

Elle se trouve sur les côtes du Portugal.

8. CREVETTE APPAT; *gammarus esca* (3).

Elle se trouve sur les côtes de la Norvège. Les harengs l'aiment beaucoup.

Gammarus longicornis. Fab. Entom. syst. tom. II, p. 515, n° 5. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, p. 59, tab. 4, fig. 9. — Herbst, Cane. tab. 55, fig. 11.

(1) Un bec; côtés du corselet bicornes.

Rostrata; thoracis lateribus cornu duplici.

Gammarus corniger. Fab. Entom. syst. tom. II, p. 517, n° 18.

(2) Yeux très-grands; antennes très-longues, pliées sous le corps.

Oculis maximis; antennis longissimis sub corpore plicatis.

Gammarus corniger. Fab. Entom. syst. tom. II, p. 517, n° 8.

(3) Queue articulée, presque de la longueur du corps, subulée.

Cauda articulata, longitudine fere corporis, subulata.

Gammarus esca. Fabr. Entom. system. tom. II, p. 518, n° 13.

9. CREVETTE SPINICARPE; *gammarus spinicarpus* (1).

Elle se trouve dans les mers du Nord.

10. CREVETTE DU HOMARD; *gammarus homari* (2).

Elle habite dans les mers du nord de l'Europe.

11. CREVETTE DES SABLÉS; *gammarus arenarius* (3).

Elle se trouve sur les bords sablonneux des mers du Groenland.

(1) Quatre mains; un prolongement en épine aux carpes.

Manibus quatuor; carpis in spinam productis.

Muller, Zool. dan. p. 66, tab. 119, fig. 1 - 4. — Herbst, Canc. tab. 36, fig. 6 et 7.

(2) Dos épineux; queue en faisceau; appendices dentées en scie.

Dorso spinoso; cauda fasciculata; stylis serratis.

Gammarus homari. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 418. — Stroem. Act. Hafn. 10, 5, tab. 2.

(3) Déprimée en devant; une carène postérieure presque en dents de scie; une petite dent entre les antennes; les quatre pattes antérieures terminées par une main.

Antice depressiuscula; postice subserrata carinata;

12. CREVETTE

12. CREVETTE DES ABÎMES; *gammarus abyssinus* (1).

Elle se trouve dans les lieux profonds de la mer du Groenland.

13. CREVETTE DENTÉE; *gammarus serratus* (2).

Elle se trouve dans les mêmes lieux que la précédente.

Rem. Les crevettes suivantes de Fabricius ou de

dente minuto inter antennis; pedibus quatuor anticis manu terminatis.

Oniscus arenarius. Oth. Fabr. Faun. Groenland. n° 234.

(1) Les quatre pattes antérieures terminées par une main; antennes sétigères, dentées en scie au côté intérieur à leur base.

Pedibus quatuor anticis manu terminatis; antennis setigeris, margine interno baseos serratis.

Oniscus abyssinus. Oth. Fab. Faun. Groenl. n° 236.

(2) Ventre; un bec en forme de corne et courbé; dos ayant une carène en dents de scie; bras très-courts.

Ventricosa; rostro corniformi, deflexo; dorso carinate-serrato; brachiis brevissimis.

Oniscus serratus. Oth. Fab. Faun. Groenl. n° 237;

L'Encyclopédie méthodique appartient à d'autres genres :

Gammarus linearis. Fab. Voyez *chevrolle*.

Gammarus filiformis. Oliv. — *Cancer filiformis*. Lin. Voyez tom. IV de cette Histoire, p. 530, le second entomotraccé décrit par Godeheu Riville. Je crois en effet que c'est une crevette.

Gammarus stagnalis. Fab. Voyez *branchiopode*.

Gammarus salinus. Fab. *Idem*.

Les autres appartiennent au genre *talitre*, ainsi que le cloporte de Strœmius d'Othon Fabricius, Fauna Groenland. n° 235, et dont nous n'avons point parlé. Ce naturaliste le caractérise ainsi : *Cancriformis, compressus, pedibus quatuor anticis cheliformibus subdentatis, antennis summis brevissimis*. Cancriforme, comprimé ; les quatre pattes antérieures en forme de pinces ; antennes supérieures très-courtes. Nous l'appellerons *talitre strœmien*.

On trouve dans Muller et dans Herbst deux crustacés qui appartiennent à ce genre, *cancer podurus*, *cancer mutilus* ; mais leurs caractères spécifiques ne paroissent pas être bien établis.

Le premier a le corps de douze anneaux, autant de pattes, et les deux avant-derniers segmens de la queue épineux. (Herbst, Cancr. tab. 35, fig. 6.)

Le second a le corps de dix anneaux, douze pattes, dont les quatre antérieures en forme de bras, et les secondes terminées par une pince. (Herbst, Cancr. tab. 35, fig. 7.)

TRENTÉ-CINQUIÈME GENRE.

CHEVROLLE; *caprella*. (Pl. LVII.)

CE genre, établi par le professeur Lamarck, repose sur des caractères solides et faciles à saisir. Les chevrolles n'ont point de queue distincte, ni de pièces articulées au bout; leur corps est délié et filiforme; leurs pattes sont allongées, rapprochées par paires, mais de loin en loin; ces pattes sont au nombre de dix à douze.

Ces animaux vivent soit dans les profondeurs de la mer, parmi les varecs et les fucus, soit près des côtes. Ils courbent, en nageant, les extrémités de leurs pattes; ils marchent presque à la façon des chenilles arpeuteuses, en s'accrochant aux différens corps par les pattes de devant, et en ramenant ensuite près de celles-ci les postérieures; c'est ainsi qu'ils courent assez vite, et qu'ils vont même également bien à reculons. Quelquefois aussi ils tournent leur corps de côté et d'autre, se tiennent droits sur leurs pattes postérieures, et agitent leurs antennes.

Les œufs sont renfermés dans une poche membraneuse soutenue par quatre appendices, sous les troisième et quatrième anneaux du corps. Ces sacs doivent s'ouvrir pour laisser échapper les œufs.

On voit quatre appendices semblables dans le mâle, et qui plus est, suivant Muller, une paire de pattes de plus (du moins dans la chevrolle linéaire); mais, comme le remarque judicieusement Bosc, il y a lieu de douter de la vérité de cette observation. On peut considérer ces quatre appendices comme de fausses pattes; ces crustacés seroient alors censé avoir quatorze pattes, dont dix seulement ambulatoires.

1. CHEVROLLE LINÉAIRE; *caprella linearis* (1).

Son corps a quelquefois deux pouces de long, mais à peine a-t-il plus d'une ligne

(1) Les quatre pattes antérieures terminées par une main; les deux premières les plus courtes.

Pedibus quatuor anticis cheliformibus; prioribus brevioribus.

Cancer linearis. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. 1, pag. 1056, n° 83. — *Gammarus linearis.* Fabric. Ent. syst. tom. II, p. 517, n° 9. — Herbst, Canc. tab. 36, fig. 9 et 10.

DES CHEVROLLES. 325

de large. Il est composé de sept articles ; la tête comprise ; le premier, ou plutôt la tête, est un peu plus court que le second, plus épais et obtus en devant, aminci postérieurement ; le second est le plus long de tous, et épaissi dans son milieu ; le troisième et le quatrième sont plus courts, plus épais, égaux et cylindriques ; le cinquième est presque de la même longueur, aminci en devant, épaissi postérieurement ; le sixième est petit, semblable à un tubercule ; le dernier est un peu plus long et un peu plus menu. Les yeux sont placés sur le sommet de la tête, implantés dans sa surface, et sous la forme de deux points noirs. Les antennes sont au nombre de quatre, placées sur le front ; les deux supérieures sont plus longues, formées de trois articles cylindriques, outre l'extrémité qui est capillaire ; les inférieures sont moitié plus courtes, semblables, mais composées seulement de deux articles cylindriques et soyeux.

La bouche présente six pièces onguiculées. Les pattes sont au nombre de dix, de trois articles, terminées par une main ou pince presque en croissant, et un crochet mobile au bout. La première paire est plus petite, et placée sous la tête ; la suivante est atta-

chée au second anneau, et peut être prise pour les bras, les pinces étant plus renflées que les autres, avec leur bord inférieur convexe et denté en scie; les troisième et quatrième paires ont leur insertion sous les cinquième et sixième segmens, et sont un peu plus longues que la première. La cinquième paire est la plus alongée de toutes, et part du dernier anneau. Les deux paires antérieures sont tournées en avant, et les trois autres en arrière. L'anus est nu, et situé entre les dernières pattes. On voit sous les troisième et quatrième articles quatre lobes ovales, membraneux, comprimés, susceptibles de gonflement, globuleux, et pleins d'une substance granulée à certaines époques. On ne peut douter que ce ne soient les ovaires.

Sa couleur varie du blanc au brun; on en trouve aussi de rougeâtres. L'intestin est plus obscur, et s'étend dans toute la longueur du corps.

Othon Fabricius, duquel nous avons tiré cette description, ne parle pas de la différence des sexes.

Elle se trouve dans les mers du Nord.

2. CHEVROLLE VENTRUE ; *caprella*
ventricosa (1).

Elle se trouve dans les mers du Nord.

(1) Les deux pattes de devant terminées par une main.

Pedibus duobus anticis chelatis.

Muller lui donne quatorze pattes. *Squilla ventricosa*. Zool. dan. p. 20 , tab. 56 , fig. 1 - 3. — Herbst, Canc. tab. 36 , fig. 11.

TRENTE-SIXIEME GENRE.

CYAME; *cyamus*. (Pl. LII.)

CE nom, qui signifie en grec *fève*, avoit été donné à des cloportes, parce qu'ils ressemblent en quelque sorte à cette semence lorsqu'ils sont dans un état de contraction. Les crustacés dont il s'agit ici sont peu éloignés des cloportes, et c'est même dans ce genre que Linnæus les a placés. De Gêr en a fait des squilles. Fabricius, après les avoir changés plusieurs fois de place, vient de les ranger avec les pycnogons, d'où il les tirera sans doute un jour, lorsqu'il en aura mieux examiné les caractères.

Les cyames sont connus des pêcheurs sous le nom de *poux de baleines*, parce qu'ils sont fixés sur ces animaux, et qu'ils les sucent. On les trouve aussi sur les branchies de quelques poissons. Ils se cramponnent fortement, et se placent de préférence aux lèvres, aux parties génitales, contre les nageoires des baleines, comme étant les lieux où ils peuvent trouver une nourriture plus facile à obtenir, et où ils sont plus en

sûreté. On rapporte qu'ils rongent la peau de ces cétacés avec tant de force, qu'ils y laissent des trous comme si on avoit emporté des morceaux. Nous pensons avec Bosc que les organes de la manducation de ces crustacés parasites ne sont pas assez forts pour imprimer sur la peau des baleines de telles cicatrices; mais nous ne croyons pas avec lui que les cyames se nourrissent par le moyen d'une trompe. Leur bouche, quoique peu distincte, nous a paru être organisée de même que celle des aselles, avec lesquelles ces crustacés ont de grands rapports.

Je décrirai le cyame de la baleine d'après un individu que j'ai trouvé sur un poisson du museum d'histoire naturelle.

Son corps a environ sept à huit lignes de long. Il est ovale, déprimé, coupé transversalement par six divisions profondes, dont les seconde, troisième, quatrième moins fortes; le dernier segment est plus petit, presque triangulaire. La tête est petite, presque conique. Les deux yeux sont supérieurs, rapprochés, arrondis, et distingués seulement par deux points noirâtres. Les quatre antennes sont situées à la partie antérieure de la tête, rapprochées à leur base,

coniques, de quatre articles cylindriques, diminuant insensiblement de grandeur, et dont le dernier très-petit, conique; la longueur des supérieures fait le tiers environ de celle du corps; les inférieures sont très-petites. La lèvre inférieure a deux palpes coniques et articulés. Sous la tête et de ses côtés partent deux petits bras de quatre pièces, dont la dernière en forme de main; ovale, comprimée, avec un crochet pointu, courbé et distinct; le segment suivant a deux pattes, en tout semblables aux précédentes, mais leurs mains sont unidentées à la base; les second et troisième segmens ont chacun deux fausses pattes qui sont formées d'un petit article servant de base, et d'un autre fort long, cylindrique et obtus; près de la naissance de chacune d'elles est une appendice figurée en croissant. Ces fausses pattes servent à retenir les œufs qui occupent les second et troisième anneaux, et sont renfermés dans une poche qui se fend en croix et devient quadrivalve au moment de la ponte. Les trois autres segmens ont chacun deux pattes figurées de même que les antérieures; leur premier article a une petite épine interne; la dernière paire est un peu plus petite. Le segment postérieur

est terminé par un petit tube cylindrique, obtus, avec deux pointes coniques en dessous.

Le corps est assez mou, d'un blanc jaunâtre qui devient blanchâtre par la dessiccation.

CYAME DE LA BALEINE; *cyamus ceti* (1).

(1) *Oniscus ceti*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1060. — *Pycnogonum ceti*. Fab. Supplem. entom. syst. p. 570, n^o 2. — De Géer, Mém. insect. tom. VII, p. 541, tab. 42, fig. 6 et 7. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, p. 76, tab. 4, fig. 14.

A D D I T I O N S.

DROMIE.

DEPUIS l'impression de l'histoire de ce genre nous avons vu, dans l'Essai sur l'histoire naturelle de Saint - Domingue , par Nicolson, un passage curieux relatif à ces crustacés ; le voici :

FAUX BERNARD L'HERMITE.

« Je ne connois aucun auteur qui en ait jusqu'ici parlé ; on peut le définir : *cancellus marinus in bivalvibus degens*. C'est un petit crabe arrondi, aplati, portant communément un pouce de diamètre. Dans le vrai bernard l'hermite la partie antérieure du corps, qui comprend la tête, le dos, l'estomac, les pattes, est entièrement crustacée ; il n'y a que la partie postérieure, c'est-à-dire, le ventre et la queue, qui soit mollasse et membraneuse ; au lieu que, dans le petit crabe que nous décrivons, le dessous du corps est entièrement crustacé, tandis que le dessus est mollasse, membraneux. Ce petit animal n'indiqueroit-il pas une nuance, un passage de la nature des crustacés aux

poissons mous ? C'est pour garantir les parties tendres de son corps qu'il se met à couvert sous la moitié d'une bivalve qu'il choisit au fond de la mer, et qu'il trouve proportionnée à sa taille. Communément il s'attache aux canes et aux cœurs. Quelque part qu'il se transporte, il ne va jamais sans son domicile, qu'il porte sur son dos, et qui sert à protéger les parties foibles de son individu. Il ne vit pas long-tems hors de l'eau. Lorsque la mer est agitée, qu'il devient le jouet des flots, et que les lames le jettent sur le rivage; on l'y voit marcher quelque tems, ou plutôt l'on voit avancer lentement la coquille où il s'est logé, car aucune partie de son corps ne la dépasse. Lorsqu'on la touche, il s'arrête, replie ses pattes, ne donne aucun signe de vie; et comme il est souvent couvert de fange, il fait illusion au point qu'on croit d'abord s'être trompé, et avoir pris pour un être vivant une coquille mutilée, remplie de sable. Ce n'est qu'après un second examen qu'on aperçoit un petit animal tellement adhérent à son domicile qu'on a peine à l'en détacher sans le rompre. Voici la description d'un de ceux que nous possédons.

« Sa tête, qui n'est point séparée du corps;

est divisée par dessus en plusieurs compartimens membraneux, transparens et mollasses; le front est fait en demi-cercle, dentelé sur les bords, et couvert de poils en dessous; sa bouche est garnie d'osselets arrondis qui font l'office de dents, ou plutôt de meules pour broyer sa nourriture. Cette bouche est environnée de plusieurs lèvres, l'une supérieure coupée transversalement en zigzag; la lèvre inférieure est divisée en deux parties triangulaires qui s'ouvrent en long. Les yeux sont assez gros, et surmontés de deux antennes très-déliées. On distingue dans ce demi-crustacé cinq paires de pattes de formes différentes, couvertes de poils et de tubercules; la première paire est composée de quatre articulations; celle qui tient au corps est mamelonnée; la suivante est lisse en dessus, tuberculée en dessous, ayant d'un côté une entaille longitudinale dans laquelle une partie de la quatrième articulation s'emboîte; la troisième est fort courte, de forme irrégulière, et couverte de tubercules, ainsi que la quatrième, qui est terminée par une tenaille dentelée. Ces deux pattes servent à l'animal pour saisir sa proie et la porter à sa bouche.

» Les seconde et troisième paires de pattes

sont composées de cinq articulations, dont la première, qui s'articule avec le corps, est mamelonnée; les quatre autres sont couvertes de poils, et terminées par une petite griffe arquée. Ces quatre pattes lui servent pour marcher.

» Les quatrième et cinquième paires sont destinées pour cramponner ce demi-crustacé à la coquille qu'il s'est appropriée. Elles sont couchées à plat sur le dos, hérissées de poils, composées de trois articulations, dont la dernière est terminée par plusieurs mamelons et une griffe arquée.

» Sa queue est velue, terminée en pointe, composée de six anneaux. Elle se replie sous le ventre, comme dans les crabes, et sert pour mettre à couvert les œufs par le moyen desquels il se reproduit ».

Si Nicolson eût été plus instruit, il se seroit bien gardé de dire, même avec doute, que cet animal indique une nuance, un passage de la nature des crustacés aux poissons mous; sa description eût encore été plus simple et plus raisonnée; la figure qu'il donne de ce crustacé, p. 336, pl. VI, n° 3 et 4, annonce évidemment une espèce de dromie.

P O R T U N E S.

PORTUNE RÉTICULÉ; *portunus reticulatus* (1).

Herbst a donné la figure de cette espèce, pl. L; et nous l'avons fait copier, comme type du genre, pl. XLIII, fig. 3, tome V. Nous l'avions oubliée en mentionnant les espèces : on la placera dans la division des portunes dont les côtés ont chacun neuf dents, entre les n^{os} 21 et 22. Elle est exotique.

G R A P S E.

G R A P S E P E I N T.

Cette espèce est l'*aratu* de Pison (Hist. nat. du Brésil), et probablement le crustacé qu'on nomme à Cayenne *ragabeumba*, et indiqué par Barrère dans son Histoire naturelle de la France équinoxiale.

(1) Jaune, réticulé de verd; front quadridenté; épine postérieure des côtés très-longue.

Flavus viridi reticulatus; fronte quadridentata; spina utrinque postica longissima.

Cancer reticulatus. Herbst, Canc. tab. 50.

G R A P S E

G R A P S E

Pernetty, dans son Voyage aux îles Malouines, tom. II, pag. 81, pl. VIII, fig. 6, a parlé d'un crustacé qui appartient à ce genre. « Sur quelques-uns des gros paquets que nous avons pêchés, nous avons trouvé des crabes de différentes couleurs, d'un roux clair, tacheté de marques brunes. Ils ont huit pattes et deux bras en serres. Le corps ou la cuirasse est presque carré du côté de la tête. Chaque œil est saillant au bout des deux angles qui forment ce carré ».

P A L É M O N .

PALÉMON GARDIEN; *palæmon custos*.

On peut rapporter à ce genre un crustacé décrit par Forskœl, et qui pourroit bien être l'espèce de squille dont parle Aristote, qui vit dans les pinnes.

Il est long d'un demi-pouce, entièrement glabre, lisse, un peu luisant, jaunâtre, ponctué de blanc. Il a sur le front un bec conique, très-entier, et dont la longueur fait le tiers de celle du corselet. Les yeux sont blanchâtres et supportés sur un pédi-

cule cylindrique. Les antennes sont sétacées et plus courtes que le corps. Les pinces sont égales, cylindriques et menues. Le pouce fait le crochet; il est un peu plus long que l'autre doigt; sa longueur fait le tiers de la partie cylindrique de la pince. Forskœl l'a trouvé dans l'intérieur des pinnes noires, rarement dans celles qu'il nomme *saccata*. (Fauna arabica, pag. 94, n° 56.)

CLASSE SECONDE.

INSECTES ; *insecta*.

LE système de circulation que nous avons vu jusqu'ici , consistant dans la présence d'un organe principal qui renferme le fluide nourricier , et d'où partent , comme d'un centre commun , différens vaisseaux chariant dans toutes les parties du corps ce fluide , agent spécial de la vitalité ; en un mot , ce mode d'organisation où nous voyons un cœur et des veines , quelles que soient d'ailleurs et la structure de ce cœur et les qualités du sang qui y circule , a disparu. Nous ne trouverons plus dorénavant , à la place de ce viscère , qu'une espèce de canal contenant un fluide , toujours en action à la vérité , imprimant même au vaisseau où il est renfermé un mouvement de systole et de diastole , mais qui ne s'étend pas au delà : ici point de veines pour le transmettre à toutes les parties du corps ; ce n'est qu'un simple vaisseau dorsal , et le chylé ne se communique , suivant Cuvier , que par une simple imbibition. La respiration ne s'opère plus par des branchies , comme dans les

crustacés; l'air s'introduit par des ouvertures latérales, appelées *stigmates*, dans des vaisseaux connus sous le nom de *trachées*, et se disperse ensuite dans tout le corps par le moyen des ramifications infinies que jettent ces organes aériens. Ce mode de respiration est très-sensible dans les insectes à métamorphoses; mais il se manifeste peu au dehors dans un très-grand nombre de ceux qui ne subissent pas ces changemens remarquables, ou qui, au sortir de l'œuf, sont à peu près, à l'exception de la croissance, tels qu'ils seront un jour. J'ai indiqué le premier la situation des stigmates de plusieurs aptères. Comme il n'est pas naturel de passer brusquement des crustacés, où le mode de respirer est évidemment différent de celui des insectes, aux insectes ailés, ceux dont la respiration par des trachées est très-apparente, nous ne devons pas être surpris de ce que les signes, qui nous manifestent extérieurement cette dernière manière de respirer, soient moins développés à nos yeux dans des animaux qui d'un côté tiennent aux crustacés, et de l'autre aux insectes à métamorphoses. Nous devons même avouer qu'il y a encore sous ce rapport beaucoup d'incertitude sur la place

naturelle de ma famille des asellottes : les crustacés et les insectes semblent à la fois la revendiquer. Cette dégradation insensible dans l'exercice des premières fonctions m'a souvent arrêté lorsqu'il a été question de faire des crustacés une classe particulière. Les démarcations et les limites sont aussi en zoologie un sujet de contestations et de querelles. J'ajouterai encore que les crustacés nous présentent dans leur manière de respirer quelques phénomènes dont l'explication peut embarrasser l'anatomiste. Les branchies ont été données par l'auteur de la Nature aux animaux qui vivent dans l'eau ; la plupart des crustacés habitant cet élément devoient avoir une organisation de cette nature ; mais cependant quelques crustacés, quoique pourvus de branchies, excepté au tems de la ponte, vivent constamment hors de l'eau : quel est alors l'usage de leurs branchies ?

Les insectes sont dans leur état parfait ; ou aptères, c'est-à-dire, sans ailes, ou ailés. Les premiers n'éprouvent pas de variations essentielles de formes ; leur enfance et leur vieillesse n'offrent que des différences de masses ; mais les seconds n'arrivent à l'état d'adulte que par des transformations si sin-

gulières que l'animal n'est plus reconnoissable. Qui pourroit croire, par exemple, qu'un papillon ait été chenille ? Ces changemens ont été nommés *métamorphoses* ; plusieurs de celles de la fable en effet méritent moins ce nom que celles de quelques insectes.

Le corps des insectes est défendu tout autant que l'exigeoit la durée si éphémère de leur existence ; mais cette enveloppe qui les garantit est bien loin de ressembler, pour sa dureté, au têt, à la carapace des crustacés. Leurs tégumens écailleux ne peuvent guère résister à une pression ordinaire des doigts. La matière de cette enveloppe est d'ailleurs cornée et point calcaire. Les tétracères, les mille-pieds, comme plus voisins des crustacés, sont cependant recouverts de tégumens assez durs, et en bonne partie calcaires. Nous retrouvons encore aussi quatre antennes dans les premiers ; on croit leur apercevoir plus de deux mâchoires ; l'extrémité postérieure de leur corps offre certains feuillets qui paroissent couvrir les conduits extérieurs de la respiration. Mais nous chercherions en vain des yeux pédonculés, des mandibules portant un palpe distinct, ce grand nombre de pièces

maxillaires, de palpes qui nous ont frappés dans les malacostracés; plus nous nous éloignerons, plus s'affoibliront les autres rapports. Quel grand intervalle nous séparera sur-tout des animaux précédens, lorsque nous arriverons aux insectes qui ont deux sortes d'organes de mouvement, et qui peuvent et ramper sur la terre, et s'élever dans les airs!

SOUS-CLASSE PREMIÈRE.**TÉTRACÈRES ; *tetracera*.**

CES insectes ont quatre antennes, d'où vient le mot grec composé, *tetracères* (quatre cornes) ; elles sont fort sensibles dans les asellottes ; mais dans les cloportides les deux intermédiaires sont très-courtes, cachées par la base des latérales : aussi tous les auteurs n'avoient-ils aperçu que celles-ci.

Les tétracères ne subissent pas de métamorphoses, et n'ont point d'ailes. Leur corps est formé d'une tête distincte, de plusieurs anneaux transversaux, et couvert d'une croûte crustacée et calcaire plus ou moins dure ; les sept premiers portent chacun une paire de pattes, dont le tarse est conique et finit par un seul crochet. Les autres anneaux, dont le nombre peut varier de trois à six, présentent assez souvent, par leur rétrécissement graduel, une espèce de queue sous laquelle sont des appendices foliacées, disposées sur deux rangs, et qui paroissent être essentielles dans une des fonctions principales de l'animal, la respi-

ration; l'extrémité de cette queue est encore pourvue, dans quelques-uns, de deux tiges articulées, simples ou bifides.

Les yeux des tétracères sont au nombre de deux, quelquefois nuls ou très-petits, et ordinairement formés de plusieurs petits grains rassemblés.

Leur bouche est composée d'une lèvre supérieure ou d'un avancement qui en tient lieu, de deux mandibules, de deux mâchoires, ou même de quatre, et d'une lèvre inférieure.

Ces insectes sont carnassiers; les uns vivent dans les eaux, les autres se trouvent sous les pierres, sous les vieilles poutres, dans les lieux couverts, les décombres, les caves, etc.

Les femelles portent leurs œufs sous le corps, souvent à la poitrine, et dans une espèce de poche ou de sac : c'est-là qu'ils éclosent.

FAMILLE PREMIÈRE.

ASELLOTES; *asellota*.

LES caractères qui distinguent cette famille de la suivante doivent se prendre des proportions respectives des antennes et de la forme de la queue. Les asellottes ont leurs antennes intermédiaires apparentes, et dont la longueur surpasse celle des deux premiers articles des latérales. Dans les cloportides, les antennes intermédiaires sont si petites qu'on a de la peine à les trouver. La queue des asellottes est terminée par un anneau beaucoup plus grand, soit carré, soit en triangle alongé; le dessous de cette queue est recouvert par des lames foliacées, articulées à leur base; les deux extérieures couvrent longitudinalement les autres. Dans les cloportides, le dernier segment de la queue est petit; les appendices inférieures sont étroites, disposées sur deux rangs longitudinaux, et découvertes graduellement. Les asellottes sont toutes aquatiques. Les cloportides, à l'exception des ligies et des

bopyres , genres peu nombreux en espèces, vivent hors de l'eau.

Nous aurions pu donner quelques autres caractères d'après les organes de la mastication ; mais ils sont difficiles à saisir , et les autres sont plus que suffisans.

PREMIER GENRE.

ASELLE; *asellus* (1).

GEOFFROI a le premier distingué ce genre, confondu jusqu'alors avec celui des cloportes, dont il a quelques caractères de forme. Des anciens naturalistes nomment ces derniers insectes *asellus*, et Linnæus les désigne avec d'autres sous la dénomination d'*oniscus*. Ce dernier nom ayant prévalu, Geoffroi s'est emparé du précédent, devenu ainsi inutile, et l'a consacré aux insectes dont nous traitons actuellement, et que Ray, Frisch avoient même appelés *aselles aquatiques*.

Klein a placé les aselles avec les entomas crustacés. La figure de son entoma hiéroglyphe en a tous les caractères; c'est même probablement notre aselle ordinaire, vue avec des yeux à préventions, puisque l'auteur prétend que la Nature y a peint d'une manière admirable sur les tablettes de son corps des figures hiéroglyphiques de petits

(1) On trouvera les figures de l'*aselle* et de l'*idotée*, planche LVIII, dans le septième volume.

hommes et d'animaux. On dit aussi que cet insecte a trois pouces de long, sans compter sa tête et sa queue. C'est certainement une erreur; mais je ne sais si elle vient du traducteur de Klein, ou de la diversité des mesures.

De Gêner rangea les aselles avec ses squilles. Fabricius en a fait successivement des cloportes, des cymothoas et des idiotées. Olivier a débrouillé, autant qu'il le pouvoit, lorsqu'il a écrit les premiers volumes de son Entomologie, partie encyclopédique, le genre cloporte de Linnæus, en plaçant dans celui des aselles toutes les espèces aquatiques. Le professeur Lamarck n'a point établi, à cet égard, de réformes; ses aselles, à l'exception du genre cyame, qui avoit été fait sur l'aselle de la baleine, sont renfermées dans le cadre d'Olivier. Un examen plus particulier de ces insectes m'a prouvé qu'il étoit nécessaire, 1° de laisser subsister le genre aselle de Geoffroi tel qu'il est dans cet auteur; 2° de comprendre la plupart des aselles marines dans le nouveau genre idiotée de Fabricius; 3° de conserver celui qu'il nomme *cymothoa*; 4° enfin d'en créer un nouveau, celui de *sphéromes*, pour quelques asellottes qui sont les armadilles de cette

famille, je veux dire, qui se mettent en boule lorsqu'on les touche; tel est l'insecte que Pallas appelle *oniscus globator*.

Bosc a adopté ces nouvelles coupes, en a même fortifié quelques-unes par des caractères que je n'avois point suffisamment développés dans un premier travail dont je lui avois donné communication.

Analysons la description que De Gêér a faite de l'aselle ordinaire, sous le nom de *squille aselle*.

Leur corps est légèrement concave en dessous, d'une épaisseur peu considérable, partagé en huit segmens ou anneaux recouverts d'une plaque crustacée en dessus, profondément incisés sur leurs bords, et dont le dernier, beaucoup plus grand que les autres, est prolongé en une queue munie postérieurement de deux appendices cylindriques, fourchues ou divisées en filets coniques assez longs. Leur tête est distincte, aplatie en dessus et légèrement convexe en dessous; elle porte deux yeux et quatre antennes, dont deux sont beaucoup plus courtes que les autres. Les pattes sont assez longues et au nombre de quatorze.

La tête des aselles est assez grande, et son bord antérieur est un peu concave; elle

est marquée de lignes ondulées alternativement brunes et grisâtres. On aperçoit de chaque côté une protubérance ou espèce de mamelon garni de quelques poils courts, inégaux. Les yeux sont petits, noirs, convexes, entourés de plusieurs poils et placés de chaque côté au devant des protubérances dont nous venons de parler. La tête est distincte du reste du corps par un étranglement en forme de cou.

Des quatre antennes des aselles, les deux longues sont sétacées, divisées chacune en cinq parties principales, articulées ensemble, dont les deux premières pièces sont beaucoup plus grosses et plus courtes que les autres ; la dernière aussi longue que les quatre autres est d'une ténuité remarquable, et munie d'une très-grande quantité d'articulations qui lui permettent de se fléchir en différens sens, et le nombre se porte à plus de soixante.

Les petites antennes sont situées au dessus des premières, beaucoup plus courtes qu'elles, composées de quatre articles dont le terminal est plus long que tous les autres ensemble, et paroît à la loupe composé au moins de quatorze articulations.

On remarque encore à la bouche deux

paires de palpes saillans, qui se terminent en crochet conique, dont les deux plus proches de la bouche sont composés de trois articles et les autres de deux seulement. L'animal s'en sert sans doute comme de pinces ou de tenailles pour saisir et retenir sa proie.

Tout près de ces palpes sont des parties plates, larges à leur base, mais terminées par trois ou quatre dentelures.

Outre ces parties que nous venons de décrire, on observe encore entre les palpes plusieurs autres petites pièces aplaties, terminées en pointes et garnies de poils à leur extrémité; l'animal les tient continuellement en mouvement lorsque les palpes et les dents sont en action.

Les anneaux, dont le corps des aselles est composé, sont recouverts de lames un peu voûtées, de façon que le bord antérieur des quatre premières est concave, tandis que le bord postérieur des trois autres décrit une ligne courbe. Le huitième ou dernier de ces anneaux est plus long que les autres, arrondi dans son contour et terminé en pointe courte et mousse. Il présente à son bord postérieur deux appendices fourchues, hérissées de quelques poils et d'une grande flexibilité.

flexibilité. Ces appendices se reproduisent lorsqu'elles ont été coupées ou arrachées, comme le prouvent les observations de De Gêér.

« Le dessous du dernier anneau est couvert, dit cet auteur, de deux parties minces en forme de lames, convexes en dehors et concaves en dedans, ou bien en forme de petites coquilles, articulées au corps par leur bout antérieur ou à leur origine, mais libres dans le reste de leur étendue, ou seulement appliquées contre le dessous du corps; leur bord extérieur est arrondi, mais le côté intérieur est en ligne droite; de sorte qu'elles y sont exactement appliquées l'une contre l'autre. L'animal remue ces deux coquilles presque continuellement, en les haussant et les baissant alternativement, et j'ai remarqué qu'elles sont doubles ou composées de deux membranes, dont l'extérieure est crustacée, ayant entre elles une cavité presque toujours remplie d'air; elles servent de couverture à plusieurs autres parties, qui toutes ont l'air d'être des ouïes ou les organes de la respiration. Pour mieux découvrir leur véritable structure, j'ai laissé tremper dans de l'esprit de vin quelques-unes de ces squilles pendant deux ou trois

jours, après quoi je vis que les deux coquilles s'étoient un peu écartées du corps; en sorte qu'alors les différentes parties qu'elles enveloppoient se montrèrent; elles étoient blanches et quelques-unes renflées comme de petites vessies. L'aselle, quand elle est en vie, tient ces parties blanches et transparentes, tout comme les coquilles, dans un mouvement presque continu.

» Après avoir enlevé les coquilles, on met à découvert deux paquets de parties minces, très-transparentes, composées de deux membranes qui laissent entre elles une cavité, qui souvent est remplie d'air, et c'est alors que chaque partie a la figure d'une vessie ou d'une bourse aplatie; c'est pour cela que je les nommerai *les vessies d'air*. Chaque paquet de vessies, placé entre chaque coquille et le corps, est composé de cinq de ces parties, de figure à peu près ovale, et arrangées les unes sur les autres ».

Le mâle des aselles présente en dessous du septième anneau quatre pièces remarquables. Deux se montrent d'abord sous la forme de lames minces, crustacées, légèrement concaves en dessous, dont chacune est divisée en deux parties par un étranglement profond. En dessous de ces deux

premières pièces on en voit deux autres également minces, mais d'une figure très-irrégulière, et couchées en partie sur les côtés du huitième anneau. Elles se terminent par deux parties qui y sont articulées, dont l'extérieure a des découpures et est garnie de poils, et dont l'intérieure, terminée en pointe un peu courbée, présente à sa base une espèce de stilet ou de crochet, dont la pointe est dirigée vers le corps de l'animal.

La femelle a dans le même endroit du corps deux petites pièces ovales en forme de lames plates, bordées en partie de longs poils, et placées sur les vessies à air dont nous avons parlé. Ces deux lames, suivant les observations de De Gêér, laissent entre elles une ouverture qui pénètre dans l'ovaire et dans laquelle on peut facilement introduire une épingle.

L'accouplement des aselles dure pendant un tems assez long, et, suivant De Gêér, ces animaux s'accouplent déjà dans le tems de leur jeunesse, ou long-tems avant d'avoir acquis le dernier degré d'accroissement.

« Dès que les glaces des marais sont fondues, dit cet observateur, on voit ces animaux occupés à l'œuvre de la généra-

tion, et ils continuent de s'accoupler pendant tout le printemps et même encore dans l'été. Le mâle, toujours plus grand que la femelle, se saisit d'elle et la porte sous son corps, la retenant avec les deux pattes de la quatrième paire dont il lui embrasse le corps dans l'endroit où se trouve la troisième ou la quatrième paire de pattes de celle-ci. C'est ainsi qu'il la tient ferme et qu'il la porte par-tout où il marche, sans que cette femelle soit capable de lui échapper; elle est obligée de suivre et de se laisser emporter par son mâle jusqu'à ce que celui-ci trouve à propos de l'abandonner; ce qu'il ne fait ordinairement qu'au bout de six ou huit jours, de sorte que cet accouplement dure toujours assez long-tems. Quand le mâle vient de quitter la femelle, celle-ci se trouve alors toujours chargée sous le ventre d'une quantité d'œufs renfermés dans un sac membraneux ou une espèce de poche, au lieu qu'avant l'accouplement on ne voit encore aucune apparence d'œufs dans son corps ».

Pour remplir l'acte de la fécondation, les parties mobiles et très-composées, que nous avons dit se trouver au dessous du septième anneau du corps du mâle, s'introduisent

sans doute dans la petite ouverture que nous avons remarquée au même endroit dans la femelle, et qui communique dans l'ovaire.

Il est difficile cependant que, dans cette attitude où la femelle supporte le mâle, l'intro-mission puisse avoir lieu; en sorte que l'on pourroit présumer que, pour que le véritable accouplement s'opère, il doit y avoir un instant où le ventre de la femelle est rapproché de celui du mâle.

Lorsque les œufs des aselles sont sur le point d'éclorre, la poche membraneuse que la femelle porte en dessous, et qui s'étend depuis la tête jusqu'au milieu du corps, s'ouvre selon sa longueur; chaque moitié se divise transversalement en trois portions, en sorte qu'alors la membrane de l'ovaire se trouve divisée en six parties, laissant entre elles un espace qui donne issue aux petits. Ceux-ci, dès leur naissance, ont les mêmes parties que les grandes, et des parties toutes semblables, excepté qu'elles semblent être proportionnellement un peu plus enflées; ils ne subissent aucune transformation, mais changent seulement plusieurs fois de peau à mesure qu'ils grandissent.

Les aselles se trouvent en grande quantité dans toutes les eaux douces, dans les rivières, les ruisseaux, et particulièrement dans les mares, où on les voit dans toutes les saisons de l'année. Elles ne nagent point, mais se promènent sur les plantes aquatiques, ou marchent sur les pierres au fond de l'eau. Leur longueur est d'environ six à sept lignes sur trois de large. Leur couleur est brune, mouchetée de petites taches grises et jaunâtres, avec une raie noire le long du dos, formée par le vaisseau dorsal qui paroît à travers la peau. Les huit pattes antérieures ont leur direction vers la tête; mais les six autres sont courbées en arrière, et les deux antérieures sont très-courtes.

On a rapporté aux aselles les observations de Desmars sur le cloporte aquatique; mais il me paroît, par sa description, que le crustacé qu'il nomme ainsi est la crevette puce.

On peut avec toute vraisemblance conjecturer que les aselles sont carnassières. Ces insectes sont très-communs au printemps dans les eaux des marais, mais qui ne sont pas en état de putréfaction, ainsi que le remarque Bosc.

On n'en connoît qu'une espèce.

ASELLE ORDINAIRE; *asellus vulgaris* (1).

Elle se trouve dans toute l'Europe.

(1) *L'aselle d'eau douce.* Geoffr. Hist. des insect. tom. II, p. 672, n^o 1, pl. xxii, fig. 2. — *Oniscus aquaticus.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1061, n^o 11. — *Squilla asellus.* De Géer, Mém. insect. tom. VII, p. 496, tab. 51, fig. 1. — *Idotea aquatica.* Fabr. Suppl. entom. syst. p. 303, n^o 7. — Schæffer, Elem. tab. 22.

DEUXIÈME GENRE.

IDOTÉE; *idotea*.

DALDORF avoit donné ce nom à un genre qu'il avoit formé de l'hippe adactyle et de l'écrevisse émérite de Fabricius. Celui-ci vient de l'appliquer à la plus grande partie des aselles d'Olivier. Pour nous, le genre idotée comprendra les insectes de cette famille qui n'ont pas d'appendices bifides et saillantes, comme dans nos aselles proprement dites, dont le corps ne se met pas en boule, ainsi que celui des sphéromes, qui ont leurs antennes inégales et plusieurs pattes du moins assez longues; caractères qui les séparent des cymothoas.

On prendra une connoissance exacte de la forme de ces insectes par l'extrait des descriptions que De Gêr a faites des deux espèces dont il a parlé. Klein avoit fait mention de la première sous le nom d'*entomon pyramidal*; on l'appelle à Dantzic *schacht-wurm*. Il ronge, dit-il, dans la mer les mailles des filets et fait beaucoup de tort aux pêcheurs. La figure qu'il donne de cette idotée n'est pas mauvaise.

On ne sait rien de la manière de vivre des idotées. Bosc remarque, avec raison, qu'il ne comprend pas le motif de l'aversion que les pêcheurs témoignent pour ces animaux, et pourquoi ils peuvent les craindre. Les idotées se nourriroient-elles aux dépens des poissons, comme différentes espèces de poux vivent sur les quadrupèdes et les oiseaux; il n'en résulteroit jamais une perte considérable pour les pêcheurs.

Ce genre auroit encore besoin d'être débrouillé. Les espèces n'en sont pas bien connues, et il peut s'en trouver plusieurs, dans celles qu'on y comprend, qui n'en soient pas.

E S P E C E S

Européennes.

1. IDOTÉE ENTOMON; *idotea entomon* (1).

Le corps de cette espèce est ovoïde, se rétrécissant vers sa partie postérieure qui

(1) Corps ovale-oblong, de dix anneaux saillans latéralement; queue longue et conique.

Corpore ovato-oblongo, segmentis decem, lateribus prominulis; cauda elongata, conica.

Idotée entomon. Bosc, Hist. des crust. tom. II,

est prolongée en queue, convexe en dessus; aplatie en dessous; il est couvert d'une peau dure, écailleuse, et divisé en dix anneaux, dont les trois derniers sont beaucoup plus étroits que les autres. La tête est distincte, placée dans l'échancrure du premier anneau, assez grosse et ayant de chaque côté une petite échancrure, un peu au dessus desquelles se voient les yeux qui sont petits et noirs. Elle porte quatre antennes et quatre palpes inégaux. Les pattes sont assez longues, articulées, au nombre de quatorze, et attachées aux sept premiers anneaux du corps.

La tête des idiotées est assez grande, convexe en derrière, et concave en devant. Ici elle se termine en dessous par un bord élevé et arrondi, et en dessus par une échancrure arquée qui reçoit la base des antennes.

Les antennes sont continuellement en mouvement lorsque l'animal marche. Les deux premières sont plus grandes, de cinq

p. 178, n° 1. — *Oniscus entomon*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1060, n° 5. — De Géer, Mém. ins. tom. VII, p. 514, n° 2, tab. 32, fig. 1, 2. — Pallas, Spicil. zool. fasc. 9, p. 64, tab. 5, fig. 1 et 2. (Voyez l'idotée aiguë de Fabricius.)

articles principaux, dont les quatre premiers plus gros, et le cinquième terminé en pointe déliée et articulée. Les deux autres antennes sont placées au dessus des premières, beaucoup plus petites et composées de quatre articles à peu près égaux, à l'exception du premier qui est un peu plus gros.

Des deux palpes que l'on remarque de chaque côté de la bouche, l'un est formé de six articles dont le dernier est très-petit, l'autre égale à peine en grosseur un des articles du premier, et se termine par quelques poils d'un brun obscur.

Les anneaux dont le corps est composé forment de chaque côté une appendice plate, triangulaire, légèrement arquée et finissant en pointe; ils débordent le corps de l'animal. Chaque anneau présente en dessous, dans le mâle, deux plaques presque carrées, séparées l'une de l'autre par une suture en forme de gouttière; la femelle est privée de ces plaques et de cette suture; son ventre est couvert d'une peau lisse et comme renflée.

L'espèce de queue qui termine le corps est d'une figure conique, et finit en pointe mousse ou tronquée; elle est de substance dure et écailleuse, composée de trois lames

assez fermes, convexes en dehors, et formant en dedans, par leur réunion, une cavité ou espèce d'étui qui renferme plusieurs parties molles dont nous parlerons bientôt. Il faut remarquer que des trois pièces composant cet étui, il en est une qui est fixe et immobile; c'est la plus grande; elle sert de support aux deux autres qui y sont attachées par une espèce de charnière ou de ligament, de façon qu'elles peuvent se fermer et s'ouvrir au gré de l'animal, comme les deux valves des coquilles des moules et des huîtres.

Parlons maintenant des parties renfermées dans cette queue. Empruntons à cet effet le langage de De Gêr :

« Ce sont en général, dit cet observateur, des parties plates et minces en forme de lames ovales ou d'ailerons, qui ressemblent en quelque manière aux ailes des mouches, étant attachées et articulées au corps par leur petit bout, à peu près comme les ailes le sont au corselet des mouches; elles sont mobiles; la squille leur donne un mouvement de balancement de haut en bas, et pour les distinguer, il faut regarder la queue en dessous et bien ouverte. On voit alors d'abord quatre ailerons ou lames longues,

d'environ deux lignes, placées en recouvrement les unes des autres, c'est-à-dire, que l'une des deux paires est placée en dessous de l'autre, et dont les deux inférieures sont un peu plus longues et plus étroites que les supérieures; ces quatre lames sont attachées au dessous du huitième anneau du corps, ou du premier des trois petits anneaux qui suivent immédiatement les sept grands, auxquels les pattes sont unies. Après avoir soulevé ces quatre lames, on en met à découvert quatre autres entièrement semblables aux précédentes, et situées de même, c'est-à-dire, par paires, et dont l'une couvre l'autre; les deux lames inférieures sont encore plus longues, mais plus étroites que les supérieures. Entre ces quatre lames, dans le mâle seulement, sont placées deux longues parties ou deux espèces de filets écailleux et flexibles, mais élastiques en même tems, que la squille peut baisser ou faire sortir de la queue, selon sa volonté. Les huit lames dont je viens de parler sont transparentes, de substance membraneuse, et garnies, le long des bords intérieur et postérieur, d'une frange de longs poils ou de parties en forme de poils».

Outre ces huit lames, la cavité de la queue

renferme encore six autres paires de lames plates placées les unes sur les autres, et qui ont leur attache au dixième anneau du corps; en sorte que la queue de l'idotée renferme dix paires de lames mobiles, sans compter les deux longs filets. Quel est l'usage de cet appareil si compliqué d'organes?

Suivant De Gêér, ces lames plates sont composées de deux pellicules qui laissent entre elles une cavité susceptible de se remplir d'air, et il les considère comme les organes de la respiration; mais les cinq paires inférieures, qui sont garnies de poils, concourent à un autre objet; elles servent à l'animal pour nager et se soutenir dans l'eau: à cet effet il ouvre la queue le plus qu'il est possible, afin que ces lames puissent bien s'étaler; il en frappe le liquide avec force et vitesse, et s'avance dans la direction qu'il trouve convenable.

Les pattes de l'idotée sont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de quatorze; les six premières sont beaucoup plus courtes et moins grosses que les postérieures: elles sont toutes plus ou moins garnies de poils, et composées de six parties de longueur inégale, diminuant insensiblement de largeur jusqu'au dernier article, qui est sétacé et

courbé en arc. Les huit postérieures sont plus grosses et plus larges dans le mâle que dans la femelle.

L'idotée est d'un brun grisâtre en dessus, et d'un blanc sale en dessous. Les lames écailleuses des côtés des anneaux sont bordées de blanc; les pattes sont de la même couleur que le dessous du corps, et les antennes sont mélangées de gris et de blanc.

Elle habite les mers, et acquiert jusqu'à un pouce de longueur, la queue comprise; sa largeur est de sept lignes et demie. Lorsqu'on la transporte dans l'eau douce, elle meurt au bout de quelques jours.

2. IDOTÉE MARINE; *idotea marina* (1).

Son corps est droit, allongé, d'une largeur égale d'un bout à l'autre, convexe en dessus,

(1) Demi-cylindrique; queue ovale-oblongue.

Semi-cylindrica, *cauda ovato-oblonga*.

Idotea marina. Fab. Suppl. ent. syst. p. 305, n° 8.
 — *Oniscus marinus*. Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 1060, n° 7. — De Géer, Ins. tom. VII, p. 525, n° 5, tab. 18, fig. 5. — Pall. Spic. zool. fasc. 9, p. 66, tab. 4, fig. 6. — Gronov. Zooph. n° 996, tab. 17, fig. 3.
 — Bosc la nomme *idotée échanquée*. Hist. des crust. tom. II, p. 181.

et aplati en dessous; il est divisé en dix anneaux, dont les trois derniers sont plus petits que les autres. Sa tête, presque de même largeur que le corps, est arrondie sur les bords, et tronquée en devant; elle porte des yeux arrondis, et quatre antennes inégales, dont les deux extérieures sont longues et sétacées, et les deux autres sont très-courtes.

Ses pattes, au nombre de quatorze, sont courtes, coniques, à peu près égales entre elles, excepté les quatre dernières paires qui sont un peu plus longues que les autres, et dirigées en arrière; chacune d'elles est composée de six parties articulées ensemble, dont la sixième fait une espèce de crochet courbé en arc.

Les anneaux du corps ne forment point sur les côtés des appendices saillantes et distinctes, comme dans l'idotée entomon, mais ils sont, pour ainsi dire, arrondis sur leurs bords, et l'angle qu'ils présentent en arrière est très-obtus. Le corps est terminé postérieurement par un prolongement ou queue terminée en pointe, ou de figure à peu près carrée, tronquée à son extrémité, et offrant une échancrure sémi-lunaire. Cette queue est composée de trois pièces, comme dans
l'idotée

l'idotée entomon, qui se meuvent d'après un mécanisme semblable : elle renferme pareillement des lames minces et membraneuses.

Cette espèce se trouve dans l'Océan, dans la mer Baltique.

3. IDOTÉE PSORA ; *idotea psora* (1).

Elle se trouve dans les mers du Nord. Les habitans de la Norvège regardent ses œufs comme un spécifique contre la gâle, appliqués extérieurement.

4. IDOTÉE AIGUE ; *idotea acuminata* (2).

Elle se trouve dans l'Océan.

(1) Corps nu en dessous, queue en demi-ovale, pointue.

Corpore subtus nudo ; cauda semi-ovata , acuta.

Idotea psora. Fab. Suppl. ent. syst. p. 302, n° 2.
— *Oniscus psora.* Lin. Syst. nat. edit 12, tom. I, p. 1060, n° 5. — Stroem. Act. Hafn. 9, 594, tab. 10.

(2) Oblongue, grises ; antennes et pattes plus pâles ; queue allant en pointe.

Oblonga , grisea , antennis pedibusque pallidioribus ; cauda acuminata.

Idotea acuminata. Fabr. Suppl. ent. syst. pag. 305, n° 4. Comparez-la avec l'entomon.

5. IDOTÉE ÉCHANCRÉE; *idotea emarginata* (1).

Elle se trouve dans l'Océan.

6. IDOTÉE ALBICORNE; *idotea albicornis* (2).

Elle se trouve fréquemment dans les mers d'Espagne, et ronge les poissons, suivant Walh; de là Bosc soupçonne que cet animal est du genre calige; mais je ne crois pas que Fabricius se fût mépris à ce point.

7. IDOTÉE DES ROCHERS; *idotea scopulorum* (3).

Elle se trouve dans les mers de la Norvège.

(1) Oblongue, d'un gris foncé; queue échancrée.

Oblonga, fusco-grisea; cauda emarginata.

Idotea emarginata. Fab. Sup. ent. syst. p. 303, n° 5.

La queue de l'idotée entomon paroît tantôt pointue, tantôt échancrée. Il faudroit voir si cette différence n'a pas influé sur le nombre des espèces.

(2) Oblongue, noirâtre; queue pâle, ponctuée de noir.

Oblonga, fusca; cauda pallida, nigro punctata.

Idotea albicornis. Fab. Sup. ent. syst. p. 303, n° 6.

(3) Jaune avec des raies noirâtres.

Lutea, strigis fuscis.

Idotea scopulorum. Fab. Sup. ent. syst. p. 304, n° 10.

8. IDOTÉE ÉTIQUE; *idotea hectica* (1).

Elle se trouve dans l'Océan.

Rem. Les idotées physode, œstre de Bosc, appartiennent au genre *cymothoa*, leurs antennes étant courtes et égales, etc.

9. IDOTÉE LINÉAIRE; *idotea linearis* (2).

Il paroîtroit, d'après sa synonymie, qu'elle vient dans l'Océan d'Europe et dans celui des Indes.

(1) Corps linéaire, déprimé; deux des antennes de la longueur du corps.

Corpore lineari depresso; antennis duabus corporis longitudine.

Oniscus hecticus. Pall. Spicil. zool. fasc. 9, p. 61, tab. 4, fig. 10, A, B, C, D. — *Aselle étique.* Oliv. Encycl. méth. Hist. nat. tom. IV, p. 255.

(2) Linéaire, queue quadridentée.

Linearis, cauda quadridenta.

Idotea linearis. Fab. Suppl. ent. syst. p. 504, n° 9. — *Oniscus linearis.* Lin. Syst. nat. edit 12, tom. I, p. 1060, n° 9. — Pall. Spic. zool. fasc. 9, p. 62, tab. 4, fig 11. — Pennant, Zool. brit. 4, tab. 18, fig. 2.

Exotiques.

10. IDOTÉE AMÉRICAINE; *idotea americana* (1).

Elle se trouve dans les mers de l'Amérique.

11. IDOTÉE ARMÉE; *idotea chelipes* (2).

Elle se trouve parmi les plantes marines de l'océan Atlantique.

12. IDOTÉE FASCIÉE; *idotea fasciata* (3).

Feu Gigot d'Orcy l'avoit reçue du cap de Bonne-Espérance.

(1) Abdomen recouvert de douze lames; pattes postérieures allongées, fauves; queue arrondie.

Abdomine foliolis duobus oblecto; pedibus posticis elongatis, rufis; cauda rotundata.

Idotea americana. Fab. Sup. ent. syst. p. 302, n° 1.

(2) Oblongue; pattes presque terminées en pinces; queue tridentée.

Oblonga; pedibus subchelatis; cauda tridentata.

Cymothoa chelipes. Fab. Ent. syst. tom. II, p. 506, n° 11. — *Oniscus linearis.* Pall. Spicil. zool. fasc. 9, p. 68, tab. 4, fig. 17, 18. — *Aselle armé.* Oliv. Enc. méth. Hist. nat. tom. IV, p. 254.

(3) Oblong, d'un bleu foncé, avec trois bandes blanches; bout de la queue tridenté.

15. IDOTÉE MÉTALLIQUE; *idotea metallica* (1).

Bosc, qui l'a observée dans la mer, en donne la description suivante :

« Tête rugueuse, tronquée; yeux noirs; antennes antérieures très-courtes, filiformes; postérieures très-longues et sétacées.

» Anneaux du corps au nombre de dix; presque égaux, rugueux; les bords latéraux demi-transparens.

» Queue presque aussi large que les anneaux, de la longueur de la moitié du corps, très-bombée en dessus, tronquée net à son extrémité.

» Pattes ponctuées, légèrement épineuses;

Oblonga, nigro-cærulescens, fasciis tribus albis; caudæ apice tridentato.

Aselle trifasciée. Oliv. Encycl. méthod. Hist. nat. tom. XIV, p. 256.

(1) Rugueuse, d'un bleu noir doré; queue alongée et tronquée.

Rugosa, aurate nigro-cærulea; cauda elongata, truncata.

Idotée métallique. Bosc, Hist. des crust. tom. II, p. 179, pl. xv, fig. 6.

au nombre de quatorze ; toutes également onguiculées ».

Couleur d'un bleu noir doré, uniforme.

14. IDOTÉE RAYÉE ; *idotea vittata* (1).

Elle a, suivant Bosc, qui l'a trouvée également dans la haute mer, le corps composé de dix anneaux, gris, ponctué de brun, avec une raie large et jaune sur le dos ; sa queue est allongée et terminée en pointe.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'aselle entomon ; mais elle est à peine longue de trois lignes et demie. Ses anneaux n'ont point d'appendices latérales, et sa queue est moins pointue. La ligne du dos disparaît quelquefois par la dessiccation.

Remarques.

Nos caractères spécifiques sont pour la plupart ceux de Fabricius ; mais nous devons prévenir qu'il ne faut pas trop s'y fier, parce

(1) Grise, ponctué de brun ; une raie jaune dorsale ; queue allongée et terminée en pointe.

Grisea, fusco-punctata ; vitta lutea dorsali ; cauda elongata, acuminata.

Idotée vittée. Bosc, Hist. des crust. tom. II, p. 180.

qu'ils ne me semblent pas avoir été établis sur des comparaisons exactes des espèces.

Ces notes distinctives sont souvent prises de la forme de la queue; il en résulte que la contraction ou l'écartement de ses folioles peuvent, si on n'y prend garde, offrir des figures différentes dans la même espèce, et induire ainsi en erreur.

On placera avec les cymothoas l'idotée de la Guadeloupe de Bosc, et avec les ligies le cloporte à deux queues, *oniscus bicaudatus* de Linnæus.

La place naturelle du cymothoa épineux de Fabricius (Entomol. Syst. tome II, pag. 508, n° 17) nous est inconnue. Son corps est gélatineux, membraneux, transparent, de grandeur moyenne. Sa tête est grande, arrondie, obtuse, un peu épineuse sur ses bords; les yeux sont très-grands et contigus; il a deux antennes simples et sétacées. Les anneaux sont au nombre de onze, se rétrécissant insensiblement, carénés, avec la carène spinosule; l'abdomen a en dessous six lames ovales; la queue est courte, avec quatre folioles bifides. Les pattes sont au nombre de quatorze; les deux paires antérieures sont courtes, terminées en pince,

rapprochées; les suivantes, jusqu'à la sixième paire, sont plus longues, anguleuses, avec les arêtes garnies de petites épines; leur tarse est simple et subulé; celui de la dernière paire est renflé, onguiculé.

Cet insecte se trouve dans l'océan Atlantique.

Le *cymothoa serrata* nous paroît être à sa place naturelle.

Fin du sixième Volume.

A D D I T I O N S

ET CORRECTIONS au Tableau méthodique des genres des crustacés et des insectes , tome V.

L'EXÉCUTION de cet ouvrage est si prompte que plusieurs choses essentielles m'échappent, et qu'il est impossible que ce soit autrement. Je suis persuadé que mes lecteurs y auront égard, et qu'ils excuseront ces omissions involontaires, en voyant surtout que je m'empresse de les réparer dès que je m'en aperçois. La matière que je traite est d'ailleurs si étendue par son détail, et si vétilleuse, que la tête la plus froide et la mieux organisée auroit bien de la peine, avec la même latitude de tems, de ne pas se laisser surprendre.

Tome V , page 192 , au lieu du genre ALPHÉ , lisez , genre ÉCREVISSE , ajoutez ensuite : bras et les extrémités des pattes suivantes terminées par deux mains ; antennes insérées sur une même ligne ; les latérales avec une écaille , sans épines ; les intermédiaires à deux filets. Genre ALPHÉ.

Pag. 201. Famille 2. TIQUES. Il falloit la partager en deux ; 1^o huit pattes ; 2^o six pattes. Les genres de

la seconde coupe sont CARIS, LEPTÉ et ATOME. Voyez pour leurs caractères le tom. III, pag. 67 et 68. Ils sont conçus presque aussi laconiquement qu'il est possible.

Pag. 280. A la suite des caractères de la famille 3°, LOCUSTAIRES, ajoutez, G. SAUTERELLE.

Dans la famille 10, SPHÉGIMES, je n'ai point indiqué le genre PALARE, me proposant d'en approfondir les caractères.

Pag. 523. Immédiatement après le G. LITHOSIE, et dans la même famille, ajoutez :

Antennes sétacées, presque toujours simples; trompe longue, cornée; palpes grands, très-comprimés, le second article beaucoup plus grand que le premier; le dernier obtus, beaucoup plus menu que le précédent, ou nu, ou très-court; ailes triangulaires, horizontales ou en toit; inférieures plissées au côté interne. G. NOCTUELLE.

T A B L E

Des matières contenues dans ce sixième
Volume.

<i>SURTE des crabes. — Cinquième genre. Portune,</i>	
<i>pl. XLIII.</i>	Page 5
<i>Espèces. 1. Portune pubère.</i>	10
2. — <i>dépurateur.</i>	11
3. — <i>de Holstein.</i>	12
4. — <i>oisif.</i>	13
5. — <i>porte-lance.</i>	14
6. — <i>ocellé.</i>	ibid
7. — <i>porte-croix.</i>	ibid
8. — <i>lucifer.</i>	ibid
9. — <i>annelé.</i>	15
10. — <i>bigarré.</i>	ibid
11. — <i>soyeux.</i>	ibid
12. — <i>tronqué.</i>	16
13. — <i>de Tranquebar.</i>	ibid
14. — <i>pélagique.</i>	ibid
15. — <i>sanguinolent.</i>	17
16. — <i>défenseur.</i>	ibid
17. — <i>en hache.</i>	18
18. — <i>armé.</i>	ibid
19. — <i>gladiateur.</i>	19

20. <i>Portune hastatoïde.</i>	19
21. — <i>tenaille.</i>	ibid
22. — <i>pontique.</i>	20
<i>Sixième genre. Matute, pl. XLIV.</i>	21
1. <i>Matute vainqueur.</i>	24
2. — <i>planipède.</i>	ibid
<i>B. vigilans.</i>	25
<i>Septième genre. Ocypode, pl. XLIV, XLV, XLVI.</i>	27
<i>Espèces.</i>	34
1. <i>Ocypode ruricole.</i>	35
2. — <i>tourlourou.</i>	36
3. — <i>en cœur.</i>	37
4. — <i>fouisseur.</i>	38
5. — <i>pluviate.</i>	39
6. — <i>longimane.</i>	44
7. — <i>anguleux.</i>	ibid
8. — <i>appellant.</i>	45
9. — <i>maracoani.</i>	46
10. — <i>combattant.</i>	47
11. — <i>plissé.</i>	ibid
12. — <i>cératophthalme.</i>	ibid
13. — <i>blanc.</i>	48
14. — <i>carré.</i>	49
15. — <i>uni.</i>	50
16. — <i>nain.</i>	ibid
17. — <i>hydrodome.</i>	ibid
18. — <i>orangé.</i>	ibid

T A B L E.

581

19. <i>Ocypode vieillard.</i>	51
20. — <i>trident.</i>	ibid
21. — <i>rhomboïde.</i> ¹	52
22. — <i>bourreau.</i>	ibid
23. — <i>ponctué de roux.</i>	ibid
<i>Huitième genre. Podopthalme, pl. XLVI.</i>	53
<i>Podopthalme épineux.</i>	54
<i>Neuvième genre. Grapse, pl. XLVII.</i>	56
<i>Espèces. 1. Grapse aplati.</i>	66
2. — <i>mélangé.</i>	67
3. — <i>nain.</i>	68
4. — <i>peint.</i>	69
5. — <i>ensanglanté.</i>	70
6. — <i>rayé.</i>	ibid
7. — <i>bigarré.</i>	71
8. — <i>écrit.</i>	ibid
9. — <i>tétragone.</i>	ibid
10. — <i>cendré.</i>	72
11. — <i>squameux.</i>	73
<i>Dixième genre. Porcellane, pl. XLVII.</i>	74
<i>Espèces. 1. Porcellane large-pince.</i>	75
2. — <i>à six pattes.</i>	ibid
3. — <i>longicorne.</i>	76
4. — <i>grenaille.</i>	ibid
5. — <i>galathine.</i>	ibid
<i>Onzième genre. Pinnothère, pl. XLVIII.</i>	78
<i>Espèces. 1. Pinnothère pois.</i>	85

2. <i>Pinnothère des moules.</i>	83
<i>Division seconde. Famille seconde. Oxyrinques.</i>	85
<i>Douzième genre. Maïa , pl. XLVIII et XLIX.</i>	87
<i>Espèces. 1. Maïa cornu.</i>	90
2. — <i>araignée.</i>	91
3. — <i>squinado.</i>	95
4. — <i>opilio.</i>	94
5. — <i>nouveux.</i>	95
6. — <i>épineux.</i>	ibid
7. — <i>goutteux.</i>	ibid
8. — <i>nasillard.</i>	96
9. — <i>vulgaire.</i>	ibid
10. — <i>barbue.</i>	97
11. — <i>hérisson.</i>	ibid
12. — <i>voleur.</i>	ibid
13. — <i>hérissé.</i>	98
14. — <i>armé.</i>	ibid
15. — <i>muriqué.</i>	99
16. — <i>hybride.</i>	ibid
17. — <i>mouton.</i>	100
18. — <i>bouc.</i>	ibid
19. — <i>ours.</i>	101
20. — <i>héros.</i>	ibid
21. — <i>rétréci.</i>	ibid
22. — <i>sourcilleux.</i>	102
23. — <i>pipa.</i>	ibid
24. — <i>bilobé.</i>	103

25. <i>Maïa spinipède.</i>	103
26. — <i>hispidè.</i>	ibid
27. — <i>crapaud.</i>	104
28. — <i>voûté.</i>	ibid
29. — <i>giraffe.</i>	ibid
30. — <i>longimane.</i>	105
31. — <i>royal.</i>	ibid
32. — <i>horrible</i>	106
33. — <i>lar.</i>	ibid
34. — <i>douteux.</i>	107
35. — <i>parasite.</i>	ibid
<i>Treizième genre. Macrope, pl. XLIX.</i>	108
<i>Espèces. 1. Macrope scorpion.</i>	109
2. — <i>faucheur.</i>	110
3. — <i>long-bec.</i>	ibid
4. — <i>séticorne.</i>	111
5. — <i>longipède.</i>	ibid
6. — <i>porte-épine.</i>	112
7. — <i>lar.</i>	ibid
8. — <i>sagittaire.</i>	ibid
<i>Quatorzième genre. Leucosie, pl. L.</i>	113
<i>Espèces. 1. Leucosie noyau.</i>	115
2. — <i>radiuscule.</i>	116
3. — <i>balle.</i>	ibid
4. — <i>globuleuse.</i>	117
5. — <i>graniolaire.</i>	ibid
6. — <i>porcellane.</i>	ibid

7. <i>Leucosie aplanie.</i>	118
8. — <i>ponctuée.</i>	ibid
9. — <i>fugace.</i>	ibid
10. — <i>sept-épines.</i>	119
11. — <i>hérisson.</i>	ibid
12. — <i>cylindre.</i>	ibid
13. — <i>résidue.</i>	120
14. — <i>double-épine.</i>	ibid
15. — <i>cancellide.</i>	ibid
16. — <i>canard.</i>	ibid
<i>Quinzième genre. Coryste, pl. XLIX.</i>	121
1. <i>Coryste denté.</i>	122
<i>Seizième genre. Dorippe, pl. L.</i>	ibid
<i>Espèces. 1. Dorippe à quatre dents.</i>	125
2. — <i>astucieux.</i>	126
3. — <i>rusé.</i>	127
4. — <i>mascarone.</i>	128
<i>Dix-septième genre. Orithyie, pl. L.</i>	129
<i>Espèce. 1. Orithyie mammillaire.</i>	130
<i>Dix-huitième genre. Ranine, pl. LI.</i>	131
1. <i>Ranine dentée.</i>	133
2. — <i>dorsipède.</i>	ibid
<i>Du genre syméthis de Fabricius.</i>	134
1. <i>Syméthis variolé.</i>	135
<i>Section seconde. Macroures.</i>	136
<i>Famille troisième. Paguriens.</i>	ibid
<i>Dix-neuvième genre. Pagure, pl. LI.</i>	137
<i>Espèces.</i>	

<i>Espèces. 1. Pagure bernard.</i>	160
2. — <i>hermite.</i>	161
3. — <i>tubulaire.</i>	ibid
4. — <i>oculé.</i>	162
5. — <i>ailé.</i>	ibid
6. — <i>araignée.</i>	ibid
7. — <i>strié.</i>	163
8. — <i>vieillard.</i>	ibid
9. — <i>larron.</i>	164
10. — <i>hongrois.</i>	ibid
11. — <i>soldat.</i>	165
12. — <i>sentinelle.</i>	ibid
13. — <i>diaphane.</i>	ibid
14. — <i>cuirassé.</i>	166
15. — <i>oculiste.</i>	ibid
16. — <i>diogène.</i>	ibid
17. — <i>cuirassier.</i>	167
18. — <i>rayé.</i>	ibid
19. — <i>miliaire.</i>	168
20. — <i>tireur.</i>	ibid
21. — <i>tambour.</i>	169
22. — <i>flûteur.</i>	ibid
23. — <i>excavé.</i>	ibid
24. — <i>rongeur.</i>	170
<i>Vingtième genre. Alburnée, pl. LI.</i>	171.
<i>Espèces. 1. Alburnée symniste.</i>	172

2. <i>Albunée écussonnée.</i>	172
<i>Vingt-unième genre. Hippe, pl. LII.</i>	173
<i>Espèces. 1. Hippe adactyle.</i>	176
2. ——— <i>émérite.</i>	ibid
<i>Famille quatrième. Langoustines.</i>	177.
<i>Vingt-deuxième genre. Scyllare, pl. LII.</i>	179
<i>Espèces. 1. Scyllare ours.</i>	180
2. ——— <i>austral.</i>	181
3. ——— <i>oriental.</i>	ibid
4. ——— <i>antarctique.</i>	ibid
5. ——— <i>équinoxial.</i>	182
6. ——— <i>large.</i>	ibid
<i>Vingt-troisième genre. Langouste, pl. LII.</i>	183
<i>Espèces. 1. Langouste ordinaire.</i>	191.
2. ——— <i>ornée.</i>	192
3. ——— <i>fasciée.</i>	193
4. ——— <i>quadricorne.</i>	ibid
5. ——— <i>géant.</i>	ibid
<i>Vingt-quatrième genre. Galathée, pl. LIII.</i>	195
<i>Espèces. 1. Galathée striée.</i>	198
2. ——— <i>rugueuse.</i>	ibid
3. ——— <i>sociale.</i>	199
4. ——— <i>lumineuse.</i>	ibid
<i>Famille cinquième. Homardiens.</i>	200
<i>Vingt-cinquième genre. Ecrevisse, pl. LIII.</i>	201
<i>Espèces. 1. Ecrevisse homard.</i>	255

T A B L E.

387

2. <i>Ecrevisse de rivière.</i>	235
<i>Pêches de l'écrevisse de rivière.</i>	257
3. <i>Ecrevisse de Barton.</i>	240
4. — <i>du Cap.</i>	ibid
5. — <i>norvégienne.</i>	241
6. — <i>raboteuse.</i>	ibid
7. — <i>fauve.</i>	ibid
8. — <i>bleuâtre.</i>	242
9. — <i>brillante.</i>	ibid
<i>Vingt-sixième genre. Alphé.</i>	243
<i>Espèces. 1. Alphé avare.</i>	244
2. — <i>tamule.</i>	ibid
3. — <i>rapace.</i>	ibid
4. — <i>de Malabar.</i>	245
<i>Vingt-septième genre. Penée , pl. LIII et LIV.</i>	246
<i>Espèces. 1. Penée monodon.</i>	249
2. — <i>monocéros.</i>	250
3. — <i>planicorne.</i>	ibid
4. — <i>boréal.</i>	ibid
<i>Vingt-huitième genre. Palémon , pl. LIV.</i>	251
<i>Espèces. 1. Palémon dentelé.</i>	256
2. — <i>sauterelle.</i>	ibid
3. — <i>des varecs.</i>	257
4. — <i>squille.</i>	ibid
5. — <i>lar.</i>	258
6. — <i>longimane.</i>	ibid

7. <i>Palémon brevimane.</i>	259
8. — <i>de la côte de Coromandel.</i>	ibid
9. — <i>de Tranquebar.</i>	260
10. — <i>crabe.</i>	ibid
11. — <i>narval.</i>	261
12. — <i>pélagique.</i>	ibid
<i>Vingt-neuvième genre. Crangon, pl. LV.</i>	265
<i>Espèces. 1. Crangon vulgaire.</i>	267
2. — <i>boréal.</i>	ibid
3. — <i>bordé.</i>	268
4. — <i>monopode.</i>	ibid
<i>Des Possydons.</i>	269
<i>Ordre second. Branchiogastres.</i>	270
<i>Famille première. Squilliaires.</i>	ibid
<i>Trentième genre. Squille, pl. LV.</i>	271
<i>Espèces. 1. Squille mante.</i>	278
2. — <i>tachetée.</i>	279
3. — <i>scyllare.</i>	ibid
3. — <i>raphidienne.</i>	ibid
5. — <i>faucheur.</i>	280
6. — <i>ichneumon.</i>	ibid
7. — <i>ciliée.</i>	ibid
8. — <i>goutteuse.</i>	281
9. — <i>vitrée.</i>	ibid
<i>Trente-unième genre. Mysis, pl. LVI.</i>	282
1. <i>Crabe pédigère.</i>	ibid

T A B L E.

	389
2. <i>Crabe oculée.</i>	285
3. — <i>bipède.</i>	286
<i>Famille seconde. Crevettines.</i>	288
<i>Trente-deuxième genre. Phronime, pl. LVI.</i>	289
<i>Trente-troisième genre. Talitre, pl. LVI.</i>	294
<i>Espèces. Observations.</i>	297
1. <i>Talitre sauterelle.</i>	299
2. — <i>gammarelle.</i>	300
3. — <i>grillon.</i>	ibid
4. — <i>des méduses.</i>	302
5. — <i>cigale.</i>	ibid
<i>Trente-quatrième genre. Crevette, pl. LVII.</i>	305
<i>Espèces. 1. Crevette puce.</i>	316
2. — <i>cancelle.</i>	317
5. — <i>ampoule.</i>	318
4. — <i>folâtre.</i>	ibid
5. — <i>longicorne.</i>	ibid
6. — <i>cornue.</i>	319
7. — <i>bossue.</i>	ibid
8. — <i>appat.</i>	ibid
9. — <i>spinicarpe.</i>	320
10. — <i>du homard.</i>	ibid
11. — <i>des sables.</i>	ibid
12. — <i>des abîmes.</i>	321
13. — <i>dentée.</i>	ibid
<i>Trente-cinquième genre. Chevrolle, pl. LVII,</i>	322

1. <i>Chevrolle linéaire.</i>	324
2. — <i>ventrue.</i>	327
<i>Trente-sixième genre. Cyame, pl. LVII.</i>	328
<i>Cyame de la baleine.</i>	331
<i>Additions. Dromie.</i>	332
<i>Faux bernard l'hermite.</i>	ibid
<i>Portunes. Portune réticulé.</i>	336
<i>Grapse peint.</i>	ibid
<i>Grapse.....</i>	337
<i>Palémon. Palémon gardien.</i>	ibid
<i>Classe seconde. Insectes.</i>	339
<i>Sous-classe première. Tétracères.</i>	344
<i>Famille première. Asellottes.</i>	346
<i>Premier genre. Aselle.</i>	348
<i>Aselle ordinaire.</i>	359
<i>Deuxième genre. Idotée.</i>	360
<i>Espèces. 1. Idotée entomon.</i>	361
2. — <i>marine.</i>	367
5. — <i>psora.</i>	369
4. — <i>aiguë.</i>	ibid
6. — <i>échancrée.</i>	370
6. — <i>albicorne.</i>	ibid
7. — <i>des rochers.</i>	ibid
8. — <i>étique.</i>	371
9. — <i>linéaire.</i>	ibid
10. — <i>américaine.</i>	372

T A B L E.

	391
11. <i>Idotée armée.</i>	372
12. — <i>fasciée.</i>	ibid
13. — <i>métallique.</i>	373
24. — <i>rayée.</i>	374
<i>Remarques.</i>	ibid

Fin de la Table.



